Parti Socialiste
Comité directeur
Samedi 23 mars 1985

Sommaire

Le président (Claude Estier) 2
Jean Poperen 3
Christiane Mora 10
Bernard Thareau 13
Claude Saunier 15
Jacques Huntzinger 18
Marie-Noëlle Lienemann 21
Pierre Brana 23
Roger Fajardie 25
Louis Mexandeau 27
Marc Chesnot 30
Gérard Fuchs 32
Alain Barrau 37
Michel Coffineau 40
Le président (Claude Estier) 44
Denise Cacheux 44
Luc Soubré 47
Hervé Vouillot 51
Robert Gilly 53
Henri Saby 55
Jean-Paul Bachy 58
Jean-Pierre Cot 62
Jean Poperen 63
Guy Allouche 67
Claude Estier 71
Michel Charzat 76
Arthur Notebart 80
André Laignel 83
Jean Poperen 86
Daniel Percheron 94
Michel Debout 96
Lionel Jospin 98
Jean-Pierre Chevènement 114
Michel Rocard 123
Pierre Joxe 128
Roger Fajardie 130
Marie-Noëlle Lienemann 132
Robert Chapuis 134

Fondation Jean-Jaurès

Didier Motchane 139
Lionel Jospin 140
Jean-Pierre Destrade 145
Didier Motchane 146
Pierre Carassus 148
Gisèle Stievenard 150
Jean Poperen 151

Samedi 23 mars 1985 (Matinée)

La séance est ouverte sous la présidence de Claude Estier.

(Il est procédé à l'appel nominal)

Le président (Claude Estier)

Mes chers camarades, depuis notre dernier Comité directeur, nous avons appris avec une très profonde tristesse la mort de Marie-Josèphe Pontillon. Nous étions nombreux le mardi 5 mars autour de François Mitterrand, de Pierre Mauroy, de Laurent Fabius, de Lionel, de tous les membres du gouvernement et de la direction du Parti pour lui rendre un dernier hommage dans l'église de Suresnes où se déroulaient les obsèques.

Marie-Josèphe Pontillon, Marie-Jo comme l'appelaient ses proches, c'est plus de 40 ans de vie militante pour la cause du Socialisme. Je l'ai connue en 1946 en même temps que Robert, nous étions ensemble au Populaire, et de ce moment naquît une amitié qui en dépit des aléas de la vie politique allait se poursuivre pendant ces quarante années.

Marie-Jo travailla pendant de longues années à la direction de la SFIO cité Malesherbes, occupant diverses responsabilités notamment dans le secteur international.

En 1971 elle participa activement avec Pierre Mauroy à la préparation du Congrès d'Epinay et à la naissance du nouveau Parti Socialiste dont elle allait devenir l'une des chevilles ouvrières s'occupant spécialement avec la pleine confiance de François Mitterrand des problèmes de coordination au Secrétariat national du Parti. En même temps elle participa au dialogue entre Socialistes et chrétiens qui allait ouvrir au Parti Socialiste un nouveau champ de militants et de sympathisants.

Membre du secrétariat du Parti jusqu'au Congrès de Metz en 1979, elle demeurait au Bureau exécutif et au Comité directeur. Et en mai 1981, à la victoire de la Gauche, elle se retrouvait à l'hôtel Matignon à côté de Pierre dont elle allait pendant plus de trois ans, efficace et toujours présente, être la collaboratrice irremplaçable.

Le changement de Premier Ministre en juillet dernier allait lui permettre de souffler un peu. Je me souviens qu'elle avait alors parlé de son désir de se reposer de tant de fatigue accumulée. C'est alors hélas qu'elle ressentit les

Fondation Jean-Jaurès

premiers symptômes de la terrible maladie qui devait l'emporter en quelques mois à l'âge où selon les paroles du prêtre qui officiait à ses obsèques, le début de l'automne donne à la vie les plus belles couleurs de l'existence.
En renouvelant nos condoléances à Robert Pontillon, à son fils, à toute sa famille, je vous demande d'observer une minute de silence à la mémoire de Marie-Jo Pontillon.
(L'assemblée debout observe une minute de silence)
Chers camarades, nous avons aujourd'hui et éventuellement demain, mais peut être pourrons nous tenir dans la journée d'aujourd'hui, un ordre du jour chargé.
Il semble que pour éviter que se chevauchent des débats qui ne sont pas exactement les mêmes, il soit préférable d'organiser ce matin une discussion sur la situation politique à partir du rapport que va faire tout de suite Jean Poperen et engager, dans l'après-midi, une autre discussion également introduite brièvement par Jean Poperen, sur les problèmes de la loi électorale qui nous préoccupe les uns et les autres.
Si vous en êtes d'accord, je crois qu'il est plus simple de procéder ainsi et je donne immédiatement la parole à Jean Poperen.

Jean Poperen

Chers camarades, le rapport d'activité d'aujourd'hui couvre essentiellement la période où notre activité a surtout été centrée sur la préparation et le déroulement des élections cantonales. Elle faisait suite à la campagne "En direct avec vous" et déjà à ce moment la dynamique de campagne avait pu nous permettre de renouer le contact direct avec la population.
Je rappelle que cette campagne "En direct avec vous" avait pris pour cible et cela avait été notre décision, les abstentionnistes Socialistes.
Nous avons pu, à la faveur de multiples réunions, réunions d'immeubles, d'appartements, multiplié les contacts et resserré incontestablement nos liens notamment avec de très nombreux sympathisants.
Notre action par téléphone grâce au concours amical de Michel Piccoli a été un plein succès. Entre le 10 janvier et le début février plus de 120 000 appels ont été enregistré au numéro parisien.
Il faut, comme le souhaite le secrétariat à la communication propagande que notre Comité directeur tire pour les prochaines campagnes les conclusions de ces remarques.
De son côté, le Secrétariat national aux fédérations à l'organisation et au contentieux, a concentré, comme de juste l'essentiel de son temps à l'organisation de la campagne des élections cantonales, notamment pour la préparation des rencontres avec les 35 fédérations qui ont accueilli le Premier secrétaire qui, à l'occasion de cette campagne, aura tenu 50 réunions publiques qui ont toutes connu une forte participation.
Le secrétariat aux fédérations avait, le 9 février, réuni les Premiers secrétaires fédéraux et apporté son concours à l'organisation de très nombreux meetings tenus par l'ensemble des responsables nationaux du Parti. Il se consacre

désormais au travail d'organisation de notre prochain Congrès des 11, 12 et 13 octobre à Toulouse.
Retenons que le secrétariat aux études a fait une très large diffusion du bilan économique à mi-septennat grâce au numéro spécial de PS-Info. Il semble avoir reçu an très bon accueil et être un instrument de propagande très efficace. Pour l'heure ce secrétariat prépare les élections législatives de 1986. C'est aussi dans cette perspective que le secrétariat au secteur public a poursuivi avec la délégation à l'Education nationale la préparation du colloque des 8 et 9 juin sur "la société française et son école". Il avait auparavant assuré la tenue du colloque les 9 et 10 février sur "l'Etat et la liberté", manifestation suivie par plus de 600 personnes, qui a permis de développer une réponse très ferme au discours néo-libéral et démagogique de la Droite.
Le Secrétariat national aux entreprises a réuni ses secrétaires fédéraux et ses secrétaires du GSE le 2 février pour mettre en œuvre les décisions issues de la réunion commune du Bureau exécutif et du bureau de la Commission nationale entreprises qui s'est tenue le 30 janvier, et dont d'ailleurs il est convenu que nous renouvellerons l'expérience ces prochains mois dans l'objectif de l'augmentation de la diffusion du Combat Socialiste et l'approfondissement de notre réflexion sur l'activité des organisations syndicales.
Nous prévoyons l'organisation dans les fédérations, après les cantonales, d'une réunion de travail conjointe des militants entreprises et des élus sur la situation économique de chaque département ; de même une initiative commune a été prise par le Secrétariat national aux entreprises et à la FNSER pour sensibiliser les élus sur le caractère décisif de leur action en direction des travailleurs.
Le secteur entreprises a par ailleurs diffusé un document "la flexibilité de l'emploi" et un autre sur le "travail à temps paritel". Il a diffusé de nombreux tracts pendant la campagne électorale, notamment sur les TUC ; l'extension des TUC a été suivie par le secrétariat aux collectivités locales qui a simultanément dénoncé les pratiques de la Droite dans les municipalités qu'elle contrôle.
Le Secrétariat national à l'environnement, à l'urbanisme et au cadre de vie a poursuivi la préparation des rencontres urbaines de Montpellier des 15 et 16 juin. Il organise aujourd'hui même une journée nationale d'étude et de bilan de l'action gouvernementale en matière maritime.
Le secrétariat aux luttes des femmes a organisé les 2 et 3 mars des journées sur le thème "Femmes, quel emploi pour demain" autour de quelques axes essentiels.

- Les nouvelles technologies.
- Les femmes face à la crise : le vécu du chômage, la recherche de solutions.
- L'orientation et la formation.
- Le travail "invisible" et l'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale.
- Le partage du travail réduction et aménagement du temps de travail.

Ce secrétariat s'est naturellement mobilisé pour le 8 mars, journée internationale des femmes, nos manifestations ayant été centrées sur la solidarité avec les

femmes qui, dans le monde, connaissent aujourd'hui les situations les plus dramatiques.
Le détail des initiatives du Secrétariat national aux Droits de l'homme et aux libertés est fourni dans le rapport écrit. Mais soulignons ici l'attention toute particulière portée à la situation en Ethiopie, en liaison avec Solidarités Internationales, pour acheminer les vivres nécessaires.
Notre représentation à l'étranger a été assurée par les différents déplacements du secrétariat international, avec une mention toute particulière pour le voyage à Madrid de Lionel Jospin le 8 février et la rencontre avec Felipe Gonzalez et les dirigeants du PSOE pour l'établissement de nouvelles relations avec le PSOE, et il est clair qu'elle a été un réel succès. Le secrétariat international prépare le prochain Congrès de l'Union des Partis Socialistes qui se tiendra à Madrid les 8, 9 et 10 avril prochain.
Le Secrétariat national à la jeunesse a organisé le 9 février une journée "Etudiants" puis la rencontre des jeunes élus Socialistes à villeurbanne les 23 et 24 février.
Le Secrétariat national à la formation a tenu sa deuxième conférence des secrétaires fédéraux à la formation le 23 février dernier. Cette réunion a permis de faire le point sur les activités de l'année passée, et de préciser, en tenant compte des remarques et suggestions des fédérations, le programme de travail de l'année en cours.
Le Secrétariat national à l'agriculture s'est félicité des perspectives ouvertes par le projet de loi sur les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée, pouvant déboucher sur un statut de l'exploitation agricole et de ses travailleurs. Il a aussi activement pris part à la campagne cantonale.
Le secrétariat aux relations extérieures a, lui, particulièrement veillé au respect et à la conformité des accords locaux avec nos différents partenaires. Il avait auparavant conduit notre délégation qui assistait au 25ème Congrès du Parti Communiste et présenté sur ce sujet un rapport au Bureau exécutif.
Le secrétariat à la presse, dans cette dernière période, a organisé les rencontres régionales avec la presse, notamment à Clermont-Ferrand, Châteauroux et Montpellier. Ces initiatives seront poursuivies. Le rôle de ce secteur en période de campagne électorale est particulièrement important. Il assure, en outre, la préparation médiatique des soirées électorales.
De même, pour le secteur élections coordination, qui a suivi le développement de ces campagnes auprès des différents secteurs et rendu compte à nos permanents des décisions du bureau et de la progression de la campagne. A l'heure qu'il est, ce secteur a engagé le travail d'analyses, commentaires et études, sur les résultats, qui doit être mené en liaison avec vous-mêmes et les fédérations, et que je vais évoquer plus loin.
Durant cette période, les principaux éléments des solutions de la conjoncture internationale et nationale paraissent pouvoir être ramenés à quelques constatations.
Si nous nous tenons à l'essentiel, nous enregistrons quelques changements et évolutions importants sur la scène internationale.

Fondation Jean Jaurès

Le successeur attendu a été promu à la tête du PC de l'Union soviétique : Gorbatchev, et cela n'a en rien contrarié l'engagement des négociations de Genève.
C'est tout ce qu'on peut constater pour l'instant.
Les deux principales régions d'épreuves de forces continuent de retenir l'attention : le débat reste vif aux Etats-Unis et en Europe occidentale sur l'éventuelle décision d'aide aux Contras, adversaires du gouvernement sandiniste du Nicaragua ; mais il apparaît que la volonté de l'administration américaine de faire plier le Nicaragua est très ferme,
Au Moyen-orient, le conflit Iran-Irak a vécu une nouvelle escalade, et les risques s'aggravent de dangereux dérapages. Au Liban, après la récente phase de retrait israélien, les luttes internes s'exaspèrent et se compliquent. La sécession des milices chrétiennes a pour effet de rendre le Président Gemayel plus dépendant encore de la Syrie.
En France, les indices économiques de février et les prévisions pour l'année 1985 illustrent la poursuite du redressement. Si la décélération de l'inflation a continué de suivre son cours, globalement le chiffre du commerce extérieur, avec un déficit de plus de 6 milliards, est mauvais. Le contenu de ce déficit est moins alarmant puisque l'écart est dû essentiellement aux dépenses énergétiques provoquées par un hiver exceptionnellement froid. En revanche, l'augmentation des exportations et aussi l'augmentation des importations de biens d'équipement sont des signes favorables, que corroborent les prévisions de croissance d'activité des entreprises industrielles. Et cela, alors que février, pour la première fois depuis de longs mois, enregistre un recul modeste mais réel du chômage.
Il va de soi que, de ce côté, il conviendra d'être particulièrement attentif aux indications des prochains mois, et aux effets des mesures diverses pour l'emploi dont le gouvernement met peu à peu la panoplie en place.
On dit que le gouvernement, la majorité seront jugés sur le chômage. Ce sera, à coup sûr, un facteur essentiel de l'appréciation des Français, mais c'est l'ensemble d'une politique de justice sociale et de progrès qui sera prise en compte. Et il se confirme que, sur beaucoup de chapitres de l'action gouvernementale, le jugement de l'opinion est en train d'évoluer dans le sens positif.
Je rappellerai que si nous avions observé, fin janvier, une amélioration de la situation politique de la majorité, notamment du Parti Socialiste, disons, d'entrée de jeu, que le résultat des élections cantonales n'a pas infirmé cette appréciation : comme l'a observé dès dimanche, Lionel Jospin, il n'a pas "cassé le mouvement vers une remontée" ni la psychologie qui s'est installée autour de cette idée d'une remontée de la Gauche, et notamment du Parti Socialiste.
Bien entendu, cette constatation étant faite, le repli en voix, par rapport à 1979, série correspondante, ou aux cantonales de 1982, reste sensible pour l'ensemble de la Gauche, cela entraîne la perte de nombreux sièges ainsi que celle de 9 présidences de Conseils généraux en métropole, 7 pour l'ensemble métropole/département d'Outremer.

Cependant, par rapport aux élections européennes, qui s'étaient déroulées avec un autre mode de scrutin, il est vrai, et par rapport aux estimations concordantes de l'automne dernier qui, toutes, nous permettaient d'apprécier un nouveau fléchissement par rapport au niveau de juin - enquêtes d'opinions, séries d'élections partielles - nous pouvons dire aujourd'hui que la remontée de la Gauche, perceptible dès le premier tour des cantonales, s'est accentuée au second. La Gauche qui était à l'automne à coup sûr assez sensiblement au-dessous de 40%, vraisemblablement 37, 38%, était à 41,5 le 10 mars. Le 46,5 qui résulte des votes du 17 mars doit, bien entendu être corrigé en tenant compte que ce second tour se déroulait dans des zones de forte présence de la Gauche, et notamment du Parti Socialiste

Il serait imprudent de le prendre pour notre niveau actuel, mais il est certain qu'au second tour, nous sommes au-dessus probablement de l'ordre de 2 points du niveau de 41,5 du premier tour.

Mais, la remontée de la Gauche - je ne sais pas s'il faut dire "mais" - est essentiellement celle du Parti Socialiste : presque 25% dès le premier tour. Il est ainsi confirmé nettement comme le premier parti de France, parti de rassemblement, qui a gagné pour le long terme sa place de formation majoritaire à gauche.

Mais l'analyse fine des résultats montre aussi les limites actuelles de ce redressement. Dans l'électorat salarié du secteur privé touché par la crise - résultat d'une enquête mais que n'infirme guère la carte des résultats électoraux - le recul de 1984 est répété. Dans certains cantons créés en 1982 et renouvelables cette fois-ci, ce phénomène est net. Citons, mais pour notre réflexion et non pas du tout pour considérer que, malheureusement, ce sont des cas uniques, Valenciennes-nord, mais aussi Saint-Nazaire-est, ou dans la banlieue ouest de Toulouse. On peut considérer que, dans beaucoup de régions industrielles, nous subissons un net reflux en milieu ouvrier, du nord et de l'est, confirmant ainsi le résultat des élections européennes. Dans certains des cas que j'ai évoqués, je pense que des camarades de ces régions apporteront des précisions et corrigeront cette appréciation que nous pouvons avoir - je pense entre autres à Saint-Nazaire ou à la banlieue ouest de Toulouse, se sont conjugués les effets du chômage, les effets de certaines situations dans de grandes entreprises nationalisées qui tiennent une place notable dans ces régions et sur lesquelles nous avions attiré depuis très longtemps l'attention, un mécontentements ouvriers s'étaient développés dans ces régions.

Le Pen profite du recul de la Gauche. Le "frémissement" dans l'électorat républicain, comme l'a dit Lionel Jospin, a certes, toutes chances de se poursuivre pour mars 1986, si nous n'améliorons pas notre image sociale dans les milieux populaires frappés par la crise, nous serons en situation très difficile pour cette échéance et nous n'empêcherons pas le développement de l'extrême droite.

Cependant, parallèlement, les électeurs perdus par le PCF n'ont guère - et cette seconde constatation aggrave plutôt la première - été ressaisis. Dans les secteurs, où il a une médiocre implantation, le PCF a souvent continué à subir un nouvel

affaissement, y compris par rapport à son résultat de juin des européennes qui était déjà en fléchissement par rapport aux consultations antérieures.
Là où il est fort de l'implantation d'élus locaux, il s'est en général mieux comporté ; mais même là, des phénomènes de rejet très nets ont pu se manifester à son endroit dont l'ensemble de la Gauche a pâti. Nous sommes là en présence d'un phénomène de grande conséquence, et nous avons le devoir d'en analyser les causes.
De toute façon, il nous faut organiser - et c'est là une demande que je fais essentiellement comme Sécrétaire national aux élections, à vous tous, membres du Comité directeur et, au-delà, aux fédérations - un travail minutieux, au niveau des quartiers, donc des bureaux de vote, plus facile lorsque nous avons la maîtrise des listes d'émargement, donc que nous pouvons étudier dans le détail le mouvement des abstentionnistes, leur origine, leur évolution par rapport aux élections précédentes, entre les deux tours. Nous devons engager ce travail qui nous permettra de savoir avec quelque précision, avec plus de précisions en tout cas, ce qu'ont été les mouvements de voix, et non pas rester à des appréciations qui, pour le moment, sont de caractère général, qui parfois même sont plutôt des hypothèses et un travail plus approfondi nous permettra soit de confirmer soit de corriger celles-ci.
Par exemple, notre progression a été sensible au second tour des élections cantonales, par rapport à la légère remontée du premier. Mais il faut savoir de quelle façon s'est produit ce mouvement. Le second tour marque, dans les départements où le Conseil général était en jeu, dans beaucoup de cas, un net redressement; même là où en fin de compte, sur le poteau, nous n'avons pas pu gagner, il a marqué presque toujours ce même redressement. Suivant une géographie qui n'est pas sans rappeler celle du sursaut du deuxième tour des municipales de 1983, ce redressement est particulièrement net dans les Bouches-du-Rhône, Belfort, le Nord, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis.
En ce qui concerne les reports de voix à gauche qui se sont en général effectués ni plus mal ni mieux que d'habitude, il faut cependant remarquer que là où le Conseil général était menacé, les reports du PS sur le PC ont été bien meilleurs que d'habitude. Ce qui prouve une réflexion politique, une conscience politique de notre électorat qui a mesure combien un recul, y compris dans des cantons tenus par des candidats Communistes, signifiait le basculement de majorité ; c'est le cas, me semble-t-il, dans le Nord, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse.
Les reports à droite, j'en dirai deux mots tout à l'heure, ont été, comme on dit, inégaux.
L'accentuation de la remontée au second tour, au total, apparaît tenir à deux causes, mais c'est là que je dis : nous avons besoin de plus de précisions dans l'étude, de plus de certitude dans l'analyse des mouvements.
D'abord, il apparaît que par un travail patient, nous avons fait ressortir de l'abstention une partie de ceux qui s'étaient tenus en réserve précédemment. Cela confirme ce que nous n'avons cessé de dire : en faisant reculer l'abstention nous faisons progresser le pourcentage de la Gauche.
Mais cette constatation de base, incontestablement confirmée par le mouvement

du premier au second tour, doit être nuancée. Elle ne saurait nous faire négliger deux constatations.
D'abord, le recul de l'abstention ne profite pas qu'à la Gauche. Nous en profitons un peu plus, mais une partie de ceux qui sortent de l'abstention entre le premier et le second tour, même quand il y a eu à notre avis forte mobilisation de la Droite au second tour, vont à droite.
D'autre part, les voix que nous avons précédemment perdues ne sont pas toutes allées à l'abstention. Une partie de l'électorat perdu par la Gauche Communiste, à coup sûr, mais aussi dans une certaine mesure, Socialiste, a pu se porter à droite, voire dans des quartiers populaires de grandes agglomérations, notamment à l'extrême droite. Les reconquérir n'est pas une tâche impossible, mais nous devons être conscients qu'il n'est jamais facile d'amener un électeur, surtout lorsque déjà une fois il a changé son vote récemment, à le changer à nouveau. C'est dire que nous sommes là devant un travail politique nécessaire mais pas forcément facile.
En second lieu, la remontée de la Gauche tient bien à cette qualité des reports que j'évoquais à l'instant, donc à la force du sentiment unitaire de l'électorat, ce qui est, soit dit en passant, mais en fait c'est tout de même important, une justification très claire, s'il en était besoin, de la politique de rassemblement du PS. C'est un avertissement à ceux qui se mettraient à l'écart de l'effort de toute la Gauche pour gagner la bataille déjà si bien engagée du redressement économique, de la modernisation, la bataille contre le chômage, la bataille pour pousser plus avant le changement.
Notre responsabilité de Parti Socialiste, majoritaire à gauche, est de donner plus d'élan encore à cette dynamique, et d'abord en prêtant attention aux défaillances, puisqu'il y en a eu, qui ici ou là ont pu intervenir dans les reports de voix Socialistes.
Enfin, en même temps que la remontée de la Gauche, ce qui a été perceptible - et ce sera ma dernière remarque - mais contesté au premier tour, est devenu irrécusable au second, à savoir que la Droite a eu besoin dans beaucoup de cas des suffrages de l'extrême droite pour gagner et que, dans la très grande majorité des cas, elle les a eus, le report de l'extrême droite s'est fait massivement sur la Droite, ce qui n'est pas toujours vrai dans les quelques cas où l'extrême droite portait seule les couleurs de la Droite. En sorte qu'on pourrait dire que, s'il n'est plus sûr du tout, maintenant - en tout cas c'est notre sentiment, cela dépendra de nous, de notre travail entre autres, des événements aussi, bien sûr - que la Droite gagnera avec le concours de l'extrême droite, il nous parait maintenant clair qu'en tout cas elle n'a pu gagner et qu'elle ne pourrait à l'avenir gagner sans le concours de l'extrême droite, notion politique naturellement importante, grave, mais qui en même temps la met devant un certain nombre de questions elle-même.
Dès maintenant, une partie de l'électorat, disons modéré, sans doute de penchant centriste, a marqué sa répugnance à cautionner l'alliance avec l'extrême droite, de sorte que, me semble-t-il, nous avons eu raison de porter le fer contre l'idéologie de haine, de violence, inégalitaire et raciste, que l'extrême droite

proclame, mais que certaines officines de la Droite dite classique ont cultivée et distillée toutes ces dernières années, préparant ainsi le terrain à l'action menée aujourd'hui par le Front National et quelques autres formations mineures.
Nous devons poursuivre ce travail de salubrité idéologique.
Mais nous avons en même temps à établir clairement que, face aux résultats que notre politique enregistre, mois après mois - donc au-delà de cette nécessaire bataille contre la Droite extrême - la Droite n'a d'autre projet que le retour en arrière, et cela, c'est le débat sur le fond même des propositions que nous faisons, que nous allons être amenés à faire, et que la Droite fait, ou plutôt ne fait pas. Reprenant un peu ici la formule, qui me parait assez bien résumer la situation, de Laurent Fabius à Belfort : "La Droite, c'est 50% de redite et 50% de revanche !"
Nous, poursuivons ce qui est maintenant bien engagé, et en même temps, préparons la suite, c'est-à-dire le projet pour la suite, ce qui sera l'affaire de notre Congrès.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie Jean Poperen pour la densité et la brièveté de son rapport.
Nous allons donc engager maintenant la discussion, comme je l'ai dit tout à l'heure, sur la situation politique en général, telle qu'elle résulte en particulier des cantonales, étant entendu que ceux qui veulent intervenir sur la loi électorale le feront cet après-midi, dans un autre débat.
Je prends les inscriptions sur la première partie du débat.
La parole est à Christiane Mora.
Compte tenu du fait que nous avons deux débats, je vous demande, sans vouloir être trop autoritaire, de limiter au maximum votre temps d'intervention.
Merci d'avance.

Christiane Mora

D'accord, c'est entendu.
Mes chers camarades, je voudrais intervenir sur deux points.
Le premier sera l'expression de la réflexion du secrétariat à la communication propagande et le deuxième sera davantage l'expression de mon point de vue personnel. Ne pas confondre les deux.
Sur le premier point, je vous renvoie à notre rapport d'activité qui vous a été distribué dans les dossiers ce matin, pour raccourcir mon propos.
La question est : qu'est-ce que le Parti peut faire ou continuer de faire avant son Congrès, qui sera un moment fort de notre action, et un moment fort, bien sûr, de la préparation des élections, puisqu'il sera en même temps le lancement de notre plate-forme, de nos candidats, etc. ?
Vous voyez bien que la conclusion à laquelle nous sommes arrivés, au secrétariat à la communication propagande - et cela aussi en liaison avec beaucoup de responsables fédéraux que nous avons presque tous les jours au

Fondation Jean-Jaurès

téléphone - c'est celle-ci : il nous faut absolument déployer de façon plus large nos efforts au niveau des sections pour le contact direct avec nos électeurs.
Donc, la cible qui était celle de la "campagne en direct" reste la nôtre. C'est tellement évident pour tous que je ne vais pas y insister longuement.
Nous avons comme préoccupation que tous les gens qui ont pu voter pour nous en 1981, au premier ou au deuxième tour de l'élection présidentielle - je ne prends pas comme référence les législatives parce que vous savez à quel point le taux d'abstention de la Droite était fort - soient rencontrés par nous, je dirai visités par nous, avant que ne commence la campagne des élections législatives. C'était cela, le sens de toute notre action depuis plusieurs mois. Cela doit le rester.
Or, nous avons observé - et ce n'est pas une découverte, ni pour nous, ni pour vous, bien sûr - que nos militants, les gens qui ont la carte du Parti, n'ont pas été les fers de lance, dans beaucoup de cas, de la campagne des cantonales. De très nombreux camarades nous ont dit, par téléphone, ou nous ont dit directement, dans la dernière semaine, comment la campagne des cantonales était animée par les sympathisants, souvent, et il y a même eu, dans un certain nombre de cas, une mobilisation spontanée de ces sympathisants, alors que les militants "traînent la patte".
Cela, il faut vraiment en tenir compte car si, après avoir fait appel à la mobilisation des sympathisants pendant les trois semaines ou le mois de la campagne des cantonales, nous les laissions retomber - puisque ce sont des gens qui n'ont pas la carte, ils ne seront pas convoqués à des réunions régulièrement, etc. ils ne vont pas toujours être dans le coup de la préparation du Congrès - si donc nous les laissions retomber, j'allais dire, sans rien leur donner à faire - mais c'est la réalité, en période de préparation de Congrès, pour les sympathisants, c'est comme cela que c'est vécu - eh bien, naturellement, nous ferions plusieurs pas en arrière par rapport à tout ce qui a été dit sur de bons résultats ou de moyennement bons résultats au moment des cantonales pour le Parti Socialiste.
Donc, nous vous proposons aujourd'hui, en accord avec Lionel et la direction du Parti, de trouver, pendant la tenue de ce Comité directeur, un moment pour qu'un groupe de travail, comme nous l'avons déjà fait, composé de camarades intéressés, puisse se réunir, ne serait-ce qu'une heure, une heure et quart, pour réfléchir autour des propositions précises que nous avons soumises à Lionel et sur lesquelles il nous a donné son accord pour qu'elles soient discutées précisément par le Comité directeur.
Par conséquent, je remets cela entre les mains de Claude Estier, de Lionel, de Jean, de façon à voir quel est le meilleur moyen de procéder, car bien entendu, nous tous, nous souhaitons participer au débat de cet après-midi, mais comme on ne sait pas d'avance quand se terminera le Comité directeur, je leur demande de bien vouloir y réfléchir et prendre les dispositions pour que ceux d'entre vous qui sont intéressés à cette réflexion sur l'action du Parti d'ici le Congrès puissent venir travailler avec nous. Cela me permet aussi de ne pas être plus longue sur ce point.
La deuxième question que je veux aborder est vraiment moins de forme, et plus

de fond.
Si nous voulons déployer un plus grand effort de rencontre par rapport aux gens, c'est-à-dire avoir un programme systématique de réunions chez l'habitant d'ici le mois d'octobre, il faut que nous soyons bien au clair - je le dis sans sourire - sur ce que nous allons dire aux gens. Bien sûr, nous allons mettre au point tous les matériels, les supports nécessaires - audiovisuels notamment - pour que ces réunions soient plus faciles, mais enfin, l'important, c'est ce qu'on dit, et nous ne pouvons pas nous contenter de nous battre sur le bilan mais nous ne devons pas non plus passer l'éponge ou faire comme si ce bilan n'existait pas.
Il est clair que dans cette grande rencontre avec nos électeurs de 1981, et nos nouveaux électeurs - parce qu'il y en a quand même quelques-uns, même s'ils sont très minoritaires - dans les milieux populaires, il faut que nous abordions les questions qui préoccupent les gens.
Nous les connaissons tous. C'est l'emploi, et son corollaire actuel qu'est le chômage, ce sont les problèmes du pouvoir d'achat et de la fiscalité, ce sont les problèmes de la sécurité, des libertés et, disons, des valeurs fondamentales qui sont celles qui peuvent amener les gens, notamment les jeunes, à se mobiliser pour rejoindre le Parti Socialiste.
Alors, à partir de là, il me semble personnellement que la période préparant le Congrès sur le plan externe devrait être l'occasion, pour le Parti, de développer quelques propositions simples, qui ne soient pas, bien sûr, d'ordre programmatique au sens législatif du terme, mais d'ordre de l'action permanente.
Parmi les points qu'évoquait Jean Poperen tout à l'heure, il y en a, à l'évidence, qui font l'objet des préoccupations quotidiennes des gens et dont ils nous parlent, à nous militants ou élus du Parti.
Par exemple, les problèmes des droits des travailleurs. En ce printemps, et notamment au mois de juin, le ministère du Travail va donner un certain retentissement au bilan des lois Auroux. Le Parti, à mon avis, doit se saisir de cette circonstance pour faire en sorte que ce soit un des thèmes de ses rencontres avec la population, non seulement les lois Auroux et leur application dans le secteur privé, mais aussi - et je rejoins ce que disait Poperen tout à l'heure, qui est notre avis à beaucoup dans cette salle - le problème des droits des travailleurs dans le secteur public.
Mes chers camarades, je ne suis pas, peut-être vous non plus, dans le secret des discussions au niveau du gouvernement, mais ce n'est quand même pas possible que, depuis trois ans, nos camarades de la SNIAS, un peu partout, mais aussi ceux des grandes banques nationalisées, nous disent : "Cela ne va pas ! C'est pire qu'avant !... etc.", et qu'on reste comme cela, sans rien faire ! C'est en tout cas le rôle du Parti que d'aborder franchement et courageusement ces questions là avec les travailleurs concernés et de fournir au gouvernement, en termes d'action, encore une fois, et pas en termes de récrimination, les suggestions qui sont susceptibles de remédier à cette situation.
De la même manière, par rapport à l'emploi et au chômage, nous constatons tous le succès des TUC. Nous le constatons, mais nous constatons plus encore, ceux

d'entre nous qui sont élus - et probablement les maires ou les parlementaires - que la demande de TUC est maintenant plus forte dans certains endroits qu'elle ne l'a été au début, parce que naturellement, au niveau des jeunes, qui sont souvent réticents à s'inscrire dans les stages, ou à les suivre de façon continue, par contre l'effet TUC fait boule de neige, car cela correspond mieux, sans doute, au niveau où ils en sont par rapport à leur formation et à leur désir d'action.
Alors, pourquoi le Parti ne demanderait-il pas au gouvernement d'examiner le doublement du programme des TUC ? Sinon, nous allons nous trouver devant quelle situation ? Dans le meilleur des cas, les TUC ont une durée de douze mois à partir de janvier ou février 1985. Cela veut dire qu'ils vont s'achever "pile" au moment où nous allons être "dans le chaud" de la campagne législative. Honnêtement, est-ce que c'est de bon sens ? Je veux bien que notre Parti ne soit pas électoraliste, mais il y a quand même des limites au masochisme et, moi, il me semble que nous devrions, en tant que Parti, si cela paraît raisonnable à Georges Sarre, qui a ce secteur en charge, à Alain Barrot, à Jean-Paul Bachy - il faut voir comment le formuler - demander que le programme des TUC soit continué au-delà de la période du début de l'année 1986.
Enfin - et ce sera ma dernière proposition - au niveau de l'emploi il y a aussi le problème des femmes.
Autant les femmes sont touchées quand elles sont jeunes par l'application du programme des TUC, autant nous savons bien tous que - et là, je ne parle pas du problème des fins de droits, puisque le gouvernement nous a entendus - que le problème des femmes et de l'emploi est celui des femmes d'âge moyen, c'est-à-dire des femmes qui ont plus de 40 ans et qui n'ont pas de qualification.
N'est-il pas possible dans ce domaine que le Parti prenne en charge de façon plus claire les propositions qui ont été élaborées par l'équipe d'Yvette Roudy - là, vraiment, la liaison est telle entre le Parti et le ministère que cela devrait pouvoir se faire vite - et demande au gouvernement de les considérer ?
Croyez-moi, si avec un bon programme de réunions, de contacts avec la population, quelques propositions simples - avant notre Congrès, qui tranchera - nous arrivons à nous faire entendre de la population - ce qui n'est pas exclusif, bien sûr, de moyens peut-être plus modernes et plus faciles, comme l'opération téléphone, etc - nous aurons fait en sorte que notre Congrès, bien préparé ainsi dans l'opinion, ait tout l'impact et connaisse toute la réussite que nous lui souhaitons.

Le président - Merci.
Bernard Thareau, et ensuite Saunier.

Bernard Thareau

Je voudrais d'abord remercier tous ceux d'entre vous qui m'ont exprimé leur solidarité devant l'échec que j'aurais eu dans le canton de Varn (?). Mais je n'étais pas candidat, je peux vous rassurer ! On a le droit de rire une seconde, je

dois vous dire que je suis d'une famille de 8 enfants, c'est un de mes frères qui est maire de mon petit patelin et c'est un de mes frères qui était Conseiller général.
Ceci dit, nous avons perdu le canton, et je me sens tout à fait impliqué. Nous l'avons perdu sans éléments très particuliers par rapport aux autres, le chômage, l'enseignement privé dans ma région, et bien entendu ce que je veux surtout souligner une campagne à l'américaine que nous n'avions jamais vu pour un petit canton de 5000 électeurs. Nous estimons la campagne du RPR, qui a gagné, à quelques 150 000 francs, 15 millions de centimes. On n'est pas les seuls devant ce fait. Il faudra l'analyser au niveau de notre Parti. A partir du moment où ces gens là détiennent les structures régionales et départementales, il y a des éléments d'inquiétude extrêmement fortes quand on parle de campagne médiatique, c'est donc un problème politique qui nous est posé.
On a eu des raisons de type européen, ou gouvernemental, c'est ce fameux gouvernement Socialiste qui était responsable de tous les maux, baisse du revenu très sensible des productions animales, puis mise en route des maîtrises de volumes de production en même temps que la baisse des prix garantis. D'où la campagne de la FNSEA qui vise aux prix garantis mais sans les maîtrises de volumes.
C'est notre choix Socialiste, je réaffirme que pour obtenir les prix garantis, il faut accepter et s'orienter dans la maîtrise et la répartition des volumes de production. On est donc là devant un langage nouveau. Comme par hasard ces deux éléments se tamponnent pour cette année et on était donc devant une situation des plus impopulaires qu'il ne faudrait pas bien entendu renouveler.
Je veux parler de 1986, maintenant, car 1986 se prépare dès maintenant, il va se préparer par un Congrès et je voudrais pour ma part que ce Congrès soit véritablement un ré-encrage dans nos lignes politiques à nous Socialistes, et qu'il permette une expression bien entendu vers les autres, mais ce n'est pas les nôtres qui feront influer sur nos lignes politiques à l'intérieur. Etre nous-mêmes par les autres.
Nous ne pouvons pas nous battre sans biscuits. Je veux souligner deux éléments. Par exemple en ce moment, il me semble que les positions de mon gouvernement, que j'aime beaucoup, ne sont pas suffisamment claires quant à la position de la Commission exécutive européenne qui vise au gel des prix. Si notre ministre de l'Agricutlure revient avec une position ou un accord à peu près identique au gel des prix, le revenu agricole à la veille des législatives de 1986 portera un moins 4 ou moins 6%. Il faut que vous sachiez tous cela. Rappelez-vous de cela. On ne peut pas admettre de préparer la campagne électorale 1986 dans une telle situation. Le problème est ainsi posé.
Un deuxième élément, ce n'est pas dans l'agriculture que l'on a eu le plus de réformes structurelles, les paysans attendent des avancées juridiques pour solutionner des problèmes fondamentaux. Quant au rapport avec les autres travailleurs, ils sont de plus en plus nombreux. Je veux faire allusion aux statuts de l'exploitation, des exploitants, des exploitantes, la convention a été suffisamment claire pour rappeler ces objectifs. Mais je sens certaines

hésitations, certains freins même et il n'est pas encore évident que la partie soit gagnée. Or, si nous arrivons avant la campagne de 1986 avec un dossier vide concernant l'harmonisation des régimes sociaux, dont la retraite à 60 ans pour les paysans, j'aime mieux vous dire qu'il faudra essayer de faire une campagne souterraine, et non plus à l'américaine. A nous de choisir, il y a non plus de l'opportunisme mais une action réaliste et stratégique en conséquence.
Prix européens, harmonisation des régimes sociaux, le mode de scrutin - je ne reviendrai pas cet après-midi - je veux dire qu'en tant que responsable de l'agriculture, du monde rural, tout mode, toute formule qui exclurait le monde rural ou paysan des autres formules de scrutin - je fais allusion au problème des petits départements par rapport à des plus grands par exemple - seraient des mesures d'exclusion une fois de plus de toute une catégorie de travailleurs qui se trouvent dans des régions différentes parfois les plus sous-développées.
(Applaudissements)
Sur ce point je pense que nos propos, et surtout ceux de cet après-midi et les réflexions des jours que nous vivons, les décisions enfin, prendront en compte cet élément de ne pas créer une disparité nouvelle entre le monde citadin et le monde rural dans une grande envergure.
Enfin, je voudrais souligner quelque chose que j'ai encore vécu dans les cantonales, et je ne peux pas ne pas le dire devant l'instance politique du Parti, qui est de ne pas s'occuper du monde paysan puisqu'il n'est que 8% et que dans ces 8%, ils votent majoritairement à droite. C'est oublier la ligne Socialiste, la réduction des inégalités dans tous les secteurs et entre tous les secteurs.
C'est un premier point sur le fond. Mais il y a un deuxième point aussi sur la forme, car on oublie très souvent que les paysans sont aussi des vecteurs dans le monde rural, 8% de travailleurs en agriculture, c'est aussi environ 20 à 25% d'électeurs qui dépendent très directement du monde agricole. Je pense aux artisans, aux retraités, etc. Si on oublie cette analyse fondamentale, on l'a vu dans les cantonales, combien on a de Conseillers généraux par rapport aux autres. C'est tout ce que je voulais dire. J'en appelle de temps en temps à une réflexion plus politique et moins tactique à court terme.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Nous avons Saunier, puis Huntzinger.

Claude Saunier

Camarades, j'avais l'intention dans mon intervention d'aborder à la fois les cantonales et également d'anticiper très légèrement sur le débat de cet après-midi. Je me limiterai ce matin aux cantonales tout en esquissant quelques réflexions ce qui m'évitera de revenir cet après-midi, et de prendre la parole à ceux qui voudraient s'exprimer.
Sur les cantonales, s'agissant de la campagne, cette campagne a été la marque d'une campagne où la mobilisation a été retrouvée. Deux ou trois faits qui en

illustrent l'exemple, Rennes François Mitterrand, le 1er mars 15 000 personnes, Saint-Brieuc Lionel Jospin, quelques semaines plus tard, 1500 personnes. Ce sont des chiffres qui doivent être rapportés à ce que nous avons connu dans le passé, qui se situent nettement au-delà de ce que nous avons pu mobiliser. Il y a un fait politique que nous devons enregistrer comme tel.
Deuxièmement, les résultats, Jean Poperen a souligné que ces résultats n'avaient été ni la catastrophe que l'on pouvait craindre, que la Droite annonçait, ni le miracle. Cela a été simplement la confirmation du frémissement que l'on sentait se formuler dans l'opinion publique.
Une illustration, sur les Côtes du Nord, deux mots, comme vous l'avez remarqué - cela se voit sur les cartes de France qui ont été publiées ces temps derniers - il faut aller loin quand on est dans les Côtes du Nord pour trouver un département comparable au nôtre. Je vois Louis Mexandeau qui opine du chef, il faut aller très loin pour trouver un département dont la majorité à Gauche a tenu bon malgré cette situation de l'ouest, a tenu bon en sièges et a tenu bon en voix.
Je m'expliquerai là-dessus, mais malgré tout nous avons reculé. Il faudra essayer de réfléchir également sur la signification de ce recul, qui a été enregistré malgré un fait que je tiens à souligner devant le Comité directeur, le gain d'un siège obtenu par un de nos camarades député, Didier Chouat, qui à ma connaissance est le seul député qui était engagé dans une situation de reconquête d'un canton sur la Droite, sur 11. Cela aussi est un thème de réflexion. Onze de nos camarades députés étaient engagés dans cette action de reconquête d'un canton sur la Droite, il y en a eu un seul de gagné. Il se trouve dans les Côtes du Nord.
Sur les chiffres, et là cela peut être intéressant comme base de réflexion, nous nous trouvons actuellement sur la… (illisible)… dans le département des Côtes du Nord. Je veux dire par là qu'au premier tour des présidentielles François Mitterrand avait fait 28%, en juin nous avions fait 35%, en juin 1981, et nous sommes toujours à 35%. Ce qui est plutôt un résultat positif, mais dans le même temps et c'est la réponse à l'analyse très nuancée que je fais sur les résultats globaux, dans le même temps, le Parti Communiste qui faisait 22% en 1978, est passé à 16% en 1981 et est arrivé à 11% en 1985. C'est l'illustration d'un phénomène que nous connaissons trop sur le plan national.
Les enseignements que nous tirons de ces cantonales : premier enseignement, je rejoins là totalement l'intervention de Christiane Mora sur le rôle des sympathisants. Nous avons là une réflexion à mener, c'est vrai qu'apparemment là une dynamique a pu se créer, et cette dynamique s'est faite plus facilement sur les sympathisants que sur les militants. On n'a pas le temps d'affiner la réflexion, mais c'est quand même quelque chose, un phénomène que l'on a observé également.
Deuxième observation, le travail sur le terrain est irremplaçable. On a beau faire un discours politique et tenir et présenter un bilan solide, c'est tout de même l'enracinement sur le terrain pour ce type de scrutin qui compte. J'imagine, - il faudra s'en souvenir - que ce sera aussi valable lors des législatives. Il ne faut pas faire l'impasse sur la capacité de s'enraciner pour ceux et celles qui sont nos candidats et candidates.

Troisième observation, nécessité du professionnalisme. On avait fait allusion à la capacité d'efficacité de la Droite, on a une machine bien rodée, mais il faut quand même avoir conscience que l'on a de très gros progrès à faire et là aussi la proposition de Christiane Mora sur l'utilisation de certaines techniques… (illisible)… être mieux intégrée dans notre pratique militante.
Quatrième observation, moins drôle, s'il est nécessaire de coller au terrain, il faut aussi éviter la dérive idéologique. C'est parfois avec surprise et regret que j'ai pu constater que les camarades en effet qui se battaient sur le terrain, oubliaient trop rapidement de rappeler qu'ils étaient candidats du Parti Socialiste et oubliaient trop facilement de mettre le poing et la rose. Cela servait en 1981, lorsqu'il s'agissait de se faire élire, le poing et la rose et l'on se faisait élire, et maintenant on a tendance à l'oublier. Cela faisait mal au cœur d'entendre Léotard dire que bien des candidats Socialistes avaient mis le poing et la rose dans leur poche. Cela traduit un risque de dérive inquiétant.
(Applaudissements)
Sur les reports, nos camarades s'exprimant au niveau national ont pu dire que les reports ont été bons. En fait, entre nous, l'appréciation doit être nuancée et Jean Poperen dans son rapport a déjà nuancé cette appréciation. Sur les reports, en réalité, si je prends l'exemple des Côtes du Nord, notre département, les reports ont été médiocres. C'est peu que de le dire. C'est ce qui a provoqué le recul en sièges au deuxième tour.
C'est évidemment le résultat du 25ème Congrès. Mais cela nous renvoie à une réflexion sur la stratégie que nous devons adopter vis-à-vis du Parti Communiste et sur les perspectives que peut avoir ce Parti dans l'échiquier, dans l'éventail politique français. Il y a quelques années, François Mitterrand à l'Internationale Socialiste, à Vienne, avait fixé comme objectif - évidemment les dirigeants Communistes n'avaient pas apprécié l'objectif - de réduire le Parti Communiste à 12%...

Un intervenant - Il n'avait pas dit cela.

Claude Saunier - En tout cas c'est une réalité aujourd'hui, même si ce n'était pas un souhait. C'était en Autriche. On n'a peut-être pas fait exprès, mais on y a contribué. Il est clair qu'un Parti Communiste à 12% sur une ligne anti-unitaire dont l'objectif délibéré c'est d'empêcher la réussite de l'entreprise Socialiste, un Parti Communiste à 12% c'est un Parti Communiste qui peut être encore dangereux.
Autant les consignes de manœuvre...
(Mouvements dans la salle)
J'ai bien conscience d'aborder là un terrain délicat, et je voudrais...
(Rires, mouvements divers)
camarades, celles et ceux d'entre vous qui me connaissent savent que peut-être parmi les premiers j'ai combattu pour défendre l'union de la Gauche à l'intérieur de ce Parti. Donc ce n'est pas à un camarade comme moi qu'il faut faire des procès d'intention, je veux dire tout simplement que lorsque le Parti

Communiste a 12%, avec la ligne politique qu'il a actuellement, il peut nous faire tomber là où il le veut, pratiquement. Lorsque le Parti Communiste a 6%, même s'il veut nous faire tomber, il est incapable de faire passer un mot d'ordre de cette nature. C'est un élément de réflexion que nous devons intégrer dans les jours qui viennent.
Sur le mode de scrutin, et j'en terminerai par là, il me semble qu'il faut aborder ce débat, et je suis persuadé que c'est le sentiment profond du Comité directeur, avec beaucoup de prudence et beaucoup de sérieux.
Il est vrai que des engagements ont été pris devant l'opinion publique, et qu'il ne faudra pas revenir, que nous ne pouvons pas revenir sur la proportionnelle. Mais il est vrai aussi qu'il y a des réalités, des réalités que vivent les Français : depuis vingt ans ce pays vit au rythme d'élections qui sont marquées par le scrutin uninominal de circonscription majoritaire. Je veux dire que c'est là une réalité. Cela nous a permis, d'ailleurs, de nous ancrer, cela nous a permis de mobiliser des énergies, et moi, chers camarades, qui suis par ailleurs Premier secrétaire fédéral, je m'interroge sur les effets sur le fonctionnement de nos fédérations d'une proportionnelle intégrale. Par exemple je me demande quels seront les effets au moment où il faudra faire la liste, le classement, quels seront les effets au niveau de nos militants. Moi cela ne me dérange pas, je ne suis pas candidat, mais je m'interroge sur les effets au niveau des militants et de leurs capacités de mobilisation autour d'une liste ou autour d'une candidate ou d'un candidat.
Je pose simplement les questions. Je vous laisse, camarades, continuer le débat cet après-midi.
(Applaudissements)

Le président - Huntzinger, ensuite Marie-Noëlle Lienemann.

Jacques Huntzinger

Chers camarades, je voudrais parler quelques minutes de l'Europe, et plus brièvement du mode de scrutin...

Le président - Non, non ! On a décidé qu'il y aurait cet après-midi un débat sur le mode de scrutin. J'ai laissé faire Saunier parce qu'il avait engagé son discours.

Jacques Huntzinger - Je ne parlerai pas du mode de scrutin, mais je dirai quand même un mot du Parti.

Le président - Si tu veux parler du mode de scrutin, tu le feras cet après-midi.

Jacques Huntzinger - Sur l'Europe, Jean Poperen a indiqué tout à l'heure que nous allons avoir dans une quinzaine de jours le Congrès des Partis Socialistes européens à Madrid. Ce sera, chers camarades, le Congrès de l'élargissement. Felipe Gonzalez accueillera à Madrid tous les Partis Socialistes et leurs

Fondation Jean Jaurès

principaux leaders, et je voudrais dire un mot de l'élargissement, car nous allons avoir pas seulement une bataille politique sur le mode de scrutin dans les semaines et les mois qui viennent, nous allons avoir différentes batailles à mener, notamment celle de l'élargissement.
Les perspectives de conclusion des négociations sur cette affaire sont bonnes. Toutes les chances de conclure à Bruxelles les prochains jours les problèmes qui se posent encore en matière de pêche, je crois, sont relativement optimistes.
Eh bien, si l'achèvement se produit et si le sommet de Bruxelles de la fin du mois de mars ratifie les conclusions, nous aurons alors une bataille politique interne à mener et il ne faudra pas la subir, cette bataille, mais au contraire en faire un argument de plus dans la bataille politique d'ensemble qui va maintenant s'étendre sur douze mois. Nous savons bien les risques et les craintes liés à l'élargissement dans certaines régions, dans certaines fédérations, pour certains de nos élus. Nous savons très bien que sur les problèmes des fruits et légumes, du vin, de la pêche, les interrogations sont grandes encore dans l'opinion publique, dans nos milieux professionnels.
Pour ma part je dirai que le sens des accords conclus ou qui vont être conclus, auxquels il faut ajouter la politique décidée par le gouvernement d'aide au développement des régions concernées - je veux parler des avenants aux contrats de plan - ainsi que l'aspect politique de cette bataille de l'élargissement, c'est que tout cela devrait être des arguments pour non seulement justifier l'élargissement, mais montrer que l'élargissement va être une chose de plus pour le développement à terme des régions méridionales de la France.
Nous allons avoir à mener cette bataille face à la Droite et face au PC. La Droite et le PC vont s'engager à fond contre l'affaire de l'élargissement. Chirac a déjà indiqué cela très clairement. Nous devons nous engager à fond pour l'élargissement, en concertation avec le gouvernement et avec Bruxelles.
Il me semble qu'il y aura trois aspects dans cette bataille. D'abord la justification même des négociations, l'explication des accords conclus : il s'agira d'expliquer dès la fin du mois de mars que ces accords sont de bons accords, donc une explication d'ordre politique.
Deuxièmement, nous aurons à mener la bataille de la ratification parlementaire. Je ne sais pas encore si tout cela est mis en musique, mais très probablement, en tous cas je l'espère, si les conclusions sont données à Bruxelles, le débat de ratification pourrait venir dès le printemps, si bien que le Parlement bataillera à la fois sur le mode de scrutin et sur l'élargissement. Il nous faut songer, chers camarades, pour nos prochaines journées parlementaires, à cette affaire. Comment allons-nous mener à l'Assemblée et au Sénat la bataille de ratification sur l'élargissement ?
La troisième bataille sera évidemment la campagne de 1986. Comment intégrer l'affaire de l'élargissement dans la campagne électorale, notamment dans les régions concernées ?
L'autre aspect du problème européen concerne les initiatives présidentielles de relance de l'Europe. Depuis le discours de Strasbourg de François Mitterrand, les choses ont avancé. Le Comité Maurice Faure a élaboré un projet d'Union

Européenne, et la possibilité, je dirai même le pronostic est que le sommet de Milan au mois de juin vienne débattre d'un projet d'Union Européenne. Eh bien, je dis que le Parti doit être prêt pour cette bataille. Il y aura là une autre bataille politique à mener, mais encore faut-il que le Parti adopte une position sur l'Europe politique, sur l'Union Européenne, et cela devrait être fait rapidement pour que nous soyons en ordre de marche si la bataille politique est à mener, car je crois que l'Europe est une carte politique importante dans notre reconquête de l'opinion.
Je crois profondément qu'à côté de la bataille économique, à côté de la bataille sur les thèmes de société, l'insécurité, la bataille européenne doit nous permettre - je pense notamment à l'électorat jeune - d'attirer un certain nombre d'électeurs vers nous, de faire revenir un certain nombre d'électeurs vers nous. Les thèmes de l'Europe et du tiers-monde sont des thèmes mobilisateurs. Il faut, je crois, en être conscient.
Je voulais dire un mot sur la réforme électorale, je n'en dirai point.
Je dirai un mot sur le Parti.
Chers camarades, l'intervention précédente a évoqué les conséquences posées par le déclin électoral du Parti Communiste. Moi je dirai les choses de la façon suivante : l'union de la Gauche est morte. Ce que nous avons appelé l'union de la Gauche, ce que nous avons mis dans l'union de la Gauche, une certaine union de la Gauche est morte, chers camarades. Nous ne pourrons plus à l'avenir faire comme si l'union de la Gauche telle que nous l'avons vécue depuis dix ans pouvait continuer. Il nous faut donc dès maintenant nous demander de quelle façon nous devons élaborer notre stratégie politique par rapport à cette évolution historique qui est celle du déclin du Parti Communiste et qui est celle de l'attitude actuelle du Parti Communiste, laquelle ne changera pas dans les prochains mois.
Le Parti Socialiste à mon sens doit aujourd'hui poser la question de sa place dans le dispositif politique français. Nous occupons de fait une place centrale, il s'agit de savoir comment la gérer.
Moi je pense que le Parti Socialiste doit devenir maintenant le Parti du rassemblement. De quel rassemblement ? Du rassemblement autour des Socialistes de la Gauche, des électeurs de Gauche, du peuple de Gauche. Reste à savoir ce que l'on met dans ce terme, reste à savoir si l'on pense que le peuple de Gauche nous suffira à l'avenir pour conquérir le pouvoir. Je parle du peuple de Gauche électoral par rapport au peuple de Gauche sociologique.
Je ne vais pas prolonger ce débat. Pour ma part, je suis convaincu qu'on ne peut pas, qu'on ne pourra pas l'éviter, et qu'il est maintenant devant nous dans les prochains mois. On le sait bien, je voulais pour ma part simplement dire ma conviction que si l'avenir nous appartient, il s'agit de savoir comment exercer nos responsabilités face à la Droite, dans une situation historiquement nouvelle dont nous devons tirer les conséquences.

Le président - Marie-Noëlle Lienemann, ensuite Pierre Brana.

Fondation Jean Jaurès

Marie-Noëlle Lienemann

Chers camarades, ne banalisons pas nos échecs. Parce que nous avions prévu le pire, un mauvais résultat serait le moindre mal.

Prenons garde à cette analyse parce qu'elle risque de nous amener à une attitude du laisser-faire le temps et du laisser-passer l'orage.

Le scrutin des 10 et 17 mars me parait particulièrement significatif sur un point. Aujourd'hui l'opposition parlementaire peut prétendre, face à l'opinion, avoir la capacité de rassembler une majorité alternative en 1986, et ce sans le Front National. Cette situation doit nous amener à rectifier probablement le tir dans le discours que nous avons mené jusqu'à présent. Nous avons pu entendre souvent de la bouche de nos responsables un discours qui visait à dire : nous gagnerons 1986 en rassemblant un front démocratique ou un front républicain. Or à partir du moment où la Droite traditionnelle est capable de prétendre à être majoritaire sans l'extrême droite, cette stratégie ne me parait pas opérationnelle.

Aussi je pense qu'il nous faut réfléchir rapidement maintenant, à la fois parce que le choix du mode de scrutin est révélateur d'une stratégie politique, mais aussi parce que le temps nous est compté. Je crois qu'aujourd'hui il nous faut réfléchir à comment rassembler une majorité pour 1986.

Alors une tentation est grande, celle de faire des comptes arithmétiques, de chercher par quelle addition de forces politiques organisées aujourd'hui nous pourrons atteindre la barre des 50%.

Je crois que quelle que soit la façon dont nous ferons l'addition, nous n'y trouverons pas notre compte. Il faut donc plutôt réfléchir aujourd'hui à une nouvelle majorité positive dans ce pays. C'est vrai que les Français refusent l'actuelle bipolarisation de la vie politique, mais c'est aussi vrai que le centre demeure introuvable. Ne cherchons pas à l'organiser.

Certes, le mode de scrutin majoritaire - mais je n'insisterai pas sur le mode de scrutin - a concouru à cette bipolarisation, mais je crois qu'il faut réfléchir, au-delà, à ce que veulent dire ces aspirations centristes modérées d'une bonne part de nos concitoyens. Je crois qu'elles sont surtout révélatrices d'un refus d'une radicalisation outrancière de la vie politique, d'un refus d'un certain nombre de blocages de notre société et des mécanismes démocratiques que nous connaissons, d'un décalage, perçu comme important, de la théorie, de l'idéologie, et de la pratique politique.

Plutôt, donc, que de rechercher un centre ou d'additionner des forces politiques introuvables, je crois qu'il faut rassembler plutôt les forces sociales qui peuvent constituer une majorité à gauche. Et de ce point de vue nous devons avoir notre attention attirée sur deux forces sociales

Primo, les franges qui se retrouvaient traditionnellement dans le vote Communiste, et qui ne nous ont pas rejoints, qui restent encore pour une grande part, flottantes. Le risque est grand de voir ces franges marginalisées politiquement, alors même que leur marginalisation sociale s'amorce. L'issue n'est pas de convaincre ces franges dans un discours mobilisateur de la Gauche.

D'autres couches sociales concernent les cadres, techniciens, qui nous avaient

rejoints en 1981, concourant largement à la victoire de François Mitterrand. Aujourd'hui, une partie d'entre elles nous a désertés. Est-ce incurable ? Je crois plutôt que dans leur refus de nous soutenir aujourd'hui, elles ont voulu manifester une protestation devant ce qu'elles perçoivent comme un intérêt proportionnel pour le politique au détriment des batailles idéologiques, au détriment des choix économiques et sociaux.

Et je crois qu'il s'amorce, dans la situation récente, une espèce de partage des rôles entre le Parti à qui on confierait la mission de convaincre les premiers, à savoir l'électorat flottant, anciennement Communiste, et le Premier Ministre qui aurait lui la vocation de rassembler les couches plus modernes, cadres et techniciens. Je ne crois pas que ce partage des rôles soit satisfaisant, car il me semble que notre ambition aujourd'hui doit être de faire un Parti Socialiste capable d'être le Parti de la Gauche toute entière. De ce point de vue, je suis en total accord avec Jacques Huntzinger. L'union de la Gauche, telle qu'elle a été depuis Epinay a vécu. Aujourd'hui l'essentiel pour nous est d'être capables de rassembler autour du Parti Socialiste l'ensemble des couches sociales qui devraient, elles, faire la majorité de demain, et qui s'ancrent à gauche. Et de ce point de vue il ne suffit pas de réfléchir à un mode électoral, l'essentiel est de trouver les thèmes mobilisateurs, quelles sont les idées forces, les propositions qui vont être capables de rassembler une majorité des Français. Et ces propositions doivent être l'occasion d'un consensus large. Or je crois qu'il est temps de ressortir de nos frigos les idées autogestionnaires. Vous direz : "Bien sûr, c'est sa manie, il faut qu'elle mette l'autogestion à toutes les sauces". J'ai été très attentive, bien évidemment - parce que cela allait dans le sens de ce que je pensais et que nous avions dit depuis un certain temps - aux différents sondages, qui sont plus spécialement des sondages SOFRES annuels, ou le dernier sondage qui est du "Point", paru en février. Quand on voit les valeurs, les idées, qui sont aujourd'hui portées par une grande majorité de Français, de gauche, on se rend compte que ces idées sont évidemment des idées d'initiative, de liberté, de justice, de solidarité. Ils manifestent très clairement le refus de la bureaucratie, de l'économie administrée. Ils refusent les appareils, et pourtant ils veulent être acteurs et non sujets. Tous ces thèmes qui ont porté sur l'innovation Socialiste, ceux qui ont fait le nouveau Parti Socialiste, les idées qu'on a appelées "autogestionnaires", ces idées-là aujourd'hui sont plus souvent reprises par la Droite qu'elles ne sont portées par la Gauche. Or elles avaient été le fondement même de notre rénovation.

Je pense donc que nous pouvons reconquérir une majorité positive de Français autour de ces deux exigences : retrouver le dynamisme économique par la compétitivité, ce qui n'est pas l'économie administrée, et d'autre part combattre par tous les moyens la dualité possible de la société en temps de crise. Cela veut dire des exemples précis.

Le dossier de l'emploi : il est essentiel, on l'a vu pendant la campagne électorale, c'est le n°1, lorsqu'on a fait du porte-à-porte, qu'on discute sur le terrain. Qu'avons-nous fait, nous Socialistes ? On a fait de bonnes propositions, on a eu le rapport Bachy. Chaque fois qu'une mesure gouvernementale se

profile à l'horizon (temps partiel, TUC, allégements de charges, etc.), chaque fois, on manifeste davantage de réticence qu'une volonté d'aller de l'avant. Mais le Parti Socialiste, dans ses textes, a toujours une petite phrase sur le partage du travail. Mais, porter politiquement l'idée qu'aujourd'hui le partage du travail est essentiel dans la bataille de l'emploi, parce que nous ne feront pas une croissance suffisante pour combattre le chômage, cette idée là, parce que nous ne voulons pas l'assumer, nous allons le faire de façon rampante, et dans les plus mauvaises conditions. Car ce n'est pas le partage du travail qu'il y a, c'est la répartition la plus inique du travail et du chômage qui existe. Sans être provocatrice, je pense qu'il faut partager le travail, mais probablement partager le chômage, sinon nous allons voir des couches entières de la population écartées de la production et de la vie sociale.
Il y a eu des pas faits par le gouvernement, c'est vrai. Mais il faut dire que c'est par la négociation sociale entre syndicats et parti que ces problèmes se posent. Mais, la négociation entre syndicats et parti dépend de la mobilisation de nos troupes, mais autant il n'est pas du rôle du Parti Socialiste de dire : "Voilà ce que vous devez modifier ou négocier", autant il est de la responsabilité du Parti Socialiste de faire progresser largement au sein de l'opinion cette idée que le partage du travail négocié est inéluctable : c'est le temps partiel, le temps choisi, les congés sabbatiques, la réduction, la compensation salariale... Tous ces dossiers, si nous ne les portons pas politiquement dans cette perspective, nous aurons en 1986 non seulement une insatisfaction des chômeurs, mais aussi une incompréhension politique dans le choix que nous avons fait en la matière.
Je ne serai pas plus longue, je crois que nous allons avoir un Congrès, et ce Congrès sera l'occasion je pense d'un débat sérieux au sein du Parti.
Je voudrais dire que nous avions pris comme thème, à Bourg-en-Bresse : "Un monde meurt, un autre naît". J'ai le sentiment que, comme l'a dit Huntzinger, l'union de la Gauche a vécu, le Socialisme des années 60/70 a aussi vécu, un Socialisme meurt mais un autre doit naître. Et je pense qu'au-delà de simplement la façon dont on doit modifier le scrutin, il nous faut réfléchir à ce que seront les thèmes mobilisateurs pour une majorité à gauche en 1986.

Le président - La parole est à Pierre Brana

Pierre Brana

Je voudrais simplement intervenir sur deux points.
Le premier : le Parti Communiste.
Je crois, à la différence de certains camarades, que les reports, généralement, ont été bons, et cela me parait assez important pour être souligné. Pourquoi ? Pour ceux qui ont participé au Congrès du Parti Communiste - comme j'ai eu l'occasion de le faire - pour ceux qui lisent régulièrement "L'Humanité",quand on voit les attaques dont nous sommes en permanence l'objet, en permanence, systématiques, et lorsqu'on voit que malgré tout cela, la mouvance du Parti Communiste, l'électorat du Parti Communiste a voté pour nous, la signification

est qu'en définitive cet électorat ne se reconnaît pas dans les conclusions du 25ème Congrès.
On a parlé de la mort de l'union de la Gauche. Oui, l'union de la Gauche est morte, au niveau des appareils, mais je suis convaincu quant à moi, même si cela peut étonner certains, que l'idée de l'union de la Gauche est encore extrêmement vivace dans l'ensemble de l'électorat Communiste. Et les reports le prouvent, on ne peut plus clairement.
Rappelez-vous, au Congrès la direction du Parti Communiste avait dit : "Il n'y a que le premier tour qui compte, le second tour, on verra bien !". Les rénovateurs avaient adjuré leurs camarades de penser au second tour ; "c'était ce second tour - je cite de mémoire - qui était important pour les Français". Et en définitive, les rénovateurs ont été minoritaires au sein du Congrès. Mais je reste persuadé quant à moi, et là aussi les fait leur donnent raison, qu'ils sont majoritaires dans la mouvance du Parti Communiste, ils sont majoritaires dans les sympathisants, ils sont majoritaires dans l'électorat.
Est-ce que la direction du Parti Communiste va tirer leçon de ce phénomène ou pas ? Je suis moins catégorique que Jacques Huntzinger, je ne sais pas. De toutes les façons, je crois que lundi soir, à la sortie du Comité central il va y avoir bien sûr des déclarations dans ce domaine-là, fracassantes, c'est l'évidence, mais je ne suis pas sûr que progressivement, d'ici à 1986, il n'y aura pas une évolution. Et de toute façon, en ce qui nous concerne, nous, en ce qui concerne notre discours, je crois que là notre ligne doit être très claire. Nous devons continuer à affirmer notre identité, nous devons continuer à être ce que nous sommes, nous devons nous adresser en permanence et ne jamais perdre de vue cet électorat du Parti Communiste, en lui rappelant que nous n'avons pas changé ; et je crois que ce serait une erreur de faire amalgame entre l'appareil du Parti Communiste et son électorat.
Je crois que là notre ligne de conduite doit être très claire.
Le deuxième point sur lequel je voulais intervenir, c'est le Front National.
Je l'ai dit déjà au Bureau exécutif, je vais le redire au Comité directeur, j'avoue franchement, personnellement, que je suis beaucoup plus inquiet après les élections cantonales qu'après les élections européennes. Car enfin, il faut être clair, vous connaissez tous aussi bien que moi le type d'élections cantonales. Bien sûr, je sais que cette fois-ci elles ont été très politisées, comme elles ne l'ont jamais été, mais je sais aussi que l'ère des élections cantonales, élections par excellence des notables, est un peu passée. Tous cela est vrai. Il n'empêche, regardez le nombre de candidats du Front National qui se sont présentés dans les cantons où ils étaient totalement inconnus, dans lesquels ils n'ont pas fait campagne du tout, bien souvent, et où malgré tout ils ont fait 8, 10, 12%. Dans une élection comme celle-là, cela prouve bien à l'évidence que l'homme ne jouait pas du tout, mais que c'était les idées, les idées, camarades, qui faisaient 10% de l'électorat.
Moi je crois personnellement que c'est une preuve, si besoin était, de la pénétration en profondeur des idées du Front National. Et c'est cela qui est grave. Car en définitive je crois que ces idées étaient dans l'inconscient collectif

depuis longtemps; ce qui fait qu'elles peuvent actuellement surgir avec d'autant plus de facilité, c'est qu'elles sont portées sur la place publique. Donc, chacun se sent moins complexé à pouvoir aussi les affirmer, puisqu'au fond elles ont droit de cité, puisqu'au fond elles sont banalisées. Je crois que c'est un phénomène auquel il faut que l'on prête la plus grande attention, parce qu'il ne peut actuellement, à mon avis, que se développer si on n'y prend pas garde.
Toutefois, moi j'ai enregistré un phénomène positif. J'ai été frappé depuis quelque temps par la prise de conscience que l'on enregistre dans différentes couches de notre société, et notamment dans les différentes organisations et associations française, par rapport à ce danger, que ce soit les organisations humanitaires, comme la SIMA, jusqu'à la Ligue des Droits de l'homme, que ce soit des organisations confessionnelles, que ce soit une série d'organisations non-violentes, comme le MAN. Toutes ces organisations, actuellement, sont en train de se mobiliser, elles sortent des appels, elles lancent des pétitions, elles font des articles dans les journaux. Je crois que sincèrement il est impératif que nous aidions tout ce mouvement à se mobiliser.
Pourquoi ? Parce que je crois qu'elles ont une action complémentaire de la nôtre, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être accusées d'arrière-pensée électoraliste, elles touchent un certain nombre de couches que le Parti Socialiste touche moins directement, qu'un parti politique touche plus difficilement et je crois qu'il faut encourager tous nos militants et, bien sûr, nous-mêmes devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette mobilisation de tout ce mouvement associatif se développe pour bien montrer que ce sont les valeurs fondamentales de notre société, nos valeurs républicaines qui sont mises en cause par un mouvement comme celui du Front National et je crois que c'est avec ce moyen là et peut être seulement grâce à ce moyens là que nous pourrons arriver à faire reculer le Front National et surtout ses idées.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Roger Fajardie, ensuite Mexandeau.

Roger Fajardie

Chers camarades, je vais m'efforcer de respecter strictement la proposition faite par Claude Estier ce matin et de ne pas dire un mot dans ce débat du problème de la loi électorale.
Je vais prendre trois questions absolument extérieures à ce sujet.
La première question dont je voudrais dire un mot, Pierre Brana vient d'en parler, c'est le thème de la montée de la Droite. Il a raison, me semble-t-il en ce qui concerne le Front National, moi je crois qu'il s'agit d'un problème très grave, non pas à cause de la personnalité inquiétante de son président, mais en raison des sentiments bas dont il provoque l'affleurement et qui sont le racisme, la xénophobie, le mépris de l'autre, le refus de la différence, et je crois que nous devrions peut être avoir très fortement conscience plus qu'en d'autres circonstances que la démocratie, la générosité, la morale, sont un combat

permanent à la fois individuel et collectif, et que ce combat il est peut être nécessaire y compris pour nous mêmes dans la période actuelle d'y prêter un peu plus d'attention qu'à d'autres moments,

Si je déteste tout ce que peut recouvrir le Front National, c'est parce qu'en fin de compte je déteste - j'imagine que c'est le cas de tous les Socialistes - tout ce qui peut avilir l'homme et je redoute tout ce qui peut éloigner les hommes de ce combat pour la générosité, pour la démocratie, pour la morale

Ce qui me frappe, et c'est peut être sur ce point que je voudrais surtout attirer l'attention du Comité directeur, c'est que le poison a déjà suffisamment cheminé pour que beaucoup de personnes n'hésitent plus à se proclamer de droite.

C'est un phénomène relativement nouveau ; quand j'étais jeune on était au MRP, on était au RGR, les plus durs étaient au PRM, ou indépendants, mais ces partis n'étaient pas vraiment catalogués à droite et maintenant, au contraire, ceux qui revendiquent cette appellation sont véritablement légion et je ne peux pas m'empêcher d'y voir un redoutable signe des temps et d'exprimer devant le Comité directeur à cet égard une certaine anxiété que, j'imagine, nous partageons et que nous devrions, me semble-t-il, essayer de dominer ensemble.

Le deuxième thème sur lequel je voudrais dire un mot, je l'ai déjà évoqué au Bureau exécutif, c'est le comportement de l'église catholique, Je sais bien que nous n'évoquons pas souvent ce sujet dans nos réunions Socialistes, un Congrès en a pourtant parlé une journée entière, mais c'était en 1929, il y a bien longtemps.

Pourtant, il se passe des événements, me semble t il, auxquels nous devrions être attentifs. Il ne s'agit pas, bien entendu, de gommer tout ce qui s'est passé au cours des dernières années, qui a créé des situations d'affrontement légitime en ce qui nous concerne avec un certain nombre de responsables de l'église, mais il se passe des choses et des choses qui nous concernent et nous devrions, là aussi, être attentifs.

Le Vatican, à l'évidence, parait se fermer plus qu'au cours des 10, 15 ou 20 dernières années ; à l'extérieur, il renouvelle sa condamnation de la France maçonnerie et il vient à l'intérieur de condamner, il y a deux ou trois jours, la théologie de la libération sur laquelle se fonde une part importante de l'action catholique en Amérique latine, ce n'est pas mince tout cela.

En même temps, en France, nous constatons une forme d'expression qui se traduit par des positions assez semblables aux nôtres sur des thèmes aussi importants que le racisme ou les dangers fascisant et je dois bien dire que l'autre soir, en entendant l'archevêque de Lyon à la télévision, qui a les Minguettes sous son autorité pastorale, je constatais qu'il approuvait le geste du Président de la République.

J'avais l'impression que dans un contexte difficile, nous étions peut être un peu moins seuls.

Alors, je souhaite très vivement que le Parti se donne simplement les moyens d'une réflexion qui pourrait selon moi prolonger celle qu'il avait menée dans les années 70 sur le thème : Socialisme et église. Je crois que le moment est venu de reprendre cette réflexion et d'essayer de l'approfondir.

Troisième thème très rapide, celui là, je voulais dire un mot sur les élections cantonales; sur le fond, tout a été dit, ni un succès, ni une catastrophe, je crois que finalement c'est l'appréciation que nous portons tous. Je pense simplement, mais je sais bien que Jean Poperen en est d'accord, qu'il faudra pousser le plus loin possible notre analyse au vu des résultats pour identifier avec beaucoup de précision notre électorat.
Certes, nous avons un fond d'électorat constant qui a en fin de compte le mieux tenu, plusieurs l'ont dit ce matin, dans de vieux bastions tels que le Nord, la Haute-Vienne, la Dordogne, les Bouches du Rhône, d'autres encore, que les Socialistes administraient déjà du temps de la SFIO, mais nos suffrages d'aujourd'hui ne coïncident probablement pas exactement avec ceux qui avaient donné 26% des voix à François Mitterrand dès le 1er tour des élections présidentielles. Il y a à l'évidence une sorte de transition, des voix sont parties sur la Droite, des voix Communistes sont venues vers nous et Jean Poperen y faisait allusion, à mon avis il avait bien raison, qui oserait affirmer que notre électorat n'a pas apporté une part moins importante certes que le Parti Communiste, mais réelle aux voix du Front National ?
Il y a donc un effort à faire dans les prochaines semaines pour mieux connaître les structures des électorats. Un effort d'information et d'expression est à mener, en gardant à l'esprit une idée qui a été évoquée par plusieurs membres du Comité directeur ce matin, sur laquelle je veux revenir, c'est la dernière notation que je ferai, en gardant à l'esprit dis-je, en fin de compte le réflexe de gauche ; s'il n'est pas la seule explication de certains choix, on a vu dans certains cas, pour les cantonales, que le respect des libertés jouait contre les candidats du Front National… tout cela est vrai, mais enfin le réflexe de gauche reste vraiment pour un très grand nombre de nos concitoyens une motivation fondamentale et il inspire le choix de beaucoup.
C'est tout de même sur ce type de réflexe que nous sommes engagés fondamentalement, c'est sur cette attitude que nous avons gagné la plupart de nos combats et je crois qu'il faut tout de même ne pas donner l'impression d'être frileux à l'égard de l'union de la Gauche, il faut garder cela dans notre action comme un élément fondamental de notre espoir.
Voilà ce que je voulais dire ce matin.
(Applaudissements)

Le président - Mexandeau, ensuite Chesnot.

Louis Mexandeau

Je voulais prolonger, j'allais dire l'homélie... (rires)… Fajardie par quelques réflexions que m'a inspirées le rapport de Jean Poperen autour de cette question simple : la place et l'action du Parti dans la société civile. En d'autres termes, comment rétablir ou affirmer notre double vocation majoritaire dans la Gauche et la nation.
Je crois que la difficulté pour nous c'est d'avoir à faire les deux tâches

Coll. Fondation Jean Jaurès

ensemble, en même temps. Je n'évacue pas le problème des alliances, on l'a déjà dit ce matin qu'il se posait en d'autres termes que les alliances d'hier. Il n'y a plus de gauche paritaire, et désormais il peut y avoir une gauche unitaire autour du Parti Socialiste. Les chiffres sont là. Non seulement personne ne peut croire à l'affirmation d'un léger redressement du Parti Communiste par rapport aux européennes, mais l'examen attentif montre que sauf en quelques localisations le Parti Communiste est en transit de marginalisation.
Ce n'est pas une chose dont on peut ni se réjouir, ni s'attrister, je crois que c'est un constat. Donc, le rassemblement populaire, c'est autour du Parti qu'il doit s'organiser. Sans qu'il y ait partage des tâches désormais. Nous avons tout à faire.
Les thèmes majeurs ont également été abordés : c'est le thème du progrès, qui s'appelle pour nous la modernisation et c'est le thème des libertés avec leurs deux contrepoints, le progrès et la modernisation, mais cela, nous n'avons pas encore réussi à le faire pénétrer dans les esprits comme seule chance durable à moyen terme pour le rétablissement de l'emploi. Sur les libertés, il faut lutter contre l'extrême droite, mais aussi contre certains visages que prend la Droite aujourd'hui.
Sur les cibles sociales, avons-nous reculé, ou piétiné, ou moins progressé ?
Quelqu'un l'a dit, je crois que c'est Jean Poperen, par rapport au premier tour des présidentielles de 1981 ou par rapport à 1979, l'examen attentif des chiffres montre qu'il y a une frange d'électeurs - elle est mince, cette frange - qui votaient à Gauche, qui votaient pour nous, mais qui votent désormais à Droite, et en effet, il est difficile de rattraper cet électorat.
Donc il n'y a pas seulement le phénomène d'abstention, il n'y a pas seulement le transit probable d'une faible part de l'électorat Communiste au travers de tout l'éventail social et politique pour aller rejoindre le Front National, il y a, je crois, notamment dans les classes moyennes, chez les cadres, les techniciens menacés ou atteints par le chômage, touchés par certaines mesures comme celle de l'impôt foncier, l'exonération du bâtiment, ce sont des choses concrètes qu'on rencontre en période électorale, qui se sont détournés d'un choix Socialiste sans doute en 1979 ou 1981 pour voter à raison de 2 ou 3% pour la Droite.
Le problème est de reconquérir cette frange-là, d'affirmer aussi davantage notre présence dans d'autres couches sociales ou des couches d'âge. On a parlé des paysans, des ouvriers, peut-être que notre action spécifique en direction des entreprises est-elle moins forte qu'elle ne l'était. Il y a eu une sorte de réticence, une crainte du Parti à développer ces thèmes ; on est moins présents dans les entreprises ou à la porte des entreprises qu'en 1981.
C'est surtout l'examen de l'électorat "jeunes" qui est important. Il ne faut pas se dissimuler que pour le Parti Communiste, c'est un effondrement ; pour nous, c'est une certaine méfiance. D'où l'absolue nécessité, je crois, d'une modernisation de notre action politique.
Je suis attaché à certaines formes classiques qui restent nécessaires. Saunier disait : rien ne vaut l'action sur le terrain ; il a raison ; le porte à porte garde toutes ses vertus, j'en ai fait encore l'expérience. La réunion publique peut-être

Fondation Jean Jaurès

aussi, mais il y a sans doute à chercher - mais là, je ne pose que des questions sur notre langage - toujours en direction des jeunes, un effort de modernisation.
Après Christiane Mora, j'insisterai sur l'appel aux nouvelles techniques de communication. Cela est une nécessité absolue. La Droite, depuis longtemps, et avant nous, utilise le téléphone ; elle sait que désormais 90% des foyers sont rattachés au téléphone. 90% des foyers ; les 10% qui restent font partie de classes très pauvres, très démunies où se regroupent beaucoup d'abstentionnistes : on peut donc dire que c'est 95% désormais des électeurs qui ont le téléphone, et vous savez qu'elle ne s'est pas privée d'y avoir recours !
M. Carignon à Grenoble, pour les élections municipales, de façon très souterraine, s'en est servi. On voit aujourd'hui les résultats immédiats et lointains.
Bientôt, la télématique, le minitel. J'ai été frappé de voir que dans ma propre ville et ma propre région, où il faut le dire, j'ai apporté le minitel, c'est l'une des premières régions équipées, eh bien, les 3 candidats qui l'ont utilisé avec des pages de propagande sont 3 candidats de droite. Aucun de gauche ! Comme si nous ne savions pas nous servir des techniques que nous installons et que nous développons.
Or, il faut savoir qu'à la fin de 1985, il y aura 1 600 000 terminaux minitel. C'est peu, pour ceux d'entre vous où il n'a pas encore pénétré, mais dans les régions où il existe, il devient rapidement un phénomène de société plus encore qu'un moyen de communication, et, par ces terminaux, les 23 millions d'abonnés seront accessibles, par un simple terminal... les 23 millions d'abonnés de France seront accessibles.
Vous voyez donc que l'urgence est grande à se servir de ces nouvelles technologies, car il y aurait une injustice, comme je l'ai déjà dit à un Comité directeur, à ce qu'après avoir développé et réussi la modernisation dans ce domaine, dans la décision du plan télématique en juillet 1981, dans la décision et la mise en œuvre du plan Câbles ou du plan Carte à mémoire - tout cela sera quand même le bilan de notre gouvernement et du septennat - on se voit confisquer par la Droite ces techniques, alors qu'il y a là non seulement un moyen de propagande au meilleur sens du terme, mais un moyen de réaliser l'adéquation du Parti Socialiste au gouvernement avec la modernité, avec le progrès !
Eh bien, je crois, mes camarades, que si nous voulons atteindre les 30 à 35% sans lesquels le débat sur la loi électorale risque d'être un exercice académique, il faut que le Parti Socialiste devienne rapidement, si j'ose m'exprimer ainsi, un parti branché, un parti câblé !
(Rires et applaudissements)

Le président - Merci, à Mexandeau qui ne perd jamais une occasion de faire de la promotion pour son ministère des PTT !
(Rires)
La parole est à Chesnot.

Marc Chesnot

J’ai lu avec attention, stylo en main, le livre de Jean Poperen : "Le nouveau contrat Socialiste".
A l’avant dernière page, on lit ceci : "Entre la jungle du libéralisme et la pétrification totalitaire, le progrès, la liberté ne se frayeront un chemin qu’en faisant reculer d’un même mouvement l’irrationalité. En pratique, cela veut dire un immense effort créateur du rationalisme, appliqué à la réalité de notre temps, acharné à la déchiffrer."
J’ai alors noté : Quand commence-t-on ?
Oui, quand commencerons-nous ensemble cet immense effort de déchiffrement de la réalité de notre temps ? Je dis bien "nous" et "ensemble" car le rationalisme ne m’effraie pas, ni le matérialisme, dès lors qu’on l’oppose à "l’idéalisme" et non au spiritualisme.
Je dis "nous" car je suis largement d’accord avec Jean Poperen sur l’illusion et le danger que représente l’alliance tentée entre le libéralisme économique et un certain libertarisme social, théorisée par Alain Minc, entre autres, et propulsée par Yves Montand entre autres.
On peut piquer quelques idées chez Alain Minc en les transformant. Comme on dit, il est stimulant, mais il est globalement dans l’erreur !
Je dis un certain libertarisme car je crois qu’il y en a plusieurs comme, me semble-t-il, plusieurs rationalismes et peut-être plusieurs deuxièmes gauches.
Jean Poperen contestera probablement ce triple pluralisme car il a du mal à se dégager d’une vision trop dualiste et mécaniciste des choses sociales, qui est une des fortes traditions françaises. Il a du mal à s’inspirer d’approches plus modernes, telles la systémique et la cybernétique !
(Mouvements divers)
Entre l’alliance ou plutôt l’amalgame "libéral-libertaire" et l’aile qui se veut de gauche de la social-démocratie, n’y a-t-il pas autre chose à trouver que la social-démocratie de droite, opportuniste, pragmatique et seulement gestionnaire qu’illustra Helmut Schmidt et dont je crains qu’elle nous gouverne aujourd’hui, réserve faite de l’adjuvant colbertiste dont le capitalisme français n’a jamais pu se passer sans dommage ?
Si l’amalgame "libéral-libertaire" exerce une séduction menaçante à gauche, n’est-ce pas d’abord parce que nous n’avons pas encore su trouver la voie d’une modernité de gauche particulièrement à propos de ce qui suit ?
J’ai plusieurs désaccords sérieux avec le livre de Jean Poperen... (mouvements divers)... mais celui qui m’a le plus frappé porte sur ce dont il ne parle pas, et qui est pourtant un trait majeur de cette fameuse réalité de notre temps qui, selon lui, reste à déchiffrer. La sélectivité du regard sur les choses alimente bien des faux débats dits idéologiques.
A notre camarade, l’aspect économique de la crise ne semble poser aucun problème intellectuel. Il raisonne comme si c’était seulement une affaire de techniciens et non de politiques. Au passage, il suggère que c’est la faute des experts si nous nous sommes plantés. Pierre Mauroy avait dit la même chose !

Fondation Jean Jaurès

(Brouhaha)
Cette dichotomie entre technique et politique me parait poser un problème de fond. Je crois que certains rationalistes avérés la récusent.
Que le phénomène de stagflation ait pu exister, défiant toutes théories économiques établies et qu'on le sente bien toujours prêt à resurgir, sauf chômage massif, cela ne semble pas interroger notre camarade.
Il me pardonnera la malice d'une question : se satisferait-il de la réponse donnée il y a dix ans par Monsieur Rocard dans son livre "L'inflation au cœur" ? Cette réponse ne me satisfait plus, ni, semble-t-il, son auteur.
(Rires)
Qu'ont donc fait les grosses têtes, depuis, pour déchiffrer cet aspect de la réalité de notre temps ?
Peut-être le temps leur manque-t-il pour méditer et chercher la faille des schémas théoriques traditionnels, figés dans les outils lourds que sont les modèles de simulation informatisés, que les experts sophistiquent sans que personne s'interroge sur leurs postulats fondateurs ?
Comme une grande génération de militants de la 2ème gauche, j'ai été nourri par les bouquins d'Albertini, entre autres. J'ai commencé à me poser des questions lorsque, par mes responsabilités syndicales, j'ai eu affaire aux contrats de progrès de Jacques Delors en 1970.
Je me suis dit alors ; si ça marche, si des prothèses paramétriques, prolongeant le fordisme et le keynésianisme maîtrisent les dysfonctionnements de l'économie, c'est qu'on a affaire à une problématique de régulation.
Dans le cas inverse, qui s'est produit, c'est peut-être qu'on a affaire à une problématique de contradiction, mais alors, où est la contradiction ? Où est la nouvelle contradiction ? Car la loi tendancielle de baisse du taux de profit me paraissait déjà, au mieux, insuffisante : un accélérateur et non plus une source.
Jean Poperen n'en parle plus, alors, quoi ?
Aidé par quelques circonstances, j'ai pris le temps de méditer des lectures et de fixer des idées sur papier et me suis retrouvé une piste nouvelle qui n'est peut-être qu'une piste oubliée par une "science" économique devenue à la fois trop mécaniciste et trop psychologiste.
Je tire une certaine assurance et quelque satisfaction d'avoir rencontré Jacques Attali sur cette piste, d'autant plus qu'il me semble avoir poussé plus loin que lui l'analyse, notamment sur la dimension mondiale de la crise et avoir abouti à quelques formulations plus rigoureuses que les siennes.
Avant Bourg en Bresse, avec 3 camarades, j'avais déposé une courte contribution qui abordait la question. Elle n'avait pu parvenir jusqu'aux militants.
Au lendemain du Congrès j'avais tenté, mais en vain, de susciter un travail de réflexion sur cette piste au sein du collectif de la Commission économique du Parti.
Si aujourd'hui la direction du Parti est prête à admettre qu'il y a là une importance et une urgence politiques, mon travail sera à sa disposition.
J'ai ressenti une grande satisfaction en lisant le paragraphe consacré par Jean

Fondation Jean Jaurès

Poperen au temps de travail.
Certains aspects de la question demanderaient à être retravaillés mais une condition politique préalable me semble manquer.
Comment être crédibles si le Parti fait de but en blanc des propositions à l'électorat sur ce sujet à la veille des élections législatives ?
Notre système institutionnel, l'état du Parti et les mauvaises habitudes données à l'opinion par nous comme par d'autres sont tels que rien d'utile ne pourra être fait sans qu'un signal public fort vienne du gouvernement, très rapidement.
Une précision finale : cette intervention est faite à titre personnel. Contrairement à celle que j'ai faite en janvier, elle n'a pas été discutée au sein du courant 3, donc pas autorisée, mais je crois qu'elle pourrait avoir l'accord de nombreux militants de ce courant, ainsi que d'autres courants officiels ou sous-courants officieux, ceux qui veulent bien qu'on essaie de débattre.

Gérard Fuchs

Chers camarades, la dénonciation des idées de l'extrême droite et de l'alliance objective entre la Droite et l'extrême droite, ont été des éléments importants dans notre campagne des cantonales. Jean Poperen a rappelé à juste titre que beaucoup de Conseillers généraux de Droite, n'auraient pas pu être élus sans les voix du Front National. Il est évident qu'à des élections législatives où nous pouvons, à bon droit, espérer que le score de la Gauche serait plus élevé, et donc celui de la Droite traditionnelle plus bas, ce rapprochement nécessaire serait encore plus important.
Pour autant, je ne pense pas que ce soit en nous cantonnant trop exclusivement à ce thème, que nous puissions gagner les élections de 1986. Je crois que ce qui a été fait était nécessaire ; cela a été bien fait. Nous devons faire attention, y compris par rapport à l'extrême droite elle-même, à ne pas nous enfermer par trop dans une politique de dénonciation et d'amalgame avec un certain nombre de souvenirs historiques.
Il est profondément vrai, je crois, aujourd'hui, que les idées de l'extrême droite, rencontrent un écho dans une partie importante de la population française, et qu'il faut par conséquent, non seulement dénoncer ces idées, mais essayer d'apporter des réponses à la réalité des problèmes qui conduisent ces idées à s'enraciner.
J'ai eu l'occasion, pendant certaines réunions sur les cantonales, de voir qu'un langage précis, chiffré, sur les problèmes de la prévention, comme complément de la répression et non pas comme substitut à la répression, était un langage qui auprès des élus locaux, auprès des animateurs sociaux, rencontrait un écho considérable, c'est évident, et que lorsque nous pouvions leur dire ce qu'était devenue la criminalité à Dreux, par rapport à son évolution en Seine Saint-Denis, nous étions capables d'intéresser et peut-être de donner à réfléchir à un certain nombre de gens pour qui le langage simpliste du Front National pourrait avoir un effet entraînant.
Sur les problèmes de l'immigration, je crois que lorsqu'on explique de façon

Fondation Jean-Jaurès

précise pourquoi le slogan "3 millions d'immigrés = 3 millions de chômeurs !" non seulement nous parait moralement inacceptable, mais est quelque chose de faux et d'économiquement absurde, là aussi on retient l'attention d'un certain nombre de gens qui ne savent plus trop où ils en sont, et que ce travail précis, qui est peut-être idéologiquement moins exaltant qu'un travail de pure dénonciation, est quelque chose qui doit être pour nous un impératif.
Cela étant, je crois surtout que nous devons continuer à parler de la situation économique et à indiquer en quoi la bataille qui est engagée depuis mars 1983 est une bataille dont nous commençons effectivement à recueillir les premiers résultats.
Je crois qu'en particulier sur le thème du chômage nous devons, compte tenu des contraintes, être capables de nous battre, je dirai, emploi par emploi - je pense aux élus locaux, je pense aux animateurs d'associations - comme nous avons fait parfois du porte-à-porte pendant la campagne des cantonales.
Il est essentiel que la statistique du chômage redescende à la fin de l'année 1985, c'est un élément-clé de notre succès. Or, nous savons bien - et les résultats du commerce extérieur de janvier et février sont venus nous le rappeler - que la fameuse contrainte extérieure, même si les résultats de ce commerce extérieur en 1984 ont été bons, n'a pas disparu miraculeusement. Jean Poperen nous a dit, dans son rapport, qu'une bonne partie du déficit de février était due à la vague de froid et aux importations d'énergie. Il a, bien sûr, pour partie raison. Mais cela ne suffit pas à tout expliquer. Nous ne sommes pas dans une situation où une politique de lutte contre le chômage par relance de la croissance de façon globale est imaginable et, par conséquent, il faut agir, comme je le disais, terrain par terrain, point par point.
Les TUC sont un succès. Il faut les prolonger. Les élus locaux Communistes n'arrivent pas à résister, n'arrivent pas à s'opposer à leur développement. Voilà un bon terrain.
Les fameux CFR, il faut arriver à les mettre en place vite, mais il faut aussi que, sur d'autres terrains où nous pouvons grappiller un certain nombre de résultats, nous soyons plus offensifs.
La réduction de la durée du travail, encore une fois, n'est pas une panacée, mais elle peut faire gagner 10 000 emplois, 15 000 emplois dans l'année qui vient. Il faut la reprendre.
La lutte pour l'isolation thermique des bâtiments, la lutte pour l'économie d'énergie, peuvent avoir des effets relativement rapides, des effets relativement à court terme, à condition qu'elles soient engagées au niveau des municipalités, à travers des programmes scolaires, à travers des rénovations d'hôpitaux. A la fois, cela peut créer des emplois dans le BTP, cela peut desserrer la contrainte extérieure.
Je crois que c'est cette tâche de fourmis, cette addition de petits programmes, à petits effets - mais qui, tous ensemble, peuvent nous permettre d'infléchir les résultats du chômage - qui est peut-être une de nos priorités pour les temps qui viennent.
Cela étant, je crois que 1986 sera aussi une bataille d'idées et que nous devons -

là, je pense au Congrès - nous engager dans une reprise de la réflexion sur un certain nombre des grands thèmes qui ont fondé le Parti Socialiste depuis l'origine du combat du monde du travail, il y a plus d'un siècle.
Je prendrai très rapidement quatre points.
Le premier, c'est le rôle des travailleurs dans l'entreprise.
Je ne souhaite pas que nous passions d'un langage qui était, dans l'opposition, un langage de lutte de classe, fondé sur une réalité - l'exploitation conduit à l'affrontement social dans l'entreprise - à un langage qui ne verrait plus l'entreprise que comme un lieu de production. L'entreprise est aussi un lieu de production et il faut que nous nous interrogions sur la manière dont un certain contrôle des travailleurs sur la modernisation peut être engagé de façon efficace en accroissant leur pouvoir de contrôle et, malgré tout, en étant utile au développement de la production dans les temps qui viennent.
Je crois qu'il faut que notre analyse sur le rôle des travailleurs dans l'entreprise soit reprise, que notre langage soit resserré.
Sur le problème des libertés, je crois que nous devons effectivement dire que, pour nous, l'égalité, c'est davantage l'égalité des chances que l'égalitarisme. Mais j'ai été un peu surpris, je dois le dire, en entendant tout à l'heure Marie-Noëlle Lienemann nous déclarer que, finalement, la Droite reprenait une partie des idées de l'autogestion et de la liberté !
Chers camarades, si nous nous disons entre nous ce genre de choses, je crois que c'est très dangereux vis-à-vis de l'extérieur ! Moi, j'entends une droite qui revendique le libéralisme, j'entends une droite qui revendique la suppression du droit social, y compris parfois du droit de licenciement pour ses composantes les plus extrêmes ! Je me refuse, nous devons nous refuser, en tant que Socialistes, à dire que ce langage-là est un langage de liberté !
(Applaudissements)
C'est vrai qu'il faut peut-être nous défaire de certaines images qui nous "collent à la peau". Nous voudrions que "tout le monde soit égaux", nous pensons qu'il faut ceci, cela... mais je crois que, sur un thème comme l'égalité des chances, et sur un thème comme les inégalités sociales, nous avons notre spécificité. Il faut se défendre contre certaines images, il ne faut pas, pour autant, céder de terrain.
Mon troisième exemple sera plus délicat. C'est celui de la flexibilité du travail.
Chers camarades, les négociations, au mois de décembre, ont échoué. Certains d'entre nous s'en sont réjouis parce qu'ils avaient l'impression que les organisations syndicales, ou certaines d'entre-elles, étaient en train de céder trop de terrain. Je ne veux pas me prononcer sur ce débat-là, mais je voudrais dire devant vous aujourd'hui que le problème qui a été abordé dans ces négociations était et demeure un vrai problème.
Dans la guerre économique internationale où nous sommes engagés, il est vrai qu'il faut que notre appareil de production - le patronat, mais aussi, d'une certaine manière, le monde du travail - adapte davantage sa réflexion sur des thèmes comme ceux de la flexibilité ou de la mobilité. Nous devons avoir des choses à dire là-dessus et nous devons être capables d'avoir des propositions qui, si elles se traduisent par des apparences de recul dans certains domaines, se

Fondation Jean-Jaurès

traduisent par des avancées dans d'autres, de façon qu'au total le bilan présenté en termes de droit syndical, de droit social ou de droit du travail puisse apparaître comme positif, avec là encore, en parallèle, un effet positif sur la production.
Il faut que nous arrivions à concilier la place du social, le rôle croissant des travailleurs dans la gestion du pays, et le développement de la production. C'est un exercice intellectuel auquel nous n'avons peut-être pas été suffisamment habitués dans l'opposition ; je crois que le défi actuel de la crise nous conduit à le développer.
Le dernier exemple - je choquerai peut-être encore plus - concerne les problèmes de défense européenne.
Chers camarades, j'assiste avec inquiétude à une entreprise de débauchage de la République Fédérale d'Allemagne par les Etats-Unis dans le domaine de l'espace. Nous avons tous suivi plus ou moins, à travers les journaux, les négociations qui se sont engagées pour les prochains projets spatiaux européens et nous voyons nos voisins allemands qui, aujourd'hui, sont prêts à mettre plus d'argent dans des coopérations avec les Etats-Unis que dans des coopérations au niveau européen. Cela est extraordinairement dangereux pour les années qui viennent. Leur motivation profonde, nous la connaissons bien, c'est la protection militaire américaine, c'est l'incapacité à concevoir une quelconque autonomie à la possibilité de défense de l'Europe.
Je sais que des conversations sont engagées aujourd'hui entre Français et Allemands sur ce sujet. Je crois qu'il faut que le Parti reprenne sa réflexion là-dessus. Bien entendu, si on dit brutalement : "Dissuasion nucléaire européenne", tout le monde rigole - ce n'est pas pour demain, c'est vrai - mais est-ce que pour autant, il n'est pas possible de donner dès aujourd'hui un contenu à l'idée de force européenne ? Je crois que si. Il existe des solutions et nous devons nous engager dans cette réflexion.
Je crois que ce thème de l'Europe - Jacques Huntzinger l'a d'ailleurs abordé - nous devons aussi le creuser dans la direction d'une refonte des institutions. Huntzinger nous a parlé de l'élargissement ; demain, nous serons probablement 12 pays dans la Communauté européenne - cette Communauté qui est indispensable pour nous affirmer entre les Etats-Unis et l'Union soviétique - mais il n'est pas vrai que nous pourrons continuer, demain, à décider à 12, comme nous décidons péniblement à 6, à 9, et encore plus à 10 ! Il faut une réforme institutionnelle de la Communauté.
Une réflexion est engagée. Peut-être aboutira-t-elle en juin. Il me paraît essentiel vis-à-vis de l'opinion, y compris pour élargir notre surface d'influence politique pour 1986, que le Parti n'apparaisse pas simplement comme celui qui explique après coup la position des chefs d'Etat européens, en particulier du Président de la République. Il faut que nous engagions sur ces thèmes, très rapidement, une campagne d'information de l'opinion. Il faut aller dans cette direction et, sans nous lancer dans le détail de propositions, que nous apparaissions comme un élément-clé du débat et de l'action dans le pays sur ce thème-là aussi.
Je terminerai en disant un mot des valeurs.

Je crois que le combat de 1986 sera un combat frontal, face à la crise, entre ceux qui présenteront l'individualisme comme le seul recours, la seule façon de s'échapper, le "chacun pour soi", la seule chance, et ceux qui sauront présenter une affirmation de solidarité.
J'ai été heureux d'entendre Laurent Fabius nous dire, hier, que quelque chose allait enfin être fait pour les chômeurs en fin de droits.
Je souhaiterais qu'en ce qui concerne la baisse des prélèvements obligatoires nous sachions, pour le budget 1986, au service de quels objectifs de société nous allons la poursuivre. Je suis, a priori, plutôt pour, mais je serais bien davantage pour - et surtout bien davantage capable de le défendre dans une réunion publique - si je pouvais expliquer rapidement en quoi, en mettant en avant cette idée, nous ne cédons pas simplement au vent de l'époque, mais nous sommes capables de lui donner un contenu, y compris, encore une fois, en termes de justice sociale.
Je termine là-dessus. Nous nous engageons dans la préparation non seulement d'un Congrès, mais de la rédaction d'un contrat qui fixera nos thèmes de bataille pour l'élection législative de 1986. Chers camarades, je souhaiterais sortir de ce Comité directeur en sachant un peu mieux comment, par quelle méthode, à l'intérieur du Parti - et sachant que c'est difficile parce que cela interfère nécessairement avec le Congrès - nous allons nous donner les moyens, maintenant, d'élaborer ce contrat, en travaillant d'ailleurs peut-être, sur ce contrat, dans des formations et selon l'expression de priorités, de choix, qui ne soient pas nécessairement, en permanence, celles des courants historiques qui nous constituent.
Je crois que si nous savons aborder ce débat - l'élaboration du contrat pour 1986 - dans des conditions de liberté d'expression entre nous, en essayant de répondre aux problèmes de la période, nous améliorerons aussi nos chances de gagner, mais il me paraît urgent de définir aujourd'hui ces méthodes et c'est sur cette demande et cette interrogation que je conclus mon intervention.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Alain Barrau, je voudrais vous faire une communication concernant le groupe de travail qu'a proposé tout à l'heure Christiane Mora sur l'action de communication du Parti d'ici le Congrès.
Ce groupe de travail pourrait se réunir entre 14 h et 15 h, c'est-à-dire avant la reprise de la séance de cet après-midi.
Que ceux qui souhaitent faire partie de ce groupe, qui se réunira autour de Christiane Mora, Anne Tregouët et Bernard Roman, veuillent bien le faire savoir avant la fin de la séance de ce matin. Pour l'instant, j'ai l'inscription de Martine Lignières ; il serait souhaitable que d'autres camarades fassent partie de ce groupe de travail.
La parole est à Alain Barrau.

Alain Barrau

Mes chers camarades, je voudrais aborder devant le Comité directeur, ce matin, un thème que d'autres ont déjà évoqué - je fais en particulier référence à ce qu'a dit Louis Mexandeau - concernant notre position dans la jeunesse.

Vous l'avez constaté à l'occasion de ces élections cantonales, quelque chose que l'on percevait déjà s'est confirmé : la Gauche, dans son ensemble, est minoritaire chez les jeunes de 18 à 24 ans, ce qui veut dire que la Droite et l'extrême droite sont majoritaires, et ce qui veut dire aussi que nous devons ajouter à cette constatation déjà politiquement extrêmement difficile pour nous le fait qu'un certain nombre de jeunes continuent de ne pas s'inscrire sur les listes électorales, malgré les efforts faits par le gouvernement et par le Parti sur cette question, et qu'un certain nombre de jeunes continuent, quelquefois de manière significative et massive, de s'abstenir au moment des consultations électorales.

Notre propre score est relativement convenable. Il demeure légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population pour cette classe d'âge. En revanche - et c'est une constatation très préoccupante mais qu'il faut analyser avec rigueur - le score du Parti Communiste dans cette catégorie de la population s'effondre complètement. On va avoir maintenant un certain nombre de chiffres qui corroboreront ceux que nous avions eus au moment des européennes et qui montreront que, pour la classe d'âge de 18 à 24 ans, le Parti Communiste est en dessous de 10%.

Par rapport à cette situation et par rapport à l'échéance qui est devant nous, celle des élections législatives, que pouvons-nous faire ?

La question centrale est celle qui a été évoquée par Fuchs et par Marie-Noëlle Lienemann concernant le problème de l'emploi. Bien sûr. Mais est-ce que nous pensons vraiment - et si nous le pensons, il faut le mettre en œuvre, c'est urgent - que nous pourrons avoir, d'ici mars 1986, des mesures significatives - cela ne met pas en cause ce que disait Gérard Fuchs sur le grappillage ici ou là de tel ou tel emploi à sauver - des mesures massives pour avoir, par le biais de la réduction du temps de travail, une possibilité d'emplois supplémentaires?

Il est clair que nous ne le pensons pas, d'ici les élections, même si cette problématique ne doit pas être mise de côté ; là-dessus, je crois que ce qu'a dit Marie-Noëlle est très intéressant et très important.

Il va donc falloir que nous restions dans le cadre d'un certain nombre de dispositions déjà prises ; un certain nombre d'autres sont peut-être à mettre en place, mais il va falloir que nous restions dans ce cadre.

Je crois qu'à cet égard, tout ce qui peut être fait pour que les dispositions complètes qui existent maintenant pour la formation professionnelle soient mises en œuvre, est quelque chose d'extrêmement nécessaire sur le plan politique.

Le gouvernement vient de prendre la décision de passer de 100 000 à 200 000 pour les travaux d'utilité collective, qui ne sont pas des activités de formation mais qui sont, nous le voyons sur le terrain en permanence, une des propositions

que le gouvernement a faites aux jeunes qui a le plus d'audience.
Il ne faut pas forcément d'ailleurs, je dirai, s'en réjouir, de manière complètement auto-satisfaite. C'est vrai que cela a cette audience parce que la crise est extrêmement profonde, et que les jeunes préfèrent s'engouffrer vers cette possibilité même s'ils connaissent l'aspect précaire de ce type d'emplois plutôt que de rester à ne rien faire.
Je crois qu'il faut que nous examinions sérieusement le travail avec Michel Delebarre et les camarades de son cabinet qui travaillent là-dessus et réguler entre son département ministériel et le Parti, et voir s'il est possible d'avoir une augmentation significative de ces travaux d'utilité collective et si surtout comme le disait Christiane Mora, et comme le Bureau exécutif l'avait évoqué à plusieurs reprises, nous sommes bien d'accord pour qu'ils ne s'interrompent pas au début de l'année 1986.
Deuxième élément, le combat sur nos valeurs, je crois que là il y a quelque chose pour laquelle nous avons marqué des points dans la dernière période, quelque chose que nous pouvons amplifier.
Il est significatif que l'ensemble de l'action menée par les dirigeants du Parti, les principaux responsables de notre Parti contre la Droite, les idées d'extrême droite pénétrant dans la Droite, contre les montées de racisme de xénophobie, sont des combats qui ont porté chez les jeunes, qui portent de manière forte chez les jeunes.
Il est aussi significatif même si nous devons là aussi être prudents, vigilants, de savoir que les forces contradictoires existent, que des manipulations d'extrême gauche sont toujours possibles, qu'il peut y avoir un méli-mélo très confus sur le plan idéologique, qu'un certain nombre de mouvements significatifs qui se sont développés dans la dernière période portent précisément sur la mise en avant de ces valeurs, sur la défense des Droits de l'homme, sur la lutte contre le racisme, sur ce phénomène de dénonciation de la pénétration de ces idées d'extrême droite, dans la société, de manière diffuse, et donc je crois qu'un combat clair, comme nous l'avons mené sur les valeurs républicaines, sur les valeurs qui constituent le fondement même de notre action et de notre engagement politique au-delà même de nos propres valeurs Socialistes, mais de nos valeurs en tant que démocrates sont des positions qui ont une audience importance que nous devons amplifier en direction de la jeunesse.
J'y ajouterai un thème qui a été évoqué rapidement par Jacques Huntzinger, ce matin, concernant non pas l'Europe, je vais peut-être surprendre certains de mes amis, mais le tiers-monde, ce qui peut être aussi un élément de mobilisation, c'est par exemple ce type de campagne sur les jeunes, de lutte contre la faim. Il faut faire très attention à ce type de campagnes, elles peuvent aussi être des lieux de récupération, de détournement dans la situation internationale. Cela est complexe, mais il y a là aussi un certain nombre de valeurs de générosité, de morale, qui peuvent être des éléments d'entrée dans l'action politique, que nous devons prendre en compte pour être nous la force principale qui catalysera ces éléments, ces bonnes volontés, ces premiers émois souvent de mobilisation chez tel ou tel adolescent, ou chez tel ou tel jeune homme ou jeune femme, par

Fondation Jean Jaurès

rapport à un engagement politique un peu plus tardif, et plus engagé de combat contre la Droite.
Troisième élément et là je sais bien que ce que j'ai dit concernant l'emploi va m'être immédiatement retourné, mais après avoir beaucoup réfléchi avec des camarades sur cette question, je crois que nous devons dire quelque chose en tout cas maintenant très vite avant juin sur la question de la réduction du service national, que si nous ne voulons la faire il faut le dire, et qu'en tout état de cause à mon avis - je sais que les avis sont partagés sur ce point - il faut le faire, non pas que cette question de la réduction concerne tous les jeunes et une camarade me disait ce matin "quand tu dis cela, est-ce que tu penses à la situation des jeunes femmes ? ", ce n'est pas une véritable question, cette question dans la manière dont elle a été perçue dans la jeunesse a pris à tort ou à raison une certaine valeur symbolique à laquelle nous devons répondre, nous devons dire ce que nous voulons faire par rapport à cela. J'attire votre attention sur le fait que parmi les mesures que la Gauche a pris depuis 1981, en ce qui concerne le service national, une de celles qui a le plus d'impact et de succès sur les jeunes, cela peut nous plaire ou pas, c'est le rapprochement entre la caserne et le lieu du domicile. Pourquoi ? Cela permet la vie la plus normale possible aux jeunes qui continuent de faire leur service national.
Je dirai sans m'étendre sur le sujet, que cela intervient quant à la position des jeunes sur cette question.
En ce qui concerne un problème qui est beaucoup plus complexe, qui est celui de notre langage, non pas nécessairement du Parti mais du langage du gouvernement, nous avons un Premier Ministre jeune, qui a dans les meetings qu'il réalise un certain nombre d'auditoires nombreux, jeune, qui a une bonne image dans la jeunesse avec d'autres dirigeants du Parti, mais nous avons - et pour moi c'est une préoccupation que j'ai en permanence - une sorte d'impression qui risque de se concrétiser dans quelques jours, par une campagne de communication que le gouvernement veut lancer à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, l'idée que l'on va dire aux jeunes que cela ne va pas si mal que cela, que l'on va les faire rêver, je suis d'accord, c'est bon, mais et nous en sommes à la phase de travail préparatoire, lorsque j'entends que le mot d'ordre de cette campagne pourrait être "en voiture cela carbure", il y a par rapport à ce que nous pensons en profondeur, par rapport à ce qui est la ligne de l'action Socialiste en direction de la jeunesse, une dénaturation profonde de ce que nous pensons en profondeur. Je dirai que tel out tel ministre avant 1981 aurait pu trouver ce gadget, cela n'est pas quelque chose qui à mon avis est possible, quand nous voulons mobiliser autour de nos idées cette catégorie de la population, qui est si importante pour l'avenir.
Je prendrai un autre exemple, vous avez sans doute vu que nous avions fait un gros effort sur cette année internationale de la jeunesse. Plus de 500 projets venant des collectivités locales et des associations sont remontés à un Comité de coordination, où il y avait des représentants Socialistes, des représentants ministériels, celui qui a été mis dans les affiches d'ailleurs fort belles et pour cette référence au rêve, c'est ce voyage de 400 jeunes en train pendant douze

jours de Paris à Pékin, ils vont passer douze jours dans le train, ils vont rester quatre jours à Pékin, ils vont revenir. Ces 400 là seront très contents. Mais par rapport à ce que nous pouvons faire pour favoriser un certain nombre d'initiatives locales, pour mobiliser la jeunesse, ce n'est pas l'axe de la campagne que nous devons mener, si nous voulons que pour 1986 ce phénomène de mobilisation de rassemblement autour du Parti Socialiste concerne aussi les jeunes.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Coffineau, Daniel Vaillant me charge de vous transmettre la communication suivante : les problèmes contentieux rencontrés par les fédérations ont été moins nombreux que lors des précédentes cantonales, quelques fédérations devait transmettre des dossiers pour examen du Comité directeur. Ces dossiers sont rares et compte tenu de délais, certains d'entre eux sont encore incomplets, et ordinairement une Commission traite ce genre de questions avant de soumettre ses conclusions au Comité directeur, les camarades qui composent la dite Commission proposent au Comité directeur de mandater le Bureau exécutif pour qu'il puisse examiner ces quelques dossiers et prendre les mesures statutaires adaptées. Est-ce que vous en êtes d'accord ?
Pas d'objection ?
Il en est ainsi décidé.
Monsieur Coffineau, dernier orateur de la matinée.

Michel Coffineau

Chers camarades, comme de nombreux autres, je pense que le problème de l'emploi et du chômage sera décisif dans les mois à venir.
Je voudrais déjà dire ou plutôt ne pas dire, comme Gérard Fuchs, que j'ai écouté avec intérêt, qu'il me semble que dans les prochains mois il n'y a rien à attendre d'une éventuelle croissance. J'ai tout de même cru comprendre ou mal entendre qu'il n'était pas souhaitable qu'il y ait une reprise d'une certaine croissance.
Simplement je dis au moins là-dessus que tout ce qui sera possible dans le cadre des orientations actuellement prises par le gouvernement avec l'orientation Fabius en termes de reprise, doit être pris et d'une manière positive, et si l'on peut faire avancer l'idée qu'une croissance est en train de reprendre on sera quand même bien compris de la population.
Cependant, il est vrai que les autres aspects permettant de juguler le chômage ce sont les mesures diverses qui sont actuellement prises par le gouvernement, notamment à travers les propositions de Michel Delebarre, parce que soyons réalises, elles dégonflent d'une certaine manière les statistiques du chômage, c'est une bonne chose, et puis en tout état de cause elles mettent à la fois des salariés et particulièrement des jeunes dans une situation psychologique et sociale meilleure à travers ce qui est proposé plutôt que d'être uniquement au chômage.

Fondation Jean Jaurès

Cependant je voudrais faire deux réflexions sur ces différentes mesures, d'une part leur application ou plutôt leur difficulté d'application et d'autre part leur éventuel danger, notamment dans celles qui sont à venir. Au niveau de leur application, comme d'autres je constate que les TUC cela marche bien, parce que c'est sain et c'est vrai que cela correspond et répond aux besoins des jeunes concernés. Je crois que cela marche bien parce qu'il y a des relais dans le Parti, parmi les élus, parmi les municipalités, les associations, bref je crois qu'au niveau des militants Socialistes et pas seulement d'eux, des élus Socialistes, il y a l'idée de faire en sorte que cela marche, ce n'est pas me semble-t-il le même cas sur un certain nombre d'autres dispositions actuellement prises par le gouvernement qui à mon avis ne marchent pas bien.
Je pense notamment à tout ce qui est formation au niveau des jeunes, la formation alternée, actuellement pour celle-ci la mayonnaise ne prend pas, parce qu'il manque un certain nombre de formation mais aussi des entreprises ne sont pas spontanément motivées pour prendre des jeunes en formation alternée, si personne ne va les chercher. Cela ne marche pas du côté des institutions. Je prends cet exemple mais il pourrait y en avoir d'autres.
Il serait utile au niveau du Comité directeur et de la direction du Parti qu'on puisse y réfléchir, que les élus essayent sur l'ensemble des mesures prises par le gouvernement de voir comment localement - d'autres l'ont dit ce matin sous d'autres formes - on peut essayer de les faire fonctionner.
Ma deuxième réflexion ce sont les dangers. Il est vrai que sur la flexibilité je vais prendre là aussi référence à Gérard Fuchs car il est beaucoup intervenu sur ce sujet, je ne sais pas s'il convient de se réjouir ou de ne pas se réjouir, sur l'échec de la négociation avec le CNPF, sur cette affaire ce qui est certain c'est que la négociation qui a duré un an, était une négociation sur la base d'une demande patronale, dont on peut justifier le bien fondé sur certaines de ces dispositions en vue de créer l'emploi. Mais c'était des négociations sur la base de revendications patronales. C'est assez rare dans les négociations sociales que l'on parte sur cet aspect là. La conclusion ne pouvait être en tout état de cause qu'une certaine avancée des revendications patronales.
Pour l'instant cela a échoué, je crains que cela ne reparte dans de plus mauvaises conditions. En effet, vous savez que les organisations syndicales - certaines, la plupart - ont demandé à rencontrer le CNPF sur ce sujet et actuellement c'est le CNPF qui traîne les pieds, qui boude un peu cette idée de négociations et donc se met en termes de rapports de force dans une situation relativement plus favorable. Ce sont les syndicats qui sont demandeurs et c'est le CNPF qui a l'air de dire que cela ne les emballe pas tellement.
Qu'est-ce que veut le CNPF ? Je crois qu'il faut bien faire la distinction entre ce que veut le CNPF en tant qu'institution et ce qui apparaît nécessaire et utile de faire au niveau des entreprises et des chefs d'entreprises pris globalement.
Le CNPF veut aujourd'hui retrouver une situation qui lui convient bien, qui est celle de la précarité de l'emploi. Il cherche à ce que les salariés soient le plus possible en permanence dans une situation précaire vis-à-vis de contrats à durée déterminée, de possibilités de licenciement beaucoup plus grandes, de telle

manière que tout cela baigne dans l'huile, comme cela commençait à baigner dans l'huile de son point de vue juste avant 1981, chose que le gouvernement a pu stopper notamment par les ordonnances.
Alors je ne fais pas de confusion entre les différentes mesures. Il peut y avoir des mesures indispensables, je veux bien les appeler souplesse ou flexibilité, qui permettent aux entreprises de créer des emplois ou d'avoir un peu plus de dynamique économique, mais à condition que ces mesures soient parfaitement maîtrisées par ceux qui les prendraient, gouvernement ou Parlement, du point de vue du contrôle possible notamment des structures d'emploi.
Si on trouve, et on en connaît quelques-unes, des mesures qui permettent de bien contrôler la situation, là on peut faire avancer la possibilité de création d'emplois. Si on touche au Code du travail - c'est cela le vrai problème - ou si on cède à des dispositions qui redonnent grande vie aux entreprises de travail temporaire, par exemple, par des mesures gouvernementales qui pourraient intervenir assez rapidement d'ici un mois parce que la négociation ne marche pas entre les partenaires sociaux, je dis qu'on prend des risques importants, particulièrement vis-à-vis de la masse des salariés qui aujourd'hui est tout à fait prête à entendre les sirènes qui sont contre nous, qu'elles soient celles de nos anciens partenaires de Gauche ou qu'elles soient les sirènes de la Droite, qui disent : vous voyez bien, votre gouvernement vous lâche, etc.
Si on donne satisfaction au CNPF en tant que CNPF, dans le but d'aider au redressement de la situation de l'emploi de telle manière que nous, la Gauche politique, on en engrange les résultats en 1986, je ne crois pas que le CNPF soit "maso" à ce point, le CNPF en tant qu'institution. Je pense que le CNPF aujourd'hui vise à la fois son intérêt à la précarité de l'emploi et aussi toutes les possibilités qu'il aura de nous faire échouer en 1986.
Ce n'est pas le CNPF qu'il faut écouter, même si certaines mesures apparaissent comme des concessions à la première analyse, ce sont les entreprises en tant que telles, chefs d'entreprise et salariés organisés à ce niveau.
Cela veut dire un bon équilibre, et on doit pouvoir le trouver. Je ne reprends pas l'ensemble des mesures, c'est assez connu. Que ce soit les contrats à durée déterminée ou les entreprises de travail temporaire, on peut trouver des mesures petites, mais suffisamment contrôlées.
Par contre, je voudrais dire un mot de la réduction du temps de travail tel que cela a rejailli ces derniers jours, et la presse notamment en a parlé. Vous avez vu dans la presse que notre camarade Dominique Taddéi a été chargé par le Premier Ministre d'une mission sur l'allongement de la durée des équipements lié à la réduction du temps de travail. Dominique Taddéi a déjà assuré un groupe de travail au niveau du groupe Socialiste, sans d'ailleurs que celui-ci ait pris position, quoi qu'il en ait été dit à l'extérieur. Mais ce que je crains, c'est qu'à travers cela on fasse rejaillir en notre sein et au niveau de l'ensemble des syndicats un débat qu'on avait un peu, me semble-t-il, mis au placard pour des raisons politiques ou de tactique que je trouvais saines, réduction du temps de travail avec maintien intégral du salaire ou partage du travail, si vous voulez.
Jusqu'ici quelle position a-t-on adoptée ? Dans les situations très diverses qui

existent partout, laissons les partenaires sociaux négocier.
Je trouve que cette position est bonne et qu'il faut la maintenir. Si on relance, ce à quoi Dominique Taddéi semble être opposé, investi maintenant d'une mission officielle, l'idée que finalement, à travers l'allongement du temps de travail des équipements - ce qui est juste - ce qu'il faut faire, c'est le partage du travail, c'est-à-dire la non-compensation intégrale du salaire, venant du sommet, gouvernement ou Parti, eh bien, on repart dans une polémique qui ne me parait pas bonne et que les salaires en tous cas prendront comme telle de nouveau, alors qu'on avait trouvé un bon apaisement sur ce sujet.
Voilà ce que je souhaitais dire là dessus, avec un dernier point faisant écho à ce que disait Christiane Mora, ce matin, et d'autres, me semble-t-il, concernant la situation des travailleurs des secteurs publics au sens large, et tout cela par rapport à 1986.
Il faut tout de même qu'on arrive à régler le problème de la SNIAS, il faut qu'on regarde comment les salariés jugent du point de vue économique, mais aussi du point de vue social, la réalité des diverses entreprises que nous avons nationalisées. Disons les choses clairement.
Il est clair que pour la plupart, c'est une réussite à la fois économique et sociale. Il est tout aussi clair que pour la CGE c'est une catastrophe du point de vue social. Tous les salariés, dans presque toutes les filiales qu'on voit ici et là, nous disent : à la CGE cela ne va pas. J'allais dire, heureusement à la limite que nos camarades travailleurs "ont des tripes" et qu'ils sont à Gauche de génération en génération, parce qu'aujourd'hui leur tentation normale serait de dire : on a un patron qui est finalement l'image de ce qu'on a voulu éviter en 1981 ! Et lorsqu'on dit cela à propos des nouvelles nationalisées, c'est vrai aussi sur les anciennes. Je suis obligé de prendre quelques exemples, c'est désagréable, mais il a fallu se bagarrer d'une manière épouvantable par exemple pour reclasser quelques salariés qui avaient le tort d'être membres du Parti Socialiste dans une entreprise comme Air-France, alors qu'en ce moment on embauche, on embauche à Air-France. Air-France marche bien, tant mieux pour l'économie du pays, mais à part le PDG, l'ensemble de la direction n'embauche que les gens qui ont leur carte du RPR. C'est clair, c'est net et sans bavure, j'ai pu le constater.
Et puis, dernier exemple, chers camarades, je suis parmi quelques-uns, banlieusard et utilisateur des trains de banlieue. J'entends depuis des années les réactions des usagers lorsqu'il y a des grèves de train, et depuis des années je ne varie pas, et chaque fois que j'aurai un usager en face de moi je lui dirai : ils ont raison, ces salariés, de faire grève s'ils ont des revendications; c'est inscrit dans le droit de la Constitution, c'est net, c'est clair, et au fond, ceux qui prennent le train sont souvent aussi des salariés.
Je connais bien des gens, dans les trains archi-bondés, qui reconnaissent la pertinence de la grève, qui admettent que puisqu'il y a des grévistes, il y a moins de trains qui roulent.
Mais là où cela ne va plus, c'est lorsque dans une région comme la région nord, les trains ne roulent pas suivant le plan établi la veille alors qu'il n'y pas de

Fondation Jean Jaurès

grévistes, ou seulement moins de 10% des gens. Le matin, dans les dépôts, la CGT - il faut dire les choses - n'avait pas appelé à la grève dans la région Nord, donc les salariés n'ont pas fait grève, ils n'avaient pas envie de la faire. Mais la direction de la SNCF, au lieu de prendre les conducteurs et de leur dire : puisque vous ne faites pas grève, vous conduisez des trains toute la journée, les a laissés taper le carton ! La direction a organisé la grève.
Alors écoutez, pour moi il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Si nous laissons ainsi des cadres intermédiaires marquer un mécontentement qui est justifié si les salariés veulent faire la grève - encore une fois là dessus je suis tout à fait clair - si on maintient une situation de mécontentement des usagers alors qu'il n'y a pas grève, je dis qu'il faut être extrêmement vigilant et je souhaite qu'on le soit pour que cela ne se reproduise pas.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
Il reste sept orateurs inscrits dans ce débat. Ils parleront au début de l'après-midi.
Reprise à 15 heures précises.
La séance est suspendue.

Parti Socialiste
Comité directeur
Samedi 23 mars 1985

Séance du samedi 23 mars 1985 (Après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Claude Estier.

Le président (Claude Estier)
La séance est reprise. La parole est à Denise Cacheux.

Denise Cacheux
Mes camarades, j'ai été très contente que le Comité directeur ait scindé le débat et commencé ce matin par ouvrir la discussion entre les camarades du Comité directeur sur autre chose que la loi électorale. En effet, dans l'opinion on sent un peu une overdose avec cette loi électorale, et cela fait un peu politique politicienne. Il n'est pas mauvais que l'on ait pu ce matin partager le débat sur des problèmes qui touchent plus à la vie des gens et sur des problèmes qui ont été un petit peu au cœur des rencontres que l'on a pu faire à l'occasion de la campagne des cantonales. Personnellement j'aurais souhaité parler de ce qui avait été au cœur de toutes les rencontres de la campagne des cantonales, et qui était l'emploi, comme l'ont déjà dit plusieurs camarades ce matin. Et je

Fondation Jean-Jaurès

souhaiterais d'ailleurs que ce problème de l'emploi apparaisse à l'extérieur, dans ce qui sera dit du Comité directeur, comme ayant été au cœur de nos débats et de notre réflexion, comme il a été au cœur des réactions de nos électeurs au moment des cantonales.
Et, par rapport à l'analyse qui a été faite ce matin du vote Le Pen, je voudrais dire que ce que j'ai ressenti dans les deux cantons qui étaient en renouvellement dans ma circonscription, c'est que le vote Le Pen n'a pas été qu'un vote d'extrême droite. Jean le disait ce matin, il a été aussi un vote de jeunes qui ne sont pas très politisés, qui n'ont pas un discours politique, mais qui ont réagi par rapport à des valeurs, d'une part, et à l'emploi, d'autre part. Il a été un vote de chômeurs. Et je me souviens avoir fait un certain nombre de réunions électorales où, comme dans la plupart de ce genre d'exercice, on rencontre essentiellement des militants et des sympathisants. Alors que je suis tout à fait d'accord avec ce que disait Fuchs ce matin, c'est-à-dire que le slogan simpliste "Trois millions d'immigrés, trois millions de chômeurs" est faux et inacceptable, eh bien, y compris chez nos camarades militants, ce discours-là porte quand ils sont touchés personnellement par le chômage et qu'ils arrivent en fin de droit. Et il m'est arrivé de me faire interpeller par des militants, disons des gens très simples, des camarades sans beaucoup de formation, qui sont des chômeurs, des chômeurs en fin de droit, et à qui on peut expliquer que ce slogan est faux et inacceptable, mais qui eux l'acceptent très bien, et qui vous disent : "Je n'ai plus d'argent pour vivre, je ne trouve pas de travail. C'est un émigré qui est mon éboueur, je suis prêt à le f... à la mer pour reprendre sa place". Ils vous disent cela en réunion électorale. C'est un peu ça qui a expliqué une partie du vote Le Pen. Ce qui fait que je crois que si Le Pen a été en-dessous de son score - étant donné, on l'a dit très bien déjà, qu'il n'était pas présent dans tous les cantons, que la région parisienne n'était pas concernée par le scrutin - le vote Le Pen est quand même surestimé dans sa réalité extrême droite, car il y a un certain nombre d'électeurs, y compris chez les syndicalistes de la Gauche, qui ont été sensible à ses thèmes.
Et c'est un drame dans des secteurs comme les nôtres, secteurs géographiques où toutes les industries sont en restructuration en même temps, et où la situation de l'emploi est un petit peu dramatique. Je ne ferai pas là le procès du traitement social du chômage, qui me parait indispensable mais insuffisant, et j'en arrive à tous ces chômeurs de longue durée, qui se trouvent non seulement parmi notre électorat, mais parmi nos militants, qui sont maintenant au bord du désespoir. On sait qu'au bout de douze mois de chômage - puisque les durées de chômage s'allongent - il y a le problème majeur de la reprise qui se pose, surtout quand on considère le faible niveau de qualification et de "transférabilité" de nos camarades ; je dis qu'il faut absolument que l'on se pose ce problème-là et qu'on trouve une solution.
Et j'en arrive à ma question au Parti. Quel est le discours du Parti par rapport à cela ? Le discours du Parti par rapport à cela... beaucoup de camarades se sont exprimés ce matin en envoyant des questions au gouvernement ou au Parlement, ou bien au gouvernement et au Parlement, en partant du problème des fin de

droit dont Laurent Fabius a dit qu'il trouverait une solution d'ici la fin de ce semestre.
Sur ce thème là, d'abord, je demande qu'on trouve des solutions qui soient à la fois des solutions qui assurent la solidarité, mais qui évitent d'instaurer l'assistance organisée. C'est que question que je pose, je n'ai pas de solution.
Mais il y a une question - j'ai l'impression de radoter parce que je le redis à chaque réunion - que je n'ai pas entendu poser depuis ce matin. Or elle est revenue à toutes les réunions que j'ai pu faire, que ce soit par des militants ou par des sympathisants : c'est le problème des cumuls. C'est une question qui est revenue en permanence. Le travail noir, bien sûr, mais on sait qu'en même temps il faut écouter la question, et que les militants ne sont pas toujours prêts à attendre des réponses sur le travail noir. Mais sur le cumul il y a là une vraie question qui revient en permanence, et sur laquelle nos militants ne comprennent pas qu'on n'ait pas encore commencé à apporter le moindre début de réponse. Mais cela, c'est pour les questions posées au gouvernement.
Je pense que nous ne pouvons pas, en tant que Parti Socialiste, nous contenter, comme nous le faisons trop souvent, de poser des questions au gouvernement et de renvoyer la balle au gouvernement. Il ne faut pas toujours envoyer le gouvernement en première ligne, et nous avons aussi, dans notre discours public, à poser des questions à la Droite et au patronat, et je pense que nous ne le faisons pas suffisamment en tant que Parti Socialiste, eu égard aux problèmes de l'emploi. On laisse trop endosser toute la responsabilité des réponses au gouvernement. Et les questions que nous avons à poser au patronat, les questions que nous avons à poser à la Droite, elles n'ont pas à être posées qu'en termes d'héritage, mais elles doivent l'être aussi en termes de situation actuelle.
Quand je regarde ce qui se passe dans ma circonscription : dépôts de bilan, liquidations et autres, qui se font quotidiennement, quand je discute avec le président du tribunal de commerce, je m'aperçois de quoi ?
D'abord de la logique purement financière de beaucoup d'investissements, sans du tout tenir compte du problème de l'emploi, de la chute spectaculaire de la part des salaires dans le partage de la valeur ajoutée, quand il y a réellement investissement, mais aussi, dans tous les cas où il y a dépôt de bilan ou liquidation, de la mauvaise gestion assurée par les patrons, également de l'absence d'investissements, de l'absence de politique commerciale, des retraits de capitaux qui se font en ce moment, des manœuvres de dumping, de cavalerie, des magouilles financières qui sont à l'origine d'un certain nombre de chutes d'entreprises. Et, si nous dénonçons localement cette situation-là, il faut aussi que cela transparaisse dans le discours national du Parti. On s'aperçoit que les militants attendent cela, ils n'attendent pas qu'on tape en permanence sur le gouvernement, ils attendent aussi qu'on tape sur la Droite, et qu'on tape un peu plus sur la Droite.
J'ai entendu ce matin des camarades dire "Il y a une mobilisation qui s'est faite à l'occasion des élections", et c'est ce que moi j'ai ressenti dans mon secteur. J'ai entendu aussi autre chose, en particulier de Christiane Mora, au début, qui disait qu'elle avait mieux senti une mobilisation des sympathisants que des militants.

Fondation Jean-Jaurès

Les militants se mobilisent lorsqu'ils ont l'impression de retenir un discours de Parti, et d'être utiles en tant que militants, c'est-à-dire lorsqu'on ne tape pas seulement sur le gouvernement mais sur la Droite. Et il faut absolument, pour mobiliser le Parti Socialiste, qu'ils puissent se mobiliser aussi contre quelque chose.
Mais, pour donner un exemple, on parle des difficultés des reports. Il y avait deux cantons renouvelables dans ma circonscription : un qui était à gagner sur la Droite, où nous n'avons pas gagné mais fait un score honorable, et un qui était à reconduire au Parti Communiste. Et dès le premier tour, les militants m'avaient dit : "Denise, tu ne nous feras pas voter pour le Parti Communiste au 2ème tour, c'est au 1er tour qu'il faut qu'on passe"
On n'est pas passé au 1er tour, il a fallu les mobiliser pour le 2ème tour. Eh bien, avec un camarade du Nord, dans ce canton nous avons fait une réunion de trois heures, avec l'assemblée générale des militants de la circonscription, nous n'avons pas réussi à les mobiliser sur le thème : "Votez pour le candidat PC", nous les avons mobilisés au bout de trois heures de discours sur le thème "Votez pour un président Socialiste du Conseil général".
On ne peut pas se permettre de perdre un canton de Gauche, mais on ne les a pas mobilisés pour les faire voter pour un Conseiller général Communiste.
Donc je pense qu'il faut absolument que tout notre discours et toutes les décisions que nous serons amenés à prendre, à tous les échelons du Parti, se prennent en pensant aussi au Parti, et c'est un peu dans ce sens que doit aller notre réflexion sur la loi électorale cet après-midi. Il faut que toutes nos décisions soient prises aussi en pensant au Parti.
On n'a pas dit assez, avec les résultats des cantonales, que le Parti Socialiste était le premier parti de France, et les militants sont très sensibles à cette valeur du Parti. Il faut que l'on redise que le Parti est le premier parti. Il faut que nos décisions soient prises en ayant en tête le poids du Parti, l'influence du Parti, sa cohésion, son ancrage à Gauche. C'est là dessus que je demande que toutes nos réflexions soient faites.
(Applaudissements)

Le président - Soubré ?

Luc Soubré

Chers camarades, j'étais partagé ce matin sur le choix de l'inscription dans le débat, parce que d'une part je voulais parler de ce que j'ai cru comprendre aux cantonales, d'autre part, je voulais en tirer des conclusions par rapport au mode de scrutin, moyennant quoi pour respecter la discipline qui nous est imposée par consentement mutuel, discipline librement consentie, j'espère en dire assez sur l'analyse de la situation politique pour que vous deviniez vers quoi j'incline pour le mode de scrutin. Si par hasard je sentais que vous n'avez deviné, j'aurai l'outrecuidance de m'inscrire dans le deuxième débat.
Alors, chers camarades, je crois que ces cantonales, nous devons d'abord en tirer

un enseignement sur la place et l'importance du Parti.
Il est apparu que dans de nombreuses fédérations, certains de nos camarades, et ce n'est pas du tout péjoratif ce que je vais dire là, notables, pensaient qu'on pouvait faire campagne sur leur notabilité. Or, il se trouve que les fédérations et les organismes fédéraux - et c'est tout à leur honneur je ne vois pas pourquoi on ne le dirait pas, ont senti dès le début qu'il fallait faire une campagne politique et souvenez-vous de ce qui s'est passé, ce sont les fédérations qui ont invité notamment la direction du Parti, les leaders et le Premier secrétaire à venir faire de très nombreux meetings, ce qui prouve que cette campagne des cantonales était une campagne très politisée, ce que nous disions quand nous étions dans l'opposition, mais qu'il aurait été fort inconvenant d'oublier quand nous sommes dans la majorité.
Je pense que l'impact politique de la propagande faite sur le terrain, certes, et faite porte à porte sur le terrain, mais avec une cohérence nationale et sur des slogans nationaux, ceci doit être médité, parce que ce n'est pas le travail sur le terrain qu'il faut remettre en cause, bien au contraire, mais il faut se demander quel est l'impact exact des personnalités, à l'heure actuelle, sur le terrain.
Chers camarades, quand on parle des sortants et quand par rapport à un éventuel mode de scrutin, on parle de l'impact des sortants, je voudrais vous demander quel impact les sortants de la Droite en 1981 ont eu contre nos entrants, qui entraient sur une très bonne politique et sur une dynamique ?
Je crois qu'il faut penser à bien illustrer une bonne politique et donc, de ce point de vue, peu importe le point de vue des scrutins, pourvu qu'il y ait une image centrale du Parti, une image globale du Parti qui manifeste cohérence dans l'expression et cohésion dans la démarche. Je crois que c'est une leçon des cantonales que nous devons tirer.
Autre leçon des cantonales, c'est effectivement l'attitude du Parti Communiste, mais je suis tout à fait content d'enchaîner derrière Denise Cacheux, dans la mesure où l'autre fois c'était l'inverse et nous avons l'air de nous répondre, mais je suis tout à fait d'accord avec elle sur ce qu'elle a dit.
Dans l'opinion publique, les contorsions de la direction du Parti Communiste entre les deux tours font le plus mauvais effet, ce sont des simagrées qui sont de moins en moins ressenties de façon bénéfique par l'opinion publique et ce sursaut unitaire que dans beaucoup de cantons nous avons constaté, chers camarades, il n'est pas dû à la direction du Parti Communiste, il est dû à la conscience, et d'autres l'ont dit, de l'électorat de gauche et à son sentiment unitaire y compris de ceux qui sont encore influencés par le Parti Communiste, c'est-à-dire que les contorsions du Parti Communiste ne convainquent pas les hésitants et ceux qui viennent sur nous, eh bien, ils étaient déjà, et en dépit de la direction du Parti Communiste, décidés à venir sur nous.
Je crois qu'il faut méditer l'échec de la politique de la direction du Parti Communiste, l'échec de sa politique de l'échec.
Je serai très bref dans l'analyse sur ce point.
On a dit que la période dominante de la Gauche telle que nous l'avions connue est révolue. C'est le Parti Communiste qui a enterré l'union de la Gauche telle

que nous la connaissions et ce n'est pas nous qui en agitant un spectre de l'union de la Gauche qui arriverons à mobiliser et à montrer notre volonté de rassemblement, mais en faisant tout autre chose.
Je crois, chers camarades, que pour autant et par rapport à nos divergences avec le Parti Communiste, nous ne nous en tirerons pas avec de simples analyses morales.
Jusqu'à présent, j'ai entendu dans ce Comité directeur critiquer fort l'attitude du Parti Communiste, dire qu'il fallait aller la combattre, et pour autant je n'ai pas entendu le contenu du combat que nous devrions mener, car il ne s'agit pas de distinguer entre les bons Socialistes qui seraient pour l'union de la Gauche et les mauvais Communistes qui seraient contre l'union de la Gauche. Ce n'est pas un combat des bons et des mauvais. C'est un combat de différence de nature entre ce qu'est la direction du Parti Communiste et ce que nous sommes.
Cette explication, même si nous pensons qu'elle est difficile par rapport à l'ensemble des masses que nous voulons en quelque sorte acquérir à notre cause, elle sera efficace par rapport à ceux qui suivaient jusqu'ici le Parti Communiste en montrant qu'il y a une différence de nature dans l'explication que le Parti Communiste donne des pays de l'est, dans la mesure où le Parti Communiste et sa direction osent écrire, et Pierre Brana en a parlé ce matin, que les pays de l'est soit en voie vers le Socialisme.
En transposant cette conception, que le Socialisme pourrait être allié au manque de liberté ou qu'il pourrait s'affranchir de la sanction électorale, ce qui a été exprimé par Doumeng à qui l'on donne les antennes de la télévision et peut-être pourrait on réfléchir sur la collusion entre les médias, le Parti Communiste et les médias de droite et le Parti Communiste ! Quand nous entendons Doumeng dire qu'après tout, les élections ne comptaient pas, parce que compte seulement d'avoir l'EDF, d'avoir les ports et d'avoir les trains, c'est ce qu'il a dit, et que donc le suffrage universel ne compte pas, c'est toute une conception, chers camarades, qui n'est pas, par rapport à nous, une différence dans le degré, mais une différence de nature.
Nous devons, je crois, bien méditer cela et le fait que le Parti Communiste est dans cette propagande, et dans la propagande contre le Parti Socialiste, particulièrement aidé par la Droite, parce réfléchissons une minute : S'il y avait entre le Parti Communiste et nous une différence de degré, cela voudrait dire que le Parti Communiste est plus pour le changement que les Socialistes ; cela voudrait dire qu'il est plus à gauche ; cela voudrait dire qu'il est plus en quelque sorte pour des avancées sociales.
Or, précisément, c'est un vieux complexe dont nous nous débarrassons au fur et à mesure et dont tous les membres du Comité directeur, j'en suis sur, sont débarrassés, mais nous devons en faire débarrasser tout notre électorat et aussi tous ceux qui nous font confiance et sont proches de nous.
Dans cette tâche, il faut, je crois, et cela a été dit, bien voir que le déclin du Parti Communiste est entamé et que sa politique de l'échec a échoué et c'est une des leçons à tirer des élections cantonales.
Par là même, si la politique de l'échec du Parti Communiste a échoué, cela

signifie qu'il ne mobilise plus ceux qu'ils mobilisaient et ceux qui faisaient son armature militante.
Chers camarades, on ne peut pas laisser le Parti Communiste s'écrouler sans se poser la question : que deviennent les militants Communistes ? Que devient ce potentiel formidable d'action, ce potentiel de dévouement, ce potentiel d'action et de dévouement face et pour des couches populaires particulièrement intéressantes par rapport à la mobilisation de toute la Gauche ?
Si nous constatons simplement et si nous regardons installés dans notre fauteuil la direction du Parti Communiste perdre de l'influence, si nous constatons que ce potentiel militant, on le laisse aller comme cela vers les rives et regarder la situation politique, alors, chers camarades, nous serons coupables de ne pas essayer de le rattraper.
Quand j'entendais ce matin plusieurs orateurs qui déploraient le formidable potentiel de la Droite et notamment tout ce que la Droite apporte en finances dans une modeste campagne comme les cantonales, comment croyez-vous aux législatives de 1986 que nous résisterons à l'argent de la Droite si nous n'avons pas autour de nous et si nous ne mobilisons pas autour de nous les militants les plus expérimentés et les militants qui précisément peuvent venir avec nous et qui sont ceux qui ont quitté le Parti Communiste et qui sont, comme je l'ai entendu dire, les plus conscients de la classe ouvrière et qui ne croient pas que taper sur le Parti Socialiste c'est faire avancer les solutions pour la classe ouvrière.
Si nous nous intéressons à ces militants, je m'élèverai contre ce qu'a dit Marie-Noëlle Lienemann, car elle a dit qu'il ne fallait pas tenir un discours focilisateur de la Gauche… Je n'ai pas compris ce que pourrait être un tel discours et si cela veut dire que nous n'avons pas le droit de retourner en priorité vers les gens de gauche pour leur parler du sentiment de la justice et de l'inégalité sociale et de l'égalité des chances, alors moi je ne suis pas d'accord, parce que je suis pour avoir ce discours et je crois qu'il n'est pas focilisateur.
Fuchs a très bien dit ce que j'aurais voulu dire à Marie-Noëlle par rapport à la tonalité autogestionnaire du discours de la Droite ; moi, j'avais cru comprendre que l'autogestion, ce n'était pas l'exacerbation de l'individu, ce n'était pas l'individualisme et que cela ne pouvait être en aucun cas ce que la Droite libérale est en train de proclamer comme discours, ou alors je n'ai rien compris à l'autogestion ou je n'ai pas compris grand chose au discours de la Droite.
Et pour conclure, et aller dans le sens du président…

Le président - Dans le sens de la pendule !

Luc Soubré - ... par rapport à l'analyse faite par notre camarade Saunier sans essayer de déborder un peu comme il l'a fait, je crois qu'effectivement, si nous pensons ce qu'il a dit de l'attitude du Parti Communiste, de ce que nous devons faire par rapport à l'électorat Communiste, je me permets de dire que je ne comprends pas pourquoi il incline pour un scrutin majoritaire, et la seule allusion que je me permettrai, c'est de dire que par rapport à son analyse et par rapport à la mienne et à ce que nous avons en commun, c'est qu'il me semble

que nous devons chercher un scrutin qui nous affranchisse des contorsions du Parti Communiste entre les deux tours, mais qui ne nous affranchisse pas de la responsabilité tous ensemble de mobiliser toute la Gauche.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Vouillot.

Hervé Vouillot

Après tout ce qui a été dit, quelques remarques à propos des élections, et, comme je ne reprendrai pas la parole, en conclusion une observation sur le mode de scrutin.
Je crois qu'il faut tirer un bilan qui soit lucide et sans complaisance sur le résultat des cantonales. Je crois que le vote qui a eu lieu à l'occasion des cantonales a tous les caractères d'un vote pré-législatif. Le Parti s'est battu, bien battu, nous avions relativement bien mobilisé notre électorat, l'électorat de gauche, et l'ambiance des élections, des réunions, a montré que le scrutin était très politique, en particulier nous avons constaté dans les réunions, que l'électorat, un électorat très populaire, s'est tourné vers le Parti Socialiste. Avec une difficulté que nous avons constatée : c'est que dans les zones d'implantation récente du Parti Socialiste nous avons eu des difficultés car cet électorat récemment attaché au Parti Socialiste avait quelquefois montré sa fragilité, et dans les zones d'implantation plus traditionnelle nous avons davantage tenu le coup.
Par contre le Front National a montré qu'il était là, et d'une façon générale il a montré la force et la puissance de ses thèmes dans la compétition politique.
Je crois que nous aurions tort de considérer que ce vote n'a pas été un vote à blanc, et nous savons - si nous savons être lucides - que département par département, aujourd'hui, il est possible de dire ce qu'il est possible de réaliser en 1986 dans le cadre en particulier d'un scrutin majoritaire à deux tours. Je crois qu'il est possible de grignoter ici et là, mais je ne crois pas qu'il soit possible de changer la donne électorale fondamentale.
Et pour répondre à un certain nombre de camarades qui se sont exprimée ce matin, je crois que les formules du genre "L'union de la Gauche est morte" sont des affirmations qui peuvent être, qui sont inexactes, et d'une certain façon qui peuvent se révéler irresponsables.
Car nous avons bien constaté qu'un électorat de gauche est profondément attaché par sa sociologie, par ses valeurs par son idéologie, à un certain nombre de réalités qui sont aujourd'hui des points d'accrochage des données dans la vie politique française. Donc, le bilan à tirer ne peut pas être un bilan de défaitisme, mais il doit nous amener à penser que si nous pouvons changer beaucoup de choses en un an, nous ne pouvons que les changer à la marge ; nous savons à travers, en particulier, le résultat des cantonales et le résultat des sondages qui ont accompagné les cantonales, les raisons pour lesquelles se résultat est bien un résultat pré-législatif. Nous savons quel est le butoir, quelle est la difficulté qui,

Fondation Jean Jaurès

pour nous, est incontournable, quel est le mur qui se présente devant nous pour renverser fondamentalement les données de base qui ne seront modifiées qu'à la marge dans l'année qui vient.
Alors, quelle est cette raison ? Tout le monde l'a en tête. Cela a été dit ce matin, cela explique le niveau global de la Gauche et les possibilités que nous avons de faire évoluer cette marche de la Gauche dans l'année qui vient. Cette raison fondamentale, quelle est-elle ? C'est l'emploi et la situation faite aux chômeurs dans notre société. Pourquoi ? Parce que nous l'avons vérifié à l'occasion des élections cantonales, notre électorat a ses valeurs, il a été frappé au cœur par la situation de l'emploi et il estime, à tort ou à raison, soit que nous avons échoué totalement ou partiellement, soit que nous n'en faisons pas assez sur le problème de l'emploi en général.
Je considère que nous ne gagnerons pas beaucoup d'électeurs de gauche dans l'année qui vient en installant, pour reprendre une formule, un ordinateur de plus, même si la modernisation est une nécessité absolue. Ce n'est pas en soi un thème mobilisateur pour notre électorat de gauche. Par contre, tout ce qui peut modifier dans l'année qui vient la situation de l'emploi et la situation du chômage est probablement à travers le budget 1986, à travers la situation des fins de droits, à travers le problème des cumuls, le seul élément tangible permettant de modifier et de faire bouger la ligne de partage entre la Gauche et la Droite dans notre pays.
Le seul grignotage possible est là et aujourd'hui, pour notre électorat de gauche, la solidarité a un visage fondamental, c'est le visage de l'emploi.
En conclusion, car je n'interviendrai pas à nouveau cet après-midi, je voudrais dire que, pour 1986 et par rapport au mode de scrutin, la situation me paraît claire et à certains égards lumineuse ; il faudrait être aveugle ou il faudrait être dans la situation de se dire "il est possible de prendre six à dix points dans l'année qui vient", ou effectuer des calculs que chacun, je l'espère, écarte ; la réalité aujourd'hui est la suivante : qui peut prendre le risque d'avoir en 1986 moins de cent députés de gauche, lorsque déjà, par le couplage des élections législatives et régionales, nous savons, car les résultats sont là, que la très grande majorité sinon la quasi-totalité des régions retombera à la Droite en 1986 ? Désignant du même coup, à travers un vote majoritaire à deux tours, le champion de la Droite à travers le groupe parlementaire dominant ? Qui peut proposer ce risque, qui est un risque formidable et qui est un risque réel dans la situation politique d'aujourd'hui ?
Ma conclusion est claire. Il faut la proportionnelle et la plus forte dose de proportionnelle. C'est la seule analyse lucide à travers la situation politique et électorale qui nous est aujourd'hui commandée. Ne rêvons pas d'une modification magique du rapport de force gauche-droite. Cette situation, si elle est analysée lucidement, nous fait l'obligation, dans l'intérêt du Parti et dans l'intérêt de la Gauche, d'aller vers la plus forte dose de proportionnelle.

Le président - La parole est à Gilly.

Robert Gilly

Chers camarades, je voudrais parler au nom d'un certain nombre de fédérations que je qualifierai de périphériques, périphériques sur le plan géographique, mais aussi sur les plans culturel et politique.

Sur le plan politique, notre situation est caractérisée par la domination sans partage de la Droite. N'a-t-on pas, à propos de l'Alsace, parlé de terre de mission du Socialisme ? Et cette domination, elle s'exerce tant au Conseil régional que dans les Conseils généraux et dans la représentation parlementaire. Par la dynamique d'union de cette droite, par la dynamique d'effondrement du Parti Communiste qui est maintenant au niveau de deux pour cent en Alsace, par la forte poussée du Front National dans les agglomérations, notre représentation dans les Conseils généraux a été réduite à une portion plus que congrue, un siège dans le Bas-Rhin sur quarante-quatre, contre trois précédemment, et un seul siège également dans le Haut-Rhin. Et pourtant, notre Parti a réalisé un score en voix environ 19%, équivalent à celui de 1979, époque où nous étions pratiquement à notre apogée. Et ce score marque ainsi une nette remontée par rapport aux élections européennes de juin dernier qui étaient, en quelque sorte, nos basses eaux dans le Bas-Rhin. C'est dire si pour nous, militants des régions où nous sommes très minoritaires, la question des modes de scrutin est d'importance. La réforme du mode de scrutin municipal a permis déjà à un grand nombre de militants de mettre leurs compétences au service de leurs concitoyens et de rendre efficace et gratifiant le vote dans nos régions des électeurs de gauche, de même qu'elle a rendu efficace et gratifiante la mobilisation de nos sympathisants. Pensez un peu à la situation des électeurs de gauche dans des régions appelées "terre de mission" où il faut toujours se battre pour les idées, tout en étant surs de ne jamais rien gagner.

Aujourd'hui, la Gauche n'a qu'un représentant sur quarante-quatre au Conseil général du Bas-Rhin. Cela représente 2,3% des sièges, alors qu'elle représente plus d'un électeur sur cinq. Au Conseil régional, elle n'a que deux représentants pour un nombre équivalent de sièges. Le problème de la représentation au Conseil régional est maintenant réglé, puisque l'an prochain, nous allons élire nos Conseillers régionaux au suffrage universel et à la proportionnelle, mais celui de la représentation au Conseil général ne l'est pas. En tout cas, ce ne sont pas les quelques créations de cantons réalisées ces dernières années qui l'ont réglée. Dans certains cantons ruraux, la voix d'un électeur vaut vingt fois plus que certains électeurs d'autres cantons. Et comme par hasard, l'électeur dont la voix vaut si cher vote majoritairement à droite. Aussi je propose dès aujourd'hui que notre plateforme pour la prochaine législature comporte la réforme du mode d'élection des Conseillers généraux par l'introduction de la proportionnelle, Conseillers généraux qu'il faudra d'ailleurs rebaptiser Conseillers départementaux, parce que, pour les électeurs des villes, un Conseiller général, on ne sait pas ce que c'est, cela ne veut rien dire.

Quant aux législatives, il est évident que les régions périphériques comme la nôtre n'auront plus de représentation Socialiste en 1986 si la Gauche ne devait

pas tenir son engagement d'introduire la proportionnelle dans le mode de scrutin. Je ne veux pas anticiper sur le débat qui va suivre mais je voudrais dire aux camarades qui, comme Daniel Percheron, par exemple, Premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, disent franchement non au scrutin proportionnel et refusent de sacrifier en 1986 certains des camarades qui siègent encore à l'Assemblée, qu'ils font peu de cas, premièrement, des engagements les plus anciens et les plus solennels du Parti et de François Mitterrand, deuxièmement, des militants et des électeurs de gauche des départements tels que le mien condamnés à ne lutter perpétuellement que pour les principes, sans jamais avoir l'espoir de l'emporter en raison d'un mode de scrutin inique, sauf en des circonstances exceptionnelles comme en juin 1981. Enfin, ces camarades font peu de cas de l'intérêt stratégique du Parti qui a besoin de voir son implantation se renforcer par l'action d'élus Socialistes dans les régions où il est très minoritaire.
Au nom des camarades qui se battent pied à pied depuis des décennies dans ces régions difficiles, je dis oui, franchement oui à l'introduction de la proportionnelle dans le mode de scrutin des législatives.
Certains d'entre nous s'inquiètent des répercussions sur la vie interne du Parti d'une telle introduction. Mais il faudra de toutes façons que le Parti affronte ce type de difficulté lorsqu'il élaborera ses listes de candidats aux élections régionales, d'y vois même un intérêt, celui de mettre en application l'un de nos plus anciens principes, et pourtant l'un des moins respectés, celui de la limitation du cumul des mandats que nos militants ne cessent de réclamer.

Dans la salle - Les électeurs s'en chargent !

Robert Gilly - A ce propos je profite de l'occasion pour demander devant le Comité directeur ce qu'est devenu le projet de loi sur le statut de l'élu qui devait entre autres points traiter de la limitation du cumul des mandats.
Enfin je voudrais aborder un autre problème important pour les régions que je qualifierai de périphériques, et que nous aurions tort de négliger dans la perspective de 1986 : il s'agit du problème culturel.
Depuis des années des responsables, des élus éminents et de nombreux militants de nos fédérations ont travaillé, réfléchi, élaboré des textes de proposition de loi sur les langues et cultures qualifiées tantôt de minoritaires, tantôt de régionales, tantôt même de nationales, afin de réhabiliter les identités de nos régions si longtemps rabroués par le jacobinisme. Le Garrec, Laurière, Soleau pour ne citer qu'eux, y ont dépensé beaucoup d'énergie, dont ils n'ont malheureusement pas encore été récompensés. Un projet de loi devait aboutir au printemps dernier, puis il a été renvoyé à la session d'automne. Or nos fédérations n'ont rien vu venir et se demandent aujourd'hui si le projet n'est pas tombé dans les oubliettes d'un jacobinisme renaissant.
Alors que la décentralisation représente pour nous, militants minoritaires dans nos régions, une aggravation des conditions de lutte puisqu'elle renforce les pouvoirs de la Droite, nous ne recevons même pas en matière culturelle les

bénéfices de cette transformation de nos structures administratives et politiques.
Les militants régionalistes et culturels ont su apprécier les mesures prises depuis 1981 pour valoriser les langues et cultures régionales, mais ils attendent que nous allions au bout de notre logique et que nous traduisions dans une loi de la République la reconnaissance de la richesse et de la diversité de la France.
Aussi je demande devant le Comité directeur ce qu'est devenu le projet de loi sur les langues et cultures régionales, quel est son avenir, et s'il ne doit pas aboutir, pourquoi. Dans nos fédérations les militants se posent toutes ces questions et attendent des réponses claires, car de celles-ci dépend l'issue d'un certain nombre de luttes engagées sur le terrain.
La mobilisation et l'engagement des militants et des sympathisants dans la perspective de 1986 seront au moins en partie conditionnés par le contenu de ces réponses Il convient de ne pas les décevoir, car notre Parti, engagé dans un combat ô combien difficile, ne peut se permettre l'économie d'une partie de ses forces, fussent-elles périphériques.
(Applaudissements)

Le président - Saby, ensuite Bachy.

Henri Saby

Chers camarades, il nous reste douze mois pour occuper le terrain. Il nous reste douze mois pour transformer l'affaiblissement que nous avons les uns et les autres constaté en véritable reconquête de l'opinion publique. Il nous reste douze mois pour amener l'opinion publique sur le véritable enjeu des années à venir dans notre pays, douze mois pour amener peut-être enfin l'opposition sur notre propre terrain.
Quel est-il ?
Celui des échéances, d'abord, que le pays et le Parlement doivent assumer, auquel ils ne peuvent se soustraire d'ici neuf mois.
Très simplement, c'est vrai que notre Parlement, si j'en crois les résultats de ce qui s'est passé à Bruxelles la semaine dernière, aura à se prononcer sur l'élargissement de la Communauté à 12, il aura à se prononcer sur l'augmentation des revenus propres de la CEE - le dépassement du 1% - et il aura même à se prononcer peut-être sur une avancée institutionnelle.
Moi, je voudrais dire ici que c'est un terrain solide pour le Parti Socialiste et que nous avons peut-être là des atouts.
En effet, par rapport à l'opposition parlementaire, entre les discours, les positions, les votes de cette opposition au Parlement européen à Strasbourg, à Bruxelles, et la réalité de ses comportements en France, il y a des divergences fondamentales qu'il nous sera très facile de mettre en lumière et de faire prendre en compte par l'opinion publique.
Sur ce terrain aussi, il faut reconnaître que le Parti Communiste a un discours suicidaire et de moins en moins crédible dans l'opinion publique.
Enfin, chers camarades, quel meilleur terrain pour expliquer, faire comprendre

Fondation Jean-Jaurès

aux Françaises et aux Français, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, que sur le plan économique, depuis 1981, la voie suivie par le Parti, par le gouvernement, par le Président de la République, est la seule possible dans le "maquis" mondial - de plus en plus hostile sur le plan économique et monétaire - tout en conservant le cap vers la construction du Socialisme ?

Je voudrais, à ce sujet, prendre l'exemple de la campagne que nous venons de mener, les uns et les autres. Lorsque nous expliquons que, tous indices confondus, depuis 1981, avec cet environnement hostile dont j'ai parlé, nous sommes le pays de la Communauté qui s'en tire le moins mal, lorsque nous expliquons que nous sommes le seul à avoir une progression du pouvoir d'achat sans régression sociale, nous sommes écoutés, nous sommes entendus, et nous sommes compris.

A cet égard, je voudrais revenir sur une analyse du phénomène Le Pen. Comme vous tous, j'ai moi aussi discuté dans nos campagnes, dans nos communes, à l'occasion de cette élection, avec des gens qui allaient voter Le Pen. Certes, il faut continuer à expliquer quel danger représente, pour notre échelle de valeurs humaines, pour le pays, la montée de ce mouvement, à l'expliquer avec l'exemple de l'histoire, mais, comme l'ont dit certains d'entre vous, qui vote Le Pen ?

Nous avons rencontré des jeunes - avec le résultat d'incivisme de vingt-cinq ans de la Droite au pouvoir - préoccupés par le vécu du quotidien, qui ne peuvent accrocher immédiatement à ces valeurs pour lesquelles nous nous sommes toujours battus, mais qui peuvent comprendre, si on le leur explique, que demain, si nous ne continuons pas l'effort, leur sort quotidien sera en jeu de façon plus grave. Les exemples ne manquent pas.

Nous pourrions prendre celui du gouvernement conservateur de Thatcher, qui a remis en cause la couverture sociale, et qui a conduit une véritable régression du secteur public, où l'individu ne compte pas. Nous pourrions prendre l'exemple de la logique, que certains prônent - mais prônent de moins en moins à droite - de Reagan, pour expliquer aux agriculteurs que les millions d'entre eux qui disparaissent aux Etats-Unis vont disparaître en Europe et qu'il est nécessaire d'en conserver un minimum parce que la géographie est différente d'une agriculture à l'autre en Europe et en France et que le sort de tout agriculteur dépend aussi de la position de la France sur le plan économique ainsi que des choix que nous ferons pour cette Europe.

Enfin, nous avons sur ce terrain, mes chers camarades - et je vous demande d'y réfléchir - des atouts indiscutables. N'est-ce pas le Président de la République qui, à Fontainebleau, a débloqué la situation ? N'est-ce pas Jacques Delors qui est président de la Commission ce cette Communauté qui est en train de vibrer et qui doit re-décoller ? Il y a aussi le travail qu'a fait et que fait le gouvernement à Bruxelles, semaine après semaine.

Tout cela, chers camarades, pour dire que l'échéance qui arrive s'inscrit dans trois logiques qui, à mon avis, ne sont pas permutables si l'on veut aborder ce processus de reconquête de l'opinion publique.

Première logique : d'ici quelques mois, expliquer la réalité économique, ses

résultats, avec une explication simple et comparative. Montrer que, qu'on le veuille ou non, il n'y a pas d'autre voie possible sur le plan national et européen à l'heure actuelle, mais également sur le plan mondial, pour continuer la mutation et le redressement.
Je prendrai un exemple. Lorsqu'en réunion publique quelqu'un m'interrogeait en me disant : "Monsieur Saby, comment allez-vous faire ? Avec qui allez-vous vous allier en 1986 - bien sûr, c'était un Communiste - puisque vous avez jeté dehors les ministres Communistes du gouvernement ?", la salle répondait pour moi en disant que ce n'est pas nous qui les avions jetés dehors, que c'était eux qui étaient partis, et ajoutait même que si l'on avait demandé à ceux qui étaient partis s'ils voulaient rester, leur réponse étonnerait...
Mais la question ne se pose pas comme cela. La question, c'est de savoir comment ils vont s'y prendre pour démontrer, d'ici 1986, qu'il vaut mieux remettre la Droite au pouvoir que continuer le redressement de la France avec les Socialistes ?
Alors, avec qui va-t-on s'allier ? D'abord, avec la Gauche française, avec cette masse énorme de gens, et ensuite avec tous ceux, ici et là en France, qui auront compris quelle démarche est la nôtre.
Cette logique-là, elle peut se développer, elle doit se développer.
Si elle est acquise dans l'opinion publique, il y a une deuxième logique qui s'inscrit normalement derrière, c'est la logique de l'affirmation, lors de notre Congrès, de notre identité - que les choses soient claires - de nos valeurs.
Il faut faire émerger dans l'opinion publique que nous sommes le seul pôle rassembleur pour le pays, d'abord à gauche, bien sûr, mais aussi beaucoup plus loin.
Enfin, troisième logique : si nous avons réussi cette prise de conscience, il ne restera plus - peut-être en même temps - qu'à proposer un contrat d'orientation, dans l'intérêt du pays, pour poursuivre la seule voie politique positive possible.
Dans ce contexte, chers camarades, le terrain sur lequel nous pouvons progresser d'ici 1986 est bien celui de la France dans l'Europe et avec l'Europe. Grâce aux Socialistes, au gouvernement, au Président de la République depuis 1981, cela est enfin devenu possible. Là aussi, chers camarades, la Gauche a débloqué une situation dans laquelle, depuis plus de quinze ans, les gouvernements conservateurs, en Europe, avaient lamentablement échoué, situation que l'opposition d'aujourd'hui a fortement compliquée.
Enfin, pour terminer, je dois dire que, compte tenu de ces réalités, qu'elles nous plaisent ou pas, tout système électoral qui retirerait à l'opposition la démagogie du "combat des chefs", des combats de personnes, qui permettrait la clarification du débat public sur l'enjeu réel, serait pour nous et pour le pays un bon système.
Rentrant de Bruxelles et traversant Paris en taxi, hier, j'ai vu fleurir sur les murs de Paris la publicité du RPR. Je dirai que notre Parti doit continuer ce qu'il a commencé. Vous vous souvenez de l'affiche : "Ils sont contre nous... Nous construisons" ? Aujourd'hui, il y a une logique à laquelle la Droite n'échappera pas, qui se résume dans la continuation de cette idée. Si, demain, sur toutes les places dans notre pays, on voyait une affiche avec une France dynamique, un

Collection Jean Jaurès

poing et la rose au milieu, disant : "Vive le rêve au pouvoir, nous travaillons pour la France", je crois qu'à ce moment-là nous pourrions espérer un peu plus. (Applaudissements)

Le président - La parole est à Bachy, ensuite à Jean-Pierre Cot, qui sera le dernier orateur de ce débat.

Jean-Paul Bachy

Mes camarades» pour une fois - car ce n'est pas souvent le cas au niveau du Comité directeur du Parti - on a parlé, je crois en des termes différents mais sur le fond, d'un problème qui est le problème n°1 de la période : le problème de l'emploi.

Je ne vais pas redire ce que d'autres ont déjà dit. C'est évident que l'expérience des cantonales a montré qu'il y avait une relation assez directe entre l'évolution des voix Socialistes et la courbe du chômage, région par région, et je dirai même canton par canton.

Deuxièmement, tout le monde est conscient, je crois, que ce qui se passera sur le terrain de l'emploi d'ici 1986 est un peu la clé du succès ou de l'échec.

Par rapport à ce problème, moi, je vois trois difficultés principales.

La première difficulté, elle est assez simple à résumer : d'un côté, il faut des patrons pour créer des emplois, et de l'autre côté, il est évident que le patronat "joue la montre" contre nous d'ici 1986 et n'a pas l'intention de nous faire de cadeaux.

La deuxième difficulté, c'est qu'il faut qu'on modernise notre économie. Or, la modernisation de l'industrie, cela signifie une accélération de la substitution capital-travail, qui certes est nécessaire sur le long terme pour garder nos entreprises en bonne santé, et donc pour sauvegarder sur le long terme l'emploi, mais qui, sur le court terme, est vécue comme une menace de licenciement par les travailleurs.

Et puis, la troisième difficulté, qui est plus diffuse mais qui est, je crois, encore préoccupante parce qu'elle touche au cœur des valeurs qu'on défend, c'est que la Droite n'a rigoureusement rien à proposer pour lutter contre le chômage. Ceci dit, elle réussit à inculquer peu à peu l'idée dans le monde du travail qu'on ne peut recréer de l'emploi qu'en précarisant ceux qui existent et qu'en se lançant dans un immense mouvement de dérégulation massive du marché du travail et de mise en cause des acquis sociaux les plus importants et les plus significatifs pour la classe ouvrière.

Pour ma part, j'ai eu l'occasion, de par le mandat que j'occupe depuis peu au Parlement européen, d'aller en Grande-Bretagne et de vivre d'assez près ce qui s'est passé au niveau de la grève des charbonnages. C'est une expérience dramatique, mais qui est riche d'enseignements. En réalité, nous devrions davantage réfléchir là-dessus, car ce qui s'est passé en Grande-Bretagne démontre la double impasse des alternatives qu'on nous propose : d'un côté celle de la Droite, de l'autre celle du Parti Communiste.

Fondation Jean Jaurès

C’est vrai que la loi de la jungle, le mépris, l’arrogance, l’ultra-libéralisme que propose Thatcher pour résoudre des problèmes comme celui des charbonnages en Grande-Bretagne, sont pour nous inacceptables et insupportables. Ce n’est donc, à l’évidence, pas sur ce terrain qu’il faut aller.
D’un autre côté, c’est vrai aussi que le corporatisme, le maximalisme, le recroquevillement sur soi, l’espèce de repli de la classe ouvrière sur ses bastions, qui ont été un petit peu la stratégie du syndicat des mineurs britanniques, l’ont conduit à l’échec. C’est un petit peu, me semble-t-il, parfois cette perspective que cherche aujourd’hui à développer le Parti Communiste, pour des raisons d’ailleurs électorales et de sauvegarde de son potentiel militant qui sont compréhensibles, mais qui débouchent économiquement et politiquement sur une impasse.
A partir de cela, moi, je crois que nous avons une marge qui est relativement étroite.
Pour essayer d’élargir un petit peu cette marge, je vois d’abord une première évidence, c’est la nécessité de mener une bataille d’idées, une bataille idéologique, ce qui ne veut pas dire une bataille abstraite car elle peut s’enraciner sur des réalités très concrètes - je vais essayer d’en donner deux ou trois exemples - mais ce qui veut dire une attaque de la Droite sur son propre terrain.
Exemple : je ne suis pas un fanatique, tant s’en faut, du modèle japonais, qui a des tas d’inconvénients, des tas de défauts - et la prospérité n’est souvent qu’une façade par rapport à des réalités bien complexes et bien peu honorables - mais c’est vrai que, politiquement et tactiquement, lorsque la Droite et le patronat français nous disent : "La précarité de l’emploi est une des conditions indispensables de la compétitivité des entreprises", je crois qu’on peut leur opposer à cela l’idée que les entreprises japonaises, qui sont les plus compétitives, sont précisément celles qui garantissent à leurs salariés la meilleure stabilité d’emploi, parce qu’une partie du patronat japonais a au moins compris que c’est en sécurisant les travailleurs et en investissant à fond dans le potentiel humain que représentent les salariés d’une entreprise que l’on rend cette entreprise plus efficace et qu’on améliore donc ses résultats économiques.
Deuxième exemple, on nous dit : "Les entreprises françaises ne peuvent pas embaucher parce qu’elles ne peuvent pas licencier, à la différence de ce qui se passe dans tous les pays européens, voyez l’Allemagne, voyez l’Angleterre etc." C’est faux, car une comparaison simple du droit de licenciement, des garanties dont bénéficient les travailleurs en France et en République Fédérale d’Allemagne, pour ne prendre que ce seul exemple, démontre qu’il est beaucoup plus difficile pour un patron allemand de licencier du personnel que pour un patron français, puisqu’en Allemagne lorsqu’un patron a un contentieux avec un salarié sur un licenciement, c’est le patron qui a la charge de la preuve, c’est-à-dire qui doit démontrer sa bonne foi, à l’inverse de ce qui se passe en France, et que la plupart des cas de licenciement abusif en Allemagne se traduisent par une obligation automatique de réintégration chaque fois que le salarié le souhaite, alors que les cas de réintégration en France sont finalement l’exception et ne

concernent que quelques cas marginaux de travailleurs protégés.
Enfin, je dirai qu'il y a un troisième exemple de la contradiction de la Droite, la Droite cherche à nous battre sur le terrain de l'idéologie sécuritaire. Les gens désavoueraient la Gauche et les Socialistes parce que la Gauche et les Socialistes seraient incapables de leur assurer la sécurité. Or tout leur discours vise à créer une idéologie de l'insécurité à travers l'emploi qui est la ressource essentielle, je crois qu'il y a là une contradiction que nous devrions davantage la creuser et l'exploiter politiquement contre nos adversaires.
Il y a une bataille idéologique à mener sans complexe pour démystifier son modèle et la pseudo affirmative qu'elle représente.
Je crois et cela est plus immédiat que nous devrions nous tous nous mobiliser sur deux ou trois choses très concrètes, premièrement il me semble que le Parti devrait appeler toutes ses fédérations à faire un bilan complet, sérieux, systématique de tous les impacts, de tous les effets positifs de la politique économique et notamment de la politique d'emplois qui a été menée depuis 1981. Je ne connais pas à l'heure actuelle ou très peu - je ne sais pas s'il y en a - qui ont fait cet effort d'un bilan systématique de tous les contrats de solidarité, de toutes les créations d'emplois publics, de toutes les formes de réduction du temps de travail, de toutes les avancées concernant les nouveaux droits des travailleurs, de toutes les entreprises nouvelles qui se sont créées, de tous les stages de formation qui ont été mis en place, de tous les travaux d'utilité collective qui se sont développés dans la dernière période.
Cette première chose là s'impose, il me semble.
Deuxièmement, il me semble aussi qu'il faudrait que nous popularisions davantage les instruments qui existent, ils sont souvent mal connus, ils sont même très largement mal connus.
Nous avons reçu mandat au niveau du secteur entreprise du Parti pour réaliser dans les meilleurs délais un dossier qui fasse la synthèse sous forme de fiches techniques de tous les dispositifs de soutien à la création d'emplois de soutien à la création d'entreprises, de soutien à la formation professionnelle. Ce travail qui est maintenant pratiquement bouclé - c'est maintenant à l'imprimerie - sera mis à la disposition des fédérations au mois d'avril dans les quinze jours qui viennent, c'est un instrument dont je vous demande de vous servir au maximum, car je le crois utile.
Troisièmement, nous avons lancé l'idée au niveau du Secrétariat national d'entreprises, après la réunion de nos instances Commission nationale et secrétaires généraux, de faire département par département des réunions de travail communes entre nos militants en entreprises et élus dans ces fédérations, dans ces départements, notamment ceux qui vont avoir à affronter la bataille législative de 1986, c'est-à-dire nos futurs candidats députés.
Je crois qu'un bilan et la mise en place dans le cadre de ces réunions réunissant l'ensemble de ces militants, apportant chacun leur approche et leur éclairage spécifique qui pourrait déboucher sur la mise en place de plans de perspectives, de mobilisation économique et sociale, qui sont un des éléments indispensables pour réunir autour de nous les forces vives à la fois dans le cadre de la

Fondation Jean Jaurès

préparation de notre Congrès, et au-delà par rapport aux échéances qui nous attendent après 1986.
Enfin, je souhaiterais - c'est la quatrième idée que je voudrais aborder ici à notre discussion - qu'il y ait une analyse rapide, urgente, et sur le fond, qui se fasse avec notre gouvernement et au plus haut niveau, sur les marges réelles de manœuvre dont nous disposons sur le terrain de l'emploi dans les semaines et dans les mois qui viennent.
Oui, ou non, a-t-on une marge en matière de relance de la croissance ?
Oui ou non, avons-nous une marge concernant la réduction du temps de travail ?
Oui ou non, avons-nous une marge pour négocier avec le patronat quelque chose ou pas du tout ?
Oui ou non avons-nous une marge avec l'ensemble des associations, des catégories concernées par ce problème pour réduire tant soit peu les cumuls d'emplois dont plusieurs ont parlé déjà depuis ce matin ?
C'est essentiel, car sinon nous risquons d'avoir une absence de cohérence entre la démarche de nos ministres qui font un excellent travail et la démarche du Parti qui fait lui aussi un excellent travail et c'est pourtant de cette cohérence absolue entre les uns et les autres que finalement pourra sortir d'ici 1986 et dans les toutes prochaines semaines le petit déclic indispensable pour que nous arrivions à marquer des points sur ce terrain si difficile qui est celui de la bataille contre le chômage. Quand le Parti propose des idées avec une certaine force, il est entendu.
Nous avions au mois de juin et avant au mois de janvier l'année dernière demandé avec une certaine solennité que l'on mette sous la responsabilité d'un seul ministre ces trois éléments fondamentaux et liés que sont le travail, l'emploi, la formation professionnelle. Nous avons été entendus et au-delà de la qualité des hommes, tout le monde, cette journée durant, a pu se féliciter de voir que nous avions enfin un instrument opérationnel en matière de prise en compte des problèmes que connaît le monde du travail. Nous avions également souhaité que l'on lance l'idée de la généralisation des contrats de formation conversion en disant que c'est appliqué pour l'instant seulement dans certains secteurs, et à juste titre beaucoup de travailleurs qui se sentent tout seul démunis, beaucoup d'élus dans des départements qui ne sont ni sidérurgiques, ni miniers sont démunis par rapport à ce problème. Le salarié du bâtiment dans le Lot et Garonne, dans n'importe quel autre département de France et de Navarre, a autant le droit qu'un autre à avoir une possibilité de se former pour rechercher de l'emploi, dans de meilleures conditions. Cette idée a été entendue, nous avons aussi avec satisfaction enregistré le fait que le Premier Ministre a pris conscience du caractère dramatique de ce problème, que nous avons nous aussi maintes fois souligné du chômage de longue durée. Il nous faut donc poursuivre par rapport aux propositions que le Parti lors de son dernier Comité directeur avait fait, déjà je me souviens avoir fait à l'époque trois ou quatre suggestions dont deux ou trois sont retenues, d'autres ne sont pas pour l'instant mises en chantier.
Il est urgent que nous ayons cette rencontre, que nous ayons entre le Secrétariat

national du Parti ou ceux qui sont concernés par ces problèmes au niveau du groupe et au niveau du gouvernement la réunion de travail nécessaire pour savoir comment nous allons gérer politiquement ce problème de l'emploi dont je crois, dépend - je l'ai dit pour commencer - la victoire qui est encore possible en 1986, mais il est temps camarades de nous dépêcher.
(Applaudissements)

Le président - Jean-Pierre Cot, dernier orateur.

Jean-Pierre Cot

Chers camarades, pour conclure, un bref plaidoyer pour davantage de fermeté et de cohérence dans notre manière de traiter le phénomène Le Pen.
Dans un premier temps nous avons fait montre vis-à-vis de la montée de l'extrême droite d'une hésitation somme toute compréhensible. D'une part il était évident que nous avions le souci, le devoir de nous opposer à la montée de cet extrémisme avec tout ce qu'il pouvait représenter d'autre part et dans le même temps notre souci de ne pas mettre en valeur Le Pen et l'extrême droite en l'attaquant et en lui faisant une publicité qui les servait, nous freinait un peu.
Aujourd'hui la situation est différente, Le Pen et l'extrême droite se sont installés dans la vie politique française pour un certain temps, nul ne sait combien, 8, 10%, et je crois qu'il faut reprendre de manière différente le problème de notre stratégie vis-à-vis de Le Pen.
A cet égard il y a deux possibilités entre lesquelles il faut choisir. La première c'est d'isoler Le Pen, de considérer la résurgence des thèmes fascistes, racistes comme inacceptable, que l'on est en dehors du débat politique et dès lors de séparer Le Pen de la Droite traditionnelle, ce qui ne veut pas dire qu'on ne doit pas s'adresser à l'électorat Le Pen, bien sûr, ce qui ne veut pas dire que l'on n'utilise pas le phénomène Le Pen pour diviser cette Droite classique en prenant appui sur ce phénomène, au contraire, je pense qu'il s'agit là d'un facteur d'éclatement de la Droite que nous devons utiliser dans cette perspective.
C'est une première stratégie. La deuxième stratégie c'est au contraire de prendre Le Pen, de le fondre dans la Droite classique, de considérer qu'il y a là en quelque sorte une vieille tradition vichyste qui n'a jamais cessé de considérer qu'il y a de bons arguments, que Le Pen, Médecin, Gaudin, tout cela il n'y a pas beaucoup de différences.
L'avantage de cette seconde stratégie c'est incontestablement de tirer profit de l'amalgame Le Pen, Droite classique pour décrocher ou tenter de décrocher de cette Droite classique une certaine fraction libérale de ses électeurs qui pourraient revenir sur la Gauche, c'est la seconde stratégie.
Ce qui me paraît en revanche impossible c'est de mener les deux stratégies à la fois. Ce qui me paraît impossible, c'est à la fois d'isoler Le Pen et de le banaliser, de dénoncer le fascisme et en même de l'assimiler à la Droite classique. Il y aura à trop vouloir embrasser une situation de contradictions qui me paraît périlleuse, car se faisant on affaiblit les deux arguments en même

Fondation Jean Jaurès

temps, on jette le doute sur notre propre cohérence, sur notre moralité politique puisque d'une part isoler Le Pen c'est au nom d'une certaine conception de la moralité politique, et qu'en même temps le fondre dans la masse pour des raisons d'opportunité c'est détruire la base même de l'argumentation.
Pour ma part, j'opte pour la première stratégie pour des raisons fondamentales, je considère qu'il faut isoler Le Pen, refuser sa banalisation, ceci pour une raison morale. Je ne me suis pas engagé au Parti Socialiste pour tolérer cela, mais aussi pour une raison politique. Je pense que si nous voulons franchir avec succès les années difficiles qui se présentent devant nous, qui sont marqués par un affaissement du Parti Communiste qui n'a pas pu être récupéré à notre profit, ce qui entraîne un affaissement politique de toute la Gauche. Ceci n'est possible qu'à condition de jouer sur l'éclatement de la Droite traditionnelle. Cela entraîne aussi des conséquences au niveau du mode de scrutin.
Je persiste et signe sur la proportionnelle intégrale en fonction du même raisonnement. Je crois que nous sommes conduits nécessairement à faire ce que nous pouvons pour recomposer le paysage politique français, et que cette recomposition implique l'isolation du phénomène Le Pen et les conséquences que l'on peut en tirer.
Mais, cela étant, je crois que le problème principal et préalable n'est pas là, il nous faut choisir entre les deux stratégies, quelle que soit l'option que nous prenons. On ne peut à la fois dramatiser et pénaliser sans nous discréditer. J'aurais souhaité que nous puissions y voir un plus clair sur cette question.
(Applaudissements)

Le président - Nous avons donc achevé ce débat sur les conséquences politiques des cantonales.
Nous allons aborder maintenant le second débat sur la loi électorale. Comme je vous l'avais annoncé ce matin, ce débat sera introduit par Jean Poperen, après quoi je prendrai les inscriptions sur ce sujet de la loi électorale, étant entendu qu'un certain nombre de camarades se sont déjà fait connaître pour intervenir dans le débat.
Pour l'instant je donne la parole à Jean Poperen. Nous aurons naturellement un texte de résolution qui a été préparé notamment par Pierret, qui doit revenir tout à l'heure. Je le soumettrai à votre délibération et à votre vote.

Jean Poperen

Chers camarades, naturellement nous savons tous qu'il s'agit là d'un débat d'une réelle importance, et qui présente de surcroît quelques difficultés, pas seulement de fond mais aussi de méthode. Mon mandat à ce stade est simplement de faire le point des réflexions engagées pour que le débat du Comité directeur se déroule avec la meilleure information possible.
Une fois ce point fait, une fois le débat achevé, l'une des difficultés, c'est d'ailleurs de savoir comment il se termine et se trouve sanctionné, disons qu'en tout état de cause nous aurons à répondre à cette question au moment où très

Coll. Fondation Jean Jaurès

naturellement le Premier secrétaire sera amené à tirer un certain nombre de conclusions de l'échange de vues que nous allons avoir maintenant.
Je rappelle qu'ayant un engagement d'introduction de la proportionnelle dans les scrutins, nous avons nous-mêmes apporté une réponse positive en ce qui concerne le scrutin pour les élections municipales. Nous l'avons fait d'une certaine façon. Je rappelle, d'ailleurs, et cela ne manquera pas à mon avis d'être un argument d'une certaine valeur dans les semaines qui viennent, face au déchaînement qui sera de toutes façons, quel que soit notre choix, sauf si nous ne faisons rien du tout, et encore... celui de la Droite, qu'ils ont combattu avec quelle âpreté en séance - je m'en souviens assez bien pour avoir été le rapporteur du projet - le projet sur les municipales, et qu'aujourd'hui je ne trouve plus nulle part d'adversaire de ce système. Donc finalement ils rendent un hommage implicite, mais quand même éclatant à la réforme que nous avons accomplie.
Donc nous avons fait cela. Pour ce qui est des élections législatives, on l'oublie parfois, c'est aussi un des arguments de la Droite, ou plutôt cela a été son comportement en matière de réforme électorale législative, "vous auriez pu vous y prendre plus tôt", et nous avons déjà répondu que par rapport à ce qui était fait précédemment, un an avant, cela marque un réel délai. Nous avons fait beaucoup d'autres choses, et en passant, que n'aurait-on pas dit si dès les premières semaines du gouvernement de la Gauche, toutes affaires cessantes, on avait dit : maintenant on va s'occuper de lois électorales.
Donc de toutes façons ils feront notre procès, nous le savons bien et il faut y être prêt.
C'est donc maintenant que nous y venons, enfin il y a quelques semaines, et que le Bureau exécutif a décidé la mise en place d'un groupe de travail qui a fonctionné : il a tenu à ma connaissance après sa mise en place quatre séances de travail.
Il était constitué de façon à être représentatif de notre diversité, comme nous disons, et chacun sait ce que recouvre cet euphémisme. Mais cette fois ci, il se trouve que pour ce débat, notre diversité est encore plus diverse, parce qu'il y a des diversités à l'intérieur des diversités... enfin vous me comprenez. C'est ce qui fait que nos débats en groupe de travail ne me permettent pas de dire aujourd'hui que nous sommes parvenus à telle conclusion claire sur telle proposition. Mais je crois qu'il est conforme à la vérité historique de cette histoire toute récente de dire que la dominante de notre recherche, et, semble-t-il, ce qui était plutôt la tendance au cours de ces travaux, était d'aller vers ce que nous avons pu appeler diverses formes de correctif proportionnel du système majoritaire. C'est cela qui a été à plusieurs reprises évoqué, avec des études de résultats dans les diverses hypothèses, à différents niveaux des suffrages du PS et de la Gauche en général.
Le groupe de travail, outre sa diversité, a toujours bénéficié, je dois le dire car je crois que c'est un élément quand même important, de la présence d'un membre du cabinet du Premier Ministre, et je crois que c'est bien dans l'ordre de notre méthode de travail. Nous avons eu certaines fois la présence de membres du cabinet du Président, et à deux reprises la présence d'un représentant du

Fondation Jean Jaurès

ministère de l'Intérieur, ce qui a pu permettre, mais pas peut-être autant qu'il aurait fallu, une harmonisation.
Et puis il y a eu tour de table au Bureau exécutif, il y a quelques semaines, et au groupe à l'Assemblée Nationale deux échanges de vues. Ni dans l'un ni dans l'autre des cas, par rapport aux hypothèses que j'appellerai un peu extrêmes, on ne peut dire que la conclusion ait été nette. Si je prends notamment le groupe à l'Assemblée Nationale, je parle là sous le contrôle de nombreux députés qui étaient présents, en tous cas du président du groupe, du Premier secrétaire aussi qui a assisté à ces débats, dans les deux cas le nombre de députés présents par rapport au total du groupe était assez nettement minoritaire, et dans les deux cas c'est évidemment une minorité de présents qui s'est exprimée. On n'a pas discuté, on n'a pas fait parler les gens, même à titre consultatif. Mais la première fois, je crois pouvoir dire sans trahir la vérité que la dominante était nettement proportionnaliste, et la seconde fois la dominante était au moins aussi nettement pour le scrutin majoritaire.
Cela aurait pu être les mêmes qui aient changé d'avis, mais ce n'était pas les mêmes.
Donc voilà ce que je peux vous dire sur ce qu'ont été les travaux auxquels nous avons procédé.
Et puis chemin faisant, il est apparu - je crois que c'est un élément important de notre réflexion - que la plupart des formes de ce qu'on a appelé scrutin mixte sur lesquelles nous avons travaillé - on l'appelle un peu improprement scrutin mixte, car il y a toujours une dominante - présentaient des difficultés d'application, notamment au niveau constitutionnel, qui faisaient craindre pas tellement un échec, car il ne semble pas qu'il y ait des possibilités, soit pour le Sénat, soit pour le Conseil Constitutionnel, de dresser véritablement un mur, de tirer un verrou, mais en tous cas de grandes difficultés, des méandres, du temps perdu, bref une conjoncture dont la politique qui en résulterait ne serait pas favorable.
C'est à partir de là que d'autres recherches ont été engagées, je dois dire essentiellement par le ministère de l'Intérieur, et sans que cette proposition nous ait été présentée comme la seule hypothèse possible, mais comme une nouvelle hypothèse possible par rapport à nos réflexions antérieures, il est apparu ce qu'on appelle parfois un système de type sénatorial, c'est-à-dire classant les départements en deux catégories, les uns, les plus peuplés, relevant de la proportionnelle, les autres du scrutin majoritaire.
La question est, vous le sentez bien, celle de savoir à quel endroit on place la barre, la limite. L'hypothèse la plus généralement avancée, celle sur laquelle en effet nous avons eu un échange de vues, fait passer la barre aux alentours des 500 000 habitants, soit environ 1% de la population totale par département, ce qui en gros placerait un tiers des départements dans la zone proportionnelle, mais les deux tiers des députés ; un tiers des départements, deux tiers des députés.
Voilà donc une hypothèse avancée.
Je dois dire que par rapport aux divers systèmes que je viens d'évoquer en termes très généraux, j'en conviens, mais je crois que pour la plupart, vous avez

bien cela en tête - je peux toujours répondre pour apporter plus de précisions sur telle ou telle question qui serait posée - d'autres suggestions ont été faites, que je mentionne; il me semble que cela fait partie de l'objectivité à laquelle je m'efforce pour ce compte-rendu.
D'une part, hypothèse de scrutin proportionnel à deux tours, c'est-à-dire attribution des sièges au premier tour si l'une des listes a la majorité absolue; sinon, possibilité de liste de coalition pour le second tour, dans ce cas, répartition à la majorité relative.
Egalement - mais je crois que les auteurs de ces suggestions sont inscrits dans la discussion, je ne doute pas qu'ils seront de meilleurs interprètes que moi de leurs propres suggestions - système avancé d'une représentation proportionnelle dans un cadre essentiellement régional, mais cette fois à un tour.
Toutes ces hypothèses ayant été avancées, mais certaines, je vous l'ai dit, n'étant guère retenues, nous nous trouvons aujourd'hui devant ce qu'a été l'étude à laquelle je me référais tout à l'heure, à divers niveaux de résultats, faite du côté du ministère de l'Intérieur. Nous nous trouvons avec seulement une hypothèse de système mixte relativement faisable plus que les autres qui est la simple addition d'une liste proportionnelle à un scrutin à base majoritaire, étant entendu qu'existe de toutes façons - et cela a donné lieu à de grosses études techniques électorales - soit le maintien pur et simple du système actuel, soit une proportionnelle à l'un des divers niveaux... Je dois dire que ne nous a jamais paru retenu comme étude sérieuse que le cadre départemental dans le cas de la proportionnelle, sans qu'on puisse a priori décider qu'on n'étudierait ni le cas régional, ni le cas national, mais enfin j'indique que ce qui a été retenu comme l'hypothèse la plus sérieuse, c'est le cadre départemental pour la proportionnelle.
Voilà devant quoi nous sommes.
A ce stade intervient donc notre délibération, évidemment tard et dans des délais qui sont courts, car je crois qu'il y a un point, avec beaucoup d'autres, d'ailleurs, sur lequel nous pouvons être d'accord, c'est que ce dossier ne doit pas traîner Nous nous sommes aperçus qu'en général les dossiers qui traînaient dans la plupart des cas nous étaient politiquement dommageables.
Il y a un choix politique, mes chers camarades, il est essentiellement politique. Au-delà de données techniques sur lesquelles j'ai donné des indications, je pourrai en donner d'autres, mais on arrive au moment où le choix est vraiment politique et c'est bien pourquoi c'est maintenant, devant l'organisme qui est la direction du Parti, que la chose doit être posée, évidemment en tenant compte des réserves faites ailleurs, de considérations de niveau gouvernemental, personne ici ne les oublie, mais le fait que nous ayons aujourd'hui ce débat avec toute son importance, avec d'ailleurs une assistance nombreuse et remarquable, prouve bien que tout le monde mesure le rôle du Comité directeur à ce stade de notre travail, d'où une responsabilité importante pour nous tous.
C'est vrai - certains l'ont dit - que, compte tenu de l'enjeu, compte tenu des implications politiques, on ne pouvait pas écarter l'idée - et je ne crois pas que les conditions en existent, notamment de temps, de chronologie - d'une

consultation et d'une délibération du Parti, mais le Comité directeur a à prendre ses responsabilités. Lorsque le Parti, par la voie de la préparation d'une convention ou d'un Congrès, n'est pas en état, en mesure de procéder à sa propre délibération, c'est l'organisme qu'il a désigné pour le représenter entre deux Congrès pour diriger le Parti, pour le diriger entre deux Congrès, qui doit prendre ses responsabilités. Nous avons aujourd'hui, chers camarades, en effet, à prendre cette responsabilité, elle est importante. Chacun de nous, je pense, aura à cœur de dire ce qu'il éprouve sur le fond des choses et ce qui sera l'intérêt du combat que nous menons, chacun de nous, et je veux dire en terminant celui qui vient de vous parler, entre autres. Je me suis efforcé de remplir ma fonction de secrétaire aux élections au nom d'une direction du Parti qui recherchait la meilleure solution et je me suis donc efforcé de m'abstraire de ma propre position, encore qu'elle soit sur cette affaire assez fermement arrêtée, mais c'est seulement à partir de maintenant que je m'exprimerai comme beaucoup d'autres, je pense, vont le faire. Voilà où nous en sommes.

Le président - Merci, Jean Poperen.
J'ai une première série d'inscrits : La parole est à Guy Allouche.

Guy Allouche

Chers camarades, Jean Poperen n'a pas du faire beaucoup d'efforts pour nous dresser un rapport objectif, il en a l'habitude, je crois qu'il a fidèlement retracé les travaux du groupe de travail, et je crois qu'on peut l'en remercier.
Pourquoi changer ? Comment changer ? Les aspects juridiques et politiques du changement, voilà ce que j'entends vous présenter puisque, comme vous l'a dit Jean Poperen, je suis l'auteur d'une proposition de modification du mode de scrutin : la proportionnelle départementale à deux tours.
Pourquoi changer ? Chers camarades, depuis que nous avons accédé au pouvoir en 1981 nous avons toujours insisté sur la nécessité de tenir les engagements que nous avions souscrits devant le peuple. Nous avons toujours dit que les 110 propositions de François Mitterrand, propositions pour un septennat, seraient concrétisées. La 47ème, celle qui concerne le réforme du mode de scrutin, arrive à son terme. Nous l'avions également écrit dans le programme Socialiste, nous l'avons écrit dans le programme commun, cela figure également dans le projet Socialiste, François Mitterrand en avait fait la proposition. Je crois qu'on ne peut pas, après l'avoir dit et répété tant de fois, dire, comme nous l'avons entendu ce matin par un de nos camarades, notre ami Saunier : il faut tenir compte de la réalité pour ne pas respecter cet engagement.
Dans le pays, toutes les formations politiques, sauf une, sont pour la modification du mode de scrutin, pour une certaine forme de proportionnelle ; il n'y a que le RPR qui est contre. L'UDF est actuellement contre pour des raisons de consensus, à quelques mois de 1986, mais chacun sait bien que toutes les déclarations qui ont été faites depuis tant d'années par les différents responsables de l'UDF, y compris Giscard d'Estaing, montrent à l'évidence que

toutes les forces politiques, excepté donc le RPR, sont d'accord pour modifier le scrutin.
Au sein du Parti, faisons l'effort de relire ce que nous avons dit et écrit sur le mode de scrutin majoritaire. Nous n'avons eu de cesse de le condamner, avant 1981, en disant que c'était un scrutin inique, et qu'une fois arrivés au pouvoir nous modifierions ce scrutin.
Nous avons aussi dit au sein du Parti qu'il fallait modifier en quelque sorte le fonctionnement des institutions, et que ce mode de scrutin procède des institutions, et que si l'on veut commencer à faire fonctionner ces institutions selon notre conception, il faut aussi commencer par modifier le mode de scrutin.
Pour différentes raisons nous nous sommes moulés dans ces institutions. Mais avons-nous pris la décision de ne pas les remettre en cause ? Avons-nous exprimé la volonté de les pérenniser ?
Je n'ai pas encore connaissance d'une telle décision de la part du Parti. Avons-nous également pris acte de ce qui s'est passé le 17 mars dernier ? Les médias ont fait état de projections, à partir des résultats du 10 mars, sur le scrutin majoritaire, à savoir : si nous avions voté le 10 mars pour des législatives, avec le mode de scrutin majoritaire, je crois que nous aurions été, chers camarades, laminés le 10 mars dernier. Voilà ce qui peut nous attendre demain, même si, comme je l'espère, avec de meilleurs résultats économiques, la Gauche remontera. Mais quand la moitié de la France vote, c'est beaucoup plus qu'un sondage, il faut tenir compte des résultats des élections.
Avons-nous mesuré les différentes conséquences pour le Parti, avec le maintien du mode de scrutin actuel ? Le Parti, chers camarades, serait laminé, et je dis, il serait surtout décapité, et il serait aussi régionalisé. Parce que, on l'a vu également le 17 mars, il y a quelques bastions qui ont résisté ; ailleurs, le vent aurait tout emporté.
Avons-nous mesuré ce qu'entraînerait dans le même temps la perte de la majorité à l'Assemblée Nationale ? Le contrôle par l'opposition actuelle de 70 départements, et, sans aucun doute, la perte de la quasi-totalité de nos régions. Car, je ne sais si vous vous êtes amusés à faire là aussi des projections sur le résultat au niveau régional, en tenant compte de listes départementales. Je ne suis pas sûr que le Parti serait encore à la tête de quelques régions, y compris peut-être la mienne... encore que je n'en soie pas sûr, mais en tous cas, dans la quasi-totalité des régions, je crois que le Parti serait là aussi absent.
Alors, oui, modifier, c'est l'intérêt du pays en ce qui concerne le fonctionnement des institutions, c'est aussi l'intérêt du Parti si on ne veut pas voir un parti dans un état difficile pour la suite, et je viens de dire pourquoi.
Et n'oublions pas que si toutefois la Droite redevenait majoritaire; et voulait modifier le mode de scrutin, elle le pourrait, et je ne suis pas sûr qu'il y aurait à ce moment-là une entente entre le RPR et l'UDF pour modifier le scrutin.
Alors, en quoi consiste ma proposition ?
Les camarades m'ont dit : "Elle est compliquée, elle ne passera pas dans l'opinion, on ne la comprend pas". Et quand je demande à ces camarades s'ils peuvent me résumer ce que j'ai avant, ils en sont incapables...

Fondation Jean Jaurès

(Rires dans l'assemblée)
Je dis cela parce qu'ils avaient trouvé les inconvénients sans même connaître ce que j'avais avancé. Alors je vais quand même vous exposer en quoi consiste cette proposition.
Elle résulte d'un travail effectué à partir d'une difficulté que Jean Poperen a évoqué il y a un instant, à savoir cette fameuse loi organique qui nous empêche de modifier le nombre de députés. Oui, chers camarades, l'article 25 de la Constitution prévoit que c'est une loi organique qui fixe le nombre de députés. Il fallait donc trouver une réforme, un mode de scrutin qui maintienne le nombre de députés actuel. Et la proposition qui est la mienne s'inspire de ce qu'on pourrait appeler "un scrutin mixte", puisque cette proposition ne s'appliquerait qu'aux départements ayant au moins 5 députés. C'est ce que Jean vient de vous dire, c'est le système sénatorial. Dans les départements à 3, 3 ou 4 députés, il y aurait maintien du scrutin majoritaire à deux tours. Mais à partir des départements qui passeraient à 5 députés au moins, au premier tour, c'est le libre exercice de la démocratie, chaque formation politique, chaque groupement présente une liste avec autant de noms qu'il y a des sièges à pourvoir ; si une liste obtient la majorité absolue au soir du 1er tour, il y a répartition à la proportionnelle, et à la plus forte moyenne à partir d'un seuil de 5% des exprimés ; mais si au soir du 1er tour, ce que je crois, aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a alors un second tour, et pour ce second tour il y a la possibilité d'une fusion de listes, d'une coalition, mais rien n'est obligatoire... Les apparentements, c'était fait entre formations politiques qui mélangeaient et la Gauche et la Droite ; moi ce que je propose ce ne sont pas tout à fait des apparentements. Pour le second tour, ceux qui veulent fusionner peuvent le faire à partir d'un seuil de 5% d'exprimés, mais rien n'est obligatoire. Seulement, si une liste veut se maintenir au second tour, sans pour autant fusionner, alors, là, je propose que cette liste obtienne au moins 10% des inscrits pour pouvoir se maintenir au second tour. Et à l'issue du second tour il y a bien évidemment répartition à la proportionnelle, avec, bien sûr, le partage que l'on connaît.
Alors, les avantages, selon moi - et acceptez que je ne vous présente que les avantages, car c'est vous qui allez dire les inconvénients…
Chers camarades, les Français ont pris l'habitude de voter avec des scrutins à deux tours. Aux européennes dernières, qui n'a pas entendu autour de soi : "J'irai voter la semaine prochaine". Pour ce qui me concerne je leur ai dit : "La semaine prochaine, c'est la manif' à Paris, du 24 juin, mais ce n'est plus les européennes"...
(Rires et mouvements divers)
Donc les Français ont pris l'habitude de voter avec des modes de scrutin à deux tours. De surcroît - on vient d'en faire encore l'expérience après avoir fait celle des municipales - qui ne comprend pas que la Gauche se mobilise mieux et qu'on arrive mieux à dynamiser au second tour ? S'il n'y avait pas eu de deuxième tour aux municipales, est-ce qu'on aurait conservé quelques grandes villes ? S'il n'y avait pas eu de second tour aux cantonales, est-ce qu'on aurait conservé quelques présidences de Conseils généraux supplémentaires?

Alors, chers camarades, il y a aussi un aspect juridique sur lequel j'appelle votre attention. Ce que je crains, avec ce que j'ai entendu, à savoir dans certains cas maintien du scrutin majoritaire à deux tours dans les petits départements, et proportionnelle départementale à un tour ailleurs, ce que je crains, c'est que le Conseil Constitutionnel n'accepte pas qu'il y ait de système où au soir du 1er tour on connaît l'élection des trois, voire des quatre/cinquièmes des députés, alors que d'autres doivent attendre le second tour. Chacun sait bien qu'on ne peut pas donner de fourchettes de sondage avant 20 heures parce qu'à Paris on n'a pas fini de voter, alors qu'ailleurs c'est fini à 18 heures. Là il y aurait un délai d'une semaine.

Deuxièmement : avec la concomitance des régionales, car pour ces régionales, sauf si on modifie le mode de scrutin, la référence est le scrutin qui a eu lieu en Corse - et on ne pourrait pas faire autrement, sauf tout modifier, y compris pour la Corse - on connaîtrait le soir même quelles sont les régions qui sont, soit à gauche, soit à droite, on connaîtrait les 4/5èmes des députés élus, et le dernier 1/5ème devrait attendre une semaine de plus pour connaître son sort. Je ne suis pas sûr que le Conseil Constitutionnel acceptera une telle procédure.

Les aspects politiques, chers camarades, avec une proportionnelle à un tour, il y a toujours la possibilité de voir une force centriste, tandis qu'avec la fusion de liste surtout s'il y a un seuil pour fusionner et un seuil pour se maintenir, d'abord au niveau de la Droite et vis-à-vis du Front National, dans la plupart des départements, le Front National fera peut être moins de 10%, peut être sauf dans quelques-uns où il pourra les dépasser. Avec le deuxième tour, nous verrons si la Droite parlementaire RPR-UDF, fait appel ou non au Front National si elle veut être majoritaire et on verra qui prend la responsabilité de faire entrer le Front National à l'Assemblée Nationale, on verra quels sont les complices de l'extrême droite et je pense, pour ma part, que les complices ne seront pas le Parti Socialiste, mais bien la Droite parlementaire

De surcroît, pour ce qui concerne le Front National, est on sur que des électeurs proches de nous acceptent que nous prenions la responsabilité de faire entrer le Front National à l'Assemblée par le simple jeu de la proportionnelle ? Je n'en suis pas sur. Je connais certains milieux philosophiques qui n'acceptent pas pourtant proches de nous que nous soyons, nous, les responsables politiques faisant entrer massivement, voire même largement le Front National à l'Assemblée Nationale

En tout cas, si nous devions prendre cette responsabilité, je crois que tous ceux qui sont proches de ces milieux là nous quitteraient parce qu'ils n'accepteraient pas une tel le mesure.

Et à gauche maintenant, chers camarades ?

Je vais expliquer pourquoi cela ne ressemble pas aux apparentements de 1981 : avec la fusion, on peut retrouver cette union de la Gauche et j'avoue avoir été un peu étonné ce matin d'entendre des camarades dire avec force : l'union de la Gauche est morte ! J'ai entendu dans cette même salle, il y a encore quelques mois, de la bouche même de nos responsables les plus autorisés que l'union de la Gauche n'était pas morte, les accords entre états majors peut-être, mais au

Fondation Jean Jaurès

niveau de la substance électorale de l'union de la Gauche que nous devions être les ardents défenseurs de cette union de la Gauche. Or, chers camarades, comment appeler au rassemblement des forces démocrates, républicaines, pour un second tour si on dit aujourd'hui, nous, Socialistes, alors que nous avons conquis le pouvoir grâce à cette stratégie de l'union de la Gauche, que nous sommes les fossoyeurs, y compris dans l'électorat, de l'union de la Gauche, parce que notre partenaire au niveau de l'état major n'a pas voulu persévérer dans cette voie là ?
Si l'on veut que le Parti Communiste remonte dans les sondages, dans l'opinion publique, continuons à dire nous Socialistes que l'union est morte et vous verrez une frange importante de l'électorat unitaire nous quitter pour rejoindre le Parti Communiste, chers camarades, et je rejoins Pierre Brana dans ce qu'il a dit ce matin.
Voilà pourquoi je propose cette fusion de liste pour retrouver toute la Gauche et au-delà de la Gauche au second tour.
Je ne dis pas obliger le Parti Communiste à fusionner au second tour, il est libre de fusionner ou pas, il prendra la responsabilité tout seul, mais il faut qu'il sache que s'il veut rester seul au second tour, il prend alors la lourde responsabilité de se minorer lui même au sein de l'Assemblée Nationale.
Je n'ai jamais eu, personnellement, le Parti Communiste en permanence dans mon cerveau, comme l'a dit le Premier secrétaire, il y a quelques mois, seulement je veux encore croire que dans l'esprit de quelques-uns d'entre nous et que dans l'esprit de quelques-uns de nos responsables, chacun mesure bien les conséquences éventuelles d'un changement de stratégie surtout quand on sait, et certains d'entre nous viennent d'en faire hélas la triste expérience, qu'il n'y a pas toujours de solution de rechange à l'union de la Gauche dans l'immédiat.
Voilà pourquoi, chers camarades, je souhaite sincèrement que l'on réfléchisse et qu'il n'y ait pas d'a priori sur ces deux tours.
Je crois vous avoir expliqué les raisons pour lesquelles je proposais ce second tour avec également un aspect politique pour ce second tour. En tout cas, chacun sait bien que derrière un mode de scrutin, il y a bien évidemment une tactique politique, pourquoi pas une stratégie politique.
Si certains veulent exprimer clairement à travers leur choix de mode de scrutin, soit leur tactique politique, soit leur nouvelle stratégie politique, alors je terminerai en posant une question toute simple, elle est d'actualité : pour ces camarades là, c'est quoi, c'est l'Isère ou c'est le Gard ?
(Applaudissements)

Claude Estier

Mes chers camarades, nous abordons cet après-midi au Comité directeur le débat sur la future loi électorale, sans savoir encore exactement à quelles conclusions vont aboutir les réflexions et les études menées depuis plusieurs semaines par le gouvernement en liaison avec le Parti et le groupe parlementaire, mais en sachant en tout cas une chose, c'est que ces conclusions seront tirées avant deux

Fondation Jean-Jaurès

semaines, ainsi que Laurent Fabius vient de l'annoncer publiquement.
Il est donc tout à fait normal que nous consacrions une partie de ce Comité directeur à cette discussion et c'est pourquoi, souhaitant donner mon opinion dans ce débat, je me suis permis de quitter pendant quelques minutes le fauteuil de président.
Je voudrais dire d'abord à quel point je me félicite qu'aucune décision n'ait été prise précipitamment, ce qui aurait été le cas si le gouvernement avait arrêté son choix avant les élections cantonales. Notre ami Pierre Joxe, à qui reviendra, soyons en conscients, la tâche difficile de défendre la réforme électorale devant l'Assemblée Nationale et devant le Sénat, avait plaidé avec force pour que l'on attende le début d'avril. C'était une position sage.
Je sais bien que l'opposition va faire campagne sur le thème : on ne change pas les règles du jeu en fin de partie. Mais elle aurait dit la même chose si on avait décidé quelques mois ou quelques semaines plus tôt et il s'agit de toute manière d'un argument fallacieux dont le Premier Ministre a fait justice en rappelant que depuis cent ans aucune modification de la loi électorale n'est intervenue plus de dix mois avant son application, le délai ayant été de 36 jours en 1946 où le gouvernement provisoire du général de Gaulle décidait l'instauration du scrutin proportionnel départemental, de 41 jours en 1958 où le même général de Gaulle fit adopter par ordonnance le scrutin majoritaire à deux tours qui nous régit encore aujourd'hui.
La meilleure réponse à cet argument du moment se trouve d'ailleurs dans la bouche de Georges Pompidou, alors Premier Ministre, qui déclarait le 1er juin 1966, c'est-à-dire moins d'un an avant les élections de 1967, retenez bien ces propos :
"Au cas où nous voudrions faire une nouvelle loi électorale, je ne vois vraiment pas pourquoi nous l'annoncerions à l'avance ; je me refuse à révéler nos intentions me plaçant dans la meilleure tradition des gouvernements démocratiques et parlementaires qui consiste à tenir l'opposition en suspens et à choisir soi même le moment, les circonstances et les modalités selon lesquels on l'attend sur le terrain électoral. Georges Pompidou, 1966".
Le fait que le gouvernement n'ait pas pris de décision précipitée et se soit donné le temps de la réflexion a permis également, du moins je l'espère, d'écarter certaines formules de système mixte à dominante majoritaire, avec additif ou correctif proportionnel à l'échelle nationale.
J'avoue que ces formules, lorsqu'elles nous avaient été présentées notamment au groupe parlementaire en février, m'avaient laissé perplexe et cela pour plusieurs raisons, indépendamment des difficultés constitutionnelles qu'évoquait tout à l'heure Jean Poperen.
D'abord, parce qu'il s'agit de systèmes inédits qui n'ont jamais existé en France et qui ne sont donc pas familiers aux Français.
Ensuite, parce que ces systèmes aboutissent à créer deux catégories de députés, ceux qui sont élus de leur circonscription et ceux qui ne sont pas des élus de terrain.
Enfin, parce que ces systèmes, à moins d'augmenter sensiblement le nombre

total des députés, ce qui serait à mon avis fort mal reçu dans l'opinion, entraînent un re-découpage des circonscriptions actuelles, ce qui ne serait d'ailleurs que justice, compte tenu des écarts considérables qui existent entre les circonscriptions, mais qui nous entraînerait dans un débat parlementaire sans issue, l'opposition pouvant multiplier à l'infini les amendements et trouver dans l'opinion elle-même alors un écho favorable aux accusations de magouillage, de charcutage ou de tricherie.

J'attire votre attention, chers camarades, sur le fait que dans le climat politique actuel et partant de l'idée que nous avons autre chose à faire pendant cette année 1985 qu'à nous enliser dans un débat de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois sur la réforme électorale, nous devons proposer un mode de scrutin simple, compréhensible par tous et qui ne soit pas sans précédent dans notre pays.

Alors, en gros, il y a trois possibilités.

Soit le maintien du scrutin majoritaire actuel.

Je sais qu'il a encore des partisans parmi nous et je ne suis pas insensible à leurs arguments, mais il me semble que ce qui vient de se passer aux élections cantonales a fait réfléchir un certain nombre de ceux qui défendaient ce mode de scrutin. Il a des avantages, nous en avons bénéficié en 1981, mais je constate que Jacques Chirac est aujourd'hui le plus acharné à s'y accrocher, lisez encore son interview dans l'Express de cette semaine, c'est avec ce mode de scrutin, celui là seulement qu'il peut espérer que le RPR dispose en 1986 d'une majorité absolue avec lui tout seul ou avec ses quelques obligés.

Vous savez comme moi en revanche qu'à l'UDF en dépit des déclarations officielles - Allouche avait raison de le rappeler - beaucoup sont conscient que seule l'introduction de la proportionnelle leur permettra d'échapper à la domination du RPR qui vient de se manifester aux cantonales où le Parti de Chirac a gagné sensiblement plus de sièges que l'UDF.

La deuxième possibilité est celle d'un système mixte majoritaire proportionnelle sur une base différente de celle des systèmes évoqués précédemment. Il s'agirait de ce que l'on appelle parfois le système Giscard, car l'ancien Président de la République l'avait préconisé dans son livre Démocratie française, sans songer d'ailleurs aucunement à ce moment là à le soumettre à un référendum.

Il consiste à maintenir le système majoritaire dans les petits départements et à instaurer la proportionnelle dans les gros.

Ce système existe pour les élections sénatoriales, mais dans les élections sénatoriales, il n'intéresse dans chaque département que quelques milliers, voire quelques centaines de grands électeurs. S'agissant du suffrage universel, il me parait déjà plus difficile de faire comprendre que la moitié des départements gardant le scrutin majoritaire, cela voudrait dire qu'il y aurait deux catégories de députés et je crois que cette séparation de la France en deux est quelque chose d'extrêmement grave ; j'ai noté ce matin l'avertissement que nous donnait Bernard Thareau en soulignant le danger de séparer les départements ruraux et les autres.

En outre, les élus à la proportionnelle, dans cette hypothèse, le seraient tous le premier dimanche, en même temps d'ailleurs que les Conseillers régionaux,

alors que, dans les départements à scrutin majoritaire, les électeurs devraient éventuellement retourner aux urnes le dimanche suivant pour le second tour.
La troisième possibilité est donc la représentation proportionnelle dans tous les départements, quel que soit le nombre de leurs députés. Vous avez déjà compris que c'est elle qui a ma préférence, et pour plusieurs raisons. D'abord, parce que c'est un scrutin simple et facile à expliquer et à comprendre, étant entendu qu'il s'agit, dans mon esprit, d'une proportionnelle départementale à un tour, et non pas à deux, et sur ce plan le système que vient d'exposer Allouche me parait avoir l'inconvénient grave d'être extrêmement compliqué. C'est le seul, la représentation proportionnelle départementale à un tour, c'est le seul qui ne crée pas deux catégories de députés ou deux catégories de départements. C'est celui qui donne à chaque formation politique sa juste représentation. C'est un système, bien entendu, qui soulèvera la colère de l'opposition, mais cela sera vrai de toute réforme électorale, et c'est celui qui sera le plus facile à défendre devant l'opinion, car l'accusation de charcutage ou de magouillage n'aura plus prise.
Enfin, on votera le même jour et de la même manière pour les élections législatives et pour les élections régionales, ce qui est aussi un élément de simplification et évitera notamment les difficultés devant le Conseil Constitutionnel qu'évoquait tout à l'heure Allouche.
Je voudrais en terminant répondre à trois séries d'objections qui sont formulées soit par nos adversaires, soit dans nos propres rangs.
Première objection. La proportionnelle, ce serait la fin de la 5ème République, le retour à l'instabilité.
J'y répondrai par une seule citation. Elle émane de quelqu'un qui n'est pas suspect en la matière, puisqu'il s'agit du général de Gaulle lui-même. Lors d'une conférence de presse, le 16 mars 1950, le général de Gaulle déclarait ceci :
"Il y a deux systèmes électoraux francs, honnêtes, qui, à mon sens, peuvent être considérés : il y a d'abord le système actuel, la proportionnelle, dans le cadre du département".
C'était en 1950, et je vous rappelle aussi, parce qu'on l'oublie un peu, que le système de la proportionnelle départementale qui est assimilé à la 4ème République, avait été instauré par le général de Gaulle en 1946.
"Il y a, d'autre part", disait le général de Gaulle, " le scrutin majoritaire de liste dans le même cadre départemental. L'une et l'autre", concluait-il, "ont leurs avantages et leurs inconvénients".
Et le général de Gaulle hésitait tellement entre les deux systèmes qu'il avait confié à Alain Peyrefitte qui le rapportait dans une interview à Paris-Match le 15 avril 1977 "Le mode de scrutin devrait changer tous les quinze jours".
Cela fait vingt-sept ans que nous avons le même.
Et si vous voulez une dernière citation - j'ai tout un dossier de citations des gens qui, actuellement, sont à la tête de l'opposition, mais je vous en fais grâce, nous les retrouverons autrement, mais je ne résiste pas au plaisir d'une dernière citation - elle émane de Raymond Barre. Elle est extraite d'un entretien avec le journaliste Alain Duhamel, au cours d'une émission de télévision à Antenne 2,

le 20 avril 1977, ce n'est pas si vieux. Elle est particulièrement pittoresque, compte tenu des positions que prend aujourd'hui le même personnage. Raymond Barre expliquait : "Quand on regarde comment les choses se sont passées en 1958, on voit que c'est pour des raisons de circonstances que le scrutin d'arrondissement à deux tours a été retenu par le général de Gaulle. Si vous lisez les mémoires du général de Gaulle, pour la période 1944/1945, vous verrez le général de Gaulle expliquer très clairement que c'est le scrutin proportionnel sur base départementale qui devrait être retenu pour la France".
Et Raymond Barre ajoutait : "Je ne crois pas qu'il faille faire du mode de scrutin un élément fondamental du fonctionnement des institutions de la 5ème République. Il me semble que la 5ème République est suffisamment installée, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des institutions et le rôle du Président de la République reconnu par tous, pour que le problème du mode de scrutin ne soit pas aussi déterminant qu'on veut bien le dire".
(Fin de citation)
Je crois que c'est quand même intéressant de se remémorer ce que disait Raymond Barre à cette époque.
Deuxième objection : la proportionnelle va faire entrer des représentants du Front National.
Je reprends sur ce point à mon compte la réponse que faisait avant-hier Lionel Jospin.
Si nous ne parvenons pas à faire reculer les idées du Front National dans l'opinion, il est normal que le Front National soit représenté au Parlement. S'il y a des voix Front National, il est normal qu'il y ait des sièges Front National.
J'ajouterai que ce n'est pas à ceux qui ont véhiculé les idées en question, qui ont ensuite, sur le terrain, et de quelle manière, accepté de multiples collusions avec Le Pen, de nous donner en ce domaine des leçons de vertu.
Troisième objection, qui vient, celle-là, de nos rangs : la proportionnelle est nuisible à l'union de la Gauche, elle casse la dynamique unitaire.
Nul plus que moi, camarades, et vous le savez bien, ne souhaite que renaisse l'union de la Gauche, mais nous sommes devant une situation qui n'a pas été créée par nous, mais par le Parti Communiste. Le second tour des cantonales a manifesté, c'est vrai, un sursaut unitaire, mais il n'a pas été le même partout et j'entendais ce matin Saunier, par exemple, nous expliquer que les reports de voix avaient été mauvais dans les Côtes du Nord, par exemple, et ce n'est pas le seul endroit où les choses se sont passées ainsi, mais même si ce sursaut unitaire a existé, c'est vrai, il ne nous a pas empêchés de perdre un grand nombre de sièges, 155, c'est-à-dire le quart des sièges qui étaient renouvelables, et cela, pour la bonne raison qu'au scrutin majoritaire, si on reste à un niveau inférieur à 45%, et c'est le cas, on est impitoyablement laminé. La proportionnelle, au contraire, donne à chacun son dû. Si nous remontons à 30%, ce que je crois parfaitement possible, nous aurons effectivement 30% de sièges et nous resterons le groupe parlementaire le plus important, ce qui est politiquement et psychologiquement capital pour la suite et, en particulier, pour l'action qu'aura à mener François Mitterrand entre 1986 et 1988.

Fondation Jean-Jaurès

Quant au PCF, il aura également la représentation que lui vaudront ses suffrages. Il nous sera redevable d'avoir instauré un mode de scrutin qui l'aura permis. L'effectif total de la Gauche dont nous serons l'élément moteur permettra le rassemblement autour de nous alors que, pour une gauche laminée par le scrutin majoritaire, l'union qui serait d'ailleurs encore moins facile dans cette hypothèse, n'aurait de toute façon valeur que de témoignage historique.
En conclusion, je voudrais seulement rappeler après d'autres que l'instauration de la représentation proportionnelle pour l'élection des députés figurait dans le programme du Parti adopté en février 1972 à Suresnes, dans le programme Commun de la même année, et qu'elle constitue la proposition n°47 des 110 propositions de François Mitterrand. Je souhaite, en restant fidèles à nous-mêmes, que nous nous mettions très vite d'accord afin d'avoir ce débat le plus rapidement possible derrière nous, et pouvoir ainsi aborder dans les meilleures conditions la grande bataille de 1986.
Je vous remercie.
(Applaudissements)
La parole est à Charzat.

Michel Charzat

Chers camarades, voici donc un moment important de notre vie collective au moment où nous allons débattre d'un problème complexe, qui, sans être déterminant, va néanmoins influencer les conditions de notre débat et de notre combat. Certes, les Socialistes que nous sommes, nous savons que le mouvement social détermine plus directement les résultats électoraux que ne peuvent le faire les modes de scrutin. Les modes de scrutin ne peuvent qu'infléchir, freiner ou accentuer un certain nombre de mouvements qui se passent dans la société ou dans la vie collective des acteurs, donc des électeurs. Il s'agit donc pour nous de prendre le problème par le haut, de le traiter politiquement en fonction de nos intérêts et en fonction de nos ambitions pour notre pays. Tout mode de scrutin est, en effet, surdéterminé par le rapport de force sociale dans le pays et par la dynamique politique qui existe ou qui n'existe pas.
A cet égard, les résultats des cantonales indiquent une tendance préoccupante, à savoir que la Gauche est nettement minoritaire dans le pays, même si le léger mieux confirmé, voire amplifié au second tour, indique tout aussi clairement que la Gauche n'a pas dit en France son dernier mot.
Avant de me prononcer sur les modalités du choix, je dirai donc que notre tâche fondamentale, première, est celle de la dynamique politique et sociale que nous devons impulser d'ici à mars 1986 et donc de la définition des perspectives mobilisatrices qui doit connaître le moyen. Il faut retrouver une base électorale potentiellement majoritaire et pour cela, il faut rassembler le monde du travail, ce qui implique que l'on refonde une espérance collective de gauche, que l'on organise ensuite le rassemblement national contre la Droite, contre le Parti de la guerre civile, contre le Parti du déclin.

Fondation Jean-Jaurès

Pour ce faire, il me semble que nous devons rassembler l'essentiel de nos efforts sur une réflexion portant à la fois sur le projet mobilisateur, sur le projet licite que nous devons proposer aux Français en mars 1986, et également sur les adaptations, voire les infléchissements qui peuvent donner à l'action gouvernementale le surcroît d'audience qu'elle devrait rencontrer si nous voulons répondre au message qu'élection après élection nous fait parvenir le corps électoral.

Le projet pour 1986, c'est-à-dire ce nouveau pacte majoritaire que nous devons proposer aux Français, implique d'abord stratégiquement à l'évidence, un élargissement des bases de la majorité, mais un élargissement par addition et non par substitution, et à cet égard, je pense qu'un certain nombre de dérapages qui se sont produits ce matin sur la stratégie de la Gauche méritent des corrections et des réponses qui s'imposent. Donc, additionner, mais pas substituer à la stratégie d'union de la Gauche.

Le nouveau pacte majoritaire implique aussi que l'on prenne encore plus vigoureusement l'offensive sur le problème des valeurs, notamment des valeurs de la République, qui doivent nous permettre de rejeter l'offensive néo-conservatrice et réactionnaire qu'une droite, aiguillée par une extrême droite, n'a cessé de développer depuis deux ou trois ans.

Ce nouveau pacte majoritaire implique aussi que nous confirmions, que nous amplifions le choix que la Gauche a fait depuis quatre ans en faveur de l'avenir, ce choix, ces priorités que sont d'abord la priorité à la formation et à l'éducation, la priorité à l'effort, à l'investissement productif, à la rénovation de l'appareil productif, ce choix doit être au cœur de notre dispositif, de notre proposition pour le nouveau pacte majoritaire, avec les valeurs de démocratie et de responsabilité qui s'attachent à notre perspective.

projet de gauche, mais également adaptation de l'action gouvernementale, et notamment sur les points sur lesquels se jouera, en définitive, nous le savons, tout le scrutin de mars 1986.

D'abord, l'emploi disions-nous. D'abord, l'emploi devons-nous continuer à dire, mais aussi confirmation ou adaptation des propositions et des dispositions gouvernementales dans le domaine des conditions de vie, notamment dans les zones urbaines, mais aussi action en faveur d'une solidarité active en direction des exclus, notamment des exclus du travail.

Mais l'essentiel, c'est bien évidemment la politique en faveur de l'emploi. Nous devons impérativement renverser la courbe du chômage. Pour ce faire, le soutien à l'activité économique est indispensable. Certes, notre marge de manœuvre économique n'est pas grande. Pour autant, elle n'est pas inexistante et il n'est pas indifférent d'avoir 2,5 ou 3% de croissance en 1985 ou d'avoir comme cela semble la tendance actuellement depuis quelques mois 1% car nous sommes plutôt sur la pente 1% que sur la pente 3%.

Il est possible de développer un certain nombre d'actions qui, à la marge, nous permettront, je pense, de soutenir l'activité économique et, par là même, d'apporter une contribution aux anticipations, par là même au climat, qui favorisent l'embauche, qu'il s'agisse de la poursuite du mouvement de baisse

des taux, sur lequel nous pouvons jouer si le dollar ne connaît pas d'évolution importante, qu'il s'agisse des mesures en faveur de la relance du BTP, qu'il s'agisse enfin d'une relance sélective mais importante de l'investissement productif, par exemple avec l'incitation de la détaxation fiscale et l'encouragement aux fournisseurs nationaux. C'est une politique qui, malheureusement, ne s'est pas suffisamment développée depuis que nous sommes au pouvoir. Et puis enfin, il y a ce qu'on peut appeler le traitement social du chômage, et notamment la généralisation rapide des formules de congé/formation/reconversion, à laquelle, comme chacun le sait, le gouvernement, à juste titre, attache une très grande importance.

L'essentiel, je crois, est que la Gauche, que le gouvernement, que le Parti Socialiste adoptent, au cours des prochains mois une position, une posture résolument offensive, audacieuse, qui nous aidera à créer les conditions du sursaut de la Gauche et, au-delà de la Gauche, du sursaut de ceux qui ne veulent pas voir revenir aux affaires une droite revancharde et réactionnaire.

C'est donc à partir de cette posture que nous devons nous déterminer, faire un choix sur le mode de scrutin, ce choix qui doit être, me semble-t-il, relativisé au regard de l'enjeu fondamental qui est la manière dont nous allons aborder la ligne droite qui nous sépare de 1986.

Le choix du mode de scrutin, j'ai essayé de le rappeler, n'est donc pas une panacée, ce n'est pas une garantie, c'est tout au plus une responsabilité importante qui peut nous permettre de préserver nos positions ou de freiner une tendance qui ne serait pas favorable.

Aujourd'hui, nous avons, et c'est tout à fait heureux, la possibilité de faire connaître la position du Comité directeur, au moment où nous pouvons encore peser sur les choix qui sont devant nous. C'est un enjeu important au regard des intérêts du pays, au regard des intérêts de la Gauche et au regard des intérêts du Parti Socialiste ; bien évidemment, ces intérêts sont non seulement compatibles, mais étroitement complémentaires. Pour autant, il peut y avoir ici et là des contradictions.

Je dirai que le Parti Socialiste doit se situer dans cette affaire comme dans toute autre affaire en tant que parti national, en tant que parti fondamental du jeu politique français, en tant que parti porteur des intérêts supérieurs de notre peuple. Il doit donc, en toute hypothèse, privilégier une démarche rationnelle, cohérente, efficace, lisible par l'opinion, ne permettant nullement à la Droite d'instruire un mauvais procès contre les Socialistes.

Ce qui me conduit donc à formuler les termes de l'alternative de la manière suivante.

- Soit un système majoritaire ou nettement à dominante majoritaire.
- Soit un système clairement et complètement, intégralement proportionnel.

Je vais vous indiquer les raisons de mon choix en faveur d'un système à dominante majoritaire et je vais énoncer un certain nombre d'arguments ou d'avantages qui me semblent peser dans cette direction.

Premier argument : il s'agit de la stabilité des institutions, dès lors qu'existe un accord entre la majorité parlementaire et le Président de la République.

Fondation Jean Jaurès

Deuxième argument, et il est à mon avis très probant : c'est le fait qu'à l'évidence le système majoritaire est clairement lisible par l'opinion publique et permet l'explicitation de choix alternatifs.
Troisième argument : je pense que le scrutin majoritaire a été, est et sera favorable à la stratégie de rassemblement populaire qui est la nôtre, favorable à la discipline républicaine au second tour, favorable par là même à des alliances et à des choix politiques clairs, sinon tranchés.
Enfin, je considère qu'au regard des intérêts propres du Parti Socialiste, me situant dans une perspective qui est celle du moyen terme, le Parti Socialiste, notre Parti, a intérêt au scrutin majoritaire parce qu'il est, à l'évidence, le Parti prépondérant, et sans doute de manière irréversible, à gauche. Bien évidemment, ce que je viens de dire a ses limites, c'est que cela implique à très court terme la disparition de la scène parlementaire du Parti Communiste et que cela peut nous poser quelques problèmes si nous n'arrivons pas à combler les pertes enregistrées sur ce plan par le Parti Communiste français.
Enfin, dernier argument en faveur du scrutin majoritaire, c'est l'enracinement du Parti Socialiste et de ses 260 et quelques élus, qui ont fait du bon travail en général sur le terrain, qui bénéficient d'une petite marge de sécurités d'un petit "plus" comme on dit, c'est également le fait que ce mode de scrutin a permis de faire coexister les différentes sensibilités, les diversités, comme dit Jean Poperen, qui constituent la richesse de notre Parti ; je ne suis pas sûr qu'un autre type de scrutin soit aussi probant dans cette nécessaire cohésion qui doit continuer à nous rassembler.
En faveur de la proportionnelle, il y a, bien sûr, les engagements du Parti Socialiste, le programme de 1972, la proposition 47 des 110 propositions du candidat Français Mitterrand, il y a l'objectif d'équité, il y a également, tactiquement, la volonté ou la possibilité de faire apparaître un certain nombre de courants d'opinion qui existent, mais qui ne sont pas très importants, il y a enfin, conjoncturellement, la possibilité bien évidemment, avec la proportionnelle, d'interdire à la Droite classique de revenir en force à l'Assemblée.
Ces arguments, je les entends. Ils ne me convainquent pas pour autant et le système qui a ma préférence est celui qui, tout en respectant un certain nombre de déclarations, notamment celles du Président de la République, préserve le caractère nettement prédominant du scrutin majoritaire. C'est la raison pour laquelle je me prononce en faveur d'un système majoritaire avec une liste proportionnelle additionnelle de 100 à 120 députés, permettant à la fois de respecter un certain nombre de nos engagements et de préserver la dynamique et la logique majoritaires.
Mes chers camarades - et rassurez-vous, je vais conclure dans quelques instants - si le Parti décidait de faire l'autre choix, celui qui n'est pas le choix que je préconise, je souhaite qu'en toute hypothèse il le fasse clairement, il le fasse intégralement et au niveau le plus pertinent, c'est-à-dire le plus large, le plus proche de la représentation nationale, afin que l'on tire tous les avantages supposés ou réels de ce mode de scrutin sans succomber ou sans subir les

inconvénients de la proportionnelle.
A ceux qui préconisent de surcroît des systèmes complexes, baroques, compliqués, à deux tours, ou des systèmes mixtes, qu'on a appelés parfois "systèmes Giscard", je demande de réfléchir aux graves inconvénients que, selon moi, présentent ces types de propositions.
Pour ce qui est du "système Giscard", qui me semble présenter beaucoup d'inconvénients, il a au moins ceux d'être discutable sur le plan constitutionnel, car il y aurait deux types de légitimité, d'être peu lisible par l'opinion publique, de ne pas être forcément très efficace, mais visant à la survie politique pour le Président et pour les Socialistes.
En toute hypothèse, si le second terme de l'alternative prévalait, il est évident que cela poserait des problèmes importants pour les institutions et que nous serions conduits, par la force des choses, à privilégier une adaptation des institutions, un régime de plus en plus présidentiel.
Voilà, chers camarades. En résumant un choix qui est d'ailleurs connu, qui est celui de certains de mes amis et de moi-même en faveur d'un scrutin majoritaire avec liste additionnelle, j'émets un choix de principe, mais également un choix politique, une position politique que j'affirme. Je pense que nous avons intérêt, en faisant ce choix, à aborder d'une manière offensive la période qui s'ouvre devant nous. Le scrutin majoritaire nous conduit, en fait, à nous transcender, à nous dépasser nous-mêmes. C'est un choix quelque peu difficile, voire héroïque, face au choix du moindre mal qui est celui de la proportionnelle, c'est un choix qui nous conduit à parier et à organiser une dynamique sociale et unitaire.
Si ce choix ne prévalait pas, comme je l'ai indiqué, il faudrait clairement vouloir les moyens de la fin que l'on vise, c'est-à-dire se prononcer sur une proportionnelle chimiquement pure, une proportionnelle intégrale.
Voilà donc, chers camarades, les conclusions sur lesquelles je souhaite que le Comité directeur débouche. Qu'il s'exprime politiquement clairement entre deux branches de l'alternative qui ne prêtent pas à confusion ou à interprétation.
Je vous remercie de votre attention.
(Applaudissements)

Le président - Merci.
La parole est à Notebart, ensuite à Laignel.

Arthur Notebart

Mes chers camarades, la voix un peu enrouée, mais en supposant quand même que le Secrétaire national comprendra ce que je vais dire aujourd'hui - ceci par rapport à un précédent Comité directeur... - j'avoue que les Comités directeurs me procurent des satisfactions... Parfois, je rajeunis, parfois, je retrouve des souvenirs ! C'est extraordinaire ce qu'on peut faire parler les morts dans les Congrès du Parti, et même, en plus, les morts de la maison d'à côté ! Il y a donc là un sérieux progrès.
Pour moi, j'ai regardé tout à l'heure, en arrivant, l'ordre du jour que vous avez

eu, et j'y ai trouvé deux questions.

- Rapport d'activité de la Direction nationale.
- Questions diverses.

Poperen a dit : question importante... le système électoral...
J'ai tourné la feuille, j'ai vu du blanc. Je l'ai pliée... j'ai encore vu du blanc ! La question est venue dans des conditions un peu curieuses ! Il aurait mieux valu qu'officiellement on dise aux membres du Comité directeur : "Il y aura débat sur la loi électorale"... Passons, ce n'est pas la première fois que ceci arrive, et rassurez-vous, ce n'est certainement pas la dernière fois !
Et puis alors, j'ai entendu parler des 110 propositions, j'ai entendu dire que c'était dans le projet Socialiste, dans "Changer la vie", ce problème de la réforme électorale... Vous me permettrez de dire à ceux qui font ces rappels que, me semble-t-il, il y avait dans les 110 propositions un problème comme l'école laïque, par exemple, dont on aurait pu bavarder et discuter ensemble, et vous me permettrez aussi, gentiment, de dire qu'il y a dans les 110 propositions la révision de la Constitution...
Alors, essayons d'y voir clair les uns et les autres, essayons de poser le problème comme il convient.
Un débat, des conclusions. Là, il y a encore progrès... J'ai entendu quelqu'un nous dire : il y a un texte qui est prêt, écrit par Queyranne, qu'on aura tout à l'heure. A ma connaissance, lorsqu'il y a débat et un texte, on donne connaissance du texte et il y a débat sur le texte. Peut-être que déjà, étant "tuyauté", informé, ou alors, je dirai, téléguidé par certain secteur géographique dans les quartiers parisiens - voyez lesquels je veux dire... en cas d'erreur c'est l'Elysée, pour les camarades qui n'ont pas compris ! - on a préparé un texte sur la loi électorale ?...

Le président - Notebart, je voulais te dire qu'il y aura débat sur le texte. Ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est que Queyranne, ayant été obligé de s'absenter, m'a demandé que ce débat ne vienne que lorsqu'il serait revenu.

Arthur Notebart - Alors, c'était la première partie... tu m'inscriras pour la seconde !
(Rires)
Continuons l'opération. Tout va très bien, si j'entends Poperen... cela ne va pas si mal, on s'en est bien sorti... il faut un débat sur la loi électorale entre nous.
On parle des sondages. Personnellement, je rappelle avoir demandé à l'avant-dernier Comité directeur la tenue d'un Congrès extraordinaire sur lequel le Parti et le Comité directeur n'ont pas voté. Cependant, on a des statuts - les derniers, parce que là aussi il faut se méfier, cela change vite en fonction des besoins - dans lesquels j'ai trouvé ceci : "Le Congrès national est convoqué par le Comité directeur qui procède avec le concours des fédérations à l'organisation matérielle et un Congrès extraordinaire peut, s'il en est besoin, etc."
Alors, j'avais posé des questions toutes simples, et on a des réponses. J'avais dit par exemple, au nom de ma section et de nombreuses sections du Nord :

Collection Jean Jaurès

pourquoi ne pas proposer un Congrès pour examiner un certain nombre de problèmes - que je ne relis pas, si vous le voulez je vous les enverrai - et j'avais mis dedans : une réforme de la Constitution serait-elle nécessaire ?
A partir de là j'ai eu un mot aimable, gentil de notre ami Jospin. Je le remercie, mais il doit avoir mal compris ce que j'ai dit, il doit réécouter mes propos.
On dit qu'il faut préparer le Congrès national de la fin d'année. Essayons ensemble de voir clair. Vous connaissez le Parti, il n'y a pas longtemps que j'y suis, cela fait 56 ans, on m'a fait faire des vertes et des pas mures, et ce n'est pas la fin, j'en suis convaincu.
Un Congrès national se tenant en novembre, à trois mois des élections, on vous dira "camarade, ne fais pas le c.., ce n'est pas le moment, on va voter dans trois mois, ne disons pas de bêtises, faisons attention, ce n'est pas électoral". Voilà ce que l'on vous dira. On assistera à une grand messe en vérité. Je ne sais pas qui sera l'archiprêtre du Parti, on essaiera là aussi de nous raconter des histoires.
J'aurais souhaité qu'entre nous, très amicalement, très franchement, on examine la situation politique, pas avec la télévision, pas avec les journalistes, entre militants Socialistes, au Congrès national pour examiner les raisons pour lesquelles on a perdu ce que l'on a perdu.
Il peut y avoir des camarades optimistes, qui peuvent dire qu'en 1986 cela va aller mieux. Vous y croyez, vous qui m'écoutez ?

Dans la salle - Oui !

Arthur Notebart - Les catholiques croyaient au ciel, mais n'ont pas encore trouvé la route !
(Rires)
Il y a une chose qui m'intéresse avant tout, ce qui m'intéresse c'est le Parti, et la vie du Parti, et de là, je sais que le Parti s'appuie sur ses sections, sur ses fédérations, et que la proportionnelle permettra de ne pas s'appuyer sur les sections. Bien entendu, il faut sauver les meubles, ajoutons entre nous "et les hommes avec." Comme inévitablement il y a de hommes à sauver, je le comprends, je ne suis pas un sauvage.
Je voudrais vous donner un exemple, et ce sera un souvenir pour les plus anciens - on en parlait tout à l'heure - qui sont ici : au Congrès de Montrouge en 1946, Léon Blum expliquait qu'un système électoral s'opposant au système de de Gaulle, était le suivant : maintenir les circonscriptions, faire le compte des voix obtenues au premier tour, présenter une liste de 120 camarades pour le Parti, 120 candidats pour les autres, qui seraient élus à la proportionnelle intégrale. Pas de battus au suffrage universel, pas de gars qui vont au casino, qui jouent manque et passe, espérant toucher le gros lot. Cela existe dans le Parti.
Je me rallie à l'idée de Charzat, : si dans l'unité on peut maintenir les circonscriptions, on permettra aux sections de continuer à vivre et au Parti de vivre. Le Parti aura besoin de vivre en 1986, et en 1986 que vous le vouliez ou non, le problème se posera de la présidence de la République à moins que d'aucun sous couvert de proportionnelle aient quelque idée un peu spéciale à

Fondation Jean Jaurès

une large union du peuple français, large union avec d'aucun, voyez direction Bordeaux, pour être précis dans mes propos.
Je dis faites attention. Si le Parti allait à l'union nationale, vous liquiderez le Parti. Il y a un certain nombre de membres du Parti qui ne l'accepteraient pas et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, je ne l'accepterai pas. Je ne serai pas tout seul. La vie du Parti oui, mais assurer un mandat de Pierre, Paul ou Jacques avec 110, 120 ou 140 propositions, assurer l'élection permanente de ceux qui seront demain désignés dans les fédérations, vous le savez bien, j'ai vécu 1951, 1956, car depuis cela devient une permanence - ce n'est pas pour moi que je parle, qu'il n'y ait pas d'équivoque, si un camarade en doutait, en tant que parlementaire je peux prendre dans cinq ans ma retraite - si le Parti veut garantir le droit et l'existence de quelques-uns, "à la soupe" ce n'est pas une formule forcément de droite, à la soupe peut très bien aller avec des hommes de Gauche, ce qui m'intéresse moi c'est la vie du Parti. Ne commettez pas l'erreur d'aller à la proportionnelle, vous pourriez le payer très cher, vous et moi.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Laignel, ensuite à Jean Poperen.

André Laignel

Mes chers camarades, c'est toujours difficile d'intervenir derrière Arthur Notebart, je risque d'être moins pittoresque. Mais peut-être le rejoindrai-je sur quelques aspects finaux de son raisonnement, je veux dire uniquement en ce qui concerne le mode de scrutin.
Je crois que la discussion qui a lieu en réalité depuis des mois s'est, ces derniers temps, affinée pour ne plus sembler se concentrer que sur quelques formules et donc je me concentrerai moi-même sur quelques formules qui reviennent le plus souvent dans les discussions des uns et des autres.
Quelle est en définitive la recherche que nous devons effectuer en changeant le mode de scrutin ? D'abord j'allais dire être fidèle à nous-mêmes. Nous avons un engagement qui est d'introduire la proportionnelle, c'est encore plus compliqué pour moi, je suis de ceux qui ont toujours voté contre la proportionnelle, y compris en 1973 lorsque nous avons fait le programme "changer la vie". Je vais essayer de concilier les deux, fidélité à mes options et la fidélité au Parti. Je suis favorable à un scrutin à dominante majoritaire avec additif proportionnel.
Je vais essayer de donner quelques arguments, Michèle Charzat en a donné un certain nombre tout à l'heure. Je voudrais en ajouter d'autres.
Je crois d'abord, mes chers camarades, que beaucoup trop d'entre nous raisonnent le mode de scrutin en regardant les résultats des élections cantonales des deux dimanches qui viennent de s'écouler, comme si le résultat de ces élections cantonales devait présager de ce que sera notre sort en mars 1986. Je devrais pourtant être parmi ceux qui auraient le plus de raisons de regarder le résultat de ces cantonales d'un œil amer.
Je crois personnellement, ou alors notre combat dans l'année qui vient n'a pas

grand sens, que le point que nous avons atteint au deuxième tour des élections cantonales n'est qu'un point de départ par rapport à ce que nous devons réaliser en mars 1986.
Si nous regardons alors d'une manière dynamique, je crois que la réflexion sur le mode de scrutin change de nature et de sens. J'ai le sentiment que trop de camarades se réfugient dans la proportionnelle parce qu'ils renoncent à l'idée de la victoire.
(Applaudissements)
Alors, je suppose que personne d'entre vous ne fera de moi un naïf, croyant à la victoire sans réflexion, sans action. Mais je suis de ceux qui croient profondément que si nous menons la politique que nous devons mener, nous aurons d'autres moments pour parler du contenu, je le ferai en tant que parlementaire lors des journées parlementaires, si nous sommes capables dans l'année qui vient de promouvoir un certain nombre de réformes de gauche qui mobilisent les électorats de gauche, les élections de 1986 comme depuis bien longtemps maintenant en France se joueront à 52/48 ou à 53/47, sans que l'on puisse dire aujourd'hui qui sera un peu au-dessus ou qui sera un peu en dessous, même si la probabilité actuelle est que nous serons plutôt en dessous, et donc c'est plutôt dans cette volonté de dynamise que je situe ma réflexion pour un scrutin majoritaire car il est le seul à pouvoir nous amener à la victoire en 1986.
Je répète, tout autre mode de scrutin fait l'impasse sur la possibilité de victoire, je crois qu'il y a une nécessité absolue pour que nous gagnons, c'est qu'il y ait un scrutin à deux tours. Je vous dis tout de suite que je ne crois absolument pas au scrutin proportionnel à deux tours qui à mon sens cumule les inconvénients. Je dirai amicalement à Gilles Allouche, qu'il y a un certain nombre de défauts que l'on peut relever, il y en a un principalement pour moi, qui conduira la Droite à s'allier dès le premier tour, et que ce sera une prime pour elle alors que nous serons dans l'incapacité, nous, de faire des alliances, nous faisant passer la barre des 50%.
Donc en ce qui concerne la nécessité des deux tours, je crois qu'elle peut être ressentie par chacune et chacun d'entre nous, toutes les dernières élections ont démontré que nous mobilisions beaucoup mieux sur deux tours que si nous étions sur un seul. Vous raisonnez comme si le Parti pouvait faire 30% la prochaine fois, je vous dis oui mes camarades avec un mode de scrutin majoritaire mais je vous dis non avec un mode de scrutin proportionnel. Vous aurez dans chacun de vos départements 10 ou 15 listes... (applaudissements)... qui vous grignoterons, qui nous grignoterons, qui ferons que nous serons difficilement autour des 25%. si vous ne transférez pas les modes de scrutin, et les modes de comportement politique des autres, je crois donc que si nous voulons véritablement raisonner sur un parti qui soit une force centrale qui soit - c'est vrai - autour des 30%, qui soit donc de manière déterminante le premier Parti de France, il faut un mode de scrutin à deux tours. Il ne peut être à mon sens majoritaire. Il y a d'autres inconvénients à la proportionnelle et là je ressens, c'est bien entendu, par rapport aux possibilités d'échappées lyriques vers d'autres rivages en ce qui concerne les alliances.

Fondation Jean Jaurès

Je ne crois pas que ce soit dans des esprits au sein de ce Comité directeur, mais enfin je lis beaucoup dans des journaux réputés proches et parfois réputés véhiculant la pensée de gens qui sont proches du Parti ou même qui y sont tout simplement. Quand je vois les hypothèses que l'on veut bien nous tracer pour l'avenir en termes d'alliance, je me dis qu'effectivement ceux qui ont ces pensées ne peuvent avoir comme arrière pensée électorale que la proportionnelle. Moi je souhaite me prémunir de ces pensées de dérive.
Je pense que le scrutin majoritaire est le scrutin qui nous permet le mieux de nous ancrer à gauche. Ne me faîtes pas dire que je ne me suis pas aperçu que le Parti Communiste a évolué et dans son comportement et dans ses résultats. Mais, mes chers camarades, si les problèmes d'alliance ne se posent pas en termes d'appareil, est-ce que nous ne devrons pas nous poser la question d'une relance des unions des forces populaires et même vis-à-vis du Parti Communiste de démarches qui seraient unitaires ?
Si nous n'avons pas la capacité de faire ces démarches unitaires, au niveau de l'opinion de gauche, nous n'aurons pas la capacité de mobiliser la Gauche. Il est donc nécessaire que nous les menions. Vous rendrez un immense service, si nous avons la proportionnelle au Parti Communiste, vous allez leur permettre de se figer dans une opposition de plus en plus dure. C'est ce qu'ils attendent de nous.
Alors je voudrais apporter très rapidement pour ne pas abuser de votre patience deux ou trois autres points, mais très vite, dont un qui n'a pas été abordé de manière suffisamment précise, par le Parti lui-même. Mes chers camarades, avec un scrutin proportionnel, je crains pour le Parti.
Scrutin majoritaire, nous avons 280 députés, dont la totalité ou au moins la quasi-totalité a travaillé, si nous avons le scrutin majoritaire chaque député sortant, s'il est réinvestit bien entendu sera un peu comptable de ses résultats et donc il aura à cœur, je le suppose, de se battre au maximum d'être une force d'entraînement, de mettre le paquet et il aura toujours l'espérance - on ne part jamais battu, même quand on sait que c'est difficile - de gagner. Si nous avons un scrutin proportionnel, nous saurons à l'avance, mes chers camarades, qui est élu et qui ne l'est pas.
Croyez-vous que la mobilisation sera à l'identique ? Et puis j'ai sauté une phase, cella de la désignation. Qui n'a présent à l'esprit les nombreux départements où cela poserait quelques problèmes ? Bien sûr je ne doute pas qu'il se règlent dans le plus pur esprit démocratique et l'amitié fraternelle mais enfin...
Je crains pour le Parti. Voilà quelques réflexions que je voulais vous livrer.
Et puis, je vais maintenant vous dire ce qui apparaîtrait en tous cas si la solution proportionnelle était choisie, car comme nous donnons aujourd'hui un avis, il faut bien raisonner sur les différentes hypothèses. Je vous ai dit quelles étaient mes motivations pour un scrutin majoritaire avec un additif proportionnel. Mais si la proportionnelle était choisie, alors je vous le dis comme je le pense, je crois que tout ce qui viendrait l'obscurcir serait une erreur, d'abord parce que la seule raison, à mon sens, de choisir la proportionnelle, c'est d'avoir le maximum de députés. Il n'y a pas d'autre motivation, et c'est vrai que sur la base des

simulations actuelles, c'est la proportionnelle qui donne le plus de députés potentiels.
Mais c'est aussi la proportionnelle à un tour départementale et dans l'ensemble du département qui donne les meilleurs résultats. Vraiment, permettez à un élu d'un département rural de vous dire que si nous faisions un mode de scrutin avec deux types de départements, les nobles, ceux qui seraient à la proportionnelle, et puis les ruraux - je n'ai pas voulu dire autre chose, j'aurais pu dire les "bouseux" - qui continueraient à labourer le sillon. Je crois qu'il y aurait là vraiment thème de campagne, dans les départements qui seraient ainsi considérés comme déclassés, qui serait très difficile à supporter pour ceux qui seraient sur le terrain.
Je suis totalement d'accord avec ce que disait ce matin Bernard Thareau, avec sa connaissance des milieux ruraux et son bon sens habituel.
Alors, mes chers camarades, je crois vraiment que pour le Parti, parce que nous devons nous battre pour gagner et pas seulement pour sauver les meubles, il nous faut un scrutin majoritaire avec un additif proportionnel.
Si nous devons aller vers la proportionnelle, mes chers camarades, alors pas de "coitus interruptus", le bonheur pour tout le monde, la proportionnelle dans tous les départements !
(Applaudissements)

Le président - Jean Poperen, ensuite Percheron.

Jean Poperen

Chers camarades, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, je souhaitais m'exprimer sur le fond de la question qui nous est posée, peut-être, compte tenu de l'intérêt que tout naturellement je porte à l'affaire, un peu longuement.
Débat important à coup sûr. Bien entendu, et je rejoindrai la remarque que faisait Charzat tout à l'heure, il ne faut pas le surévaluer. L'évolution politique n'est pas commandée par le mode de scrutin. Mais en même temps, et ce que nous avons vécu depuis un quart de siècle nous le montre assez, le mode de scrutin peut aider ou contrarier une dynamique politique. Cela, je crois que c'est incontestable.
Donc, débat important. Je dois dire que je suis obligé, comme secrétaire aux élections, de l'exprimer ici et je le regrette, j'aurais préféré que le ministre chargé de ce dossier fût présent. Je pense qu'il a des empêchements importants, mais c'est un peu gênant tout de même pour notre débat.
Je voudrais d'autre part écarter, avant d'aller au fond des choses, un certain nombre d'objections qui sont parfois un peu de méthode à notre volonté d'avancer la meilleure solution possible.
J'ai entendu dire : il faut faire comme pour les régionales puisqu'on vote le même jour. Alors écoutez, camarades, que faisons-nous ici si parce qu'une décision a été prise, que j'approuve tout à fait, en ce qui concerne les élections régionales, elle a valeur pour les législatives ?

Fondation Jean Jaurès

Je le répète, à quoi sert notre débat d'aujourd'hui ? C'est un autre débat.
D'autre part Claude disait tout à l'heure : on n'a jamais vu un système de ce genre. Le Parti Socialiste, le Parti d'innovation, de modernisation, peut bien innover. Cela ne me parait pas non plus tout à fait déterminant, ni ce qu'on dit en prêtant tel ou tel discours à la Droite, si nous nous déterminons en fonction de ce qu'elle dit de nos initiatives... d'ailleurs, vous le savez bien, de toutes façons elle dira quelque chose.
J'ai beaucoup apprécié la citation qui a été faite de Pompidou qui nous montre - inspirons-nous de ce texte - comment je crois qu'il faut se comporter pour gouverner efficacement.
Alors de quoi s'agit-il, et de quoi s'agit-il seulement ?
J'ai entendu comme vous ce qu'a dit le Président de la République il y a quelques semaines : "instiller" de la proportionnelle. Cela ne signifiait pas a priori un système à base proportionnelle. On a tous réfléchi à ce mot qui n'est pas du langage de tous les jours, mais qui est bien dans notre langue. Instiller un peu de proportionnelle, c'est ce que nous avons fait - j'évoquais tout à l'heure comme rapporteur le précédent des municipales - ce que nous avions fait avec grande efficacité pour les municipales, et à ce propos, méfiez-vous aussi un peu de l'argument sur la complication. Je suis comme vous, je souhaite aller au plus simple possible, mais j'ai encore dans l'oreille tout ce que j'ai entendu au moment où nous avons avancé cette proposition. Finalement les services de Gaston Defferre et nous, au Parti, on avait élaboré à peu près la même, enfin on a rapproché nos points de vue mais on n'était pas très éloignés dès le départ. On nous a dit : personne n'y comprendra rien ! Alors... bon, moi je pense, et je souhaite argumenter, qu'il faut faire un re-découpage qui est indispensable; il y a quelques bourgs pourris dans ce pays qu'il faut supprimer, et il y a quelques circonscriptions monstrueuses par le nombre qui devraient avoir droit à plusieurs députés. La région parisienne à cet égard nous offre des exemples qui deviennent scandaleux. 25 ans après, plus, 27, il est temps de re-découper. Je crois qu'il faut qu'on y passe et qu'il serait mauvais de ne pas le faire.
Et puis il faut qu'il y ait une liste additionnelle sur laquelle on peut discuter quant aux chiffres, un additif, non pas un correctif, car c'est là que commencent toutes les complications.
On me dit un chiffre... écoutez, chers camarades, je ne veux pas faire trop de références historiques, mais deux Républiques ont vécu avec 600 députés. De grâce, là non plus ne prenons pas ce genre d'arguments, laissons-les de côté !
Alors est-ce que faisant cela, base majoritaire avec re-découpage et additif proportionnel, nous tenons ou non notre engagement ? D'abord je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'a dit Notebart, mais il m'est assez souvent venu à l'esprit que nous allons vers une situation, au moment des élections législatives, nous aurons tenu le plus grand nombre de nos engagements, et je crois que peu de gouvernements dans l'histoire pourront se présenter en disant : aux 4/5èmes, voire davantage, nous avons tenu nos engagements !
Il y a toujours naturellement un certain nombre de choses qu'on laisse en cours de route, et c'est vrai, Notebart l'a rappelé, il y en a quelques-unes, et non des

moindres, qu'on a laissées sur le bord de la route. Et puis j'ajoute que vraiment, si on doit aller vers un système basé sur la mécanique des différences, alors, mes chers camarades, je ne crois pas que nous puissions valablement le faire sans en même temps envisager certaines modifications constitutionnelles. Cela, c'est clair, parce qu'il y avait une certaine cohérence, que d'ailleurs nous n'avons pas prise à notre compte, même si peu à peu nous avons vécu dedans. Mais si on la change par un bout de carte, même si nous sommes optimistes - et je vais dire tout à l'heure que je le suis plus que certains camarades que j'ai entendus depuis ce matin - j'attire votre attention sur un point important. Nous croyons suffisamment à la vie démocratique et à l'alternance pour penser que nous n'aurons pas toujours un président de Gauche. Moi je vous mets en garde pour le jour, peut-être lointain, mais enfin, on ne travaille pas seulement, et je vais y revenir, pour 1986 à 1988, même si c'est ce qui nous préoccupe d'abord, pour le jour donc où nous aurons une Assemblée, qui déjà maintenant n'est pas vraiment favorisée par rapport à l'exécutif, c'est quand même la réalité des choses, intronisée par le scrutin proportionnel en face d'un Président de la République élu au suffrage universel.

Il ne faut pas abuser des références historiques, mais j'en ai entendu beaucoup dire que dans tous les autres pays d'Europe il y avait des systèmes à la proportionnelle. Mais, mes chers camarades, dans les autres pays d'Europe il n'y a pas un Président de la République élu au suffrage universel, permettez du peu ! Il y a un exemple dans une histoire qui n'est pas ancienne, c'est la République de Weimar qui vivait en effet avec la proportionnelle et avec l'élection du Président de la République. Je ne dis pas naturellement que parce qu'il y a eu cela à Weimar, cela finira pareil, mais tout de même, si on fait des comparaisons avec les autres pays européens, alors je dis, faisons les jusqu'au bout.

Venons en au fond des choses.

Quelle est la question ? La question, c'est qu'en effet la durée dont nous avons disposé sur cinq ans et dont nous pouvons disposer en tout état de cause sur sept, nous soyons sûrs d'abord d'en disposer sur sept et surtout d'en disposer au-delà ! Cela, c'est clair, c'est acquis. Balayons à partir de là tout procès d'intention. Chacun a ses méthodes et les défend comme il peut.

Pour cela, il faut essayer en effet d'arriver à la majorité, ou au plus près de la majorité.

J'ai entendu des formules, j'en cite une, dans le premier débat : ne rêvons pas... j'ai bien pris note parce que cela m'a un peu surpris, parce que tout de même nous sommes à un moment où nous pouvons constater, je l'ai dit dans mon rapport et on va le redire dans la résolution, où nous pouvons sentir qu'on remonte : cela bouge chaque jour, chaque mois. Si on pense que nous sommes rivés au niveau actuel, alors très bien. Donc on dit : ne rêvons pas de modification du rapport de forces. Mais, chers camarades, je ne rêve pas mais je crois possible et je veux une modification du rapport des forces ! Bien entendu ! Mais j'imagine que nous ne l'ayons pas... alors je prends les deux hypothèses : ou on la réalise, ou on ne la réalise pas. On piétine, et d'ailleurs dans ce cas là, à mon avis, on ne piétine pas, on coule, on redescend. J'ai entendu dire qu'il

fallait laisser une marge de manœuvre au Président de la République. Moi je dis que si nous restions au niveau actuel, a fortiori si nous étions plus bas, quel que soit le mode de scrutin, il n'y aura pas politiquement de marge de manœuvre, et que nous ayons 130 députés ou 50, cela ne changera rien.
Vous imaginez une seconde qu'avec une Gauche qui serait à (?)%, le Président de la République pourrait se maintenir ? Mais enfin vous avez vu les gens qu'on a en face de nous, même s'il est vrai qu'on doit avoir dans notre perspective qu'un jour ou l'autre on arrivera à les séparer les uns des autres, et naturellement personne n'écarte cette perspective. Ils se diviseront après un triomphe, c'est sûr, cela ne fait même pas l'ombre d'un doute, mais ils diront le Président de la République ne peut pas rester. Vous croyez que psychologiquement, politiquement, il pourrait rester ? Je suis sûr, sans en avoir jamais discuté avec lui, encore que tout de même il y a quelques années il avait évoqué diverses hypothèses possibles, je suis sûr de ce qu'il pense lui-même. Vous savez bien que politiquement, psychologiquement, ce ne serait pas possible.
Donc qu'on ne nous dise pas qu'il faut un mode de scrutin qui nous protégerait, qui le protégerait, il n'y aurait plus de protection puisque politiquement, psychologiquement, nous serions battus.
Mais si nous remontons... naturellement je n'ai pas de certitude, et je dis même qu'il faut être honnête et qu'à l'heure où je parle, le plus probable, c'est qu'en fait nous aurons du mal à faire passer les choses du bon côté de la barre d'ici un an, même si je pense qu'on peut y arriver et qu'on peut en tous cas s'en rapprocher. Je dis qu'en tout état de cause nous sommes maintenant en position d'obtenir un résultat serré, et je dis qu'à partir de là, la Constitution donne des pouvoirs au Président de la République et qu'en plus nous connaissons, nous pouvons le dire ici, et ses adversaires ironisent là dessus, son goût de la manœuvre, et nous savons que sa capacité politique est grande dans les situations difficiles. Nous, étant présents et ayant marqué une remontée, la Droite étant incapable de gouverner sans alliance avec l'extrême droite, avec tout ce que cela signifie en tous cas psychologiquement, alors là je dis, chers camarades, que nous entrons dans une nouvelle phase d'épreuve.
Ce serait une situation - je ne veux pas employer le nom du personnage, parce que ce serait tellement injurieux vis-à-vis de notre Président, cette comparaison - qu'a connue la 3ème République à ses débuts, mais à l'envers, avec la possibilité par conséquent, grâce à notre but politique, de gagner cette épreuve au terme de l'épreuve de force qui serait engagée.
Chers camarades, si vous croyez que nous nous maintiendrons au pouvoir sans une épreuve de force, alors allons tranquillement nous reposer ! La politique, ce n'est pas le repos, je pense que vous vous en êtes déjà aperçus. Donc nous devons travailler avec cette perspective qui nous ménage alors les possibilités d'un retour offensif, tandis que si nous avons un scrutin proportionnel, le retour offensif, il est beaucoup plus difficile. Son élan est a priori sinon cassé, tout au moins considérablement affaibli. Et puis surtout, et c'est là qu'on retrouve au-delà de l'effectif électoral la politique, ce qui va se passer dans l'année, ce qui se passera éventuellement entre 1986 et 1988 cela dépendra de notre projet, de ce

que devra être notre action dans les mois qui viennent, de ce que devra être notre proposition de l'autre contrat, de l'autre plateforme pour la période qui vient, et naturellement de la façon dont nous la mènerons.
Je fais là une brève parenthèse de caractère politique, mais notre débat, il est politique, il n'est pas de simple technique électorale. Bien entendu, si nous nous laissons déborder, de telle façon qu'il apparaisse que nous décollons de nos bases profondes, alors là, oui, en effet, les risques seront grands.
Je suis obligé de dire ici que j'ai été profondément choqué, je l'ai déjà dit en Bureau exécutif, quand j'entends un de nos camarades qui est chroniqueur sur une radio périphérique très écoutée, et dont on m'a dit d'ailleurs qu'il était là pour faire symétrie au chroniqueur de tous les matins que tout le monde connaît et entend les grandes qualités, et qui est un adversaire implacable. Donc il est là, parait-il, pour faire symétrie. Quand je l'entends dire que c'est bien dommage que le patronat se soit montré un peu trop intransigeant dans l'affaire de la négociation de la flexibilité parce qu'il a donné des arguments à la CGT, et que s'il avait mieux mené son affaire, ce serait passé en douce, alors que nous avions nous-mêmes porté un jugement critique sur les propositions du patronat, croyez-moi, là on est bien au cœur de nos problèmes, et j'en viens aux choix stratégiques, car c'est bien de cela qu'il s'agit.
Pourquoi est-il compliqué, le choix stratégique ? Naturellement on ne peut pas se mettre la tête dans le sable parce que notre principal partenaire dans ce qui a été l'union de la Gauche, à la fois est retourné à la politique d'hostilité implacable contre nous (sa direction), et parce qu'il s'est considérablement affaibli, les deux choses à la fois. Et à partir de là, on nous dit deux choses, auxquelles je veux répondre, qui en fait, prises comme çà, devraient condamner toute perspective de la gauche - je vous le fais observer - : l'une c'est qu'il n'y a plus d'union de la Gauche, l'autre c'est qu'il n'y a plus de toute façon de perspective de majorité à gauche.
Plus d'union de la Gauche ! Mes chers camarades, ce qui n'existe plus - et c'était vrai dès l'automne, je l'ai dit dans mes rapports au nom de la direction du Parti, et cela a été avalisé par nous tous, nous en avons pris acte - ce qui n'existe plus c'est l'accord sur la base du programme commun, l'alliance programmatique que nous avions conclue en 1972, renouvelée en 1981, et confirmée une dernière fois - enfin, nous avons bien fait de le faire à l'époque - mais dont nous savions ce qu'il fallait penser déjà à la fin 1983. Cela n'existe plus, c'est clair. Si on s'attache à cela et que l'on va se promener avec cette pancarte devant l'opinion, on ira au désastre, bien entendu. Mais une chose est la formule d'alliance, telle qu'elle existait, une autre est l'existence des deux camps dans ce pays. Non pas du tout qu'entre les deux le fossé est irrémédiable, jamais nous n'avons dit cela, mais il y a un regroupement qui est celui de la Gauche et un regroupement de force qui est celui de la Droite, et le regroupement de force à gauche n'a plus du tout la même configuration, il y a maintenant un parti majoritaire à gauche durablement. Et c'est pour toute une période irréversible. Et le rassemblement de forces se fait autour de cette formation centrale que nous sommes devenus - c'est l'expression que nous

employons maintenant. Mais c'est bien cela quand même, notre perspective, je ne pense pas, à cet égard, que l'on en ait changé.
Donc, faisons très attention quand nous citons la formule : l'alliance, l'union de la Gauche, la page est tournée. Cela ne signifie pas que la page qui est toute notre politique, la volonté de rassembler à gauche, cela, ce soit terminé. Mais évidemment on rassemble à gauche autrement, à partir du moment où le Parti Communiste est devenu ce qu'il est devenu et où il a le comportement qu'il a. Mais, ayant pris la force que nous avons, nous sommes d'autant plus à l'aise pour mener cette politique, nous sommes le Parti du rassemblement. Et nous avons en effet comme responsabilité de réintroduire dans le combat de la Gauche une partie des forces qui s'en sont éloignées, notamment les forces influencées par le Parti Communiste, mais ce n'est pas à mon avis la réintégration de deux choses
Primo, notre comportement dans cette crise : je crois que nous ne devons ni naturellement nous écraser devant le comportement qui est celui des dirigeants Communistes, ni passer notre temps à débattre avec eux. Nous devons simplement dire, devant le peuple de gauche, que leur comportement - et quand on les entend parler ou qu'on les voit à la télévision cela éclate aux yeux de tous - est complice de la Droite ; ils aident la Droite contre le gouvernement de la Gauche. Et cela, croyez-moi à la base Communiste, cela s'est ressenti. C'est pourquoi ils ont été désavoués et ils viennent d'être désavoués massivement à l'occasion du second tour des élections cantonales pour le plus grand nombre. C'est quelque chose dont il faut tenir compte.
Et, secondo, c'est le fond de notre politique. Encore ce matin, ont été évoquées toute une série de faiblesse que nous pouvons constater dans la façon dont notre politique est perçue. Vous savez, si un certain nombre d'électeurs de gauche sont allés vers le Front National, c'est bien parce qu'ils ont un certain nombre de reproches à formuler, dont les uns naturellement ne sont pas mérités, auxquels nous avons des explications à donner, qui tiennent à la conjoncture, et dont d'autres tout de même - disons ici ce qu'on dit partout ailleurs - en revanche peuvent être justifiés et auxquels nous devons être très attentifs.
Si sur ces questions : "Plus de justice sociale encore, y veiller encore davantage", si sur la question de l'autorité de l'Etat par rapport aux gens qui freinent l'application de notre politique, justement, dans les secteurs industriels, nous ne réalisons pas davantage, comme cela a été fait dans certains cas - et tout à l'heure Charzat disait que ma référence à la SNIAS n'était plus bonne parce que c'était en train de devenir différent, le redressement s'était effectué - par contre, combien de temps aura-t-il fallu dans combien d'autres.
Là-dessus, c'est à vous de juger. Nous les rapatrierons, ces voix, si ce que nous faisons correspond à ce qu'elles attendent de nous, sinon ce n'est pas une modification du mode de scrutin qui les fera rentrer au bercail de la Gauche ; elles seraient, ou bien sûr la réserve, ou bien encore dans l'optique du Front National.
Et précisément, quel est alors maintenant le mécanisme qui permet le mieux de jouer là-dessus ? C'est-à-dire de faire que, cette nouvelle phase du

Collection Jean Jaurès

rassemblement à gauche soit substituée à la formule d'alliance entre deux formations de forces équivalentes et qui s'étaient engagées sur un programme commun - ce qui n'est plus valable. En effet, et cela vient d'être dit notamment par Laignel - d'autres y ont fait allusion - alors que nous apprécions tous que notre niveau politique n'a pas du varier beaucoup, réfléchissez à l'écart entre les résultats de nos listes européennes malgré la campagne menée à l'époque, dont nous avons tous dit qu'elle était bonne, malgré ce que nous sentions dans le pays, et les résultats que nous avons obtenus dans les cantonales. Quatre points d'écart ! Qui peut soutenir ici alors que nous avons baissé après les européennes dans l'opinion - toutes les indications de l'automne 1984 le montrent, dans les élections partielles nous sommes tombés sensiblement au-dessous - nous n'avons pas regagné sept points en quelques semaines ? Tout indique qu'un scrutin qui nous a permis de nous accrocher, à partir de notre travail sur le terrain - parce que nous sommes un parti qui est fait ainsi - nous permet de faire plus qu'un scrutin proportionnel. C'est évident, c'est clair que nous n'avons pas les mêmes chiffres, et comme vient de dire Laignel, en plus vous aurez dans tous les départements une série de listes qui nous mangerons la laine sur le dos, car c'est à nous qu'elles mangent la laine sur le dos, à personne d'autre, fondamentalement à nous ; vous aurez partout une ou deux listes de rang de gauche, une liste PS, une ou deux listes d'extrême gauche. Faites l'addition ; combien cela nous enlèvera ? Vous ne pouvez pas estimer que nous avons le même niveau avec un scrutin proportionnel qu'avec un scrutin majoritaire.

C'est le premier tour ; mais il y a le second tour. Si on a regretté la dynamique, alors, oui, et quelle que soit l'attitude des dirigeants Communistes, et des autres, nous aurons ce que nous avons enregistré chaque fois. Je veux bien que dans un débat on essaie de tourner les arguments au mieux de sa cause, mais tout de même, je vous le dis, si les élections cantonales avaient révélé qu'il y avait vraiment un fléchissement net dans les reports de voix, oui, cela m'aurait posé problème, même par rapport à tout ce que je viens de dire, et par rapport au choix du mode de scrutin, mais c'est la démonstration contraire qui vient d'être faite, c'est-à-dire qu'une fois de plus, entre la volonté unitaire que nous exprimons sans cesse et le comportement des dirigeants Communistes, une nouvelle fois ils sont battus. Cela veut dire que si nous persévérons dans cette voie la dynamique jouera à nouveau au second tour.

Il faut le dire cyniquement, nous avons bénéficié de notre position majoritaire dans la Gauche ; c'est ainsi qu'on a gagné en 1981, du fait que nous sommes le principal Parti à gauche. Le scrutin proportionnel affaiblit dans chaque camp la position du Parti majoritaire. On me dit : "Il affaiblit celle du RPR". D'abord, dans aucune des études faites valablement - sauf si on était très bas, mais je vous répète, dans ce cas l'affaire serait en tout état de cause tranchée, en tous cas pour 1986 - dans toutes les hypothèses, compte tenu du rapport de forces actuel, ce n'est pas vrai que l'un des partis à droite serait majoritaire tout seul. Mais par contre, nous, nous introduisons un système qui nous interdit désormais de tirer l'avantage de notre position majoritaire. Or notre force nous l'avons construite grâce à çà, elle résulte de tout ce que nous avons fait depuis quinze ans, du rôle

de François Mitterrand, mais elle résulte de la politique d'union de la Gauche, mais aussi beaucoup du fait que nous avons peu à peu conquis la position majoritaire qui est valorisée par le scrutin majoritaire.
Le scrutin proportionnel, à l'évidence, ruine, en tous cas ronge cette position majoritaire.
Alors, il y a le Parti. Je crois que si nous faisons ce choix, il y a une logique d'un parti qui est d'abord un parti de terrain, et qui tire en effet sa force de çà.
Tout à l'heure j'ai entendu parler des notabilités... C'était une pudeur pour ne pas dire "les notables". Ce genre de pudeur m'agace un peu. Naturellement, d'une certaine façon, tout élu est par définition ce qu'on appelle "un notable" dans nos provinces, et pas seulement dans nos provinces.
Mais il y les rapports entre les élus aux divers niveaux, et le Parti. Quand le rapport est mauvais, cela se passe mal, mais le plus souvent il arrive qu'il ne soit pas si mauvais.
Vous avez dit : avec le scrutin de listes, vous nous privez de ce qui est une de nos forces ; nos adversaires, d'ailleurs, l'ont bien compris, qui ont entrepris une conquête méthodique des positions sur le terrain. Notre force, gardons-la, ne cessons pas d'être d'abord un parti de terrain.
Et puis, je n'insisterai pas sur l'autre aspect qu'a évoqué Laignel, mais en tant que secrétaire aux élections, en l'état actuel des choses, je ne peux pas ne pas avoir souvent cela en tête : comment, à partir notamment de tant de sortants, dont la plupart, le plus grand nombre, a bien fait son travail, comment fera-t-on nos listes, même si, sans ironie aucune, on peut varier sur beaucoup d'esprit de discipline et de responsabilité, et d'amitié de nos camarades - vous savez, les réalités humaines sont ce qu'elles sont - ? Et moi je vous dis que nous allons dans toute une série de fédérations, pour ne pas enfler le ton, vers des difficultés très graves.
Alors, vraiment, maintenons cette base sur laquelle nous travaillons, mais apportons cet additif qui en effet corrigera dans le sens proportionnel ; et cela c'est souhaitable, et cela c'est conforme à ce que nous avons dit que nous ferions.
Et je pense, au-delà de cet épisode, d'autant plus qu'il faut qu'il dure peu de temps, il ne faut pas gaspiller, dans une longue épreuve, autour de cette affaire - pas nous seulement, mais les autres -. Il faut donc quelque chose de très clair qui s'imposera à l'opinion tout de suite? Ne gaspillons pas le plus que nous sommes en train de gagner, car rien ne serait pire pour nous que nous nous retrouvions, comme pour d'autres dossiers, il y a un an, dans une situation où la résistance de nos adversaires serait telle et prendrait une telle tournure que nous perdrions les avantages politiques que nous sommes en train de gagner et que nous perdrions la remontée que nous avons commencée et qui à mon avis va se poursuivre.
Merci.

Le président - La parole est à Percheron.

Fondation Jean Jaurès

Daniel Percheron

Chers camarades, je m'exprimerai brièvement, dans le même sens qu'André Laignel et Jean Poperen, mais je le ferai d'une manière un peu différente puisque je m'exprimerai pour l'essentiel au nom de l'ensemble de ma fédération.

Nous sommes ainsi faits dans notre fédération que nous abordons ces problèmes ensemble et que nous prenons ensemble, et cette fois-ci à l'unanimité, certaines positions. Nous sommes pour le maintien du scrutin majoritaire, avec additif proportionnel. Et nous le sommes au lendemain de l'élection cantonale où nous avons résisté et même progressé, où nos sortants ont largement rempli leur contrat, et où, dans un département historiquement conflictuel, le rassemblement de la Gauche a correctement fonctionné.

Sur l'essentiel, je le répète, Jean Poperen et André Laignel se sont exprimé remarquablement. Pourquoi le scrutin majoritaire ? Parce que le scrutin majoritaire fait naître sous la 5ème République des partis majoritaires, et qu'indiscutablement dans les circonstances les plus difficiles, les cantonales de 1985, avec un rapport de forces droite/gauche 60/40, le Parti Socialiste est un parti majoritaire, 25, 26% des voix. Ce fameux parti majoritaire, ce dont a bénéficié le gaullisme entre 62 et 78, le Parti Socialiste, aujourd'hui, l'est devenu. Il était en gestation déjà dans la FGDS de 1967. Depuis 1973 il se construit, et je pense qu'aujourd'hui le fait majoritaire Socialiste, dans le cadre du scrutin majoritaire, est pratiquement irréversible. 26% aux présidentielles, 30% aux cantonales de 1982, 26% aux cantonales de 85, faisons l'impasse sur le miracle de 81, mais je rappelle qu'au lendemain des élections présidentielles de 74 nous avions perdu, tous les sondages nous donnaient 34% des voix en cas d'élections législatives anticipées...

Nous voyons là que le Parti Socialiste est un grand parti d'électeurs dont l'électorat reflète assez fidèlement la composition de la société française et à qui, par delà la conjoncture, tous les espoirs sont permis.

Le Parti Socialiste est devenu dans le cadre de la 5ème République avec un candidat à la présidence de la République, puis un Président de la République, un grand parti majoritaire.

Pourquoi un scrutin majoritaire ? Parce que peut-être dans le Pas de Calais mieux qu'ailleurs nous sentons que l'union de la Gauche est née aussi de la contrainte électorale. C'est dans le Pas de Calais que Guy Mollet, en 1962, a pris le virage et indiqué que les désistements du second tour se feraient à gauche et c'est dans la contrainte implacable du second tout qu'a vécu, duré, perduré l'union de la Gauche.

Nous sommes bien placés dans le Pas de Calais, où nous avons mis fin à la troisième force en 1977 seulement au niveau municipal où nous avons payé le prix final de l'union de la Gauche en termes municipaux en 1977 pour savoir que sans la contrainte implacable du second tour, il n'y aurait pas eu peut-être de notre part et en tout cas de la part du Parti Communiste depuis quelques années maintien du rassemblement de la Gauche.

Le deuxième tour, la mécanique implacable des présidentielles descendue jusqu'aux municipales fait que nous avons gagné l'épreuve politique du maintien de l'union de la Gauche. Si nous rendons ce service inespéré au Parti Communiste, la proportionnelle nationale, ne croyez pas qu'il ratera forcément sa dernière chance dialectiquement et tactiquement de faire un PCF à l'italienne au moment même où la proportionnelle nationale progressivement totalement conflictuelle, adaptée aux situations locales d'union de la Gauche nous privera d'une véritable stratégie politique.

Et compte tenu aussi du scrutin majoritaire et de l'épreuve de l'union de la Gauche conflictuelle, demandons-nous aussi si la substance militante de notre Parti, je crois le plus grand parti militant de l'histoire du mouvement ouvrier, n'est pas venue de cette combinaison de la perspective majoritaire et le rééquilibrage plus la victoire au sein de la Gauche ? Demandons-nous aussi si à la proportionnelle, nous ne serons pas plus près de la stagnation résignée de la SFIO de la 4ème République que du dynamisme sans précédent dans l'histoire de la Gauche du Parti d'Epinay ?

Nous sommes donc pour le maintien du scrutin majoritaire parce que, hors du scrutin majoritaire, nous pensons que le rassemblement de la Gauche aura vécu, et nous sommes bien placés pour savoir aussi dans le cadre d'une proportionnelle nationale et d'une majorité sans assemblée, que s'il n'y a plus d'union de la Gauche, il y aura finalement la troisième force.

Nous sommes peut être à la limite et paradoxalement bien placés pour l'exploiter. Nous avons le savoir-faire et le passé, mais même dans le Pas de Calais, chers camarades, les militants n'en veulent plus et n'en veulent à aucun prix.

Et puis, le troisième point que j'aborderai, c'est le mode de scrutin et le Parti, et je le ferai en tant que Premier secrétaire du Pas de Calais, d'une manière un peu plus personnelle.

Au cœur de la construction du mouvement ouvrier, de l'outil de la SFIO d'abord aussi du Guesdisme, il y avait l'exigence démocratique. Les députés, les élus comme les dirigeants du Parti étaient désignés démocratiquement et quand on entend Léon Blum fin décembre à Tours, c'est sur cet aspect fondamental de la démocratie interne qu'il projette sa lucidité et c'est en fonction de la rupture de la démocratie interne que propose le Parti Communiste, qu'il prophétise les erreurs historiques du léninisme.

Cette démocratie interne, cette exigence de démocratie interne ont été totalement et imparfaitement bien sûr maintenues jusqu'en 1971 et l'originalité du Parti d'Epinay, c'est que depuis 1971, nous vivons plus tout à fait de la même manière : la proportionnelle, nécessaire, inévitable, nous a amenés à vivre ensemble, nous a permis de nous rassembler en élargissant les postes de responsabilité, mais elle a évolué plutôt vers la cooptation que vers l'élection et nous sommes le premier parti du mouvement Socialiste où la cooptation fonctionne normalement et elle inévitable, même si elle est intolérable, mais des générations de militants ont pu être candidats dans des territoires électoraux relativement autonomes. Paradoxalement, nous avons marié le proportionnel de

tolérance de rassemblement à des conquêtes locales et cela nous a donné la veille des municipales de 1977 le plus extraordinaire parti au niveau des talents, de l'imagination et de la réussite.
Ce que je crains, en tant que Premier secrétaire du Pas de Calais, c'est que la proportionnelle notamment législative nationale et régionale le même jour, nous amène volens nolens à une double cooptation et je pense, à ce moment là, à sortir nettement de la nature même de la construction du mouvement ouvrier.
Les partis traditionnels sont peut être dépassés mais je ne suis pas sûr qu'il y ait d'autres modèles de partis en préparation ou possibles à l'heure actuelle.
Voilà pourquoi j'attire l'attention aussi sur l'importance du mode de scrutin dans la vie interne du Parti d'Epinay d'une autre manière que Jean Poperen et qu'André Laignel, mais avec autant d'intensité qu'eux.
En résumé, chers camarades, bien sûr, la proportionnelle nous gênerait dans le Pas de Calais, mais je pense que nous sommes dans notre département un véritable Parti ; je pense que nous sommes prêts à tous les combats politiques et que nous ne partons pas battus pour 1986 ; nous sommes un peu surpris lorsque nous apprenons que les élections régionales auront lieu le même jour et à la proportionnelle que les élections législatives, sans avoir été consultés, nous, première région Socialiste de France, mais enfin c'est ainsi…
Je pense que si la proportionnelle nationale intégrale comme cela a été dit en cas de non-maintien du scrutin majoritaire devait être choisie, chaque militant devrait être interrogé. On ne prend pas une telle décision dans l'histoire du Parti Socialiste et dans l'histoire récente de notre Parti sans demander à une convention extraordinaire, sans demander à tous les militants ce qu'ils en pensent.
Voilà donc notre position : un candidat à la présidence, un scrutin majoritaire, un parti majoritaire, une stratégie de rassemblement de la Gauche ; à partir de ces bases, tout nous semble possible et tout nous semble encore gagnable.
(Applaudissements)

Le président - Debout, ensuite Lionel Jospin.

Michel Debout

Mes chers camarades, avant de gagner la bataille des législatives, selon tel ou tel mode de scrutin, il y aura certainement une première bataille à mener dans les jours qui viennent, qui sera celle de l'explication du type de scrutin que nous allons proposer au pays et je crois que cette bataille là sera aussi difficile et il faut s'y préparer d'ores et déjà.
Il me semble, c'est un argument que je n'ai pas encore entendu, c'est pourquoi je me permets de vous le proposer, que le choix du scrutin doit être, pour être compris par les Français, en cohérence avec notre discours gouvernemental.
Sur quoi repose ce discours gouvernemental ?
Il me semble qu'il repose sur 3 principes essentiels.
D'abord, le rassemblement.

Ensuite, la bataille économique, certains parlent de guerre économique même.
Enfin, la justice.
Essayons d'analyser au terme de ces trois notions quel est le meilleur scrutin possible.
Au moment où on parle de rassemblement, on ne va pas défendre un scrutin qui propose l'éclatement, je veux dire le scrutin proportionnel.
Au moment où on propose la bataille économique, on ne va pas proposer un mode de scrutin, et la Droite, croyez le, a déjà commencé à faire ses choux gras, qui risque la déstabilisation politique.
Donc, je suis pour le maintien du système majoritaire, mais parce que, et c'est le troisième élément, nous sommes pour la justice, l'équité, il faut un additif qui corrige les injustices, les inégalités du scrutin majoritaire et cet additif, c'est une part de proportionnelle.
Je dis très simplement, sur l'action de la base que nous menons au niveau du gouvernement, au niveau du Parti, en cohérence avec nous-mêmes et avec un discours qui sera, puisqu'il l'est déjà, compris par les Français, que le seul mode de scrutin que nous pouvons défendre, c'est bien le scrutin majoritaire avec un additif de proportionnelle…

Dans la salle - Comment ?

Michel Debout - Je me situe au niveau du principe, mais excuse-moi, je ne suis pas un éminent spécialiste…

Le président - Je vous en prie, pas de dialogue.

Michel Debout - Je dis que cela, on peut l'expliquer aux Français, au peuple de France, parce qu'il va y avoir sur ce terrain là déjà dans les jours qui viennent une bataille.
D'autre part, je suis tout à fait d'accord sur ce qui a été dit par mes prédécesseurs et je suis aussi Premier secrétaire fédéral, je crois qu'avec le scrutin proportionnel on change le lieu du pouvoir de décision dans le Parti, on passe de la section à la fédération et je dirai qu'on passe du terrain à l'appareil.
Je crois qu'il faut être très attentif à cela, parce que dans une fédération comme la mienne, qui ne connaît pas particulièrement de difficultés, je sais que les choses seront difficiles à passer et je crois qu'au contraire avec le mode actuel, c'est tout le monde dans la bataille et tout le monde à égalité de chance et de devoir vis-à-vis de la bataille.
Enfin, troisième élément et j'en aurai terminé, je dirai une chose, c'est que quel que soit le mode de scrutin qui va être retenu, il faudra au lendemain même de sa décision que nous soyons en ordre de bataille au niveau du Parti, mais bien au-delà du Parti, car il y a des forces qui sont prêtes à un certain degré de proportionnalité, elles devront s'exprimer pour faire contre poids à la bataille menée par la Droite qui, vous le savez, sera très dure.
(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Chers camarades, avant de donner la parole à Lionel Jospin, je voudrais vous consulter sur la suite de nos travaux : après Lionel Jospin, il y a 6 orateurs inscrits, nous avons deux choix possibles, mais je crois qu'il y en a un qui s'impose plus que l'autre, je vous les soumets néanmoins tous les deux : soit d'arrêter vers 20 h et de reprendre demain matin pour quelques orateurs, ou de faire une séance non-stop jusqu'à la fin du débat.
Vous êtes d'accord pour cette deuxième formule qui nous évite de revenir demain matin ?

Jean Poperen - Il y a tout de même une résolution à adopter.

Le président - Bien. La parole est à Lionel Jospin.

Lionel Jospin

Chers camarades, je voudrais d'abord m'associer à l'hommage rendu par Claude Estier à Marie-Jo Pontillon. Cet hommage lui a été rendu par le Parti, par le Président de la République, le Premier Ministre, les membres du gouvernement, et je voudrais aussi excuser l'absence de Bertrand Delanoë, secrétaire aux fédérations et à l'organisation dans la mesure où il est en Nouvelle-Calédonie pour le Parti, une mission d'information et de contacts importante et utile.
J'aborderai dans mon intervention 4 points et je mêlerai les deux débats, dans la mesure où je pense que mon privilège de Premier secrétaire ne va pas jusqu'à m'accorder la possibilité de vous infliger deux interventions dans deux débats différents.
Le premier point c'est le bilan des élections cantonales sur lequel je serai bref, parce que beaucoup a été dit dans les commentaires des deux tours et dans le rapport de Jean Poperen, et le débat de fond.
Il me semble que ce bilan met en lumière un certain nombre de points positifs. Le premier qui me paraît être le plus important politiquement, quelles que soient les conclusions que l'on tire des résultats chiffrés en termes de voix, en termes de sièges, en termes de présidences, c'est que nous avons de toute façon clairement dans ces élections cantonales contenu l'offensive de la Droite.
Je crois que tout le monde en est conscient, je crois qu'elle-même en est consciente, elle n'a pas pu nous infliger la défaite qu'elle escomptait nous infliger. Et je crois que c'est important pour 1985.
Je ne reviens pas sur la remontée légère de la Gauche, sur le redressement du Parti Socialiste qui s'est affirmé - il est utile de le dire - comme le premier Parti de France, ce qui n'est pas négligeable pour l'avenir et je rappelle que le solde moins 7 est équivalant à ce qu'avait perdu la Droite en 1979, et de la moitié de ce qu'elle avait perdu en 1976 en termes de présidences de Conseils généraux.
La deuxième leçon positive que je tire de ce mode de scrutin... pardon de cette confusion... de ces élections cantonales, c'est que nous avons été dans la période antérieure, mais notamment dans ces élections, capables de mener une offensive

Fondation Jean-Jaurès

politique, systématique, cohérente, bien adaptée et bien mesurée, sur le problème de la liaison entre la Droite et l'extrême droite et que, de ce point de vue, nous avons réussi, par un combat de quelques semaines, à mettre la Droite en France sur la défensive. Je pense qu'il faut le noter, parce que cette capacité a été beaucoup la capacité du Parti de ses responsables, de tous ceux qui se sont exprimés sur les médias ou sur le terrain.
De ce point de vue, je voudrais faire une réaction à l'intervention de Jean-Pierre Cot, avec lequel je ne crois pas avoir une divergence d'analyse fondamentale, mais dont le propos ne m'a pas toujours paru finalement aussi clair que je le pensais au début, je voudrais donner mon sentiment.
Si le problème est de savoir s'il faut isoler l'extrême droite, l'isolation de l'extrême droite, alors, comme lui, comme beaucoup ici je pense, je suis en faveur d'une isolation de la Droite de l'extrême droite. Mais le fait, dans la vie politique récente, cela n'a pas été l'isolation de l'extrême droite, mais les liens qui existaient entre l'extrême droite et la Droite classique.
Pour clarifier ma pensée, par rapport à sa demande d'interrogation, de clarification collective, je dirai : si nous disons dans la bataille ou dans l'analyse : la Droite et l'extrême droite, c'est la même chose, elles s'identifient, je pense que nous disons une chose inexacte et qui ne nous donne pas la capacité d'attaquer.
Si nous disons : il n'y a pas de lien, il n'y a pas de connivence, il n'y a pas de coïncidence de thème, entre la Droite et l'extrême droite, c'est-à-dire si nous les distinguons totalement, nous disons quelque chose de faux, et nous nous interdisons là aussi d'attaquer.
Donc, par rapport aux questions posées, à la question posée par Jean-Pierre Cot, si j'ai bien compris, je dirai : il ne faut pas identifier la Droite et l'extrême droite, si l'on veut pouvoir montrer les liens qui existent des différentes natures que j'évoquais entre cette droite et cette extrême droite, ou entre une partie de cette droite et une partie de cette extrême droite.
Il faut aussi insister sur le danger de ces liens.
Voilà personnellement comment je voulais faire écho sur ce point à son interrogation ou à son début d'analyse.
Troisième point positif de ces élections cantonales, c'est que le Parti s'est battu, s'est mobilisé, et qu'à mon avis, il en sort mobilisé. Je pense que la campagne européenne avait été une campagne dans laquelle le Parti s'était battu mais que, pour un certain nombre de raisons, il en était sorti assez démobilisé, je ne crois pas que ce soit le cas maintenant.
Deuxième remarque que je voudrais faire, c'est que s'il y a des points positifs, il me parait essentiel de ne certainement pas enjoliver la réalité. D'abord, disons clairement que nous avons perdu les élections cantonales. Nous ne les avons pas gagnées. Il ne faudrait quand même pas se tromper dans l'analyse ou dans la présentation.
Deuxième élément : le Front National, l'extrême droite en France n'a pas décru à l'occasion de ces élections cantonales, il s'est au moins maintenu et a, en tout cas, certainement progressé dans un certain nombre de zones, notamment en

milieu populaire, et cela est un élément de déstabilisation pour nous et un danger objectif qu'il faut être capable de mettre en lumière et de mesurer.
Troisièmement : le rapport gauche-droite, surtout si l'on dit gauche, droite, extrême droite, dans le pays, reste à l'occasion de ces élections cantonales et à un an des élections législatives, très défavorable à la Gauche.
Il y a donc beaucoup de travail à faire, et sur le terrain et dans l'opinion, pour aborder dans une meilleure position ces élections législatives, ce qui me conduit à mon deuxième point. C'est la situation politique dans la perspective de 1986, sur laquelle je voudrais dire un certain nombre de réflexions rapides, parce que, compte tenu que nous sommes quand même dans un débat maintenant qui s'est centré sur les problèmes électoraux, je ne voudrais pas, même si c'est ma seule intervention, faire un rapport trop long.
De ce point de vue, il y a une première chose intéressante à analyser, c'est la disposition des forces politiques. Nous avons une extrême droite qui, selon toute vraisemblance, gardera à peu près sa force, son écho dans l'opinion jusqu'à 1986, jusqu'aux élections législatives. Il me parait douteux d'espérer - il faut se mettre contre cela, mais c'est difficile d'espérer - que ce mouvement puisse réellement retomber, encore que notre action peut y contribuer, mais je crois aussi qu'apparaîtront progressivement à l'intérieur de l'extrême droite française, du Front National et de ses dirigeants, des clivages et des batailles sur ce que doit être sa nature et sur ce que doivent être ses objectifs, car il y a là un amalgame qui est un amalgame, à certains égards, provisoire. Entre ceux qui sont les héritiers réels du néo-fascisme et qui se considèrent comme tels, et dont la vocation est l'intimidation, la violence, la rue et l'antiparlementarisme, et cette espèce d'utilisation de thèmes spécifiques dangereux comme la xénophobie, comme l'insécurité, et cette aspiration à la respectabilité qui les grise pour le moment qui fait qu'à la limite, le parlementarisme est visé comme un objectif, ce qui est contradictoire avec la nature de l'extrême droite, il y a là des éléments de tension qui apparaîtront, y compris dans ce mouvement politique.
La Droite classique est forte au sortir de ces élections cantonales, mais elle est aussi, me semble-t-il, troublée. Elle ne peut être majoritaire sans l'extrême droite, et je crois que nous devons répéter cela constamment, comme nous l'avons fait. Elle est obligée de se taire sur les problèmes les plus importants du pays, l'interview de Monsieur Chirac à l'Express en est encore une démonstration ce week-end, pour cacher ses différences d'approche très profondes sur une série de questions essentielles concernant la politique du pays ou les grands problèmes de société.
Elle est traversée de divisions profondes entre ses leaders présidentiels, avec en plus ce phénomène qui semble attesté par des indications encore nouvelles qui vont sortir - en matière de sondages, moi, je crois juste ce qu'il faut - qui est ce mouvement de la décrue, du déclin de l'image ou, en tout cas, de ce qu'ils représentent dans les sondages, de Monsieur Chirac, qui est un élément fondamental de trouble pour la Droite classique dans les mois qui viennent.
Elle va évidemment tout faire pour se présenter aux élections législatives

comme un magma, comme une addition de forces qui nous minore sans que les problèmes réels qui la traversent fassent irruption et la divisent, c'est clair.
Je pense qu'une bonne partie de notre action, et cela ne doit pas se voir simplement à travers la réflexion sur la mode de scrutin, cela doit aussi se voir sur le terrain de l'action, travail politique, une bonne partie de notre action doit viser à approfondir ces divisions latentes et, si possible, à opérer des fragmentations, en tout cas, à faire surgir des contradictions à l'intérieur de cette droite qu'il faut absolument dissocier, en raison de sa position quantitative, celle qu'elle a conquise jusqu'à maintenant.
Nous sommes face à un Parti Communiste, ou à coté d'un Parti Communiste, qui reste hostile et qui ne s'est pas redressé dans les élections cantonales. Les élections européennes, point de référence antérieure, étaient de mauvaises élections pour le Parti Communiste, dans lesquelles il mobilisait très mal son électorat ; donc, la comparaison et un certain nombre d'indications vues dans les régions et dans les départements montrent que le Parti Communiste ne s'est pas redressé.
Le désistement de l'électorat Communiste s'est fait, c'est vrai, et bien fait, mais je crois que la crise de son modèle, de son déclin, la crise de conscience qui existe à l'heure actuelle à l'égard de sa direction, c'est un phénomène autonome qui joue plus fort qu'on ne le croit. Tout cela doit se poursuivre, et d'ailleurs, les éléments de crise subsistent en son sein, comme on vient de le voir, à propos de certaines remises en ordre, dans des fédérations importantes de ce Parti, le nôtre, le Parti Socialiste, a maintenu une base significative à l'occasion de ces élections cantonales, ou retrouvé une base significative. Il doit se fixer indiscutablement comme objectif, et quel que soit le mode de scrutin, la barre des 30% ; je ne sais pas s'il l'atteindra, je voudrais qu'il la franchisse, mais il doit se fixer cet objectif, indiscutablement, pour les élections législatives, et il sait, plus que jamais, que, seul, il peut rassembler la Gauche, en tout cas qu'il est la force qui rassemblera la Gauche, et peut-être plus largement que la Gauche si l'on parle en termes d'électeurs.
Deuxième élément dans cette situation politique pour 1985 et donc début 1986, c'est, je crois, les aléas de la situation économique et sociale. Dans le domaine économique, il y a des progrès réels qui ont été faits, dont certains me paraissent maintenant à peu près stabilisés ; je pense à la décrue de l'inflation, je pense à un certain redressement sur le terrain de l'investissement, avec des fragilités, mais il y a aussi encore beaucoup d'aléas, des aléas pour le commerce extérieur, des aléas pour ce qui peut se produire pour la monnaie, malgré sa bonne situation actuelle, en raison de la crise monétaire internationale dont on a de nouveaux indices, des aléas en ce qui concerne les problèmes de l'investissement, et puis ce problème de l'emploi dont il faut bien se rendre compte, quand on y réfléchit et quand le gouvernement agit - et j'ai déjà eu l'occasion de le dire et au Président de la République et au Premier Ministre - qu'il ne doit pas être abordé seulement sous l'angle statistique, même si cette dimension statistique est importante ; il faut bien voir que c'est aussi en termes de réalité des emplois existant ou n'existant pas, dans la réalité économique et

sociale, qu'il doit être examiné notamment pour l'idée que les gens dans le pays se font de la situation réelle de l'emploi et de leur jugement par rapport à notre gouvernement.
De même, en ce qui concerne la situation sociale, on peut être frappé par une relative atonie, même s'il y a des mouvements justement ces derniers jours, des internes en médecine, certains mouvements dans les corporations classiques du salariat, mouvements paysans, il y a une certaine atonie qui n'est d'ailleurs pas toujours un signe positif du point de vue de la capacité de mobilisation d'un certain nombre du corps social, qui traduit un état de crise du mouvement syndical, mais on a aussi une situation délicate à laquelle il faut être attentif dans la gestion des affaires.
Troisième remarque que je voudrais faire dans ces éléments d'analyse pour 1985, c'est de dire quelques mots de nos problèmes en 1985. Il me semble que si l'on regarde la pratique gouvernementale et notre pratique, puisque nous sommes solidaires de cette action, il me semble que la question essentielle pour 1985 et dans la perspective de 1986 est un peu celle-ci : comment garder notre crédibilité qui s'est accrue, car je crois que notre crédibilité s'est accrue, et retrouver en même temps une popularité, il vaudrait peut-être mieux dire une adéquation qui fait encore défaut, en tout cas dans certaines zones, dans une partie non négligeable des milieux populaires. De ce point de vue, je veux dire que les mesures qui ont été annoncées par le Premier Ministre sur ce qu'on pourrait peut-être appeler les situations précaires, parce que cela ne concerne pas que le problème strict de ce qu'on appelle les fins de droit, eh bien, ces mesures résultent quand même, je le rappelle au Comité directeur, d'un travail de conviction, d'un travail de pression, d'un travail d'interpellation publique mené avec netteté et fermeté par la direction du Parti, notamment par son Comité directeur, par moi-même aussi depuis plusieurs semaines, je le dis pour ceux qui pensent que nous parlons au gouvernement et qu'il n'est pas susceptible de nous écouter. Nous ne faisons pas que parler, je peux vous le dire, nous agissons souvent pour que les choses évoluent et changent.
Si l'on regarde les choses du point de vue de notre communication avec l'opinion, dans la perspective des élections de 1986, il me semble qu'un des axes que nous devons défendre, que j'ai essayé d'aborder dans les meetings assez nombreux, on l'a dit, que j'ai faits, pour ces élections cantonales, c'est qu'il me semble important de montrer que l'outrance, que le dogmatisme des positions, notamment sur le terrain économique et social, l'irresponsabilité des attitudes - je pense à la Nouvelle-Calédonie ou à bien d'autres domaines - est du coté de la Droite et que l'esprit de responsabilité et une certaine politique d'équilibre sont du coté de la Gauche.
Je pense que c'est un thème sur lequel on doit agir, par rapport à l'opinion, de même qu'il me parait essentiel de montrer, en tout cas pour le Parti, que nous restons attachés aux valeurs du Socialisme, aux valeurs pour lesquelles nous nous sommes battus depuis plusieurs décennies - certains ayant parfois commencé plus tôt que d'autres, mais ayant vieilli par là même plus vite que d'autres... enfin, au même rythme, mais plus tôt (sourires) - Je pense que c'est

autour des valeurs du Socialisme qu'on pourra, dans ce pays, réaliser effectivement un consensus qui tienne compte de ce qu'on représenté les valeurs de la République, les valeurs de la résistance, dont on a beaucoup parlé aussi dans cette campagne électorale des cantonales.
Le troisième point que je voudrais aborder dans mon intervention, c'est le problème de la réforme du mode de scrutin.
Je voudrais dire à cet égard que l'intervention que je fais au Comité directeur aujourd'hui, je n'ai pas l'intention qu'elle soit diffusée à la presse. Je veux dire par là qu'elle ne sera pas tapée, ronéotée comme cela est parfois fait, et diffusée. C'est donc au porte-parole de juger ce qui peut être dit et pas dit - et je lui ai fait quelques suggestions - car je veux pouvoir dire devant le Comité directeur et développer des arguments librement, tranquillement, devant mes camarades, sans que ce soit, en tout cas, de ma responsabilité qu'ils soient transmis à la presse.
Jean Poperen a, je crois, dans sa première intervention, qui était celle du rapporteur, du secrétaire aux élections, retracé de façon tout à fait exacte et correcte l'historique de cette affaire, le travail qui a été fait, les positions qui ont été envisagées, les évolutions qui se sont produites et pourquoi nous pensions qu'elles s'étaient produites, avec la part que nous y avons éventuellement prise.
Il a fait une deuxième intervention en tant que membre du Comité directeur, membre de la direction du Parti, et c'est évidemment bien le moins qu'il ait ce droit.
Je voudrais faire trois remarques préliminaires.
La première, c'est que je pense que nous nous apprêtons à prendre, en tout cas le gouvernement s'apprête à prendre, en faisant une proposition au pays - nous, nous prenons notre part de ce processus, et au moment où le Comité directeur débat, la décision n'est pas prise, en aucune façon, le débat qui est mené ici, comme celui mené au groupe parlementaire, car je ne considère pas que le groupe parlementaire est extérieur au Parti, par contre, je mesure à quel point, quand il s'agit de l'éventuelle réforme du mode de scrutin pour des élections législatives, donc pour l'Assemblée Nationale, les parlementaires ont quand même fortement le droit de s'exprimer, eux aussi, librement, ce débat fait partie d'un processus de décision qui est en cours et sur lequel le Comité directeur est tout à fait en état de peser, même si nous avons plutôt suggéré qu'on ne formalise pas... d'ailleurs, d'après ce que j'entends, ce serait peut-être assez difficile de formaliser une décision du Comité directeur... - je pense que nous nous apprêtons à prendre une décision très importante.
C'est une décision très importante car, si nous changeons le système tel qu'il est, quel que soit - je voudrais vous en persuader, chers camarades - le changement que nous adoptions, il y aura bataille politique avec la Droite et avec le RPR dans le pays, c'est clair. La seule hypothèse dans laquelle il pourrait ne pas y avoir bataille maintenant serait que nous restions au mode de scrutin actuel, majoritaire à deux tours. Toute autre hypothèse...

Louis Mexandeau - Et dans les mêmes circonscriptions !

Lionel Jospin - Oui, oui... je dis bien, le système actuel, bien sûr si nous envisageons une réforme de 80, 100 ou 200 circonscriptions, ce serait la même bataille. Donc, en tout état de cause - je veux bien le dire car cela me paraît une dimension importante - qu'on choisisse le système proportionnel, qu'on choisisse le système dit sénatorial, c'est-à-dire selon les départements, qu'on choisisse le système mixte à tendance majoritaire avec correctif proportionnel, en tout état de cause, chers camarades, la bataille aura lieu. Si on ne veut pas l'avoir, la seule chose qu'on puisse faire, c'est de ne pas changer le mode de scrutin.

Je ne crois pas que cette bataille sera du type de celle à laquelle nous avons été confrontés sur le problème de l'école. Il y a des nuances à droite, il y a la position - c'est un fait objectif - de l'extrême droite, je ne pense pas que les gens pourront se mobiliser, ou voudront se mobiliser sur ce genre de thème comme ils ont été mobilisés par certains sur l'autre, mais néanmoins toute bataille politique représente un risque, il vaut mieux le savoir.

Ce qui m'amène à ma deuxième remarque préliminaire : comment agir dans cette affaire ?

Nous avons à débattre et nous sommes en train de débattre - nous avions d'ailleurs déjà commencé avant mais nous sommes en train de débattre dans le Comité directeur - nous avons à décider collectivement : Comité directeur, journées parlementaires, discussion avec le gouvernement, puis décision qui, de toute façon, sera la décision d'un gouvernement présentant un projet de loi ou faisant une communication à l'Assemblée Nationale. Sur la forme de la décision, je ne précise pas davantage pour le moment. Nous avons à débattre, nous le faisons, nous aurons à décider - nous sommes en train de préparer cette décision - et puis nous devrons défendre partout et sans faille la décision que nous aurons adoptée, d'abord parce que c'est la règle, mais ensuite parce que, compte tenu de ce que sera cette bataille politique face à la Droite, si nous ne nous engageons pas de cette façon, alors il vaut mieux ne pas engager la bataille. C'est pourquoi je crois extrêmement important de faire cette deuxième remarque préliminaire avant d'aller plus loin dans mon point de vue.

Troisième remarque : quelle est la position de principe du Parti Socialiste ? Je veux quand même rappeler cela, qui a d'ailleurs été rappelé par d'autres, dans la mesure où je suis Premier secrétaire du Parti et gardien avec vous, la direction du Parti, le Comité directeur, entre deux Congrès, de ses décisions, sauf à ce qu'il les change, ce qui d'ailleurs, en plus, est son droit.

Depuis 1972, depuis le programme "Changer la vie", la position de principe sur cette question du Parti Socialiste, je le rappelle, c'est celle de la proportionnelle, parce que nous avons jugé que ce système était plus juste et qu'il permettait de donner une dimension plus politique, au sens large et noble du terme, aux élections législatives dans ce pays.

Ce qui est vrai, c'est que nous n'avons pas précisé comment. Ou plutôt - je me suis reporté au texte de 1972 - nous avions ébauché une proposition à ce moment-là qui ne me paraît avoir été reprise par personne d'ailleurs - peut-être

Collection Jean Jaurès

qu'elle n'a pas été relue... - et qui ne m'a pas semblé être d'un caractère extrêmement majoritaire ; c'est un système très compliqué de récupération du niveau départemental au niveau régional, du niveau régional au niveau national... je ne sais pas si Jean Poperen a eu la curiosité de la relire...

Jean Poperen - Non.

Lionel Jospin - ... moi, c'est normal, j'ai des devoirs, en tant que Premier secrétaire, qu'à la limite personne d'autre n'a, et je l'ai relue, un peu tardivement, je dois vous en faire l'aveu. Cela m'a paru compliqué... On avait même ébauché une proposition de caractère plutôt proportionnaliste, mais de toute façon assez compliquée.
En tout cas, depuis qu'on en reparle, c'est vrai que dans les dernières années on n'a pas précisé comment, et il est juste de dire, comme Jean Poperen, que par exemple pour les municipales nous avons proposé un système de caractère mixte qui avait quand même, il faut bien le dire, plutôt une petite dominante, et même une certaine dominante majoritaire.
Donc, des discussions que nous avons eues dans ces derniers mois et ces dernières semaines, je voudrais rappeler ici - encore que je vais faire une nuance après le débat que j'ai entendu aujourd'hui, qui a un petit peu modifié mon opinion - que le choix que nous avons à faire n'est pas entre le système majoritaire tel qu'il est actuellement intégralement maintenu, et le système de la proportionnelle intégrale, qui à mon avis, pour être véritablement intégrale, devrait être un système de liste nationale, car c'est celui-là qui pourrait être vraiment intégral, sinon, avec le jeu des petits départements, je crois qu'on n'aura pas une vraie proportionnelle. Peut-être me trompai-je sur ce point, je ne suis pas aussi expert que d'autres, mais en tout cas il ne me semble pas que le choix soit entre un système absolument proportionnaliste ou absolument proportionnel et un système intégralement majoritaire comme celui qui prévaut actuellement.
Je dis cela, mais en même temps j'ai été un petit peu surpris par l'échange d'arguments, notamment de ceux qui sont venus juste avant moi, un peu de la part de Jean Poperen, un peu de la part d'André Laignel, un peu, et même peut-être un peu plus, de la part de Daniel Percheron, et je voudrais faire deux remarques à ce stade.
L'une ne les concerne pas directement mais concerne l'argumentation, je crois, de Debout.
Cher camarade, l'argument de la bataille politique n'a pas de sens, car, comme je l'ai dit tout à l'heure, si l'on ne veut pas de bataille politique, il ne faut rien changer ! Si on change, on aura de toute façon la bataille. Donc, de ce point de vue, l'argument ne me paraît pas pouvoir être donné sérieusement dans la discussion.
Mais l'autre remarque, c'est que j'ai eu l'impression que le débat, tel qu'il se menait, ne se menait plus tout à fait entre un système de proportionnelle et un système mixte avec correctif qui peut être plus ou moins important, mais

Fondation Jean Jaurès

finalement entre système majoritaire et proportionnel. La force des arguments développés par plusieurs d'entre vous m'a paru s'appliquer davantage au maintien du système actuel qu'à un système de circonscription gardée avec correctif proportionnel, parce que, chers camarades, la dynamique dont vous parlez, si l'on fait un correctif national qui soit relativement important, reconnaissez qu'elle va être singulièrement amortie dans les faits.
Donc, en en entendant certains, j'ai eu parfois l'impression qu'alors, si on voulait aller jusqu'au bout de la logique, il faudrait être plutôt pour le système majoritaire tel qu'il est actuellement, parce que lui, effectivement, crée ou non les mécaniques, les dynamiques. On verra d'ailleurs si c'est le cas, car j'ai, sur ce terrain, sinon une opinion tranchée, en tout cas un certain nombre d'interrogations dont je voudrais faire part au Comité directeur.
J'ai fait ces trois remarques préliminaires, je voudrais maintenant dire ce qui doit nous guider dans cette affaire.
La première chose qui doit nous guider, bien sûr, c'est notre vision de la démocratie, c'est-à-dire celle qui s'appuie notamment sur un système électoral plus égal, plus juste, qui s'efforce en même temps de rester efficace.
Ce qui doit nous guider aussi, bien évidemment, c'est la thèse de M. Pompidou à laquelle je me rallie, parce qu'elle est la thèse de tout le monde de ce point de vue-là. Simplement, et j'aurai peut-être l'occasion de le dire publiquement, quand M. Pompidou fait des déclarations de ce type - et cela aussi, c'est une réalité de caractère culturel - les observateurs s'esbaudissent et disent : "Quand même, hein ! Ceux-là, ce sont des réalistes ! Ce sont des madrés ! Ils savent gouverner !"... mais quand c'est nous, cela devient : magouille, fripouillerie, peur de l'électeur ! J'aurai peut-être l'occasion de le dire publiquement, parce qu'ici cela ne s'adresse évidemment à personne, mais je reprenais la citation que nous donnait tout à l'heure Claude Estier ; c'était quand même assez révélateur que Pompidou ait pu déclarer : "Eh oui, jusqu'au dernier moment ils ne sauront rien, et puis on va les amener sur notre terrain à nous, c'est la bonne pratique démocratique...", cela ne faisait hurler personne, mais nous, qui ne disons pas cela et qui ne faisons pas cela, parce qu'on l'annonce un an à l'avance, on se permet de nous accuser de magouille ou de fripouillerie !
Donc, notre vision de la démocratie, l'intérêt de la Gauche, et l'intérêt du PS.
L'intérêt du PS, chers camarades, ne doit évidemment pas être vu d'un point de vue individuel. Je pense, j'espère que personne ne se détermine de cette façon, mais ce n'est certainement pas mon cas. Il ne doit pas non plus s'examiner simplement d'un point de vue local, départemental, ou même régional. J'admets que les représentants de tel département, ou de telle région, soient particulièrement sensibles à cela, mais la Direction nationale du Parti, elle, doit intégrer la dimension nationale des problèmes et tenir compte - si j'ose dire parce que ce débat a eu lieu d'une certaine façon, même si Daniel Percheron n'y a pas répondu, alors qu'il avait pourtant été interpellé par notre camarade du Bas-Rhin - et du Bas-Rhin et du Pas-de-Calais.
Qu'est-ce qui doit nous guider aussi d'un point de vue maintenant plus politique ?

Deux préoccupations, je crois, l'une que je situerai à court-moyen terme, l'autre que je situerai à moyen et long terme.
A court-moyen terme, notre problème, si on réagit en politiques, c'est 1986 et la période 1986-1988. De ce point de vue, je sais bien évidemment que le résultat en voix dans le pays sera décisif, que le rapport gauche/droite sera décisif. Je pense que nous redresserons - je me bats pour cela avec vous - d'ici 1986. J'ai déjà dit que nous avions amorcé ce redressement ; je ne sais pas jusqu'où nous le poursuivrons et si nous pourrons le poursuivre jusqu'à la victoire, je n'en sais rien... Je pense que ce redressement aura lieu et il est bien évident que ce rapport gauche/droite en voix, pour nos possibilités de poursuivre, pour la fin du septennat de François Mitterrand, pour les perspectives en 1988, pour 1986 au lendemain des élections, est décisif.
Mais je vous demande de réfléchir à un autre élément, le résultat en sièges à l'Assemblée Nationale sera également très important. Faut-il vous rappeler que depuis plus de deux ans maintenant, nous sommes minoritaires dans le pays en voix, non pas certes dans des élections législatives, mais dans des élections, y compris dans des élections nationales et que nous gouvernons et que nous continuons à gouverner parce que nous avons une majorité en sièges à l'Assemblée Nationale, et donc il ne faut pas simplement se poser le problème du rapport de force droite/gauche en voix, même si bien évidemment avec un rapport faible à gauche on ne fera rien quel que soit le mode de scrutin. Il faut aussi se demander à un étiage qui permet une capacité de lutte et de résistance entre la Gauche et la Droite, dans un paysage modifié avec le Président de la République restant à sa place, dans les institutions, qu'est-ce qui permet qu'il n'y ait pas contre nous une majorité de Droite à l'Assemblée Nationale en sièges et qu'est-ce qui peut au contraire le tenir comme plus vraisemblable à un certain niveau, à un certain étiage en voix ?
Je ne fais pas là un pronostic pessimiste ou optimiste André, comprenons-le bien, sur ce que sera le niveau des élections. Personne ne pense vraiment ou alors il faut s'en expliquer un peu plus et aller dans le fond des problèmes que la Gauche sera à 52 ou 53% en 1986. J'espère que ce n'est pas trop défaitiste d'avouer un certain scepticisme à l'égard de cette prévision. On va être dans un rapport très serré. L'effet du système en sièges doit être pris en compte au moins autant que les résultats en voix.
Le scrutin proportionnel - c'est un autre élément que je veux avancer dans la discussion parce qu'il a été peu avancé jusqu'ici - est celui qui peut le plus diviser la Droite et je pense que ce magma dont je parlais tout à l'heure, il faut absolument aider à le diviser, à le fragmenter, c'est une nécessité pour nous politique de l'immédiat, si nous voulons poursuivre si nous voulons nous frayer un passage.
La Droite est divisée potentiellement, il faut que cela se voit, que cela s'affirme, que cela éclate et même si comme Jean Poperen, je mets dans tous les sens - je n'exagère pas - le rôle des mécanismes électoraux, je pense que les mécanismes électoraux peuvent induire dans des sens différents, que la proportionnelle peut effectivement induire si notre décision est prise rapidement, qu'il y a un an

jusqu'à 1986, cela peut faciliter des processus de division à Droite.
Deuxième préoccupation, c'est une préoccupation à moyen et long terme, comment avancer pour la Gauche et comment avancer d'abord et essentiellement compte tenu de ce qu'est la réalité désormais pour le Parti Socialiste ? Je ne suis plus sûr - je ne dis pas là une certitude catégorique, je dis que je ne suis plus sûr - que ce soit le scrutin majoritaire qui désormais le permette, car je me demande s'il ne risque pas de refermer sur nous-mêmes le mécanisme qui c'est vrai dans une autre période a servi l'union de la Gauche, mais une union de la Gauche qui a désormais été clairement rejetée par le Parti Communiste. Et je me demande si ce n'est pas au contraire dans cette nouvelle étape par la proportionnelle que le Parti Socialiste peut s'affirmer le mieux comme la grande force de rassemblement, peut dépasser le mieux ces 30% et se fixer cet objectif.
Je constate que dans les pays de démocratie où le courant Socialiste quelle que soit sa force, s'est affirmé à l'exception du système britannique qui n'est pas à deux tours, qui est à un seul tour, qui est très différent, c'est un système où il n'y a pas de coalition, quand un nouveau Parti est maître, il casse le jeu, que ce soit au début du siècle ou avec les craintes provoquées par le Parti Social-démocrate ces dernières années, à l'exception de la Grande-Bretagne, dans les pays où existe un grand Parti Socialiste, ou Social-démocrate capable de postuler à la direction des affaires, je constate qu'il y a un système à la proportionnelle, je me demande si pour que le Parti Socialiste devienne cette grande force de rassemblement nous ne devons pas effectivement faire faire une évolution au mode de scrutin qui est d'ailleurs en plus - je le rappelle - notre position de principe.
Est-ce que c'est un risque pour notre stratégie, chers camarades ? Je voudrais répondre sur ce terrain que le Parti Socialiste doit être pour l'union de la Gauche ou pour être plus exact pour le rassemblement des forces populaires et le rassemblement des forces de gauche, c'est un intitulé qui convient mieux à la réalité, pour ce rassemblement, quel que soit le mode de scrutin. J'espère que cela est clair entre nous, que ce n'est pas le mode de scrutin qui le détermine.
Je voudrais rappeler que quand le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont négocié le programme commun, ils étaient en phase unitaire, ils prenaient l'engagement de s'entendre pour gouverner ensemble. C'est justement à ce moment là qu'ils prenaient dans leur texte une décision l'un et l'autre de proportionnelle. C'est donc qu'ils ne considéraient ni l'un ni l'autre que ce mécanisme majoritaire induisant le désistement à gauche était indispensable à l'accord politique, à la stratégie historique, car à ce moment là ils se fixaient ensemble. De même que je voudrais dire pour quelqu'un qui l'a dit ou plusieurs que le Parti Socialise doit être sur le terrain quel que soit le mode de scrutin. Je ne crois pas que ce soit le choix entre la proportionnelle et la majorité qui fait que l'on a ou pas des militants Socialistes dans le secteur entreprise, dans les sections d'entreprises, ou GSE. Je ne dis pas que le mode de scrutin est sans effet, mais le Parti Socialiste peut ne pas être sur le terrain avec un système d'arrondissement, il peut être sur le terrain avec un système proportionnel, c'est

sa volonté, c'est sa capacité, c'est son ancrage, c'est l'idée qu'il se fait lui-même comme parti de gauche et comme parti de caractère ouvrier ou lié aux salariés.
Surtout chers camarades, je crois que nous ne ferons pas revivre à l'identique l'union de la Gauche. Je n'aime pas personnellement les formules du type "l'union de la Gauche est morte", je n'aime pas cela, cela risque d'être mal compris, et on n'a pas intérêt à être mal compris, on a intérêt à ne fournir de prise à personne, particulièrement pas au Parti Communiste. Je ne crois pas que nous ferons revivre à l'identique l'union de la Gauche, nous sommes beaucoup à être d'accord là-dessus. La direction du Parti Communiste ne le veut plus, elle ne le veut plus, et je pense en outre que ce qui est plus fondamental c'est que la situation a changé avec le déclin du Parti Communiste. Je pense que ce déclin, et l'on peut se tourner vers les camarades du Nord et du Pas de Calais, c'est comme quand il y a un affaissement de terrain, on n'a pas étayé, on n'a pas remblayé les mines abandonnées, cet affaissement se produit.
Ce n'est pas le problème de l'affirmation du Parti Socialiste comme forme majoritaire au sein de la Gauche qui est posé, c'est le problème de la capacité de la Gauche à être majoritaire par le mode de scrutin qui existe actuellement, qui est posé. Et donc de ce point de vue, j'ai mal compris la force de l'argumentation de Daniel Percheron, lorsqu'il disait qu'avec la proportionnelle le Parti Communiste tentait son dernier pari, qui consistait à devenir le Parti Communiste italien. Je n'ai pas l'impression quand je vois l'orientation du Parti Communiste, son évolution, la capacité de ses dirigeants, qu'il s'oriente vers cette direction, mais surtout mon cher Daniel, si tu pense que la proportionnelle peut ne pas interdire à un Parti Communiste à 11% de devenir le Parti Communiste italien, c'est-à-dire de passer à 30%, je vois mal comment ce mode de scrutin pourrait empêcher le Parti Socialiste qui est à 26% de dépasser largement la barre des 30. En bonne logique il me semble que l'argument ne me paraît pas extrêmement efficace.
Je pense personnellement qu'une phase des relations entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste, qu'une phase des rapports de force à gauche s'achève, et que si nous ne le sentons pas et que si nous ne vivons pas cette phase, nous risquons de manquer une occasion historique.
Je pense aussi que rien ne nous garantit, ne vous fondez pas sur ce point, sur les élections cantonales et ce qui a été décidé finalement au dernier moment, le désistement des Communistes, rien ne nous garantit que nous pouvons ligoter la direction du Parti Communiste sur ce point nouveau, uniquement par un mode électoral. Je crois que ce serait imprudent de faire de façon certaine ce pari là. Il y a là par rapport à 1986 un risque fondamental et qu'il faut examiner.
La politique classe contre classe, au sens électoral du terme, a déjà été utilisée, je vois beaucoup d'éléments qui peuvent me faire penser qu'elle pourrait l'être encore. Je pense que le Parti Socialiste dans cette nouvelle étape de la dialectique de l'union de la Gauche doit effectivement s'affirmer comme l'accord de rassemblement, et je me demande si la proportionnelle n'est pas justement le mode de scrutin qui peut le rendre possible, parce qu'on dit sursaut du deuxième tour, oui dans la majorité, c'est vrai, encore faut-il voir ce que

donne le premier tour.
La question qui peut être posée est de savoir si, dans un système de proportionnelle, ce n'est pas le saut direct, non plus le sursaut, mais le saut direct vers le Parti Socialiste d'une bonne partie de l'électorat populaire qui peut se faire, à condition bien sûr de jouer carrément la proportionnelle, de ne pas inventer un 2ème tour, surtout si on pense que ce 2ème tour doit se faire avec des fusions de listes parce que, chers camarades, on aura déjà du mal à vivre avec le Parti Communiste, mais l'idée que l'on puisse être sur les mêmes listes fusionnées me paraît n'avoir aucun rapport avec la réalité.
J'en viens à mon dernier argument.
Je pense, chers camarades, qu'il y a un grave problème politique qui est posé pour la campagne 1985/1986, si nous restons dans un mode de scrutin qui implique effectivement le désistement réciproque, et je voudrais l'évoquer maintenant.
Si la direction du Parti Communiste garde la même analyse, le même comportement critique à notre égard, à l'égard du gouvernement, qui montre qu'il n'y a rien, comme travail politique en commun, possible, entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste, à court terme, si le Parti Communiste garde cette position jusqu'au 1er jour des élections de mars 1986, chers camarades, comment allons-nous mener la bataille de 1986 dans le cadre d'un système qui imposera le désistement entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste ?
Comment allons-nous axer notre campagne ?
Comment allons-nous, nous, parler aux Français ?
On parlait des 2 camps. Je crois aux 2 camps fondamentalement, et toute ma vie s'inscrit, même si moi non plus je ne veux pas faire de coupure, de guerre politique entre la Gauche et la Droite en France, dans le même camp.
Mais, camarades, pour que l'idée que les Partis vont se désister ensemble pour mener campagne, dans la bataille des élections, législatives, encore faut-il qu'il y ait, à l'intérieur de ce camp des instances politiques qui vont les exprimer concrètement, un minimum de solidarité.
Comment allons-nous nous adresser aux Français à partir du mois de janvier, à partir du mois de février, de mars 1986 et même avant, alors que nous serons engagés par la nécessité d'un accord de désistement avec une force qui dirigera tous ses coups contre nous ?
Comment pourrons-nous créer cette dynamique avec ce problème majeur entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste ?
Je vous demande de réfléchir clairement à cela parce que...

Une voix - Il y a eu 1981 !

Lionel Jospin - Oui, mais cela ne sert à rien de répéter de vieilles formules. Nous avons fait l'expérience de 1981, nous avons aussi fait celle de juillet 1984 „ L'histoire ne se répète pas et je pense que nous ne retrouverons pas le Parti Communiste dans les dispositions qu'il avait en 1981.
"Lisibilité", disait Charzat ; je ne sais pas comment on rendra "lisible" notre

Fondation Jean Jaurès

politique à ce moment-la, alors que je pense que si le Parti Socialiste s'affirme, sans renoncer au rassemblement des forces populaires, sans renoncer à l'addition des forces politiques, sur ses propres positions, sur son propre programme et dise : "Si vous voulez changer, si vous voulez avec nous, continuer, alors votez massivement pour moi et pour ce que je représente dans l'autonomie politique" ce qui n'exclut nullement de faire des choix politiques ultérieurement à l'Assemblée ou ailleurs, alors je pense que notre campagne pourra être clairement axée et sera compréhensible par les Français.
C'est pourquoi, personnellement, je préférerais plutôt après tous ces débats, un système qui soit davantage proportionnel que, peut-être, certains l'avaient envisagé au début.
Est-ce que cela pose le problème de l'évolution constitutionnelle ?
Oui. Je pense qu'à terme effectivement cela peut le poser, mais, moi, j'admets personnellement l'évolution de ce système institutionnel.
J'ai fait, tout à l'heure, corriger dans le texte qui vous sera proposé, un mot. On y parlait de la stabilité de "nos" institutions, et j'ai demandé qu'on mette : "les" institutions car ce ne sont pas "nos" institutions. Je les accepte totalement, mais je veux les changer à terme.
Moi, j'ai voté contre la Constitution de 1958 et je ne suis pas relié à la Constitution telle qu'elle est. L'idée qu'on puisse faire évoluer cette Constitution, effectivement je l'accepte ; je dirai qu'à beaucoup d'égards je la souhaite, mais comme je pense que nous ne pourrons pas poser ce problème, parce que nous n'avons pas la majorité politique pour le faire, c'est-à-dire que nous n'avons pas la possibilité, en Congrès, de faire cette réforme constitutionnelle, je pense que l'évolution du mode de scrutin est une façon de poser, à terme, l'évolution de ses institutions dans un sens qui soit plus démocratique, car elles ont encore besoin d'être démocratisées, même si c'est nous qui sommes au pouvoir.
Quel système ?
Je voudrais dire très clairement, chers camarades, d'abord parce que je suis Premier secrétaire du Parti, que je n'ai pas d'idée préconçue dans cette affaire. J'ai pu donner l'impression d'avoir une préférence, parce qu'il fallait bien argumenter dans le débat, mais personnellement j'accepte totalement, si nous croyons que cela est mieux ou plus sage, le système mixte ; je dis simplement que ce qui nous a fait, d'après les arguments qui nous ont été donnés, hésiter sur le système mixte, indépendamment qu'il n'a ni les avantages de la proportionnelle, ni les avantages du majoritaire, c'est que beaucoup de spécialistes nous l'ont présenté comme assez aléatoire dans sa capacité de franchir les obstacles, soit du Conseil Constitutionnel, soit de la bataille du Sénat, soit, si l'on modifie beaucoup de circonscriptions, de la bataille menée par l'opposition sur le découpage.
Ces données existent ; aussi, je pense personnellement que nous avons sans doute intérêt à un système qui soit suffisamment lisse pour qu'il passe en offrant le moins de prise aux obstacles de nos adversaires, et suffisamment simple pour qu'il soit le mieux compris par l'opinion publique.

Fondation Jean Jaurès

Il faut décider vite, cela j'en suis d'accord, parce qu'en tout état de cause nous devons avoir très rapidement cette question derrière nous.
Faut-il pour cela une convention ?
Cela, nous en discuterons. Il est tout à fait loisible de poser cette question et de le demander, mais je vaudrais tout de même dire à Percheron que s'il y a une position qui a, jusqu'ici, été arrêtée par le Parti, si on se réfère au programme du Parti, qui nous engage tous, c'est la proportionnelle, et donc, à la limite, je dirai que s'il faut vraiment réunir les militants pour les consulter, c'est plutôt dans le cas où l'on veut changer la position qui était prise jusqu'ici par le Parti que dans le cas où il ne faut pas la changer.
L'argument me paraît tout de même curieux !
(Applaudissements)
Par ailleurs, Convention ou pas Convention, moi, ce que je veux, c'est qu'on décide vite et qu'une fois qu'on a décidé on soit tous d'accord avec cette décision prise et que l'on n'offre pas de prise à l'opposition dans ce domaine.
Quatrième et dernier point, chers camarades, de mon intervention : réactions du Parti et son Congrès, car on m'a aussi interrogé sur ce point.
Le Parti, je le crois, sort mobilisé et disposé à se battre, de ces cantonales et, dans l'année qui vient, il est clair qu'il devra, à la fois maîtriser, réussir son Congrès, et être présent sur le terrain et dans la bataille de l'opinion.
Le Congrès du Parti : il a été fixé aux 11, 12 et 13 octobre et il me semble qu'il a un double objectif : être un Congrès qui, après qu'il ait débattu librement - et je le préconise, aucun unanimisme, je ne suggère en rien que le Congrès ne débatte pas cette opinion, pas du tout, - mais en tout état de cause, quels que soient les choix que nous ferons, la façon dont nous arriverons à nos décisions finales, je pense que cela devrait être, au bout du compte, un Congrès de rassemblement des Socialistes avant la bataille décisive des élections législatives de 1986, et un Congrès dans lequel nous mettrons en place notre dispositif de bataille.
Deuxièmement, ce devra être le Congrès des propositions des Socialistes au pays pour la nouvelle législature, pour la bataille de 1986, mais aussi pour la période 1986/1991.
C'est le Congrès dans lequel nous proposerons ce que j'avais appelé - le terme a été aussi repris depuis - le contrat, un nouveau contrat avec le pays, et je pense que seul le Congrès du Parti Socialiste, avec toutes les discussions, les contacts, les confrontations nécessaires en intégrant les contraintes de la réalité, en intégrant la pratique gouvernementale bien évidemment, seul le Congrès du Parti Socialiste peut faire cela et a le droit de faire cela.
Dans ce Congrès, nous aurons donc une double tâche : une tâche d'adoption du texte d'orientation et une tâche de caractère programmatique, même si je ne pense pas que nous adopterons un programme aussi détaillé qu'en 1972.
Par quelle méthode ? A demandé, je crois, Gérard Fuchs, parmi d'autres. Eh bien, je crois que ce seront des méthodes classiques, mêlant un travail de Congrès ordinaire et un travail de Congrès ayant à faire des propositions de caractère programmatique. Nous allons travailler d'abord au niveau de certaines contributions, et de ce point de vue chacun est libre. Et puis pour ce qui

concerne nos propositions, notre contrat, notre "programme", il y aura une structure de travail collective dans laquelle nous travaillerons en commun. Le programme du Parti ne sera pas préparé comme des contributions, il sera préparé, comme c'est d'ailleurs la règle et la tradition, dans son premier Congrès ou convention de Suresnes, dans la convention sur le projet dans la convention sur les 110 propositions, dans la convention sur la modernisation.
Il sera préparé dans une instance collective où tout le monde sera. Ce sera la préparation du programme du Parti par le Parti, et s'il doit y avoir différenciation avant que nous tranchions, ce sera à partir de ce cadre de travail commun. Je pense que c'est clair de ce point de vue.
En tous cas sachez qu'en tant que Premier secrétaire, dans les semaines qui viennent, je prendrai, parce que je crois que c'est ma responsabilité, les contacts nécessaires avec les dirigeants du Parti pour que ce Congrès soit préparé méthodiquement, fraternellement, dans l'unité, et en même temps en respectant tout à fait les convictions de chacun.
Le dernier point - je serai très bref parce que j'ai été trop long... enfin long - c'est bien évidemment que nous n'allons pas en 1985 simplement faire et si possible réussir notre Congrès. Nous allons être présents sur le terrain et dans la bataille de l'opinion pour ce qui concerne la défense de la politique gouvernementale, pour ce qui concerne les propositions du PS, pas seulement pour la législature, celles à partir de la réalité et des problèmes concrets et immédiats, qui ne peuvent pas attendre, celles de la bataille politique, de l'offensive contre la Droite et l'extrême droite. Je me réjouis de ce point de vue qu'un groupe de travail ait été, à l'initiative du secrétariat...

Christiane Mora - Il ne s'est pas tenu parce que personne n'y est venu.

Lionel Jospin - Alors je me réjouis moins, je ne me réjouis plus qu'un groupe de travail qui était créé et qui était ouvert aux membres du Comité directeur, ne se soit pas réuni. En tous cas cette tâche sera assumée, et à l'issue de ce Comité directeur, en tenant compte de ces débats, de ce qui a été dit, des propositions qui ont été faites - et nous en avons retenu évidemment toute une série - eh bien, la direction du Parti aura à faire des propositions de mobilisation et de présence du Parti sur le terrain, comme il a su assez bien le faire, je crois, dans la dernière période.
Nous ferons donc des propositions prochainement au Parti dans ce sens, parce que, et c'est mon dernier mot, ma conviction est que si nous voulons gagner 1986, il faudra bien sûr toute la qualité de l'action gouvernementale, animée par le Premier Ministre Laurent Fabius, il faudra toute l'autorité, toute la présence dans le débat politique du Président de la République, mais on ne pourra gagner cette échéance de 1986 qu'avec le Parti Socialiste.
(Vifs applaudissements)

Le président - Je donne la parole à Jean-Pierre Chevènement.

Fondation Jean-Jaurès

Jean-Pierre Chevènement

Chers camarades, mon intervention sera brève, elle ne portera que sur la question du mode de scrutin.

C'est à coup sûr un choix grave, stratégique, pour le Parti, pour le pays, lourd de conséquences, et en particulier par rapport aux échéances qui nous attendent, et c'est un choix difficile.

Nous avons entendu beaucoup d'arguments, tous ont leur poids. Pour résumer, je dirai que nous devons à la fois conserver la vie, mais aussi conserver nos raisons de vivre, et il faut avoir présentes à l'esprit ces deux nécessités.

Les implications d'un changement du mode de scrutin ont été réalisées du point de vue du Parti, je n'y reviens pas. Tous ceux qui se souviennent du débat d'avant Epinay, et des conditions dans lesquelles nous avons refait ce Parti, savent bien que le scrutin majoritaire y a été pour beaucoup. Moi j'y ai voté pour la proportionnelle, mais j'ai toujours pensé que le scrutin majoritaire était meilleur et permettait de gagner le pouvoir. C'est vrai, je vous fais cet aveu. Mais je peux le faire d'autant plus librement que c'était tout à fait conforme aux principes que j'affichai par ailleurs. On ne pourrait en dire autant de tous ceux qui ont voté des dispositions auxquelles ils ne croyaient pas... Bien, passons.

Je dirai simplement que j'ai tendance à penser que le mode de scrutin majoritaire reste quand même celui qui permet le mieux au Parti Socialiste d'être le rassembleur des forces populaires.

Je crois d'ailleurs qu'on le voit aux élections européennes, je le dis à Lionel s'il est encore là... oui, il est clair que la proportionnelle n'avantage pas le Parti Socialiste. Nous l'avons vérifié, la proportionnelle permet de nous grignoter. Le Parti Socialiste est déjà suffisamment divers pour qu'on ne puisse pas ne pas envisager avec inquiétude ce que pourraient être à la longue les effets de la proportionnelle sur le Parti Socialiste.

Mais enfin j'admets que comptant sur nous-mêmes, nous puissions néanmoins vaincre ces obstacles, bien que mon sentiment ne soit pas celui-là.

Ce dont je voudrais vous parler, c'est un point qui n'a pas été évoqué, ce sont les conséquences du changement de mode de scrutin sur les institutions, et en me plaçant du point de vue du pays dont nous avons la charge.

La démocratie, c'est la possibilité donnée aux citoyens de peser sur les choix, et il faut qu'en votant, ils changent la politique. La démocratie, c'est aussi la garantie que le gouvernement peut gouverner, surtout dans un pays comme le nôtre qui est sujet à toutes sortes de tensions centrifuges. Fernand Grondel dit d'ailleurs des choses tout à fait intéressantes dans un petit article du Monde que je vous conseille, en préparation du colloque sur l'identité française.

Troisièmement, la démocratie, c'est l'alternance réellement possible. Quel type d'alternance ? L'alternance entre Bourgès-Maunoury, Félix Gaillard, etc. ? Franchement vous savez ce que cela donne. Cela donne un pays où en réalité ce sont toujours les mêmes qui se trouvent au gouvernement et qui rejettent les erreurs sur les Communistes, les Marxistes, les Socialistes ou je ne sais pas qui... enfin peu importe parce qu'on s'arrange toujours pour battre l'omelette d'un

côté et de l'autre ce sera tantôt les Poujadistes, tantôt les Gaullistes, et tout ce qu'on voudra aussi. L'essentiel, c'est qu'il se produit un phénomène de confiscation du pouvoir par l'alliance du centre Droite et du centre Gauche, phénomène qui est d'autant plus gênant qu'en réalité il se produit un mécanisme de cooptation.
Je suis peut-être trop marqué par l'expérience de la 4ème République que j'ai vécue alors que j'étais jeune et dont je n'ai pas gardé un bon souvenir. Je suis marqué quand même par ce phénomène de coupure entre le peuple et la démocratie, et je crois que ce n'est pas bon.
Une véritable alternance en France, c'est une alternance entre la Droite et la Gauche, car ce sont les deux grandes traditions, c'est la grande classification qui est présente dans les esprits.
Je pense que le Parti Socialiste peut être la Gauche, en tous cas peut être le lieu de rassemblement de la Gauche. C'est la raison pour laquelle j'incline pour ma part - je dirai que je pèse aussi les arguments, mais je voudrais aussi répondre à cette question - pour un scrutin à dominante majoritaire comportant un additif proportionnel, une "instillation", comme le dit le Président de la République, sous la forme d'une liste d'une centaine... cela peut aller jusqu'à 120, la tradition républicaine veut que l'Assemblée Nationale ne dépasse pas deux fois le Sénat, et le Sénat a, autant que je me souvienne, 324 membres. Cela donne de la marge ! Cela permet de faire une liste additionnelle qui réponde à l'engagement pris par le Président, aussi bien qu'aux municipales, de donner à chacun, à chaque famille la possibilité de s'exprimer tout en conservant quand même un certain mécanisme majoritaire.
Une fois que j'ai dit cela, évidemment, je suis quand même amené à répondre aux inquiétudes tout à fait légitimes qui ont été exprimées par Lionel.
Est-ce qu'un tel système peut nous permettre de passer l'obstacle de 1986 ? Je crois qu'il faut le regarder en face, est-ce que ce système nous permet de préserver une marge de manœuvre pour le Président de la République ? Est-ce que nous pouvons passer la période 1986-1988 dans des conditions aussi favorables qu'avec un système de proportionnelle intégrale ? Voilà comment le problème doit aussi être posé.
Alors je crois qu'un examen sérieux aboutit à deux conclusions.
Premièrement, est-il sûr que la proportionnelle nous préserve d'une majorité de Droite dès lors qu'un équilibre s'établit dans le pays au niveau de l'Assemblée ? Est-ce que le Front National à ce moment là ne soutient pas le gouvernement de la Droite, ou est-ce que la Droite n'a pas tous les moyens de chantage et de corruption - on l'a vu entre les deux tours des cantonales - pour faire plier les députés du Front National et les amener finalement à soutenir je ne sais pas qui sera à ce moment là à la tête de la Droite... mettons Chirac ?
Première question, est-ce que la proportionnelle est vraiment cette sauvegarde que nous avons l'air de croire quelquefois ? Ce n'est pas sûr.
La réponse que je fais, mais cela mériterait de faire une simulation, c'est que le scrutin majoritaire nous donne cette sauvegarde dès lors que nous arrivons à 47%, et à plus forte raison si l'additif proportionnel est considérable. Moi je

crois qu'il faut avancer des arguments rationnels. C'est une affaire trop sérieuse pour qu'on en parle de manière purement passionnelle.
Si nous remontons à 47... mais est-ce que c'est possible de remonter à 47 ? Honnêtement, je crois que deux choses doivent intervenir : d'abord une élection législative n'est pas une élection cantonale, et beaucoup de gens qui se sont abstenus ne s'abstiendront pas et viendront voter. Deuxièmement, sommes-nous capables de renverser la courbe du chômage et d'adopter une structure offensive dans l'année qui vient ? Vous connaissez mon point de vue là dessus que j'ai exprimé souvent, je pense qu'une autre politique économique également difficile l'aurait permis. Aujourd'hui c'est probablement plus difficile encore, à moins d'en avoir vraiment les moyens, ce qui implique une volonté politique forte. Mais si ces deux conditions sont réunies, elles peuvent nous permettre, je pense, de remonter à 47.
Je crois aussi que faute d'avoir lu suffisamment Gramsci, nous n'avons pas su développer assez les thèmes hégémoniques qui pourraient brouiller à certains moments le clivage traditionnel et entraîner vers la Gauche un certain électorat flottant ou des gens qui ont des aspirations et des attentes qu'il faut satisfaire. Je pense, par exemple, que la revalorisation de l'école publique est bien perçue par la Gauche, par les familles modestes mais aussi par les familles de cadres moyens, et qu'il est important de viser juste, c'est-à-dire de faire que le Parti Socialiste se tienne plus près des attentes populaires.
Je le dis franchement, si la décision était prise de la proportionnelle, ce serait un changement des institutions mais alors il faut aller au bout, et d'ailleurs Jospin a dit des choses qui me conviennent tout à fait. Cela veut dire en réalité, mais soyons en conscients, que le droit de dissolution tomberait à peu près en désuétude parce qu'il n'aurait plus beaucoup de force. Cela veut dire qu'il y aurait un risque de conflit de pouvoir entre le Président de la République et le Premier Ministre, et cela voudrait dire que si nous voulons rester fidèles à nos principes, il faudrait faire de l'élection du Président de la République l'élection stratégique, celle qui se passe au scrutin majoritaire, ramener à cinq ans le mandat présidentiel et faire que le gouvernement soit responsable non plus devant l'Assemblée, mais devant le Président de la République. Ce serait d'ailleurs mettre en accord le droit avec les faits.
Je pense que ce serait évidemment un autre régime. Mais il faut à mon avis aller beaucoup plus loin si nous voulons vendre notre marchandise. Il faut la vendre, et faire une proportionnelle sans dire ce que l'on dit, ce ne serait pas bon.
Mais je crois que le choix peut être posé dans ces termes là parce que tout le reste, je m'excuse de vous le dire, c'est très compliqué, c'est absolument incompréhensible. Avec le système Giscard, en plus il faudra voter pour les élections régionales d'une certaine façon, pour les départementales ce sera à la proportionnelle, il y aura deux tours, des seuils, des fusions... Ajoutez que ce système là favoriserait plutôt la Droite, et ce n'est pas pour rien d'ailleurs qu'il a été proposé par Giscard. Mais le vrai choix, c'est entre le système à dominante majoritaire comportant un additif proportionnel de 100 ou 120 députés et une proportionnelle intégrale.

Je vais regarder sur le plan juridique ce qui est possible au niveau des régions. Moi, mon choix personnel, la solution vers laquelle j'incline en ayant présent à l'esprit que c'est un choix très grave, c'est le scrutin majoritaire avec un additif proportionnel. C'est évidemment un défi que nous nous lançons, mais ce ne sera pas mauvais, il faut savoir se donner des défis. C'est un choix qui dépend de l'idée que nous nous faisons de notre Parti, de notre avenir, de nous-mêmes, des prochaines années, de la bataille que nous avons à livrer. Sommes-nous sûrs que nous serons en meilleure posture avec un scrutin proportionnel entre 1986 et 1988 ? Ce n'est pas évident.
Je me permettrai de citer Saint-Mathieu, ce qui vous étonnera, mais Saint-Mathieu a dit : "celui qui veut sauver sa vie la perdra, celui qui veut risquer sa vie la sauvera."
(Applaudissements)

Le président - Gérard Le Gall, ensuite Michel Rocard.

Gérard Le Gall
Mes chers camarades, à cette heure du débat, beaucoup de choses ont été dites, et bien dites, et dans des sens contraires. Mes brèves notes sur cette petite feuille sont intitulées "Moderniser pour rassembler dans la simplicité".
Pour savoir suivi de relativement près, en tous cas dans le groupe de travail du Parti Socialiste, les évolutions par rapport aux propositions de réforme du mode de scrutin, je dois dire que nous avons oscillé entre différentes hypothèses.
Tout d'abord nous avons été influencés par les systèmes étrangers, le système de la RFA, pas très bien intégré, pas très bien compris... On a essayé de bricoler sur le système allemand. C'est en quelque sorte la référence implicite, non avouée parce que caricaturée, du système mixte - nous y reviendrons.
Ensuite, par un cheminement assez brutal, peu de temps avant les cantonales, on a fait un saut qualitatif; je ne sais pas dans quel sens il faut apprécier la nature du saut, mais toujours est-il qu'il y eu un saut vers une forme de proportionnelle départementale plus ou moins complexe.
Personnellement, dès que la direction du Parti m'a demandé de réfléchir sur le sujet, vers la fin décembre, la conclusion de ma première note a été que je souhaitais une proportionnelle régionale. En quelque sorte j'ai procédé par élimination. J'ai assez vite appréhendé un certain nombre d'obstacles qui se trouveraient sur notre route, et je voudrais les énoncer dans un premier point. Ensuite, développer brièvement quelques principes rationnels. Jean-Pierre Chevènement nous invitait à la rationalité, je le suivrai sur ce terrain. Et enfin, décliner le mode de scrutin que je propose, qui, en ses modalités techniques, est relativement original par rapport au projet déroulé devant nous cet après-midi.
Quels sont les obstacles face à la réforme ? L'impossible remodelage des circonscriptions. En fait, c'est l'obstacle majeur, car, dans les premières réunions du groupe de travail, naturellement la demande était une demande de restructuration des circonscriptions sur la base du découpage actuel, dont je tiens à dire qu'il a été fait en 1958, sur la base du recensement de 1954. 54/85, 30 ans

Fondation Jean-Jaurès

après, les circonscriptions ont même été scindées, et les modifications sont considérables.
Très brièvement, pourquoi est-ce nécessaire ? Ce n'est pas à démontrer. Pourquoi est-ce impossible ? Faut-il l'éclairer ?
L'éclairage est simple. Si on devait appliquer la méthode de 58 reprise en 65 lors de la réforme administrative de la région parisienne, puis en 71 pour la petite réforme du Rhône et de l'Isère, et les ajustements de quelques circonscriptions, il faudrait modifier le total des circonscriptions dans 51 départements, soit pour ajouter une ou plusieurs circonscriptions, soit pour en retrancher une ou plusieurs, je n'entre pas dans le détail. Cela veut dire 51 départements sur 96, et dans les autres départements, dans les 41 départements qui restent, il faudrait faire des ajustements démographiques internes au département. Car le calcul du bon quotient, au niveau départemental, n'est pas la fin du travail, et une fois qu'on aura affecté le nombre de sièges par département, il faudra faire à l'intérieur du département un re-découpage interne des circonscriptions. Vous imaginez le travail, la potentialité d'amendements à l'Assemblée, les conflits avec la Droite, mais aussi les conflits entre camarades à l'intérieur du PS.
Voilà une difficulté. Si je l'évoque maintenant alors que depuis quinze jours, trois semaines, elle n'est pas évoquée, c'est parce que je sens remonter en force le système mixte.
Bien sûr, je vais être un peu brutal, avant d'avoir réfléchi au sujet, j'étais pour le système mixte. Car le système mixte a des inconvénients politiques, compte tenu de l'épure politique développée par exemple par le Premier secrétaire, mais dans un débat comme le nôtre, d'assez haut niveau, au Comité directeur, sur un tel sujet aussi difficile, je crois qu'il faut constamment avoir une tension dialectique entre l'apport politique et l'apport technique, car les envolées politiques sur le système mixte, c'est facile à faire, on peut discuter pendant trois réunions de travail sur le système mixte et son infaisabilité. Dès ma première intervention j'ai dit qu'il n'était pas possible d'installer la proportionnelle, de maintenir en gros le nombre de circonscriptions. Et il y a eu des débats entre nous, au groupe parlementaire, à la direction du PS. Le fameux système débattu, personne n'en a parlé ici, il était au cœur d'une bataille féroce il y a un mois et demi. C'est extraordinaire. On se demandait si on pourrait être à la fois candidats sur les circonscriptions et candidats sur la liste, ou la liste additive ne comporterait-elle que des candidats qui ne seraient pas candidats à la circonscription. Déjà c'est un obstacle majeur de nature politique. Il est immoral à l'intérieur du Parti que ce soit les camarades qui... mais il est immoral aux yeux de l'opinion (ce n'est pas contradictoire) que quelqu'un qui est battu dans sa circonscription avec 40% soit élu à l'Assemblée. Cela ne passera jamais dans l'opinion. Pour le mixte, très bien, voilà un obstacle.
Deuxième obstacle : celui du découpage. Je n'y reviens pas.
Et les autres obstacles sont de nature juridique ; on les oublie, comme çà.
Face au groupe de travail on décline les obstacles juridiques. Il est vrai qu'on n'a pas toujours répondu aux questions juridiques que nous posions, mais on a

quelque faculté pour voir les obstacles, quant au changement du nombre de députés.
On a discuté sur le problème de la loi organique relative au Sénat Bien sûr elle n'est pas relative au Sénat simplement par un petit lien ténu, mais toutes les lois organiques relatives au Sénat doivent être vues dans les mêmes termes.
Mais, par le biais du collège électoral, une loi organique, c'est un obstacle. Je ne m'étendrai pas sur le système mixte C'est pourquoi j'ai apostrophé un camarade en disant : comment l'énumérer ? Pendant des heures on a montré la difficulté et l'intérêt politique éventuel. Voilà ce que je voulais dire sur le plan du système.
Quant au système double, je l'ai qualifié de système dyslexique, c'est le système Giscard aménagé à des situations personnelles ou à des départements ici et là : au-dessus de 500 000, au-dessus de 600 000, 300 000... Quand Giscard a posé ce problème il y avait au moins une raison rationnelle, il a parlé de départements urbanisés ou sur-urbanisés... les départements de 500 000 habitants ou plus. Pour ces départements, et à plus forte raison de moins d'habitants, il faudrait citer le taux d'urbanisation et la nature socioéconomique. Donc je pense que notre système ne sera pas vendable. J'ai entendu 11%. Le meilleur argument, c'est le système sénatorial ! C'est Michel Debré, dans une ordonnance de 59, qui a remonté la barre pour avoir des sénateurs dans les départements ; il fallait passer de 4 à 5 pour nous empêcher d'arriver dans ces départements. Je pense qu'après 1986, quand nous aurons gagné, nous changerons cet aspect des choses.
Je suis pour une proportionnelle... dans les départements comprenant trois sièges. On se baserait, pour fonder théoriquement notre distinction, sur ce système qualifié de cette double… (illisible), de Michel Debré.
Il faut être plus imaginatif. L'enrobage idéologique de ce système me parait faible, sa part politique me parait immense. C'est pourquoi je l'ai qualifié de dyslexique.
Comment défendre une proportionnelle dans les départements plus peuplés, quel que soit le niveau de la barre et les majorités ? Il y a une philosophie profonde dans chacun des modes de scrutin. C'est pourquoi le mixage qu'on avait réussi à réaliser, Jean Poperen et quelques-autres, à la direction de ce Parti, pour les municipales, parce que l'unité de décision c'est la ville, était bon. Parce qu'on ne se rend pas compte qu'il y a pluralité d'unités de décision, et c'est pourquoi j'ai qualifié le système mixte "de la quadrature du cercle"... encore que les mathématiciens aient dit qu'on avait réussi à la surmonter... Dans notre domaine c'est plus difficile. Car la logique proportionnelle, si elle est à un tour, implique une stratégie d'autonomie des acteurs politiques, des partis politiques. Mais elle est contraignante dans les circonscriptions où il y a deux tours, où on a une logique d'union et de bipolarisation. Les deux logiques se télescopent. Et alors on va mener deux types de campagne dans le pays : une logique de parti autonome pour les départements, à la proportionnelle, et une logique de scrutin majoritaire, qui est une logique de campagne électorale.
Lionel a insisté, souvenez-vous, la négociation de 78, certains veulent-ils recommencer les négociations avec les deux tours ? On me dit : le Parti

Communiste n'en veut pas. Mais il en veut pour nous contraindre à la négociation, pour nous tirer vers le bas entre les deux tours. Et en plus, l'argument massue, ce sera l'hypothèque constante pendant toute la campagne électorale. Ce sont des arguments de nature politique.
Je n'ai pas oublié les arguments techniques.
Voilà, sur l'aspect politique, les obstacles que nous avons rencontrés, qu'il faudrait re-développer ici, parce que le Comité directeur est une instance politique, mais nos camarades du Comité directeur méritent qu'on dise les obstacles techniques que nous avons rencontrés, et qu'on les dise dans les détails.
Deuxième point. Je suivrai Chevènement dans son invitation à la rationalité, je suis pour un système de rationalité politique qui se fonde sur notre système politique actuel, et qui est passé d'un système quadripolaire depuis les européennes à un système quinquapolaire. Donc il faut construire un système, non pas en copiant les modèles étrangers ou en s'inspirant de leaders de la Droite, mais en essayant de construire un système original qui s'applique, d'une part, à une stratégie telle qu'elle a été longuement énoncée par le Premier secrétaire, et d'autre part, au niveau système politique dans lequel nous sommes.
Primo : principe de rigueur économique. On a un principe, énoncé dans le pays, et on voudrait 100, 120 députés, de plus... Vous croyez que cela va passer dans l'opinion ? Je sais bien, on évoquera le nombre de députés qu'il y avait sous la 3ème ou la 4ème République. Mais la création d'un seul député supplémentaire nous fait entrer dans le jeu d'une hypothèque juridique de la loi organique relative au Sénat. Un seul député de plus...

Jean Poperen - Ce n'est pas exactement cela.

Gérard Le Gall - On en reparlera.

Jean Poperen - J'ai les textes.

Gérard Le Gall - D'accord ! C'est dommage que ce soit à la fin du débat que ce texte sorte, parce que cela m'apparaît important. Ce qui voudrait dire que le texte de la Constitution aurait changé entre la réunion de notre groupe de travail et la réunion du Comité directeur ! Il y a un principe de la loi organique qui est clair et exact : la création du nombre des circonscriptions relève d'une loi organique. Si quelqu'un me dit le contraire, ce serait extraordinaire. La Constitution n'a pas changé entre nos divers moments de discussion. Donc l'hypothèque constitutionnelle existe tout autant.
Deuxièmement, pour un principe de symétrie institutionnelle, chers camarades, nous avons fait quelque chose de bien accepté, Jean Poperen l'a dit avec raison, pour les élections municipales. Il faut instiller dans le pays la proportionnelle. Mais quel est le principe de symétrie qu'il faut bâtir dans le pays ? On peut observer que les députés européens sont élus dans une circonscription nationale ; les députés nationaux pourraient être élus dans une circonscription régionale ;

Fondation Jean Jaurès

les Conseillers régionaux pourraient être élus dans le département ; et les Conseillers généraux - on l'oublie un peu, nous avons eu un débat avant les élections cantonales - pourraient être élus sur des scrutins de liste. Ce que je propose et ce que je proposerai dans l'avenir, c'est que les Conseille généraux soient élus par scrutin proportionnel, au niveau de l'arrondissement. Regardez la carte électorale de notre Parti au lendemain des cantonales, vous verrez les désastres qu'il y a. Il y a déjà un département où nous n'avons plus aucun élu, la Haute-Savoie, et une vingtaine où nous n'avons qu'un seul élu, le Parti Communiste est absent dans 40 départements. Une lecture politique de la carte est assez éloquente quant aux vertus du système majoritaire. Un scrutin proportionnel dans les départements dégage précisément des majorités.

Tenir compte des évolutions institutionnelles ! Ne sommes-nous pas tous des défenseurs de la circonscription ? C'est vraiment le modèle démocratique, la circonscription. L'action des députés, la dialectique des permanences, l'action d'intermédiaires, pour ne pas dire autre chose, entre diverses forces économiques, avec les ministères, le préfet, c'est cela le modèle démocratique.

Je prétends et pense que la régionalisation est le contraire d'un système politique centralisé. Dans un système politique centralisé, la circonscription était l'unité politique de médiation entre la demande locale et les institutions administratives nationales. Mais dans un système décentralisé, la circonscription n'est plus cette unité de médiation lente. Nous allons avoir une surcharge d'élus pour gérer la demande locale : les Conseillers municipaux, les Conseillers généraux et régionaux, les députés, vont gérer tout cela dans le même espace. Que les députés deviennent des élus nationaux qui contrôlent le gouvernement et font leur travail dans les Commissions, et qu'ils soient quand même des élus au niveau local, dans la mesure où les électeurs sont d'accord pour les élire Conseillers municipaux ou Conseillers généraux, afin de maintenir un lien intellectuel, politique, je dirai presque affectif, avec le terrain, que ce ne soit pas quand même des députés déracinés, voilà le principe.

Tenir compte de la ligne du Parti Communiste, beaucoup l'ont dit, c'est évident, je n'insisterai pas sur ce point.

Autre idée, le deuxième tour, chers camarades, il me semble qu'on pose mal le problème du second tour ou en tout cas imparfaitement. Effectivement, à la lecture des résultats cantonaux, on voit que le total des voix de la Gauche au deuxième tour sur les 429 circonscriptions que j'ai qualifié de duel serré, est retrouvé : plus 2 quand c'est un Socialiste, moins 0,5 quand c'est un Communiste.

Je tiens à le dire, car c'est une relative surprise pour moi, cette bonne qualité des reports, comme l'a dit Lionel Jospin à un niveau bas tout de même.

Par ailleurs, il y a eu une forte division de la Droite, ce qui est intéressant.

Mon système à deux tours, c'est un système d'alliance et d'union sans contrainte, mon système est original, en ce sens qu'il récuse le système de Guy Allouche, parce que lui propose des fusions de listes, moi je dis système à deux tours et listes bloquées.

Pourquoi des listes bloquées ? C'est ce que je voudrais développer : on me dit :

pourquoi deux tours s'il y a des listes bloquées ? Pourquoi la région d'abord ? Si l'on pouvait appliquer la proportionnelle intégrale au niveau départemental, je pense que ce serait acceptable, mais je suis pour le niveau régional, parce que je pense qu'on tirera de meilleurs compromis compte tenu de la diversité de notre Parti c'est une question de politique interne, on risque d'avoir des problèmes de dissidence, soit sur des bases politiques soit sur des bases d'amertume, les secondes aussi catastrophiques que les premières.
Pourquoi un deuxième tour ? Parce qu'au 1er tour, chaque liste compte, au deuxième tour, ne peuvent participer que les listes qui ont 5% des exprimés et c'est là que le Parti Socialiste devient le pôle de rassemblement de ce qui n'est pas le Parti Communiste ou la Droite, et c'est là que le Parti, au 1er tour peut faire 25, 26, 27% et récolter une partie des voix du Parti Communiste.
Et là on voit que nous n'aurions pas de contraintes pas de fusion de listes, pas de négociations entre les deux tours ; on peut annoncer nos alliances avant, mais pas entre les deux tours ; on a une fonction d'agrégation des voix sur le candidat Socialiste qui lui serait profitable.
Voilà ce que je voulais dire sur ce système ; en plus, le Parti Communiste, dans ce système avec listes bloquées, referait ses voix du 1er tour, ce qu'il ne fait jamais dans le système à deux tours, donc il y a déperdition de voix et c'est là où, pour le Parti Socialiste, la fonction de rassemblement jouerait au second tour.
Pour ceux qui préconisent le système proportionnel à un tour départemental, et je crois qu'il ne peut être là qu'à un tour, j'attire l'attention sur le fait que les voix du Parti Communiste seraient inutiles car dans 50 départements, le Parti Communiste fait entre 5 et 10%, donc ce sont des voix inutiles, car ces voix sont au dessous du quotient départemental. Elles sont inutiles pour le Parti Communiste comme sont inutiles les voix écologistes. On me dira que le Front National peut avoir des voix utiles…
Je demande aux gens qui font des estimations de voir si les miennes rencontrent les leur sur ce problème lorsque je dis que par une proportionnelle départementale à un tour, on a une déperdition de voix par rapport à la Droite, car il y a des voix non utilisées, notamment celles du Parti Communiste.
Je crois que le vote serait utile dans ma proposition et en 1986 l'électeur votera utile… dans l'ensemble, les électeurs sont peu ou pas rationnels, ils le sont quelquefois plus que nous, mais quand ils raisonnent, ils voient l'offre politique qui leur est faite, mais ils ne comprennent pas tout de suite que leur vote Communiste donne 0 siège, ils le comprennent la seconde fois et il peuvent là ajuster leur vote et le vote utile peut jouer sur le Parti Socialiste, mais seulement sur la deuxième séquence.
J'ai cru comprendre que notre objectif, c'est d'abord 1986. Or, si le mécanisme inducteur du système proportionnel à un tour intégral ne joue, ne porte ses fruits que lors de la deuxième fois, naturellement c'est un peu fâcheux pour 1986 !
Dernier argument: la proportionnelle régionale, on parle toujours du collège sénatorial. Avec mon système, on peut travailler sur 474 députés métropolitains, on peut affecter les sièges par un quotient, et qu'on ne me dise pas qu'il y a un

problème à cause du Sénat. Si la Constitution dit que les lois organiques relatives au Sénat doivent être votées dans les mêmes termes dans les deux assemblées, il n'est dit nulle part qu'une loi du sénat doit être adoptée dans les mêmes termes. Pour certains d'ailleurs qui sont partisans paraît-il de la régionale, c'est un argument qui n'existe pas, mais là on ne m'a pas apporté la preuve du contraire.
En conclusion, je ne sais pas si vous avez écouté Serge July et Claude Imbert du Point, à Europe 1 ce matin, leur discours était naturellement assez biaisés comme d'habitude, mais ils posaient la problématique tout de même : pourquoi changeons nous le mode de scrutin ? Eh bien, je crois que c'est une réelle interpellation, parce qu'il faudra dire aux Français pourquoi nous le modifions, et je suis d'accord avec Lionel Jospin quand il a dit qu'il fallait que nous avancions, mais je ne sais pas si la réflexion est assez avancée, vers une modification institutionnelle de la 5ème République. Cela me parait évident, mais je ne sais pas si la réflexion est assez avancée et si nous avons les marges de manœuvre politique pour le proposer avant 1986.
Enfin, chers camarades, nous pouvons adopter un argument qui est fort et qu'il faudra répéter si la proportionnelle devait triompher dans le choix définitif, c'est l'argument un homme = une voix, car il pourra démontrer qu'on fait la proportionnelle, parce que finalement les autres ne veulent pas que l'on modifie les circonscriptions et que le meilleur moyen de surmonter les différences démographiques, les difficultés, c'est encore de dire : un homme = une voix.
Chers camarades, si la proportionnelle départementale intégrale à un tour devait triompher, je suggérerais qu'au niveau le plus élevé de la réflexion, on pense et on étudie la possibilité de deux tours avec scrutin bloqué, car j'attire à nouveau votre attention sur le risque de déperdition de voix de l'extrême gauche.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Michel Rocard.

Michel Rocard

Mes camarades, je pense qu'à cette heure tardive du débat, nous serons convaincus d'une chose, c'est que ce n'est pas simple et je sais le plus grand gré à Gérard Le Gall de nous avoir convaincus que même la proportionnelle départementale à un tour, a des contre effets, ce n'est pas si évident que cela... mais je ne porterai pas de jugement sur le système qu'il nous propose, parce qu'il faut l'étudier, je me demande seulement si on arrivera à ne voter qu'une fois... avec l'assurance que cela ne sert à rien.
Devant cet ensemble d'informations, je voudrais donner mon sentiment en l'état actuel du débat : il va de soi que nous avons tous beaucoup réfléchi, tout cela est très lourd… beaucoup d'entre vous savent que je suis un anti-proportionnaliste et pour le vote majoritaire depuis trente ans ! Je me suis fait cette conviction dans tous le début de ma vie politique, parce que nous vivions sous la proportionnelle et que nous sommes nombreux à nous souvenir du

Fondation Jean Jaurès

pourrissement de notre Parti. C'est pour moi un souvenir viscéral et je voulais l'exprimer à cette tribune aujourd'hui.

Lionel Jospin - Il y avait la guerre d'Algérie.

Michel Rocard - Bien, passons.
La question de savoir si devant la difficulté stratégique et tactique où nous sommes maintenant, il me fallait revenir sur mes convictions s'est imposée à moi et ce que je vais vous dire a été précédé d'une mûre réflexion et de beaucoup de conversations avec beaucoup de camarades responsables.
Je suis très inquiet à l'idée d'un choix correspondant à une dominante proportionnelle significative, très inquiet pour de multiples raisons.
Nous savons qu'il n'y a pas de système simple, plusieurs l'ont dit ici et notamment Jean Poperen : de toute façon, on aura droit à une bataille politique, par conséquent, il faudra bien l'assumer, mais au moins minimisons un certain nombre d'enjeux.
Si la perception n'est pas claire aux yeux de 80% de l'opinion, c'est-à-dire de tous ceux qui ne sont pas des fanatiques déjà enrégimentés - vous avez fait l'expérience de la campagne du second tour où nous avons vu en face des arguments présentés par le Front National une disponibilité considérable - s'il n'y a pas la perception d'une dominante majoritaire dans le mode de scrutin, vous n'échapperez pas à l'accusation de vouloir revenir à la 4ème République et je dis, mes camarades, que cette accusation, avec une grande probabilité qu'elle soit réelle, nous coûtera 2 ou 3%... comme si l'on avait besoin de cela !
Chacun a ses intuitions. Nous avons du mal à nous convaincre. Ma crainte principale est là, mais je veux ajouter quelques arguments de plus au-delà de celui-là.
Il est tout de même exact que nos 280 députés ont, en général, bien travaillé et pour la quasi-totalité des politologues, ils apportent une petite sur-cote entre 1 point 1/2 et 2 points, à condition qu'ils soient sur le terrain, dans une relation directe avec leurs électeurs et dans la même situation uninominale, avec la proportionnelle, cette sur-cote disparaît. Je ne suis pas sûr qu'on soit en état de faire ce cadeau !
Troisième problème : celui du second tour.
Les arguments les plus contraires ont été échangés à cette tribune... alors, nous y allons à l'intuition... moi, j'ai beaucoup tourné en France pour cette campagne et puis j'avais un peu à faire chez moi, cela s'est vu, les Yvelines, c'est une terre de mission du Socialisme... la mobilisation du second tour est un aspect absolument décisif.
Je ne suis pas sûr qu'on puisse employer la formule : l'union de la Gauche est morte... sûrement pas. Ce qui est mort, c'est vrai, et cela aussi a été dit, c'est un certain type d'accord négocié au sommet avec le PCF, et c'est pour longtemps la perspective de revenir à des situations dans lesquelles nous pourrions refaire des choses utiles ensemble au niveau national et gouverner ensemble, c'est ce qui me fait, mon cher Guy Allouche, ne pas prendre ton système... la fusion des

Fondation Jean Jaurès

listes, c'est encore plus loin de ce que nous pourrions espérer, mais l'enjeu central, c'est ce que nous faisons des électeurs Communistes : si nous renonçons à cette pression par laquelle ils montrent dans leur vote de second tour leur désapprobation de la position de leur bureau politique, nous leur laissons.
Cet argument a été nié ici, à cette tribune. Je voudrais dire que cela m'étonne énormément, je ressens cela, moi, avec une très, très grande force.
Et puis, il y a un autre argument, peut-être un des plus graves et des plus polémiques, je ne vois pas comment, optant pour une forte dominante proportionnelle, nous ne serions pas immédiatement accusés de préparer notre volonté de vouloir gouverner au centre.
Gouverner au centre, on peut y être conduit, mais moi, je préférerais y être conduit à partir de nos positions de gauche. Je considère qu'arriver à couper la Droite en deux, en récupérant un bout et pas l'autre, suppose que la Gauche ait fait le plein de ses forces.
Vous vous affaiblissez si vous voulez aller discuter avec une fraction de la Droite que vous aurez découpée en ayant largué certains électeurs... Et puis, n'oubliez pas le 1,5% d'extrême gauche qu'il ne faut pas larguer en route, on a besoin de tout le monde, et tout cela compte.
L'incrimination qui nous serait faite aussitôt de préparer le gouvernement au centre est dramatique pour nous, et pour une autre raison qui tient à la manière dont les mécaniques politiques et électorales rétroagissent sur nos propres comportements. C'est un des points sur lesquels cela me ferait plaisir d'avoir le temps d'une conversation approfondie avec Lionel, parce qu'il y a des appréciations avec lesquelles je ne suis pas d'accord.
Voilà le premier point.
Si nous avons dans l'esprit qu'on fait la proportionnelle pour être tranquille du coté du PC ou pour essayer de couper la Droite en deux, cela marche ou cela ne marche pas. Je plaide que cela ne suffit pas à séparer la Droite républicaine, que les solidarités politiques entre eux sont bien trop fortes et que, déjà, l'intensité critique et même la haine développée contre nous est devenue presque insécable sauf si notre dynamisme fait varier leurs propres électeurs. Mais si c'est cela que nous avons dans la tête et si, d'aventure, cela apparaît presque plausible, la composition politique du futur gouvernement est presque donnée à l'avance et du coup, pourquoi se fatiguer ? Je veux dire que la motivation à être offensifs, efficaces et convaincants par le contenu de ce que nous faisons va disparaître. On sait déjà à peu près dans quelle tranche de camembert on veut gouverner. Pourquoi se fatiguer ? La politique est un métier fatigant, on n'a pas choisi le repos. Je serais, moi, très inquiet de toute situation qui ne nous obligerait pas à nous défoncer nous-mêmes pour écrire le destin que nous proposons à la France, dans des conditions nous permettant d'assurer, du point de vue de nos idéaux, l'électorat que nous représentons, dans des conditions politiques compatibles avec les difficultés que nous avons rencontrées. Oui, c'est vrai, nous n'avons pas tout à fait tenu toutes les promesses et fait tout ce que nous imaginions ou promettions au début, il y a des raisons à cela, la balance des paiements, l'inflation, etc. Il faut en rendre compte et l'enjeu du Congrès, c'est que nous

donnions l'image d'un parti crédible, assumant l'action du gouvernement. C'est une condition qu'on peut améliorer encore, croyez-moi, il y a de la marge, mais si nous ne faisons pas cela pour notre compte, cela veut dire que nous attendons des négociations au sommet après les élections, et vous vous condamnez à une espèce de campagne un peu rampante.

Et puis, il y a encore un autre problème. C'est tout de même vrai que si nous passons à un scrutin de liste départemental ou régional, les effets sont multiples. Tout d'abord, et cela, c'est un argument que je n'ai pas entendu... Si, une allusion tout à l'heure d'un camarade, mais une seule phrase, je crois bien que c'est Jean-Pierre Chevènement... Nous enlevons l'essentiel de puissance au pouvoir de dissolution de l'Assemblée du Président de la République. Regardez vivre l'Italie. On peut dissoudre à répétition. On retrouve toujours les mêmes députés au Parlement et tous ceux qui jouent le jeu politique sont assurés de leur réélection, dans quelque situation que ce soit.

La disparition du pouvoir d'intimidation de l'Assemblée Nationale par le droit de dissolution est une disposition constitutionnelle fondamentale dont je suis certain que, quel que soit le résultat de 1986, le Président de la République actuel n'a pas besoin. Et si vous voulez le fond de ma pensée, je crois que c'est cela qu'il avait dans la tête quand il nous a tous engagés à penser à instiller une dose de proportionnelle. Le Président de la République connaît admirablement le maniement de notre langue, il ne choisit pas ses mots au hasard. Aucun d'entre nous n'avait pensé qu'il traduisait ce mot par une dominante pour la proportionnelle, et c'est moi ce que je pensais parce que cet argument-là, à mon sens, est décisif pour lui et c'est une affaire très lourde.

Et puis, il y a le dynamisme de la bataille. Lionel a utilisé tout à l'heure une très bonne formule pour qualifier le résultat : la Droite n'a pas pu nous imposer la défaite qu'elle aurait voulu nous imposer, nous l'avons limitée. Mais grand dieu, souvenez-vous comme on a ramé sur le terrain ! C'est vrai que nous sommes un parti de terrain. Aux prochaines législatives, les 280 sortants, s'il n'y en a pas l'essentiel sur le terrain, nous affaiblissons le dynamisme du Parti. Une liste ne se bat jamais comme des candidats sur le terrain. Jamais. Il n'y a pas d'exemple. Or, nous n'avons que trois chances à jouer. Utiliser intelligemment et pas sectairement, et pas par proclamations, la dissociation qui peut se faire devant la Droite, devant la menace du Front National, obtenir enfin ces résultats gouvernementaux pour lesquels nous avons travaillé, mais qui nous laissent maintenant dans la période difficile. J'ai fait campagne dans tous les meetings avec cet argument : nous convions à voter pour les cantonales à un moment qui est à peu près celui où un malade qui vient d'être opéré à l'hôpital se réveille après l'anesthésie. Un : c'est fait, la potion est partie. Deux : ça fait très mal, et trois : on n'est pas encore sûr que ça va marcher. Mais si on fait tout ça, c'est qu'on espère que ça va marcher, et l'économiste que je suis vous dit qu'il y a des chances. Peut-être peut-on être un peu plus imaginatif. Je m'étais permis de suggérer deux ou trois idées à la Convention, elles sont à l'étude maintenant dans la mécanique de la machine gouvernementale. Mais ces équilibres atteints, c'est maintenant que nous engrangeons les résultats et c'est maintenant qu'il ne

faudrait pas être pessimistes sur ce que nous allons pouvoir obtenir. C'est la deuxième condition. Et la troisième, c'est un déferlement de militantisme intense. La liste est un affaiblissement et un tassement que, pour ma part, je redoute énormément.

Et puis, n'oubliez pas un argument évoqué par deux camarades à cette tribune. Nos sections, si elles n'ont plus ni le choix direct de leurs députés, de leurs candidats, ni la responsabilité directe de la campagne dans la circonscription, comme nous avons pour des raisons nationales lourdes - cela fait cinq ans et demi maintenant - accepté que nos procédures communes, par prudence, devant l'ampleur de notre tâche historique, évoluent tout de même vers une limitation dans des bornes très strictes du débat intérieur du Parti, eh bien, en dehors peut-être de la ville de Paris, et encore je n'en suis pas si sûr, et je parle d'une banlieue proche, la vitalité de nos sections, ce n'est pas la vitalité du Parti qui l'anime, c'est notre vitalité combattante dans les campagnes. Là, il y a un risque pour la nature du Parti que, pour ma part, je redoute aussi, mais je redoute davantage encore le risque d'affaiblissement.

Je voudrais rassembler un peu ces arguments. Assumer la représentation proportionnelle comme dominante, c'est placer la bataille sur le thème "vous voulez revenir à la 4ème République", et nous nous amputons de 2 ou 3%. Nous ne bénéficions pas de l'effet de mobilisation du second tour, nous n'utilisons pas à plein les reports Communistes, nous abordons notre éventuelle discussion avec la représentation parlementaire en ayant affaibli notre propre militantisme et notre caractère offensif sur le programme. Tout cela me parait dangereux. Je reste donc un chaud partisan d'une dominante majoritaire même si, en effet, les circonstances et les éléments de situation amènent à souhaiter que soit tenue la promesse présidentielle d'instiller de la proportionnelle dedans.

Nous aurons là une partie de la bataille à mener. Elle sera d'autant plus facile à mener que la dominante majoritaire restera respectée. La loi organique, s'il vous plait, n'en faisons pas un argument de terrorisme intellectuel entre nous. Il faudra passer par une loi organique, c'est vrai, qu'est-ce que cela veut dire ? Une loi organique diffère d'une loi normale par trois conditions. La première, c'est un délai qui passe d'une semaine à quinze jours, ce n'est pas terrible. Le dépôt au Parlement avant l'arrivée en séance. La seconde condition, c'est qu'un vote à la majorité relative de l'Assemblée Nationale n'est pas possible, il faut la majorité absolue. Et la troisième condition, c'est la saisine automatique du Conseil Constitutionnel. Ne vous affolez pas, si elle n'était pas automatique, elle serait faite, de toute façon. A cela près, une loi organique se vote comme un e loi normale. Terminé.

Quant à l'argument concernant le Sénat, il est faux. La loi organique régissant le Sénat prévoit la définition par catégories de la composition du collège électoral sénatorial. Les députes ne figurent pas là. Les Conseillers généraux, les maires ou les représentants des Conseils municipaux ont des conditions définies. Faites attention, si on ne pouvait toucher à cela que par une loi que le Sénat devrait voter, cela voudrait dire qu'on ne pourrait pas faire de regroupement de communes en France sans passer par une loi votée par le Sénat et l'Assemblée

Nationale. Jamais le législateur n'a voulu parler composition par catégories. Quand on ne veut pas d'un truc, on le complique, mais ne nous laissons pas intimider. Il y aura une difficulté technique, tout le monde le sait, cela va être l'enjeu d'une bataille centrale, ne l'aggravons pas entre nous, cela me paraît le système le plus compatible avec l'intérêt de mobilisation du Parti, avec la préservation de nos institutions et avec, finalement, une perspective longue car je veux terminer sur ce point. Faire aujourd'hui le choix de la proportionnelle, c'est d'abord choisir un mode de scrutin qui, jamais plus dans un avenir au-delà de 1986, ne permettrait des majorités Socialistes, et moi, ce n'est pas un choix que je ferai. Je préfère dire très nettement que c'est un choix dont je souhaite me désolidariser le plus nettement possible. Mais déjà aujourd'hui, alors qu'on a touché le fond et que le plongeur a déjà réagi du talon sur le fond de sa piscine - voyez les résultats des cantonales par rapport aux européennes, et le plus du second tour qui est assez général, avec une distinction intéressante entre les candidats et leur style, et tout cela compte - le choix de la proportionnelle est un choix défaitiste et les choix défaitistes, moi, je ne les connais pas.
Merci.
(Applaudissements)

Le président - Pierre Joxe a demandé la parole.

Pierre Joxe

Je ne sais pas par quel bout commencer. Tous peuvent être bons s'il s'agit du bon bout. Vous comprenez bien que ma position m'interdit de participer au débat politique du Comité directeur sur la réforme électorale prévue par le gouvernement. Je me plierai donc à cette interdiction. Mais cela ne m'interdit pas de rappeler que mon opinion personnelle n'étant qu'un élément dans une décision qui sera collective, il n'est pas interdit de conserver ses opinions dans le temps et mes positions dans ce domaine qui sont d'ailleurs celles du Parti, n'ont pas changé depuis des années.
Deuxièmement, puisqu'on a fait allusion de différentes façons à l'union de la Gauche, à ses perspectives, vous le savez aussi, l'union de la Gauche ne m'est pas étrangère, et cela également depuis des années.
Troisièmement, sans doute - ce n'est un reproche pour personne, car c'est comme cela - sans doute que ce débat aurait peut-être dû être préparé par une longue séance, non pas de débat, mais d'information juridique, parce que - certains d'entre vous les ont relevés au passage, les uns par rapport aux autres - il semble qu'il ait été avancé dans quelques cas des arguments qui, juridiquement, sont incontestablement erronés, ou d'autres qui sont tellement discutables que, sans être incontestablement erronés, ils peuvent être contestés, et contestés en particulier à un moment donné, éventuellement, par un organisme de caractère quasi-juridictionnel, qui n'est pas vraiment une juridiction mais qui en a certains pouvoirs, et dont l'indépendance par rapport au pouvoir politique antérieur n'est pas encore entièrement prouvée, en raison de

Fondation Jean Jaurès

son mode de renouvellement qui est marqué d'une sage lenteur...
Dernière observation par rapport au débat du Comité directeur : je pense que la plupart d'entre vous, et en particulier ceux qui ont avancé des propositions, ont examiné de près différentes hypothèses qui ont paru si largement qu'elles ont dû leur ouvrir les yeux sur les différentes perspectives offertes par différentes hypothèses de répartition des voix à l'égard des différentes hypothèses de répartition des sièges.
Malheureusement, je ne peux pas aller plus loin... (quelques rires)… dans ce débat politique du Comité directeur auquel je ne pourrai donc pas participer.
Ensuite, la solidarité ministérielle m'interdit d'ouvrir ici un débat avec d'autres membres du gouvernement. Je ne peux donc pas avoir ici un débat politique avec d'autres membres du gouvernement.
(Quelques rires)
Mais puisque l'un d'entre eux a fait appel à la psychologie, et l'autre à la théologie, je peux, non pas ouvrir, mais évoquer rapidement un débat purement psychologique avec l'un et brièvement théologique avec l'autre !
Michel Rocard, qui fait appel à son intuition pour fonder une prise de position et qui nous engage à interpréter, en l'écoutant, la pensée du Président de la République, me paraît s'engager sur une voie périlleuse.
Je ne poursuivrai pas ce débat psychologique, mais ni sur le premier point, l'intuition, ni sur le second point, la capacité de l'interprétation de tel ou tel - et par exemple de celui que j'ai cité - il ne me paraît vraiment le mieux qualifié d'entre nous.
Jean-Pierre Chevènement a fait appel à la théologie, de façon imprudente d'ailleurs. Il a cité effectivement l'évangéliste Mathieu, en disant - c'est une erreur - que Mathieu a dit : "Celui qui veut sauver sa vie la perdra, celui qui saura risquer sa vie la sauvera". Ce n'est pas Mathieu qui dit cela, c'est l'évangéliste qui rapporte les propos du Christ.
Vous savez qu'il y a quatre évangélistes reconnus par les textes... (rires)... et vous savez que c'est depuis un concile qui remonte à plus de dix-sept siècles que le nombre des évangélistes reconnu par le canon, qui n'a d'ailleurs pas été mis en cause par la réforme - ce qui fait que je n'aurai pas de débat sur ce point avec Michel Rocard... (rires)… - a été limité à quatre et que certains évangiles dits apocryphes apportent d'autres relations ou d'autres interprétations des paroles les plus importantes que le Christ a pu prononcer.
Et pourtant, il y a un certain nombre de points sur lesquels les quatre évangélistes sont d'accord, à la fois sur les propos qu'ils rapportent et, par le contexte de leurs écritures, sur l'interprétation qu'il faut leur donner ; c'est par exemple le cas de la phrase qui est citée par Chevènement, qui est non pas de Mathieu mais du Christ. Là-dessus, tout le monde est d'accord.
De quoi parlait-il ?
Il l'a dit par ailleurs : de la vie éternelle.
"Celui qui veut sauver sa vie la perdra"... mais il parlait de la vie éternelle, le Christ ! Il disait plus tard, ailleurs, rapporté par plusieurs évangélistes : "Mon royaume n'est pas de ce monde" !

(Rires et applaudissements)
Qu'est-ce que viennent donc faire dans les débats que vous avez, et auxquels je ne peux pas participer… (rires)… ces considérations théologiques tronquées, insuffisamment rapportées ?... Si on prolongeait le débat, regardez où cela nous mènerait !
(Rires)
Quand on a interrogé le Christ en lui demandant - c'est la parabole - "Faut-il payer l'impôt ?", il a répondu : "Lancez-moi une pièce". Celui qui l'interrogeait lui a tendu une pièce, et il y avait l'effigie de César. Il a répondu : "Bien sûr, il faut rendre à César ce qui est à César". Ce n'était pas une invitation au refus de payer l'impôt - pourtant, c'était un homme, comme vous le savez, extrêmement contestataire - et ce n'était pas non plus une reconnaissance du pouvoir établi, c'était dire autrement : "Mon royaume n'est pas de ce monde".
Je pense que Jean-Pierre Chevènement a donc eu tort d'ouvrir un débat théologique dans un domaine où il ne s'agit pas d'acte de foi, mais de raisonnement dans un domaine précis qui est celui d'une décision politique qui s'inscrit dans un programme, dans une perspective, et qui ne relève ni de la pure psychologie, ni de la pure théologie.
Enfin, si la solidarité m'interdit de participer à votre débat, m'interdit d'ouvrir un débat politique avec d'autres membres du gouvernement, cette même solidarité politique qui m'interdirait d'exprimer mon désaccord avec le Premier secrétaire, s'il y avait désaccord, ne m'interdit pas de constater - c'est une chance, surtout pour moi - que je suis d'accord avec l'ensemble des analyses, des arguments et des conclusions qu'il a formulés, ce qui ne veut pas dire qu'il a dit tout ce que je pensais, ni tout ce que je pourrais dire et que je ne peux pas dire, mais que je m'en tiendrai là. Je partage ses analyses, ses arguments et ses conclusions.
(Applaudissements)

Le président - Fajardie, ensuite Marie-Noëlle Lienemann, et ensuite Chapuis ; nous en aurons terminé avec notre débat.

Roger Fajardie

Chers camarades, le statut de Pierre Joxe parmi nous lui donne l'occasion de s'élever à des hauteurs sur lesquelles, hélas, aucun d'entre nous ne peut le suivre ce soir. Je serai donc infiniment plus pragmatique, puisque après tout, ma propre place, comme celle de chacun des autres membres du Comité directeur - sauf Pierre Joxe - me permet d'avoir ce débat !
Sur ces problèmes électoraux, il y a un seul point sur lequel je serai d'accord avec Jean-Pierre Chevènement, c'est pour dire qu'il faut essayer de ne pas les passionner. Je m'intéresse avec une certaine passion aux études électorales, mais je mets infiniment moins de passion dans le choix du système électoral. Je crois, et depuis toujours, que le choix d'un système électoral est affaire de circonstance, qu'il n'y a pas de bon mode de scrutin une fois pour toutes, et

lorsque j'entendais tout à l'heure les camarades s'exprimer, je me disais que dès lorsqu'on penche pour tel ou tel type de scrutin dans une situation politique donnée, on trouve une argumentation très forte pour défendre le système qui plaît le plus, étant bien entendu que le camarade qui adoptera une position différente trouvera, lui aussi, beaucoup d'arguments. C'est vraiment tout à fait une question de sensibilité, d'appréciation d'une situation politique dans un moment donné de notre histoire.

Alors, allons-y, je vais sacrifier à ce rite pour essayer de vous dire sans passion mon analyse, très vite, et puis aussi la conclusion à laquelle, pour ma part, j'aboutis.

Moi, je ne pense vraiment pas qu'il soit possible de modifier, du moins de modifier sensiblement, le nombre des députés, sans prendre le risque d'un affrontement majeur avec le Sénat.

Je ne pense pas non plus, pour les mêmes raisons, qu'il soit possible de sortir du cadre départemental.

Enfin, pensant cela, en plus je ne pense pas qu'il soit nécessaire, qu'il soit indispensable de chercher dans ces deux directions-là de très grandes modifications.

Dès lors, j'en arrive à considérer qu'il y a trois types de loi électorale possibles et je n'en vois pas d'autre.

La première, c'est naturellement le maintien du scrutin d'arrondissement tel qu'il fonctionne depuis 1958, en corrigeant la vingtaine de situations les plus scandaleuses, mais étant bien entendu que nous resterions très loin - très, très loin - de la justice et de l'égalité électorale.

La seconde hypothèse, c'est le rétablissement du scrutin proportionnel départemental tel qu'il a fonctionné de 1945 à 1958, qui implique une assez juste répartition des députés par département en fonction de la réalité démographique ; on pourrait discuter sur la question de savoir s'il faut qu'il se manifeste à un ou à deux tours. Je suis moins sévère que Lionel ne l'était tout à l'heure sur cette idée du deuxième tour, moi je crois qu'elle mérite d'être examinée. Il faut qu'on essaye de voir à la lumière d'un deuxième tour hypothétique la question des regroupements - je crois qu'on ne peut pas rejeter en un instant cette idée, elle me semble nécessiter un examen, mais enfin elle n'est pas l'aspect fondamental du dossier. L'aspect fondamental du dossier, c'est de dire que le scrutin proportionnel départemental est une hypothèse.

Et puis, la troisième hypothèse, c'est une mise en œuvre d'un système qui tienne compte des deux premières, qui maintienne évidemment le scrutin d'arrondissement dans les plus petits départements, et qui fasse apparaître la proportionnelle dans les départements à plus grande densité démographique, où le phénomène urbain est moyennement ou très important.

Evidemment, on peut discuter sur l'endroit où la barre sera fixée. Différentes hypothèses sont possibles.

Moi, je continue à croire que l'idée, qui a été évoquée par un certain nombre, d'une barre qui se situerait à environ 1/100ème de la population française n'est pas une mauvaise idée. Cela correspondrait, je crois, grosso modo, aux

départements à 5 députés dans le cadre des 485 députés de départements et je crois qu'il y a quelque chose à chercher dans cette direction.
En dehors de ces trois systèmes et compte tenu des contraintes, y compris des contraintes liées à la nature du pouvoir organique, des contraintes politiques liées au comportement inéluctable du Sénat, liées aux incertitudes que nous avons par rapport au Conseil Constitutionnel, moi je crois que nous n'avons pas d'autre solution. Nous devons nous déplacer dans l'une ou l'autre de ces trois hypothèses.
Je me borne en l'occurrence, pour aboutir à cette suggestion, à analyser des résultats de consultations électorales, naturellement les résultats des élections cantonales, à demander qu'il soit tenu compte de l'engagement pris en 1981 à propos de la proportionnelle - beaucoup de camarades en ont parlé, je n'y reviens pas - à chercher une solution qui, même si nous sommes dans une situation moyennement encourageante, dirons-nous, nous permette d'avoir au moins un député Socialiste dans le plus grand nombre possible de départements, et à insister pour que nous inscrivions comme une priorité dans notre choix la nécessité absolue d'aider François Mitterrand à accomplir jusqu'en 1988 son mandat de Président de la République.
Et quand je dis tout cela, je le dis parce qu'il faut bien que les choses avancent et après avoir beaucoup réfléchi aux différentes hypothèses calculées - comme beaucoup d'entre vous savent que j'aime le faire - j'opte pour le troisième système - système sénatorial - qui utilise deux modes électoraux différents tenant compte à la fois de la géographie et de la réalité démographique.
Voilà où j'en suis de ma réflexion.
Je pense quand même que la meilleure ou la moins mauvaise solution, dans la situation actuelle, c'est le choix du scrutin pour les prochaines élections et, bien entendu, le choix - je le répète - est affaire de circonstances.
Je souhaite enfin que désormais - et beaucoup de camarades l'ont dit - que ce dossier soit rapidement réglé.
La déclaration de Laurent Fabius à cet égard me donne tout à fait satisfaction.
J'espère que notre contribution à nous, Comité directeur, nous aidera à ce que ce délai très court puisse être tenu ainsi pourrons-nous démontrer - et moi je crois que c'est important - même en dépit des propos de Georges Pompidou - qu'il est utile que nous fassions la démonstration plutôt que plutôt que quiconque dans l'histoire républicaine, nous avons annoncé la couleur et nous l'avons fait, espérons-le, en tout cas je le souhaite, avec le maximum de clarté.
Je vous remercie.

Le président - La parole est à Marie-Noëlle Lienemann.

Marie-Noëlle Lienemann

Chers camarades, je suis favorable au scrutin majoritaire avec une dose complémentaire de proportionnelle et ce, pour trois raisons.
Premièrement, pour des raisons qui tiennent à la vie politique française.

Je crois que notre pays a besoin d'être placé devant des choix clairs.
Il me semble qu'en période de crise, la tentation peut être grande, pour une partie des citoyens de faire des non-choix, c'est-à-dire refuser un choix entre un choix alternatif de droite ou un choix alternatif de droite, et donc se noyer dans des faux choix qui, à mon avis, risquent d'endormir le pays ce qui ne servirait pas à éviter la réaction nécessaire face à la crise.
Deuxièmement, parce que je crois que l'idée d'alternance n'a de sens que si les majorités sont clairement définies.
Je n'ai pas connu la 4ème République. Je crois d'ailleurs que beaucoup de gens n'ont pas d'idées profondes face aux institutions de la 5ème République aujourd'hui. Pourquoi ?
Plus aujourd'hui qu'hier, parce que malgré toutes les critiquas qu'on a pu en faire, elles ont fait la preuve de l'alternance.
Avec la victoire de la Gauche, on ne peut plus faire cela et moi j'appelle à la prudence pour remettre en cause à la fois le fondement institutionnel et les institutions de la 5ème République.
Il faut être prudent dans l'opinion car ces critiques qu'on avait pu formuler à la création de ces institutions ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient par le passé.
Ensuite parce que je crois qu'il faut revaloriser notre politique et revaloriser la politique, c'est supposer que la majorité est choisie par le peuple et non pas par la classe politique.
Beaucoup de jeunes se désintéressent de la vie politique. Si pour eux, la politique, c'est qu'une majorité se fait à l'Assemblée Nationale par alliance, par additions de groupes sans que ce soit clairement annoncé au pays au moment du vote, je crois que nous aurons de plus en plus de distance notamment en ce qui concerne les jeunes.
Ensuite, je crois que cela amène à court ou à moyen terme l'apparition de groupes charnières qui voudront faire la bascule et je pense que c'est, à terme, extrêmement grave pour notre Parti, car cela fige les partis eux-mêmes dans un groupe de représentation de telle ou telle catégorie de la population plutôt que dans un groupe de responsabilité de gestion du pays.
Ensuite, je suis favorable à un scrutin majoritaire à dominante majoritaire à cause de l'échéance de 1986, parce que je crois que la proportionnelle n'a qu'une seule vertu : celle de limiter l'ampleur d'une défaite.
Notre logique ne doit pas être celle-là.
Les conditions d'une victoire sont - je l'ai dit ce matin mais je ne voudrais pas avoir l'impression de rabâcher - la création d'une dynamique de rassemblement majoritaire.
Or, je comprends bien l'argument de Lionel qui est fort sur le poids du Parti Communiste, de sa capacité de tenir un double langage qui n'amènera pas un désistement et un réel rassemblement.
De toute façon, je crois qu'on a plus de possibilités d'amener l'électorat Communiste à voter au second tour pour les scrutins d'arrondissements qu'on aura de possibilités de négocier un accord avec le Parti Communiste,

Fondation Jean Jaurès

représentant X% à l'Assemblée Nationale du corps électoral.
Je crois donc que le problème du Parti Communiste est entier, réel, fondé.
Si j'ai dit tout à l'heure que l'union de la Gauche était morte, je ne suis pas du tout pour une subdivision d'une majorité au centre contre une majorité avec le Parti Communiste. En effet, elle est plus facile à faire avec les électeurs qu'elle n'est facile à faire en tant qu'appareil d'arithmétique.
Je crois essentiellement que notre victoire dépendra de notre entité et de notre action et je crois que le scrutin majoritaire est un phénomène amplificateur et, de ce point de vue, nous avons quelque chance d'améliorer notre force.
Quel est l'avenir du Parti Socialiste ?
Quand on fait un scrutin, il ne faut pas penser qu'à rassembler. Je ne crois pas que le Parti soit menacé à court terme d'un éclatement. Il a une solidité dans l'histoire par le travail commun, travail qu'il a fait pendant pas mal d'années.
Inéluctablement, un scrutin majoritaire va vers l'émiettement de la vie politique surtout dans un pays comme le nôtre, plus amené à reconnaître ses différences qu'à s'unir.
Or, je crois qu'il faut prendre garde, à terme, que nous arrivions à ce qu'un parti qui s'affaiblisse parce que d'autres préféraient organiser telle ou telle idée.
Personnellement, je pense - et je le souhaite pour la Gauche toute entière - est une garantie de cette cohésion.
Le militantisme sur le terrain.
Je pense que lorsqu'on a besoin de se présenter devant les électeurs dans une circonscription, on a plus d'énergie à travailler vers l'extérieur qu'à l'intérieur. Quand on doit être candidat sur une circonscription, on a plus d'énergie à travailler vers l'extérieur qu'à l'intérieur. D'ailleurs, les candidats travaillent à l'intérieur du Parti pour expliquer leurs propres positions beaucoup plus que pour le rayonnement même du Parti.
Tous ces éléments-là me font plaider à la fois, je dirai plus fondamentalement pour la nécessité de ce choix d'alternative majoritaire.
Je crois fondamentalement que nous ne devons pas déstabiliser l'idée du scrutin majoritaire et qu'il faut une addition de proportionnelle pour tenir compte de la représentation de telle ou telle minorité qui d'ailleurs, à mon avis, n'est pas représentée à la proportionnelle.

Le président - Merci. Chapuis puis enfin Motchane.

Robert Chapuis

Je pensais être le dernier orateur mais je vois avec plaisir que le débat se poursuit. Je ne pense pas que le débat change de nature à la suite, dans la mesure où nous avons vu - comme Jean Poperen l'a dit - une grande diversité et alors que nous avons évité pendant toute cette journée des procès de tendances et des accusations.
Je crois que nous avons essayé de faire des analyses. Nous avons essayé de tirer les conséquences de ces analyses pas simplement par rapport à 1986 mais par

rapport aux années qui viennent.
J'ajouterai à la diversité en disant que les résultats des cantonales sont importants pour moi et peut-être pour certains autres, non pas simplement par le bilan statistique mais parce qu'elles révèlent d'un certain nombre de dynamiques à l'intérieur de notre société, d'un certain nombre de forces qui sont à l'œuvre et qu'il serait irresponsable de ne pas voir que les cantonales confirment un certain nombre d'évolutions que nous voyons depuis deux ans à travers des élections partielles, à travers divers corps électoraux mais aussi d'une autre manière dans notre mode de rapports avec l'opinion et que, particulièrement, en ce qui concerne l'électorat populaire, ces cantonales mettent en évidence des risques d'évolutions qui doivent nous faire réfléchir.
C'est pourquoi, personnellement, ma position a évolué et j'estime aujourd'hui qu'il faut effectivement nous engager vers la voie de la proportionnelle parce que les risques qui peuvent apparaître en 1986 - et après - sont plus importants que les problèmes qui peuvent se poser à l'occasion de désignations de candidats, ou à l'occasion d'un certain nombre d'éléments qui n'ont pas correspondu à ce qu'était la vie du Parti depuis un certain nombre d'années.
Je suis dans un département - et je crois que beaucoup d'autres le sont aussi - où non seulement les résultats ont été comme on dit mauvais mais ont fait apparaître qu'il y avait une dynamique inversée et que cette dynamique ça n'était pas celle de l'alternance.
C'était effectivement celle d'une autre droite. C'était celle d'une logique où les voix du Front National ne sont pas simplement des voix Le Pen mais sont des voix du refus, sont des voix de la mise en cause du Parlement effectivement, de l'autorité effectivement, de l'autorité fondée sur la démocratie pour la requête d'un autre type d'autorité.
Que la masse de mécontentement, que la difficulté de dialogue que nous pouvons avoir en tant qu'élu que nous avons dans nos mairies, que nous avons en tant que députés, cette difficulté de dialogue, elle doit quand même nous faire réfléchir.
Est-ce que c'est simplement une difficulté de communication ou est-ce qu'il n'y a pas un autre problème plus profond, plus grave à l'intérieur de notre société sur lequel il faut peut-être réfléchir avant que nous nous engagions dans des risques en 1986 qui ramèneraient une alternance dans des conditions institutionnelles qui peuvent être peut-être plus graves que nous ne le pensons.
Et parce qu'il faut être bref, je serai donc schématique pour dire que des cantonales, quant aux évolutions à l'intérieur de notre pays, je retire 4 faits très brièvement.
Premier fait : effectivement, dans bien des départements, nous avons eu beaucoup de voix, parfois plus qu'en 1979 et que nous avons eu des sièges divisés par deux et même par trois.
Deuxième fait : l'évolution de l'électorat populaire. Je connais des gens de gauche qui ont voté pour le Front National. Ces gens du Front National, ils ont voté pour les candidats de droite au deuxième tour.
Ce mouvement traduit quelque chose qui peut devenir plus grave dans la

situation de crise économique durable.
Ne nous faisons pas d'illusions en ce qui concerne le chômage, même s'il y a une évolution positive des statistiques nous sentons bien que du côté des jeunes - et nous savons quelle est la situation des 18-25 ans et nous savons quelle est la situation des plus âgés - il y a effectivement des risques d'avoir des conduites quelque peu suicidaires au niveau de ces personnes, dans la mesure où il est suicidaire de voter Le Pen. Mais il y a un certain moment où des conduites collectives rappellent un certain nombre de souvenirs que nous pouvons retrouver à l'intérieur de notre pays.
Le troisième fait, c'est que la jonction qui est établie entre la Droite et l'extrême droite peut nous servir de thème de propagande électorale mais il y a des habitudes qui se créent, que je vois naître à travers l'évolution des hommes non seulement Pandraud, Pasqua, et Julia mais d'autres hommes de droite, des comportements, des habitudes comme le racisme, ou le chauvinisme ou l'autoritarisme peuvent devenir des constantes et le seul vecteur de leur intervention politique.
Le quatrième point, le quatrième fait, c'est que le Parti Communiste a fait un choix et que ce serait manquer de considération pour ce Parti dont nous ne parlons plus pour l'union de la Gauche que de ne pas constater que ce choix sera un choix durable.
Lorsqu'il y a eu des désistements dans mon département, ces désistements se sont faits à une seule condition, c'est qu'on ne parle pas d'union de la Gauche. Il faut donc savoir que pour le Parti Communiste, il ne sera pas partie prenante dans la campagne en termes d'union de la Gauche. Pensez-vous que nous parviendrons, entre un premier et un deuxième tour, alors que bien évidemment au niveau des cantonales les effets de la stratégie nouvelle du Parti Communiste n'avaient pas encore été produits, à changer ce courant qui va se développer dans les mois qui viennent ?
Je crois qu'il faut être bien conscient qu'en effet, fondamentalement pour nous, à partir du moment où nous acceptions les institutions de la 5ème République, nous donnions le sentiment, et ce n'était pas simplement un sentiment, c'était la réalité, que nous épousions le scrutin de type majoritaire, parce qu'il y a un lien étroit entre la logique de l'élection du Président au suffrage universel, non pas la logique de 58 mais celle de 62, et d'autre part le mode du scrutin. Il y a une même logique. Mais il me semble que précisément ce n'est plus cette logique qui actuellement marque la Droite, et il serait aventureux qu'elle ne marque plus que le Parti Socialiste dans les temps qui viennent.
La Droite veut utiliser le scrutin majoritaire parce qu'elle entend bien effectivement s'en servir, et nous entendons de quelle manière elle le proclame, parce que cela lui permet également d'éviter le débat qui doit avoir lieu en son sein, parce que cela lui permet de tromper les électeurs sur ce qu'elle est, parce que cela lui évite de faire apparaître le pluralisme réel que nous voyons dans l'opinion. Comment fera-t-on apparaître dans les temps qui viennent le pluralisme nécessaire sans lequel il n'y a pas de nouvelle dynamique possible dans notre pays, si nous n'avons pas un levier ? Et ce levier, c'est l'affirmation

autonome du Parti Socialiste. L'affirmation autonome du Parti Socialiste, ce n'est pas la rupture de l'union de la Gauche, c'est la possibilité effectivement, face à une situation donnée, de rendre l'union de la Gauche possible comme résultante à partir du moment où elle n'est une cause et une dynamique.
Il faut donc dans ce domaine prendre garde de savoir quelle logique va être la nôtre, comment nous allons expliciter notre projet et notre mode d'intervention dans la nature de la campagne pour ne pas être hypothéqué par ce qui peut-être se passera au deuxième tour ou ce peut-être se passera dans les diverses circonscriptions.
Nous savons que ce qui a été vécu entre le premier et le deuxième tour au tout début de la semaine, l'incertitude où nous étions sur la position du Parti Communiste, a pesé lourd dans un certain nombre de résultats. Même s'il y a eu une mobilisation plus importante, je dis que cette mobilisation n'a pas été comparable à celle que nous avons connue pour le deuxième tour des municipales de 1983. A cet égard nous n'avons pas une dynamique nouvelle, nous avons peut-être une dynamique qui reste la même, mais suffira-t-elle en 1986 ?
Je crois qu'il faut être conscient que la Droite a un esprit de revanche, une frustration historique qui l'amène à faire en sorte que nous n'ayons pas un débat projet contre projet, bilan contre bilan, mais que nous ayons un débat uniquement sur des questions d'actualité, sur un certain nombre de campagnes de tromperie, de mensonge. Face à cela, lorsque la Droite se présente unie au premier tour, dans cette logique il y a déjà une mise en cause des institutions et une mise en cause de la Constitution.
En fait, la Droite se sert des institutions et de la Constitution comme d'une arme, elle croit prendre cela comme un rempart, et en réalité c'est une arme de propagande.
Nous ne pouvons pas tomber, nous aussi, dans ce piège de la logique institutionnelle qui sert aujourd'hui la Droite.
Je voudrais dire pour terminer qu'il me semble pour autant qu'il faut être clair et que si en effet la logique proportionnelle, pour toute une série de raisons très importantes qui ont été dites, ne peut pas être actuellement assumée, et que ce qui est notre position en tant que Parti est contradictoire avec la gestion que nous avons du système institutionnel aujourd'hui - et je dirai que je comprendrais tout à fait cette analyse - j'ai tenu à apporter des éléments qui font penser que nous ne sommes pas dans la même logique qu'au début des années 1981-1982. Quelque chose de nouveau est en train de se produire, qui m'inquiète et sur laquelle je pense qu'il faut réagir. Mais je peux me tromper et beaucoup de camarades éminents se sont tellement exprimés durant toute cette journée ou cet après-midi pour le mode de scrutin majoritaire qu'ils ont peut-être raison.
Mais alors je dis : soyons clairs, ne changeons pas le mode de scrutin. L'idée d'un additif est un affaiblissement colossal pour la bataille que nous voulons précisément mener et que peut-être nous pouvons mener sur la base du scrutin majoritaire. Cet additif nous pose des problèmes constitutionnels et institutionnels. Qu'est-ce qu'il apporte, cet additif ? Il y a le problème du statut

Fondation Jean Jaurès

d'élu qui a été évoqué, mais il y a également le fait que la campagne de la Droite se fera sur le thème : mais il fallait bien qu'on cède à un certain nombre d'éléments des états-majors.
Tout ce que certains reprochent au système proportionnel, vous allez l'avoir sur l'additif. Il faut donc à ce moment là être dans la logique du scrutin majoritaire et l'être pleinement.
Mais si certains proposent un additif, peut-être que cela reflète une certaine inquiétude, peut-être que cela reflète au fond le fait qu'une certaine proportionnelle est nécessaire, non pas simplement pour être logique avec le Parti, mais peut-être aussi pour être logique avec la société politique d'aujourd'hui. Il ne faut pas mélanger les logiques. Alors, allez jusqu'au goût et tirer les conséquences de la nature du sursaut du deuxième tour, interrogez-vous pour savoir si effectivement ce sursaut sera reproductible, ou alors prenons une autre logique et prenons la pleinement, à savoir celle de la proportionnelle intégrale, qui est forcément départementale parce qu'elle doit être sur le terrain, elle doit être une capacité de mobilisation du Parti dans ses sections et ses fédérations, et seule une proportionnelle départementale le permet.
Je crois, pour terminer, que tout a été dit sur le fait qu'il ne peut pas y avoir des députés élus de deux façons, les députés ruraux et les députés urbains. Nous faisons par là même le sacrifice des campagnes à la Droite, si nous prenons une telle logique. Mais ce qui est vrai pour les ruraux et les urbains est vrai également pour ceux qui seraient les élus du scrutin majoritaire et ceux qui seraient les élus du scrutin proportionnel.
Donc interrogeons-nous sur la meilleure logique que nous pouvons prendre, pour essayer de correspondre à la société politique d'aujourd'hui dans son rapport de forces, dans l'évolution de ses forces.
Cela impliquera deux conséquences, et il faut être à cet égard tout à fait conscient que cela pose des exigences, des difficultés. Le problème, c'est de pouvoir les tenir. C'est bien sûr d'être clair dans nos choix politiques. Si certains camarades pensent qu'il y a un risque de dérive centriste, croyez-vous que c'est le scrutin majoritaire qui l'évitera ? Croyez-vous que nous aurons par le mode de scrutin une garantie par rapport à une logique politique qui pourrait apparaître nécessaire à un certain nombre de camarades ? Faisons au contraire l'épreuve de vérité; ayons au contraire la capacité de savoir si le Parti Socialiste est capable de se rassembler sur sa propre stratégie et sur sa propre affirmation ou si nous avons les uns et les autres une interprétation différente du Parti Socialiste, s'il y a autant de Partis Socialistes qu'il y a de circonscriptions.
Eh bien, nous disons que le scrutin à la proportionnelle implique effectivement une mobilisation intense du Parti, elle implique un Congrès de débat, elle implique qu'il y ait une logique politique qui soit établie, et cette logique politique, elle reste à l'établir. Nous avons un certain nombre de mois pour le faire à l'intérieur de notre Congrès.
Le deuxième élément, et le dernier point que je veux aborder, c'est que moi aussi comme beaucoup, je suis contre la 4ème République, et j'ai vu ce qu'était un certain Parti Socialiste de l'époque. Nous nous sommes constitués

politiquement pour ne plus revoir cela. Mais ce qui a provoqué l'échec de la 4ème République, ce n'est pas le mode de scrutin, c'est l'incapacité de la Gauche à avoir une volonté politique, un enracinement social qui corresponde à la possibilité de transformation de notre société. Voilà les raisons de notre échec sous la 4ème République !
(Quelques applaudissements)
Je dis que le scrutin proportionnel ne nous garantit rien pour l'avenir, pas plus que le scrutin majoritaire. Il nous faut une volonté politique et un enracinement social qui nous permettent effectivement de donner une chance aux Socialistes, quel que soit le mode de scrutin, et alors nous gagnerons. Sinon je crains que nous perdions. Nous penserons avoir le rempart des institutions, alors que nous ne pouvons compter que sur le rempart des forces sociales.
(Applaudissements)

Le président - Didier Motchane ?

Didier Motchane

Mes chers camarades, nous avons entendu, il y a quelques instants, une intervention de Pierre Joxe dont le caractère véritablement surnaturel, au sens propre et au sens figuré, ne vous a pas échappé. Il s'est plu à le faire remarquer, et on l'aurait remarqué d'ailleurs sans cela, puisque les devoirs et les contraintes de sa charge l'ont déjà dérobé à notre vue et qu'il a rejoint les occultes nuées du royaume auquel il appartient...
Je ne vais donc pas entamer avec lui ici un débat théologique, nous en aurons peut-être l'occasion un autre jour. Je dirai simplement que Jean-Pierre Chevènement a commis une erreur qui a dû faire se retourner dans leur tombe tous ceux qui ont travaillé dans la patrologie grecque, en imputant à Saint-Mathieu une parole du Christ. Tout le monde sait que c'est l'essence même des évangiles que d'identifier la parole de dieu à celle de ses saints. D'ailleurs identifier la parole de dieu à celle de ses saints, c'est une pratique qui n'est pas étrangère à notre royaume à nous !
(Rires)
Donc je ne crois pas que nous puissions être d'accord avec cette manière de renvoyer la théologie - je ne parle pas de celle de la libération, mais je pourrais... - dans un autre monde.
Je voudrais dire deux choses. Il y a quelques instants, au journal de 20 heures, une télévision annonçait que le Comité directeur s'était prononcé nettement en faveur de la proportionnelle départementale. Comme je pense que cette information est due à l'imagination des journalistes et non pas à la précipitation du compte-rendu, cela me parait appeler de notre part une attention très sérieuse sur la manière dont nous allons conclure, en tous cas marquer la fin de cette discussion.
Mon impression personnelle - mais naturellement elle n'a pas été mesurée - est que des arguments très divers, des positions différentes ont été exprimées cet

Fondation Jean-Jaurès

après-midi. Nous avons assisté à ce que j'appellerai, dans tous les sens du mot, une réaction majoritaire du Parti par rapport à la question qui nous est posée d'un éventuel passage à la logique de la proportionnelle.
Il me semble donc indispensable que ce soir, par un vote qui bien sûr ne peut être qu'indicatif, compte tenu de l'heure tardive, le sens de ce débat ne soit pas laissé à l'interprétation de chacun d'entre nous. Si on me rétorquait qu'il n'y a pas le quorum - mais je crois qu'il y a le quorum - il faudrait dans les jours prochains convoquer un Comité directeur extraordinaire, car nous étions tous d'accord, et nous avons bien compris les indications que nous a données le Premier secrétaire, le Parti est en mesure de peser... d'ailleurs j'emploierai un autre mot, il s'agit pour lui, et c'est son devoir, de prendre les responsabilités qui lui appartiennent et de faire connaître sa position et son sentiment, et il appartient ensuite au gouvernement et au Président de la République naturellement de prendre les leurs.
Il appartient ensuite au gouvernement et au Président de la République de prendre les siennes.
Et je ne crois pas qu'on puisse laisser cela à des rumeurs d'interprétation et à l'amplification de ces rumeurs par le temps qui court.
Donc je pense que nous devons procéder à un vote indicatif. Et il me semble que de toute manière il est indispensable de convoquer très prochainement un Comité directeur extraordinaire.
La dernière chose que je voudrais dire c'est que j'ai lu rapidement le projet de résolution dont nous allons discuter dans un instant. Et la deuxième phrase de ce texte m'a frappé. Je le lis :
"Le rappel, dès avant le premier tour, de son engagement constant pour le désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé, a créé les conditions d'un rassemblement et d'une dynamique qui ont permis de l'emporter dans plusieurs départements qui étaient menacés".
Mes chers camarades, cette phrase - peut-être y aura-t-il des amateurs pour cette phrase, mais je ne le crois pas - montre à quel point la logique majoritaire est profondément enracinée dans l'expérience, dans la confiance et peut-être même dans l'inconscient d'un parti qui depuis longtemps a su qu'il avait la vocation d'être majoritaire. Et en quelque sorte, le sentiment profond du Parti, dans ce texte dont l'objet était simplement le récit de ce qui s'était passé aux cantonales, vous est donné, sans le vouloir - ce n'est pas moi qui ai écrit cette phrase - par le projet de résolution à la discussion duquel je vais maintenant laisser la place.
Je vous remercie.
(Applaudissements)

Le président - Pour conclure, la parole est à Lionel Jospin.

Lionel Jospin

Mes chers camarades, il m'apparaît comme relativement difficile de conclure ce débat de façon claire, à la fois sur le fond, et aussi du point de vue de la

méthode. Et j'essaierai de préciser ces deux points en disant comment je ressens, à ce stade de la discussion, les choses.
Sur le fond, je n'ai pas tout à fait la même appréciation, disons, au moins optique, rapide - j'ai assisté à l'ensemble du débat - que celle qui vient d'être affirmée par Didier Motchane. Je n'ai pas eu honnêtement l'impression que s'était dégagée, au niveau des prises de parole - c'est le seul instrument de mesure pour le moment - une opinion dominante dans ce Comité directeur, en faveur du système majoritaire.
Si on suspecte, il faudra examiner les choses de façon précise, parce qu'on m'a encore rarement suspecté sur un certain nombre de choses, et il faudrait être clairs, parce qu'on aura des motifs de convoquer des instances extraordinaires...

Le président - Alors, on vote en consultant le Comité directeur !

Lionel Jospin - Pour le moment c'est moi qui ai la parole, et c'est moi qu'on interrompt.
Donc il ne me semble pas qu'il y ait eu de position dominante. Je n'aime pas faire tellement appel aux conversations particulières, mais j'en parlais avec Jean Poperen tout à l'heure, parce qu'il me paraissait normal de le consulter avant de dire ce que j'avais à dire, et il me semble avoir entendu dire - c'était aussi mon appréciation - que les positions étaient au moins égales, ainsi que tu l'as formulé. C'est ainsi que j'allais le formuler à l'instant.

Jean Poperen - Je te donne acte, tout à fait. Mais je dois dire, pour que tu puisses conclure, si l'information sur ce qui a été dit à la télévision est exact...

Lionel Jospin - J'en dirai un mot tout à l'heure.

Jean Poperen - Cela pose un problème. Et je dois dire à mon tour que j'ai naturellement beaucoup apprécié, car je suis comme tout le monde ici, j'aime beaucoup l'humour, mais la façon dont le ministre de l'Intérieur s'est conduit à l'égard du Comité directeur, cette courte apparition pour nous faire comprendre, avec beaucoup d'esprit, que finalement ce qui se faisait ici ne comptait pas, ce n'est vraiment pas acceptable, et cela crée une situation nouvelle, car à partir de là il n'est pas possible que le Comité directeur ne le dise pas d'une façon ou d'une autre.
(Applaudissements)

Lionel Jospin - Est-ce que je peux faire mon intervention ?...
Sur ces deux points, c'est au porte-parole de nous dire s'il a fait les vérifications nécessaires sur ce qui a été dit ou non à la télévision.
Chers camarades, sur ce point, et je veux être net, compte tenu de la façon dont continuent à se faire les comptes rendus de nos discussions à l'extérieur, par de nombreux membres du Comité directeur, qui n'ont aucun mandat pour cela, quand ce n'est pas par des responsables de cabinet de ministre qui n'ont pas à

Fondation Jean Jaurès

être dans ce Comité directeur, je pense qu'il ne faut pas s'étonner d'un certain nombre de choses. Si tant est que ce soit le cas, je ne sais à pas à qui on pourrait imputer une telle information fausse, si elle avait été transmise à l'extérieur. Vous n'avez pas arrêté, dans ce Comité directeur, comme dans tous les autres - et je suis un des rares à m'interdire cela - de faire des comptes rendus directs ou indirects sur vos interventions au Comité directeur.
Jean-Pierre Destrade est venu me dire qu'en plus les choses n'ont pas été dites comme Didier Motchane pensait qu'elles avaient été dites. Ce point devra être vérifié, car si c'est le cas nous en tiendrons compte. Si ce n'est pas le cas, j'estime ton intervention comme totalement inacceptable, et comme une façon de faire pression sur le Comité directeur.

Didier Motchane - On verra ce qu'on donne à 20 heures à la télévision. A 20 heures j'étais ici, je ne la regardais pas.

Lionel Jospin - Il faut s'exprimer avec grande prudence.

Didier Motchane - Absolument ! Et cette recommandation vaut pour tout le monde.

Lionel Jospin - Tout à fait ! Mais je n'affirme rien sur ce qu'a dit la télévision à 20 heures. Tu en diras un mot, mais je pense qu'il faut vérifier, à la limite.
En tout état de cause, quoiqu'il ait pu être dit à la télévision, qu'est-ce que cela change par rapport aux décisions que nous avons à prendre ? J'espère que cela n'a pas été le cas ! Nous le vérifierons.
Si cela n'a pas été le cas, je pense que l'intervention de tout à l'heure a créé une dramatisation dans le Comité directeur, qui n'avait pas à être introduite, et je demande que les bandes soient vérifiées et qu'on s'exprime avec précaution, surtout quand on n'a pas quitté une salle et qu'on n'a pas de témoignage direct.

Didier Motchane - J'ai dit : on m'a rapporté.

Lionel Jospin - Ce n'est pas ce que tu as dit.

Didier Motchane - Tu me donnes acte de ce que j'ai dit ?

Lionel Jospin - Je t'en donne acte bien volontiers. Simplement, ce n'est pas le "on m'a rapporté" qui a frappé le plus, conviens-en, mais le fait qu'il est venu comme une information, conviens-en aussi.
Chers camarades, moi j'ai entendu le débat, je n'ai pas eu l'impression qu'il y avait une position dominante, J'ai eu l'impression que les positions s'étaient relativement équilibrées, optiquement, du point de vue des interventions que j'ai eu. J'ai peut-être plutôt eu l'impression qu'un peu plus de camarades qui s'étaient exprimés, s'étaient exprimés plutôt en faveur d'un système à dominante majoritaire. Mais cela ne m'a pas paru une position dominante dans

Fondation Jean-Jaurès

le Comité directeur. Voilà comment je perçois les choses.
De toute façon j'ai demandé à Gilles Carasso, qui est le collaborateur de Françoise Seligmann, chargée des organismes centraux, de prendre un court résumé de chacune des interventions. Donc elles ont toutes été notées. Et je lui ai demandé d'indiquer, outre les points qui lui avaient paru importants ou intéressants, ou pouvant éclairer aussi le gouvernement, quelle était la position de chacun des membres qui s'était exprimé, références ou affirmations très nettes. De ce point de vue, sans attendre la sténotypie des débats, nous aurons les éléments précis. J'y reviendrai.
Je n'ai pas eu l'impression non plus que les positions qui étaient prises reflétaient, comme on dit, nécessairement les sensibilités qui existent dans le Parti sur ce domaine. Dans certains cas il a été clair qu'il y avait des positions différentes, et dans d'autres cas certaines positions, dont je sais qu'elles sont différentes, n'ont pas été exprimées... mais je sais aussi qu'elles sont différentes, d'ailleurs certains ont pris la précaution de parler de "certains qui pensent ceci"... Ce qui veut dire qu'à ce stade du débat, si tant est qu'on veuille faire prendre une décision, cela serait relativement aléatoire, je pense.
Il m'a semblé - je suis toujours sur le fond - que la proportionnelle nationale n'avait été proposée ou envisagée par personne, que la proportionnelle régionale avait été évoquée et défendue par l'un d'entre nous, mais il ne m'a pas semblé être repris par d'autres dans les interventions.
Il m'a semblé aussi qu'il ne s'était pas exprimé une grande faveur pour le mode de scrutin dit "sénatorial", c'est-à-dire distinguant selon les départements. C'est une deuxième impression, je dirai, négative, je veux dire, d'exclusion des propositions.
Et il m'a semblé, donc, que les points de vue qui ont été le plus soutenus, avec des nuances, j'en suis conscient, parce qu'il y a des problèmes de premier tour, deuxième tour, ont été : le scrutin proportionnel départemental et le scrutin, disons, qu'on a appelé "mixte", portant un système d'arrondissement à tendance majoritaire, corrigé par une liste nationale, avec un additif - si vous préférez cette formulation - ou un complément de liste proportionnelle.
Je n'intègre pas dans ce débat - quelques-uns y ont fait allusion - tous les problèmes techniques ou juridiques ou constitutionnels qui n'ont pas été au cœur de la discussion... Ce n'est plus un groupe de travail du Parti, ce n'est pas un groupe de travail de spécialistes, cela a été un débat politique, mais ces dimensions doivent être aussi intégrées par ceux qui auront à faire des propositions.
Voilà la perception du débat.
Parce que, chers camarades, je voudrais être clair, je veux bien qu'on compte, mais quand on compte dans le Parti, on ne compte pas par les interventions, on compte par les votes. Et je ne garantirais pas le résultat des votes en fonction des interventions ; en tous cas vous auriez tort de le penser, je crois. Quand on vote sur des questions controversées, on débat, on s'engage, on sait faire. Je crois qu'il ne faut pas, de ce point de vue, avoir l'air de croire qu'un débat est conclu par le hasard ou la volonté ou la spontanéité, la liberté des membres du Comité

directeur d'intervenir, ce qui crée toujours une impression qui peut être trompeuse, très trompeuse.
J'en viens maintenant à la méthode. Je pense qu'il faut que le processus se poursuive. D'ailleurs, de toute façon il va se poursuivre. Je ne pense pas que le Comité directeur ait l'intention d'interdire, lors des journées parlementaires, aux députés du Parti de s'exprimer sur cette question. Et les journées parlementaires vont se tenir et permettront aux députés, qui n'étaient pas très nombreux ici, en dehors des membres du Comité directeurs élus - et quelques-uns nous ont rejoints néanmoins, je les en remercie - d'intervenir, et ce débat va donc se poursuivre.
Je propose de transmettre au Premier Ministre et au Président de la République ce court résumé, dont j'espère, après qu'on s'est expliqué sur les mots, que vous le trouverez à peu près équilibré. Nous aurons l'occasion, à plusieurs - moi-même, sans doute, le premier dans le temps, mais quelques autres, notamment Jean Poperen - de transmettre aussi nos opinions. Et je propose de leur transmettre aussi comme un document ce résumé des interventions des camarades, très succinct, qui permettra de voir la diversité des interventions, et je dirai, la totalité de ces interventions.
Je pense que le Bureau exécutif aura à apprécier où on en est, et les contacts vont se poursuivre entre la direction du Parti et le gouvernement, pour apprécier où on en est après les journées parlementaires. Je rappelle que le Bureau exécutif ne se tient pas mercredi, en raison des journées parlementaires. Si les calendriers imposaient des rythmes plus rapides, on en tiendrait compte, évidemment.
Le Comité directeur doit-il voter ? Je réponds : ce soir, certainement pas ! Je rappelle - je ne sais plus si c'était explicite dans l'intervention introductive de Jean Poperen, cela l'était dans mon propos - que nous avions quand même envisagé que ce Comité directeur se tienne librement, s'exprime, mais ne formalise pas dans une décision, parce que c'était un moment d'un processus, et je ne vois pas pourquoi tout d'un coup on changerait de méthode ; mais le Comité directeur est souverain.
Je veux dire simplement que je ne vois pas comment on pourrait sérieusement proposer de voter maintenant, même pour un vote indicatif. D'abord je ne sais pas ce qu'est un vote indicatif dans un Comité directeur. Un vote indicatif avant un autre vote, peut-être que cela peut éventuellement se faire dans une fantaisie de procédure, s'envisager, mais un vote indicatif pour conclure un Comité directeur, cela n'a pas de sens. Ou on vote, ou on ne vote pas ! Si on vote, le Comité directeur s'engage.
Honnêtement, et je n'y suis pour rien, je n'ai poussé personne à partir - et je n'ai pratiquement pas quitté la tribune - je constate que, comme parfois, un peu trop fréquemment, le Comité directeur a énormément perdu de sa substance, c'est le moins qu'on puisse dire. Et je ne vois pas comment on pourrait sérieusement voter à l'issue d'un débat aussi important, dans les conditions aléatoires de ce qu'il reste du Comité directeur.
En outre, je ne le propose pas, pour des raisons politiques liées au déroulement de ce processus. Je pense que le Bureau exécutif, qui est représentatif de

l'ensemble du Parti, aura donc à apprécier dans sa prochaine réunion, qu'il devra tenir à temps, comment on conclut.
S'il faut convoquer un Comité directeur, je l'admets parfaitement. Autant je ne propose pas que nous recevions la proposition de voter ce soir, autant je ne suis pas contre la convocation d'un Comité directeur si cela parait nécessaire. Ce sera au bureau d'en décider dans sa prochaine réunion.
Voilà comment je propose de conclure la discussion ce soir, mes Chers camarades.
Voilà comment je propose de conclure la discussion de ce soir et, chers camarades, si on se débarrasse du moment de passion qui nous a saisis un instant en fonction d'informations dont on pourrait nous confirmer si elles sont vraies ou non, parce qu'une phrase, c'est une phrase, je crois que c'est la sagesse, avant de passer à la résolution.

Le président - Destrade pour une information ?

Jean-Pierre Destrade

Je viens de joindre Jean-Luc Mathau et Danielle Brem qui ont commenté la réunion du Comité directeur pour Antenne 2 et TF1, et voilà ce qu'ils m'ont dit en substance avoir donné comme information, mais nous ferons vérifier complètement.
Il y a eu un large débat sur le mode de scrutin au Comité directeur du Parti Socialiste. Ce débat dépassait les clivages traditionnels des courants et chaque courant a ses adaptes d'un scrutin majoritaire et ses partisans d'une dose de proportionnelle.
Voilà exactement ce qui a été dit ; il n'a rien été dit d'autre, hormis effectivement que plusieurs, dont le Premier secrétaire, s'étaient prononcés pour une proportionnelle a l'échelon départemental.

Lionel Jospin - Ce n'est pas exact !

Jean-Pierre Destrade - Voilà ce qui a été dit.
Tout l'après-midi, j'ai essayé de rendre fidèlement compte des interventions des uns et des autres mais, chaque fois, derrière, il y avait bien entendu des commentaires au-delà de ma propre intervention. J'ai même fait remarquer a quelqu'un qu'il n'était pas habilité à faire le compte rendu de l'intervention de Michel Rocard à ma place. Je ne dis pas que Michel Rocard lui-même ne peut pas le faire mais, en tout cas, ou Michel Rocard parle de ce qu'il a dit, ou c'est le porte-parole officiel. Le porte-parole du Parti prend ses responsabilités, il continue à les prendre et je démens formellement ce qui a été dit, Didier Motchane, mais je ferai vérifier les bandes et tout le monde pourra s'en rendre compte.

Fondation Jean-Jaurès

Didier Motchane

Un mot : je ne comprends pas très bien comment Jean-Pierre Destrade peut démentir ce que j'ai dit et je ne comprends pas comment quelqu'un, membre du Comité directeur, peut démentir ou attester la vérité de l'information qui m'a été rapportée.
Ce que je voudrais dire tout de même, c'est que si n'importe lequel d'entre nous, aujourd'hui, recevait une information de cette nature, est-ce que son devoir ne serait pas de dire : "On vient de me dire que..."?
Je dois dire que je suis tout de même extrêmement surpris que l'on ait l'air de me reprocher d'avoir fait part au Comité directeur d'une information qu'à l'heure actuelle on n'a pas vérifiée... personne ici, a l'heure actuelle, ne l'a fait parce que ce n'est pas 1 ou 2 coups de téléphone à des journalistes qui suffisent, il faudrait peut-être voir, il y a des écrans.
Pour le reste, ce n'est pas le lieu d'engager un débat sur les comptes rendus du Comité directeur, mais il y a longtemps que j'ai dit au CD qu'il ne s'agit pas de mettre en cause la conscience politique et professionnelle du porte-parole, mais si je ne la remets pas en cause, je lui demande de s'abstenir à l'avenir de donner à ses interventions, en ce qui me concerne, le tour qu'il leur a donné, parce que c'est inacceptable.
Je ne mets pas en cause, je le répète, la conscience politique et professionnelle du porte-parole, mais, et surtout sur des sujets aussi graves, il y a un moyen très simple et très pratique d'agir, c'est de faire une très courte délégation du Comité directeur qui se mette d'accord sur la manière de rapporter le sens des interventions les plus importantes...
(Mouvements divers)

Le président - Ce n'est pas le débat actuel.

Didier Motchane - Le Comité directeur est très dégarni mais il est dans sa plénitude politique. C'est une chose qui arrive souvent à des bureaux, ils n'en sont pas moins des bureaux.
Le Comité directeur est dans sa plénitude. Alors, je suis très sensible aux deux considérations que Lionel a faites là-dessus, d'abord que c'est un processus qui commence, qui est en cours et, ensuite, qu'il y a peu de monde ici ; mais, s'il est vrai que le processus est en cours, il ne va pas durer longtemps et, s'il est vrai que s'il y a peu de monde ici, c'est quand même le Comité directeur, et c'est à lui plutôt qu'au Bureau exécutif, qui ne pourra pas se tenir mercredi, d'ailleurs, de décider, ou bien de voter, ou bien, si le vote fait quelques difficultés - et je reconnais qu'on peut le penser - de décider d'une réunion très prochaine qui ne soulèverait pas ces inconvénients.
Il peut paraîtrait vraiment très bizarre qu'un débat de ce genre s'achevât en queue de poisson !

Le président - Il n'est pas question que le débat s'achève en queue de poisson,

Fondation Jean Jaurès

mais il a été dit qu'il n'était pas question de décider ce soir, et nous sommes parfaitement à la conclusion du débat tel qu'il a été engagé.

Lionel Jospin - J'ai fait une proposition claire, à savoir que le prochain Bureau exécutif du Parti examine le point où l'on en est du processus, et pas après qu'il soit achevé.
J'ai dit que la date pouvait être avancée, si c'est nécessaire et, d'ailleurs, aux journées parlementaires, on peut réunir telle ou telle instance. Le Bureau exécutif examinera comment le processus doit s'achever du point de vue du Parti. C'est lui qui a la fonction de convoquer le Comité directeur, ce qui n'est pas impossible s'il le souhaite.
Je pense que le bureau étant ce qu'il est, ces idées ou ces propositions peuvent tout à fait y être soutenues.

Le président - Arthur Notebart?

Arthur Notebart - En m'excusant de ma voix, je crois qu'on est en train de vivre des entourloupettes et je dis, d'une façon très claire, que le silence, je l'accepte, mais il n'est pas possible que le gouvernement, ou n'importe qui, prenne position sur le fond sans que le Comité directeur se soit réuni.
Vous sentez bien qu'il y a une "magouille" qui se prépare, et certainement aussi à la télévision.

Lionel Jospin - Je n'accepte pas que l'on puisse dire qu'il y a une "magouille" qui se prépare !
En tout cas, si elle se prépare, je n'en suis pas et je n'ai pas de leçon à recevoir, même d'Arthur Notebart !
(Applaudissements).
Personne ne m'impressionne non plus, je ne suis d'aucune "magouille". Je remplis ma fonction honnêtement dans le Comité directeur, je travaille dans les conditions où on travaille et il n'y a pas de "magouille".

Arthur Notebart - J'ai dit qu'à l'ordre du jour il n'y avait pas la question en cause ; vous l'avez portée à cet ordre du jour à la dernière minute, et je dis que c'est une "magouille".

Lionel Jospin - L'ordre du jour du Comité directeur a été fixé mercredi, à l'unanimité, et il comprenait :

- rapport d'activité de la direction du Parti,
- examen de la situation politique.

Il était clair pour tout le monde, cela a été dit explicitement, que "l'examen de la situation politique" comprenait l'examen des élections.

Jean Poperen - Après ce qui a été dit là, il est peut-être bon d'apporter une précision sur le calendrier, parce que - et je crois qu'on a tous été d'accord là-

Fondation Jean-Jaurès

dessus - tout le monde a dit qu'il fallait aller vite.
J'ai eu l'impression que le Premier Ministre souhaitait être en mesure de faire des propositions éventuellement dans la semaine de la rentrée parlementaire, celle-ci étant le 2 avril, s'il n'y avait pas d'autre échéance, notre prochain bureau serait le 3.
Ne peut-on pas considérer qu'il y aurait possibilité qu'un bureau se tienne, d'autant que nous aurions là un peu la température qui se sera dégagée de la journée parlementaire ; c'est un élément d'appréciation qui ne se substitue ni au bureau ni au Comité directeur, et nous pourrions tenir un Bureau exécutif le jeudi de la semaine prochaine.

Le président - A Rennes, alors ?

Jean Poperen - A Paris.
Mais, autrement, je ne vois pas où l'on peut le situer, Nous risquons tout de même d'être pris par le temps et de ne pas pouvoir répondre à la rapidité de délai que souhaite le gouvernement.

Lionel. Jospin - Moi, je suis disponible jeudi soir pour une réunion du Bureau exécutif, pas vendredi soir mais vendredi dans l'après-midi, si vous voulez.

Jean Poperen - Plus pratique serait jeudi, parce que beaucoup de gens retourneront par Paris, tandis que, le vendredi, il faudra les faire revenir. On peut apprécier dans la journée de mercredi si on tient une telle instance...
Voilà ma suggestion.

Le président - Carassus ?

Pierre Carassus

Je serai très court, mais en tant que membre du bureau je me sens en difficulté, après avoir écouté le débat.
Je regrette qu'il se passionne dans de mauvaises conditions sur la fin, mais j'ai entendu des arguments et, moi qui ne me suis jamais exprimé sur ce problème, je n'ai pas de religion bien arrêtée - je commence à m'en faire une - mais après avoir entendu un débat où des camarades ont lié, tout en relativisant cette opinion, le mode de scrutin à la stratégie du Parti, à la stratégie de l'union de la Gauche, etc. on va, au niveau du Bureau exécutif, prendre une décision qui me paraît engager l'avenir du Parti pour quelques années !
Excusez-moi, mais je ne me sens pas mandaté, même après avoir écouté ce qu'a dit Lionel sur l'état du Comité directeur, pour prendre une décision au niveau du bureau.
Donc, je crois qu'il serait bon qu'un Comité directeur soit convoqué.

Le président - Guy Allouche ?

Fondation Jean-Jaurès

Guy Allouche - Je voudrais faire une proposition à ce qui reste du Comité directeur.
Il n'est pas raisonnable de dire ce soir que nous pouvons convoquer dans les prochains jours un nouveau Comité directeur ; ce que je propose, c'est que nous tenions un Bureau exécutif extraordinaire, le mardi 2 avril, afin que le bureau puisse se prononcer. Il y aura la rentrée parlementaire l'après-midi, tous les membres du Bureau exécutif peuvent être présents à Paris, et je pense que le Parti peut se prononcer à partir de cette proposition.

Jean Poperen - Il y a une impossibilité majeure : le Premier secrétaire ne peut pas être là.

Lionel Jospin - Je crois que la proposition qui a été faite il y a un instant, de tenir un Bureau exécutif au lendemain, ou au soir des réunions parlementaires, le jeudi soir ou le vendredi dans la journée, est la proposition raisonnable. Elle n'exclut pas la convocation d'un Comité directeur, si nous le jugeons nécessaire.

Dans la salle - Pourquoi ne pas décider tout de suite la réunion du Comité directeur ?

Lionel Jospin - Parcs que je ne sais pas quels vont être les délais. On en saura plus dans quelques jours. Je ne sais pas, si on convoque un Comité directeur dans trois jours, si on sera... (illisible) Je vous demande de ne pas l'oublier. On prend des décisions abstraites, mais moi je vois le caractère concret des choses.

Le président - Je rappelle qu'on avait pris la décision de siéger non-stop jusqu'à la fin.

Lionel Jospin - Réunir un Comité directeur pour se retrouver à 35... tu comprends !

Un membre - Le Comité est responsable. Si tu le convoques, pourquoi y aurait-il 35 camarades ?

Lionel Jsopin - Pour les raisons qui sont devant tes yeux !
Je veux bien ne plus faire de proposition et rentrer chez moi, mais j'ai fait une proposition claire : celle de réunir un bureau, soit jeudi soir, soit si cela vous arrange mieux, vendredi. Celui-ci prendra des décisions intéressantes en fonction de ce qu'auront dit les journées parlementaires, en fonction du timing, y compris la possibilité de réunir un Comité directeur s'il le juge nécessaire.

Le président - Etes-vous d'accord avec cette proposition ?

Lionel Jospin - Jeudi, à quelle heure ? 20 h ? Vous aurez tous du courage pour

Coll. Fondation Jean Jaurès

un bureau jeudi soir ? Moi, j'aurais préféré plus tranquillement le lendemain.

Dans la salle - Moi aussi.

Georges Sarre - Moi, je suis partisan de vendredi...
(Brouhaha)

Lionel Jospin - A quelle heure ? Disons jeudi à 21 h.

Le président - Bureau exécutif jeudi à 21 h Vous êtes d'accord ? Bien.
Nous en arrivons maintenant au projet de résolution.

Jean Poperen - Je ne vais pas faire un long discours sur ce projet ; vous l'avez depuis pas mal de temps. Pendant que se déroulait ce passionnant débat, je pense que vous y avez jeté un coup d'œil. Un ou deux camarades m'ont fait des observations sur ce texte. Je propose qu'ils les formulent.

Le président - Il y a une proposition de Gérard Gaumé, qui vise à ajouter un membre de phrase à l'avant-dernier paragraphe de la page 2, qui se lit ainsi :
"Dans les prochains mois, il faudra intensifier la mobilisation de toutes les énergies pour faire reculer le chômage, préserver le pouvoir d'achat des catégories populaires..." et Gaumé propose qu'on ajoute :"... faire respecter les droits des salariés".

Dans la salle - Très bien !

Le président - D'accord ?... Bien.
Y a-t-il d'autres propositions de modifications ? Gisèle ?

Gisèle Stievenard

Ce sera rapide. Je lis : "La lutte contre le chômage a été menée avec persévérance, avec notamment la possibilité offerte aux jeunes d'exercer des travaux d'utilité collective".
Il me semble que nous sommes tous d'accord pour dire que ces travaux d'utilité collective ne sont pas des emplois au sens traditionnel du mot, mais plutôt des moyens d'occuper de manière intelligente les jeunes. Je propose d'ajouter : "La lutte contre le chômage a été menée avec persévérance, à travers un dispositif d'ensemble et aussi par la possibilité offerte aux jeunes d'exercer des travaux d'utilité collective".
C'est à la page 2.

Le président - "La lutte contre le chômage a été menée avec persévérance...", veux-tu répéter ta phrase ?

Collection Jean Jaurès

Gisèle Stievenard - Après "menée avec persévérance", "à travers un dispositif d'ensemble et aussi par la possibilité offerte aux jeunes...", sans changement.

Le président - Bien. Y a-t-il d'autres propositions de modifications ?
S'il n'y en a pas, je mets aux voix l'ensemble du texte.
Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main ?
Avis contraires ?
Abstentions ?
Il n'y en a pas, le texte est adopté.
Une seconde encore. Il y a un autre texte.

Jean Poperen

N'ironisez pas sur le sujet, parce que je le trouve de moins en moins drôle. Sans doute avez-vous vu ce qui s'est passé hier pour la désignation du bureau du Conseil général du Gard, c'est-à-dire la constitution d'un bureau où se trouvent les Socialistes et ceux... je ne sais pas comment il faut les appeler... les Socialistes indépendants, et la Droite, sans Communiste. La proposition de texte qui est faite est la suivante : "Le Comité directeur, réuni le 23 mars 1985, etc. a pris connaissance des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'élection des membres du bureau du Conseil général du Gard, désapprouve l'attitude des élus Socialistes qui, sans consulter la direction du Parti Socialiste, ont accepté que trois postes de vice-présidents soient accordés à la Droite, alors qu'une des composantes de la Gauche a été écartée".

Le président - Est-ce que vous êtes d'accord avec ce texte ?
Pas d'objections ?
Il est adopté.
Je vous remercie.
La séance est levée.

Coll. Fondation Jean Jaurès